

CAMRY HYBRID

2 0 2 4



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2023 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index illustré

Recherche par illustration

1

Pour la sécurité

Veillez à tous les lire

2

Bloc d'instrumentation

Comment lire les jauges et instruments, la panoplie de témoins et de témoins d'avertissement, etc.

3

Fonctionnement de chaque composant

Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglage avant la conduite, etc.

4

Conduite

Opérations et conseils nécessaires pour la conduite

5

Caractéristiques intérieures

Utilisation des équipements intérieurs, etc.

6

Entretien et nettoyage

Procédures de soin et d'entretien de votre véhicule

7

En cas de problème

Que faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence

8

Caractéristiques du véhicule

Spécifications du véhicule, fonctions personnalisables, etc.

9

Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Index

Recherche par symptôme

Recherche alphabétique

Pour votre information	8
Lecture de ce manuel	14
Comment rechercher	15
Index illustré.....	16

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité	
Avant de prendre le volant	26
Pour une conduite en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS.....	37
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	52
Précautions concernant les gaz d'échappement	57
1-2. Sécurité enfant	
Conduite en compagnie d'enfants.....	58
Sièges de sécurité enfant	59
1-3. Aide d'urgence	
Safety Connect.....	80
1-4. Système hybride	
Caractéristiques du système hybride.....	86
Précautions relatives au système hybride.....	91
1-5. Système antivol	
Système d'antidémarrage	99
Alarme.....	100

2 Bloc d'instrumentation

2. Combiné d'instruments	
Témoins et témoins d'avertissement	104
Jauges et instruments	110
Écran multifonctionnel (affichage 4,2 pouces).....	115
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces).....	131
Affichage tête haute.....	154
Écran de consommation/contrôle de l'énergie	161

3 Fonctionnement de chaque composant

3-1. Informations relatives aux clés	
Clés	168
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	
Portes	172
Coffre.....	180
Système d'accès et de démarrage mains libres.....	185
3-3. Réglage des sièges	
Sièges avant.....	193
Sièges arrière	195
Appuie-têtes	197
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs	
Volant	200
Rétroviseur intérieur	202
Rétroviseurs extérieurs.....	204
3-5. Ouverture et fermeture des vitres	
Lève-vitres électriques.....	206
Toit ouvrant.....	211

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule.....	218
Chargement et bagages	230
Limites de charge du véhicule.....	233
Conduite avec une caravane/remorque.....	234
Remorquage avec les 4 roues au sol	235

4-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage).....	236
Mode de conduite EV.....	244
Transmission hybride	247
Levier de clignotants	254
Frein de stationnement	255
Maintien des freins	260

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares.....	263
AHB (feux de route automatiques)	268
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise	273

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant.....	278
--	-----

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Toyota Safety Sense 2.5+	283
PCS (système de sécurité de pré-collision)	290
LTA (aide au suivi de voie).....	308
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	325
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses.....	331
Systèmes d'aide à la conduite.....	349
BSM (surveillance de l'angle mort).....	356
Système intuitif d'aide au stationnement.....	364
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière).....	374
RCD (détection de la caméra arrière).....	384
PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....	391
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)	399
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)	403
Commandes de sélection du mode de conduite.....	406

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique	409
Conseils de conduite hivernale.....	412

5

**Caractéristiques
intérieures****5-1. Utilisation du système
de climatisation et du
désembuage**

Système de climatisation
automatique 418

Volant chauffant/
sièges chauffants/
sièges ventilés 430

**5-2. Utilisation des éclairages
intérieurs**

Liste des éclairages
intérieurs 433

- Éclairages intérieurs 434
- Éclairages
individuels 435

**5-3. Utilisation des
rangements**

Liste des rangements 437

- Boîte à gants 438
- Rangement de
console 438
- Range-monnaie 438
- Porte-bouteilles 439
- Porte-gobelets 440
- Casiers auxiliaires 441
- Plateau ouvert 442

Équipements du coffre 444

**5-4. Autres équipements
intérieurs**

Autres équipements
intérieurs 445

- Pare-soleil 445
- Miroirs de courtoisie 445
- Prise d'alimentation 446
- Ports de charge USB 447
- Chargeur sans fil 449
- Accoudoir 462
- Poignées de
maintien 462
- Crochets à
vêtements 463

Mécanisme d'ouverture
de porte de garage 464

6

Entretien et nettoyage**6-1. Entretien et soin**

Nettoyage et protection
de l'extérieur du
véhicule 474

Nettoyage et protection
de l'intérieur du
véhicule 478

6-2. Entretien

Prescriptions
d'entretien 482

Entretien général 485

Programmes d'entretien
et de contrôle
antipollution (I/M) 489

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	490
Capot.....	493
Positionnement du cric.....	495
Compartment moteur	496
Batterie 12 V	508
Pneus	512
Pression de gonflage des pneus	529
Roues.....	533
Filtre de climatisation	536
Nettoyage de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)	538
Pile de la clé électronique	543
Vérification et remplacement des fusibles	546
Ampoules	549

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse.....	564
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	565
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte	566

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué.....	568
Si vous suspectez un problème	572
Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche	573
Si un message d'avertissement s'affiche	585
En cas de crevaison	592
Si le système hybride ne démarre pas	605
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement	607
Si la batterie 12 V est déchargée	610
Si votre véhicule surchauffe.....	617
Si le véhicule est bloqué.....	623

Caractéristiques du véhicule**8-1. Spécifications**

Données d'entretien
(carburant,
niveau d'huile, etc.) 626

Informations relatives
au carburant 638

Informations relatives
aux pneus 641

8-2. Personnalisation

Fonctions
personnalisables 655

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser 663

Pour les propriétaires**9-1. Pour les propriétaires**

Signalement de défauts
liés à la sécurité pour
les propriétaires au
Canada 666

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes).....	668
Index alphabétique	672

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Pour des informations concernant l'équipement listé ci-dessous, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Système de navigation
- Système audio
- Système de rétrovision
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota
- Moniteur de vue panoramique
- Connected Services

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Vous pouvez donc trouver des explications pour les équipements non installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent les informations contenues dans ce manuel incomplètes et/ou inexactes. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue des produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, un tel remodelage aura un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que le Toyota Safety Sense 2.5+ et il existe un risque qu'ils ne fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaque

L'installation d'appareils électroniques et de radios accroît le risque de cyberattaques via les pièces installées, ce qui peut mener à des accidents imprévus et à des fuites d'informations personnelles. Toyota ne garantit aucunement les problèmes provoqués par l'installation de produits qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Toyota Safety Sense 2.5+
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des bruits indésirables peuvent se produire pendant la réception de la radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur/Régime du moteur électrique (régime du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite
- Images des caméras

Votre véhicule est équipé de caméras. Contactez votre concessionnaire Toyota pour connaître l'emplacement des caméras d'enregistrement.

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé.

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

- **Transmission des données**

Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

- **Utilisation des données**

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier

- **Les informations d'images enregistrées peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.**

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données correspondant à la période de fonctionnement du système ne sont pas disponibles.

- **Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.**

Utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis, territoire continental uniquement)

Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'informations sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

- **Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.**

Mention concernant la couverture de garantie des pièces du marché secondaire et recyclées (pour les propriétaires résidant aux États-Unis)

Au sens de la loi Magnuson-Moss sur la garantie, 15 U.S.C. s.2301 et suivants, il est illégal que les fabricants de véhicules à moteur annulent la garantie d'un véhicule à moteur ou refusent la couverture de la garantie uniquement parce qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule ou parce qu'une personne autre que le fournisseur de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules à moteur neufs achetés uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser la couverture de la garantie et facturer les réparations d'un véhicule, s'il découvre qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été installée de manière incorrecte et a entraîné des dommages sur une autre pièce du véhicule, qui autrement aurait été couverte par la garantie. Selon la Federal Trade Commission, un constructeur doit démontrer qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée ou un service effectué par une personne autre qu'un fournisseur de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule qui autrement aurait été couverte par la garantie, avant de refuser la couverture de la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un constructeur d'annuler la garantie d'un véhicule à moteur ou de refuser la couverture de la garantie, si le constructeur fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le constructeur a obtenu une dérogation de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- De combien le conducteur enfonçait (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● **Divulgarion des données de l'EDR**

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les piles de la télécommande du verrouillage centralisé, et les piles des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

“QR code”

Le mot “QR code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Lecture de ce manuel



AVERTISSEMENT:

Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.



NOTE:

Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.



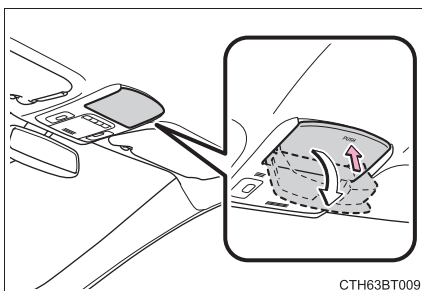
1 2 3... Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.



Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.



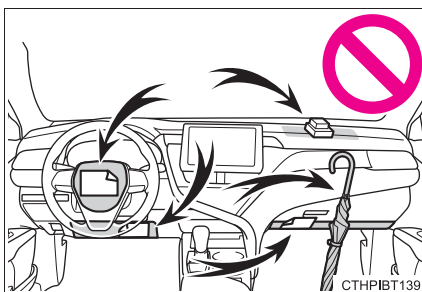
Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).



Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.



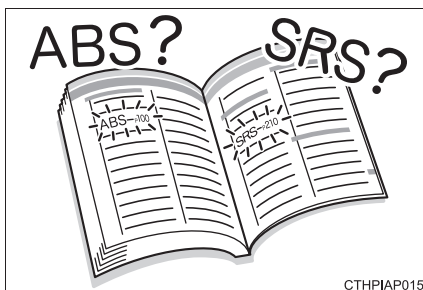
Signifie "Ne ... pas", "Ne faites pas ceci" ou "Évitez que ceci ne se produise".



Comment rechercher

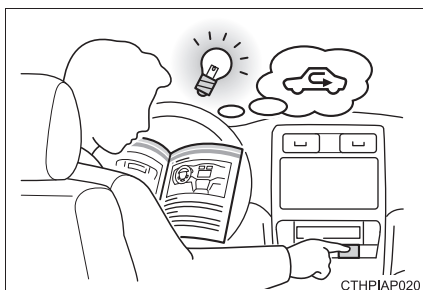
■ Recherche par nom

- Index alphabétique.....P. 672



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré.....P. 16



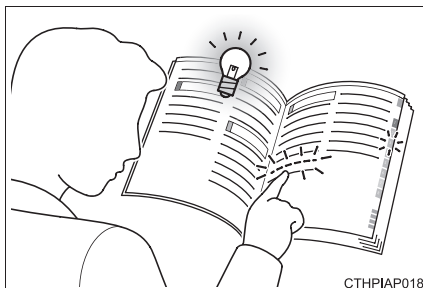
■ Recherche par symptôme ou son

- Que faire si...
(Résolution des problèmes).....P. 668



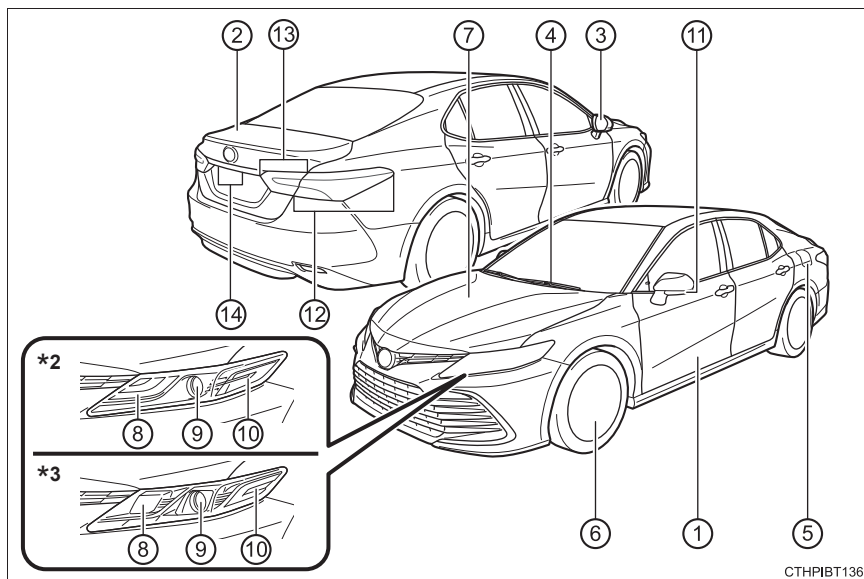
■ Recherche par titre

- Table des matières.....P. 2



Index illustré

■ Extérieur



CTHPIBT136

- | | | |
|---|--|---------------|
| ① | Portes | P. 172 |
| | Verrouillage/déverrouillage | P. 172 |
| | Ouverture/fermeture des vitres de porte | P. 206 |
| | Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique | P. 607 |
| ② | Coffre | P. 180 |
| | Ouverture depuis l'intérieur | P. 180 |
| | Ouverture depuis l'extérieur | P. 180 |
| ③ | Rétroviseurs extérieurs | P. 204 |
| | Réglage de l'angle du rétroviseur | P. 204 |
| | Rabattement des rétroviseurs | P. 204 |
| | Désenneigement des rétroviseurs *1 | P. 424 |

- ④ **Essuie-glaces de pare-brise** **P. 273**
Précautions pour la période hivernale P. 412
- ⑤ **Trappe à carburant** **P. 278**
Méthode de réapprovisionnement en carburant P. 278
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant P. 628, 638
- ⑥ **Pneus** **P. 512**
Taille/pression de gonflage de pneu P. 632
Pneus hiver/chaînes à neige P. 412
Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus P. 512
Faire face à une crevaison P. 592
- ⑦ **Capot.** **P. 493**
Ouverture P. 493
Huile moteur P. 629
Faire face à une surchauffe P. 617

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P. 549, Watts: P. 637)

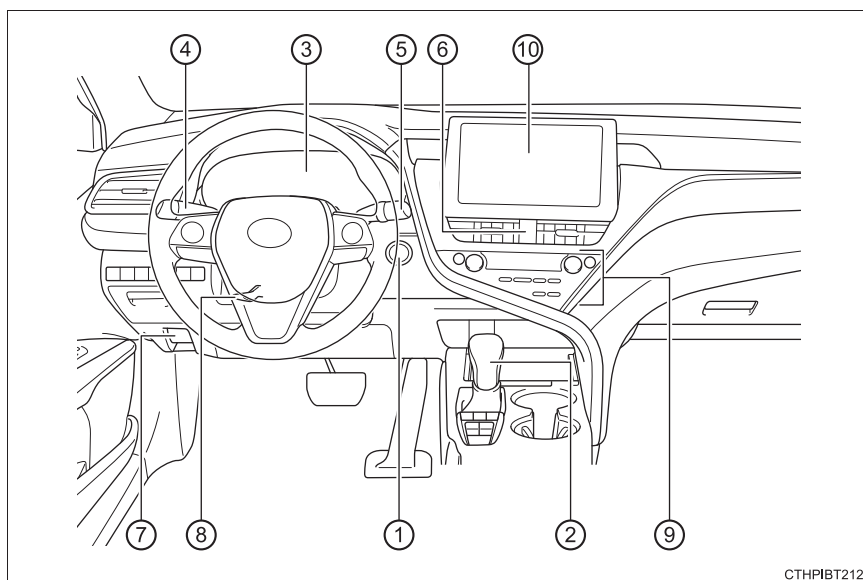
- ⑧ **Clignotants avant/feux de stationnement/ éclairages de jour*2** **P. 263**
- ⑨ **Phares/éclairage de jour*3** **P. 263**
- ⑩ **Feux de gabarit avant** **P. 263**
- ⑪ **Clignotants latéraux*1** **P. 254**
- ⑫ **Clignotants arrière/feux de gabarit arrière/ feux arrière/feux de stop** **P. 254, 263**
- ⑬ **Feux arrière*1** **P. 263**
Feux de recul
Passage du levier de vitesses sur R P. 247
- ⑭ **Éclairages de plaque d'immatriculation** **P. 263**

*1: Sur modèles équipés

*2: Véhicules avec feux de gabarit avant de type LED

*3: Véhicules avec feux de gabarit avant de type à ampoule

■ Tableau de bord



CTHPIBT212

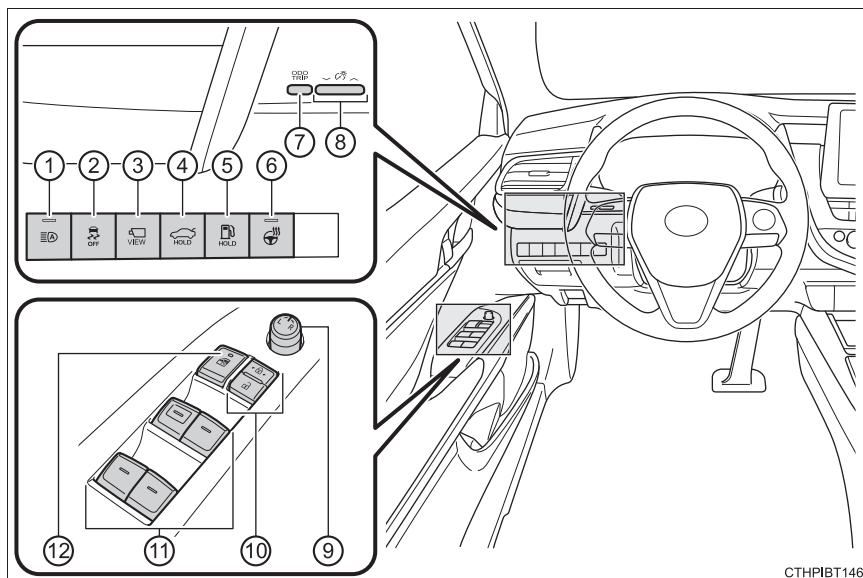
- ① **Contact d'alimentation** **P. 236**
 Démarrage du système hybride/changement des modes P. 236
 Arrêt d'urgence du système hybride P. 565
 Lorsque le système hybride ne démarre pas. P. 605
- ② **Levier de vitesses** **P. 247**
 Changement de la position de changement de vitesse P. 247
 Précautions pour le remorquage P. 568
 Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé. P. 252
- ③ **Instruments** **P. 110**
 Lecture des instruments/réglage des éclairages du
 tableau de bord P. 110
 Témoins d'avertissement/témoins indicateurs. P. 104
 Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume. P. 573
Écran multifonctionnel **P. 115, 131**
 Affichage P. 115, 131
 Lorsque les messages d'avertissement s'affichent P. 585

- ④ **Levier de clignotants** **P. 254**
- Commande de phares** **P. 263**
Phares/feux de stationnement/feux arrière/
éclairages de plaque d'immatriculation/éclairages de jour . . . P. 263
- ⑤ **Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de
pare-brise** **P. 273**
Utilisation P. 273
Appoint en liquide de lave-vitre P. 507
- ⑥ **Commande de feux de détresse** **P. 564**
- ⑦ **Levier de déverrouillage du capot** **P. 493**
- ⑧ **Levier de déverrouillage de la colonne de direction
inclinable et télescopique** **P. 200**
- ⑨ **Système de climatisation** **P. 418**
Utilisation P. 418
Désembuage de la lunette arrière P. 424
- ⑩ **Audio**^{*1, 2}
Audio Plus^{*1, 2}
Premium Audio^{*1, 2}
Montre^{*2}

*1: Sur modèles équipés

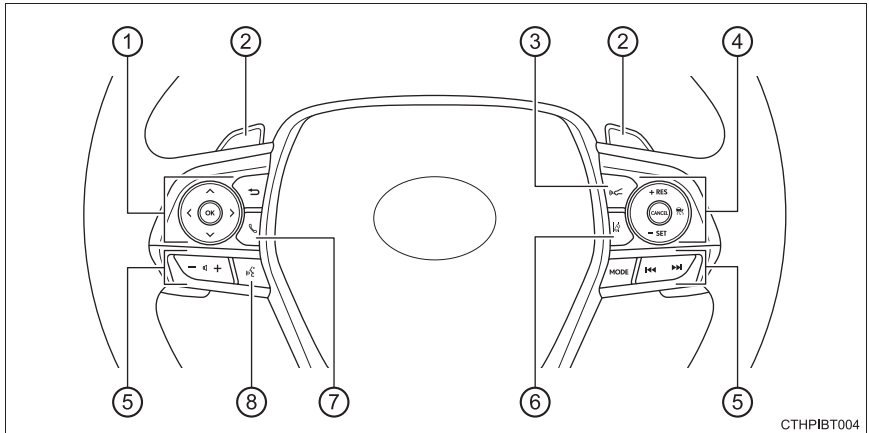
*2: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

■ Commandes



CTHPIBT146

- ① Commande de feux de route automatiques P. 268
- ② Commande VSC OFF..... P. 351
- ③ Commande de caméra*1, 2
- ④ Commande d'ouverture de coffre P. 180
- ⑤ Commande d'ouverture de la trappe à carburant..... P. 281
- ⑥ Commande de volant chauffant*1 P. 431
- ⑦ Commande "ODO/TRIP" P. 117, 133
- ⑧ Commande de réglage d'éclairage du tableau de bord P. 111
- ⑨ Commande de rétroviseur extérieur P. 204
- ⑩ Commandes de verrouillage des portes P. 175
- ⑪ Commandes de lève-vitres électriques P. 206
- ⑫ Commande de verrouillage des vitres P. 206

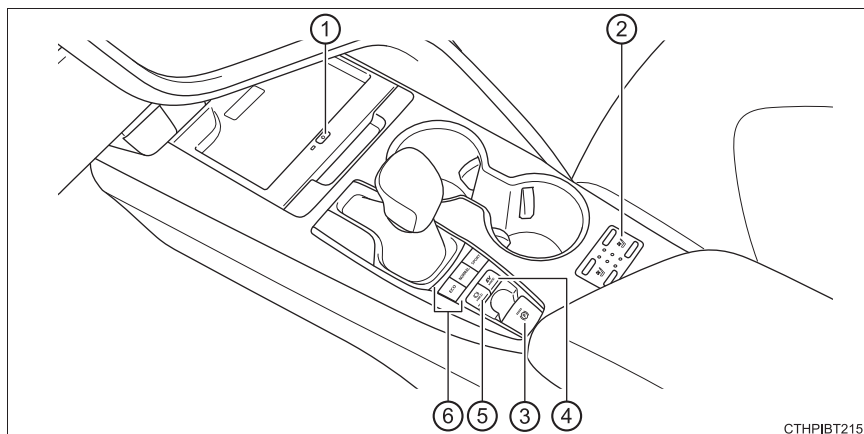


CTHP1BT004

- ① **Commandes de réglage des instruments** P. 116, 133
- ② **Palettes de changement de vitesses*1** P. 247
- ③ **Commande de distance entre véhicules** P. 339
- ④ **Commandes de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses. . . . P. 331
- ⑤ **Commandes de télécommande du système audio*2**
- ⑥ **Commande LTA (aide au suivi de voie)** P. 308
- ⑦ **Commande de téléphone*2**
- ⑧ **Commande d'activation vocale*2**

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

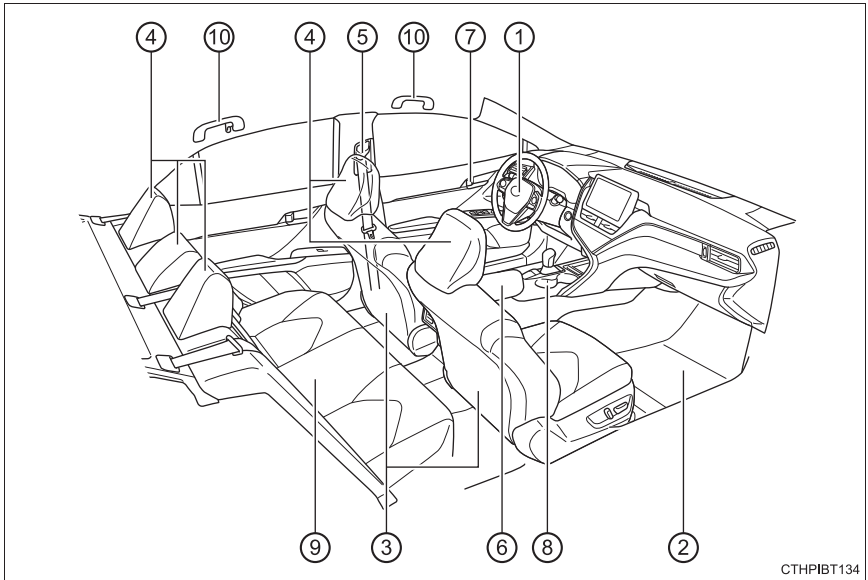


CTHPIBT215

- ① **Commande de chargeur sans fil*** P. 449
- ② **Commandes de sièges chauffants*** P. 430
Commandes de sièges ventilés* P. 430
- ③ **Frein de stationnement** P. 255
 Appliquer/relâcher P. 255, 256
 Précautions pour la période hivernale P. 413
 Témoin d'avertissement/avertisseur sonore/
 message d'avertissement P. 258, 573
- ④ **Commande de mode de conduite EV** P. 244
- ⑤ **Commande de maintien des freins** P. 260
- ⑥ **Commandes de sélection du mode de conduite** P. 406

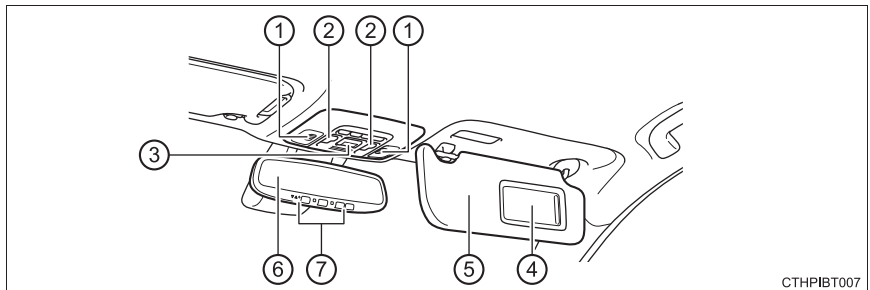
* : Sur modèles équipés

Intérieur



CTHPIBT134

- ① **Coussins gonflables SRS** P. 37
- ② **Tapis de sol** P. 26
- ③ **Sièges avant** P. 193
- ④ **Appuie-tête** P. 197
- ⑤ **Ceintures de sécurité** P. 30
- ⑥ **Rangement de console** P. 438
- ⑦ **Boutons de verrouillage intérieurs** P. 175
- ⑧ **Porte-gobelets** P. 440
- ⑨ **Sièges arrière** P. 195
- ⑩ **Poignées de maintien** P. 462



CTHPIBT007

- ① Éclairages intérieurs/éclairages individuels*¹ P. 433
- ② Commandes de toit ouvrant*² P. 211
- ③ Bouton "SOS"*² P. 80
- ④ Miroirs de courtoisie P. 445
- ⑤ Pare-soleil P. 445
- ⑥ Rétroviseur intérieur P. 202
- ⑦ Commandes d'ouverture de porte de garage*² P. 464

*¹: L'illustration représente l'avant, mais ils peuvent également être équipés à l'arrière.

*²: Sur modèles équipés

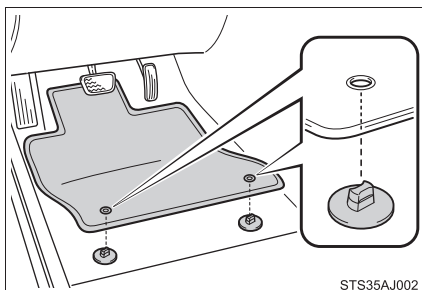
1-1. Pour une utilisation en toute sécurité	
Avant de prendre le volant	26
Pour une conduite en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS	37
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	52
Précautions concernant les gaz d'échappement	57
1-2. Sécurité enfant	
Conduite en compagnie d'enfants	58
Sièges de sécurité enfant	59
1-3. Aide d'urgence	
Safety Connect	80
1-4. Système hybride	
Caractéristiques du système hybride	86
Précautions relatives au système hybride	91
1-5. Système antivol	
Système d'antidémarrage	99
Alarme	100

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

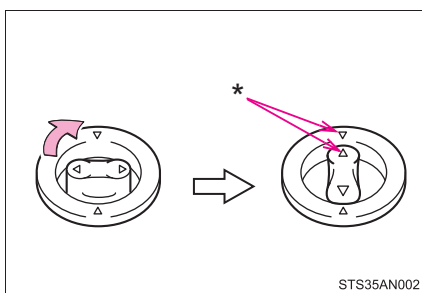
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien positionner les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères \triangle .



La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

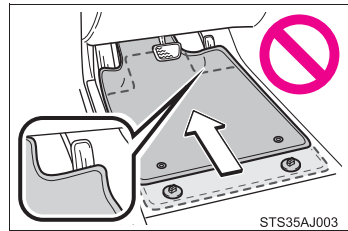
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et levier de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

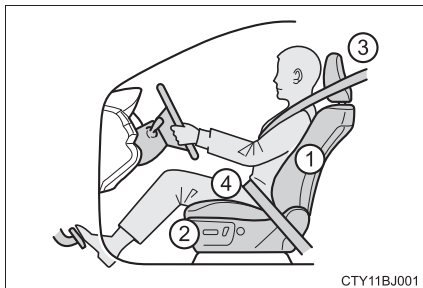


Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- ① Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P. 193)
- ② Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P. 193)
- ③ Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 197)
- ④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 30)



Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 59)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P. 202, 204)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

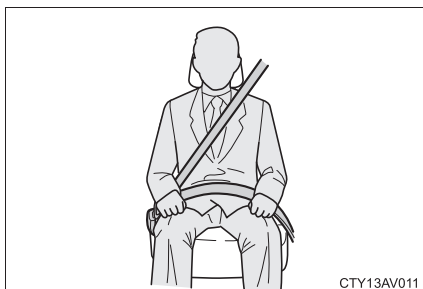
- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.
De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

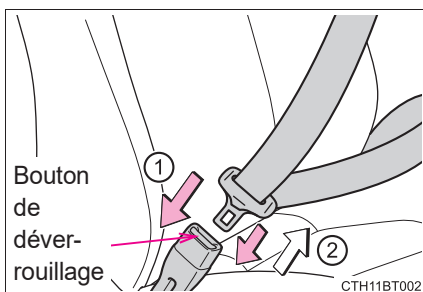
Utilisation correcte des ceintures de sécurité

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et caliez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.



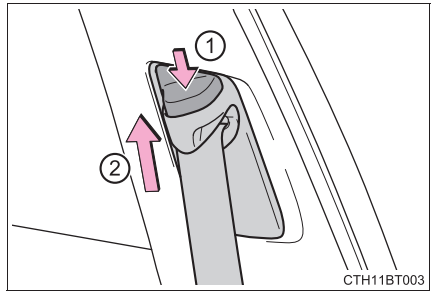
Attacher et détacher la ceinture de sécurité

- ① Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- ② Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)

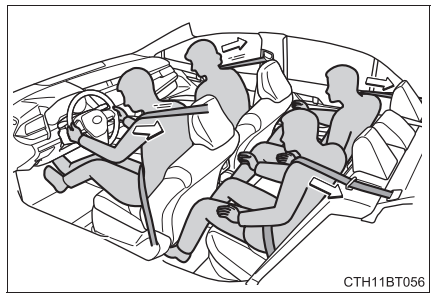
- ① Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.
- ② Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant et arrière latéraux)

Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement les occupants en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave ou en cas de tonneau.



Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur ou d'impact arrière.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 61)

■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

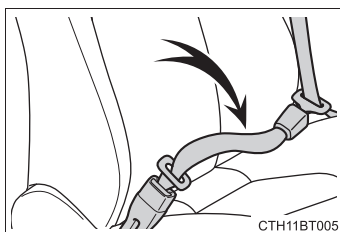
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 59)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 30)

■ Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité

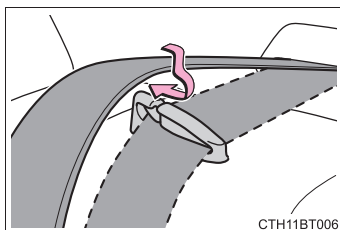
Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



CTH11BT005

■ Ceinture de sécurité arrière

Utilisez la ceinture de sécurité après l'avoir passée dans le guide si la ceinture de sécurité sort du guide.



CTH11BT006

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embarquée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

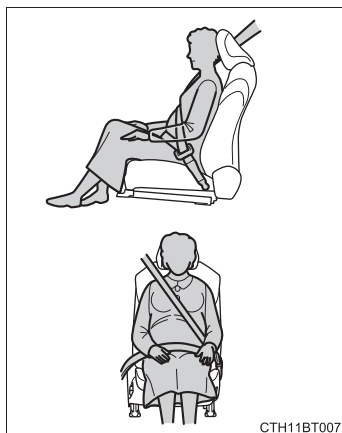
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.



CTH11BT007

 **AVERTISSEMENT****■ Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

→P. 71

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

● Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas s'activer en cas de collision.

● Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée brutale ou d'accident. (→P. 31)

 **AVERTISSEMENT****■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité**

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.
- Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe dans le guide lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité. Le fait de ne pas positionner la ceinture correctement peut réduire le niveau de protection en cas d'accident et pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision ou d'arrêt brusque.
- Assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée, n'est pas prise dans le guide ou dans le dossier de siège et qu'elle est placée dans la position correcte.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

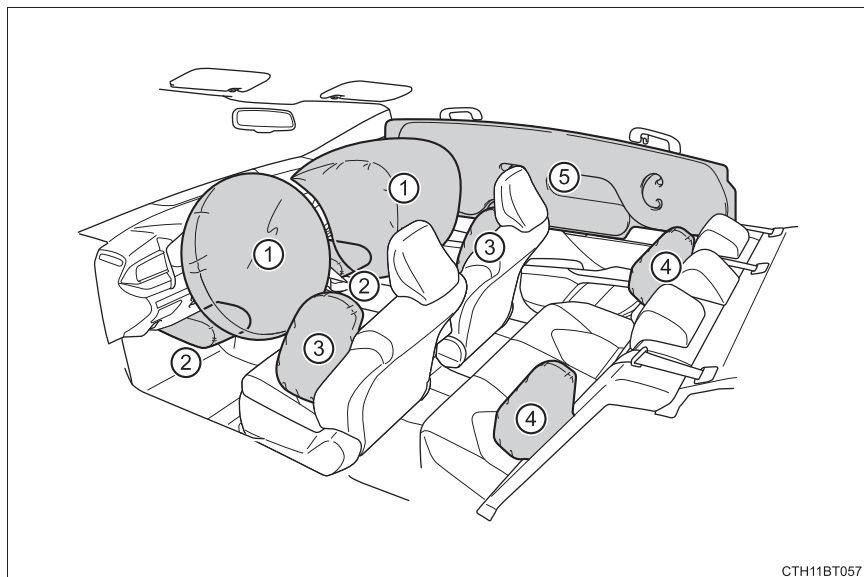
**NOTE****■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité.

Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



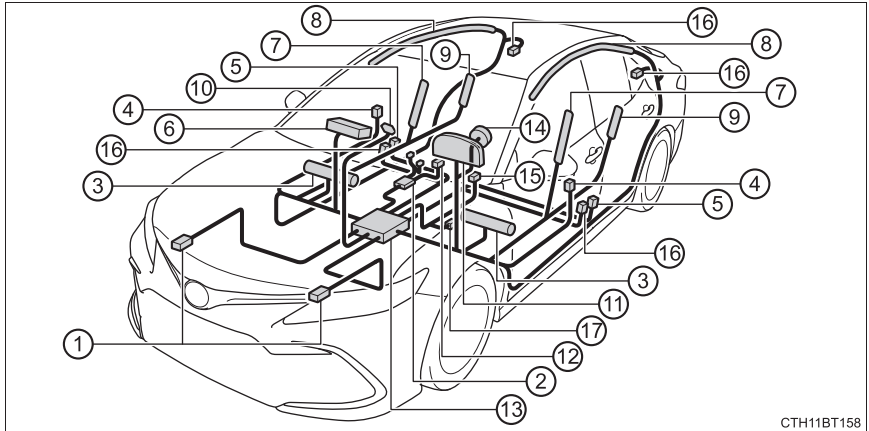
◆ Coussins gonflables frontaux SRS

- ① Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS
Participe à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle
- ② Coussins gonflables de genoux SRS
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

◆ Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

- ③ Coussins gonflables latéraux avant SRS
Participent à la protection du torse des occupants de siège avant
- ④ Coussins gonflables latéraux arrière SRS
Participent à la protection du torse des occupants des sièges latéraux arrière
- ⑤ Coussins gonflables rideaux SRS
 - Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux
 - Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Composants du système de coussins gonflables SRS



- | | |
|---|--|
| ① Capteurs d'impact avant | ⑩ Témoins indicateurs "AIR-BAG ON" et "AIRBAG OFF" |
| ② Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs) | ⑪ Témoin d'avertissement SRS |
| ③ Coussins gonflables de genoux | ⑫ Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant |
| ④ Capteurs d'impact latéral (portes avant) | ⑬ Ensemble de capteurs de coussins gonflables |
| ⑤ Capteurs d'impact latéral (avant) | ⑭ Coussin gonflable conducteur |
| ⑥ Coussin gonflable passager avant | ⑮ Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur |
| ⑦ Coussins gonflables latéraux avant | ⑯ Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force |
| ⑧ Coussins gonflables rideaux | ⑰ Capteur de position du siège conducteur |
| ⑨ Coussins gonflables latéraux arrière | |

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble de capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.

Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.

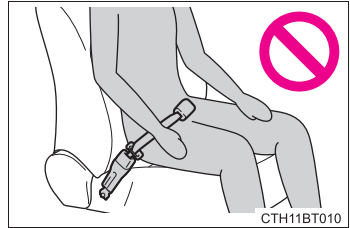
Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.

- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Régalez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

● Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables frontaux SRS déterminent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement en cas de collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

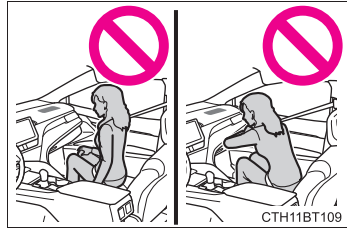


- Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 59)

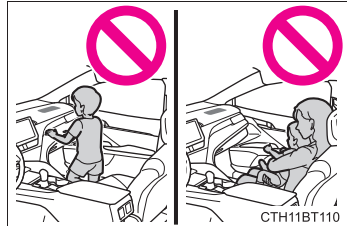
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

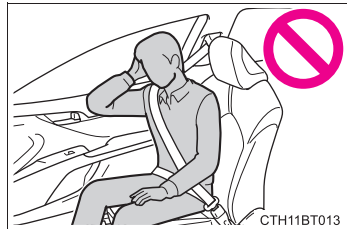


- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.

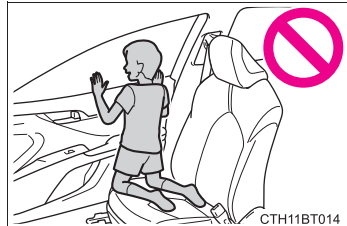


- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.



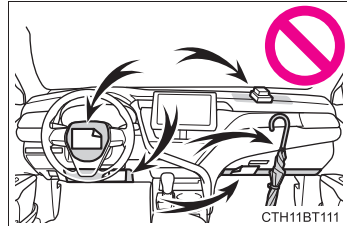
- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



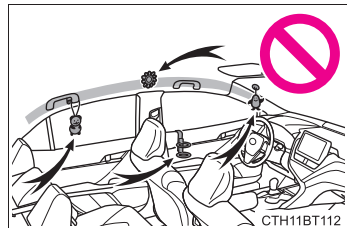
⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.

Ces éléments peuvent se transformer en projectiles lorsque les coussins gonflables conducteur, passager avant et genoux SRS se déploient.



- Ne fixez rien aux portes, au pare-brise, aux vitres, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée d'assistance.



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.
- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants de coussins gonflables SRS ou aux portes avant.
En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

**AVERTISSEMENT****■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de porte avant, des garnitures de porte avant ou des haut-parleurs de porte avant
- Modifications du panneau de porte avant (par exemple, perçage d'un trou dans le panneau)
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige, de treuils ou d'un porte-bagages de toit
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles et les lecteurs CD
- Modifications de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, cache du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Le système hybride est arrêté et l'alimentation en carburant du moteur est interrompue. (→P. 92)
- Toutes les portes se déverrouillent. (→P. 178)
- Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P. 349)
- Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P. 436)
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P. 564)
- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 80)
 - Un coussin gonflable SRS s'est déployé.
 - Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
 - Le véhicule est impliqué dans une collision grave à l'arrière.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS)

- Les coussins gonflables frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
 - Les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.

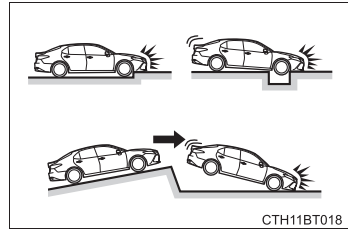
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS)

- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les deux coussins gonflables rideaux SRS peuvent se déployer dans le cas d'une collision latérale grave.
- Les deux coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.
- Les deux coussins gonflables rideaux SRS peuvent également se déployer dans le cas d'une collision frontale grave.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

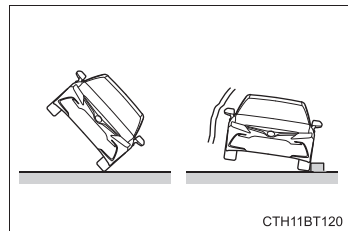
Les coussins gonflables frontaux SRS et les coussins gonflables rideaux SRS peuvent également se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute



Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les situations indiquées sur l'illustration.

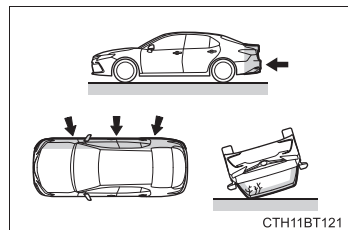
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte le bord d'un trottoir.



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des coussins gonflables frontaux SRS peut se produire.

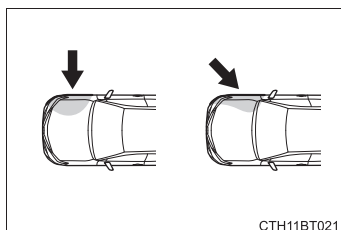
- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

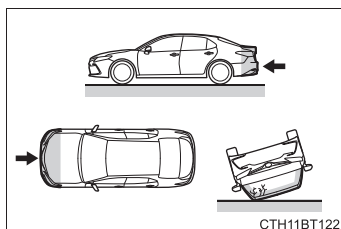
- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais



CTH11BT021

En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite.

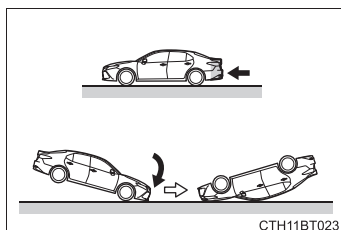
- Collision frontale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



CTH11BT122

En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Collision arrière
- Retournement par l'avant



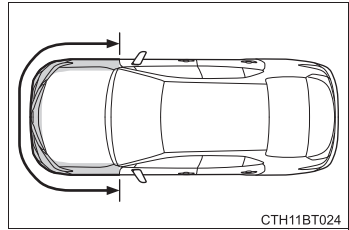
CTH11BT023

■ A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

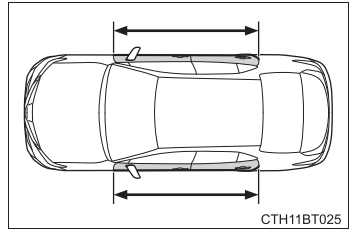
Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.

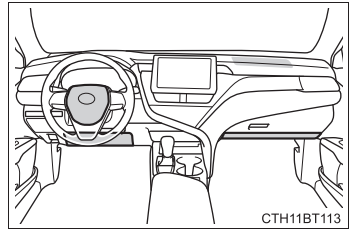
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.



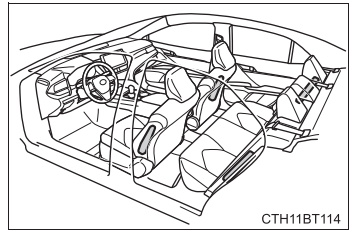
- Le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou percé au niveau d'une porte ou de la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.



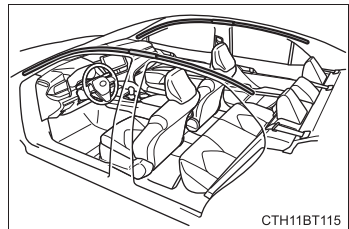
- La section de la garniture du volant, de la planche de bord à proximité du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral SRS est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.

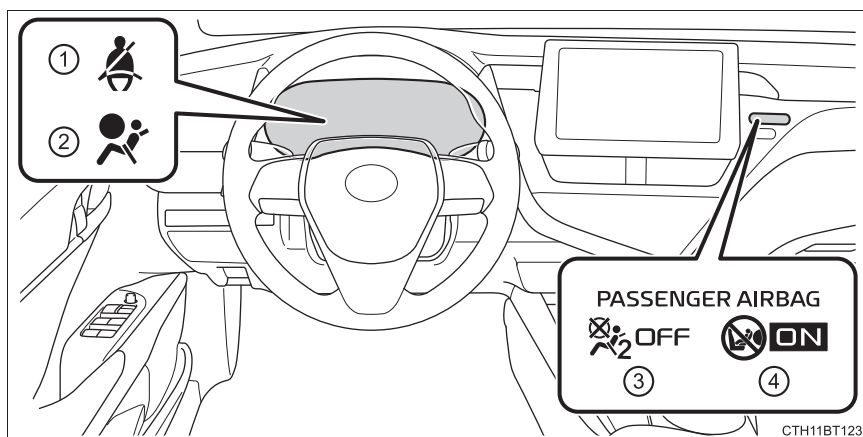


- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux SRS porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable de genoux du passager avant.



CTH11BT123

- ① Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant
- ② Témoin d'avertissement SRS
- ③ Témoin indicateur "AIRBAG OFF"
- ④ Témoin indicateur "AIRBAG ON"

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIRBAG ON" et "AIRBAG OFF"	"AIRBAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Enfant*4

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIRBAG ON" et "AIRBAG OFF"	"AIRBAG OFF" ou "AIRBAG ON"*4
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Siège de sécurité enfant avec bébé*5

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIRBAG ON" et "AIRBAG OFF"	"AIRBAG OFF"*6
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIRBAG ON" et "AIRBAG OFF"	"AIRBAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin indicateur/ d'avertissement	Témoins indicateurs "AIRBAG ON" et "AIRBAG OFF"	"AIRBAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	

- *1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.
- *4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.
- *5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P. 59)
- *6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P. 61)

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIRBAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIRBAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIRBAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIRBAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploient pas, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poche de dossier de siège).
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIRBAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIRBAG ON" est allumé. Si le témoin "AIRBAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIRBAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 63)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.
- Ne placez rien entre le rangement de console et le siège du passager avant. Sinon, le système risque de ne pas détecter le passager avant correctement, ce qui peut entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte que l'appuie-tête n'entre pas en contact avec le plafond. Si l'appuie-tête est laissé en contact avec le plafond, le système risque de ne pas détecter correctement le passager avant, avec pour conséquence un mauvais fonctionnement des coussins gonflables.

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Maintenez le couvercle de coffre fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le couvercle de coffre est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé.
Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Conduite en compagnie d'enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques.
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le coffre, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans le véhicule, des précautions doivent être respectées, différents types de siège de sécurité enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc. indiqués dans ce manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant qui ne peut pas utiliser correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à suivre la méthode d'installation figurant dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.

1

Pour la sécurité

Table des matières

Points à retenir.....	P. 59
Siège de sécurité enfant	P. 61
Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant.....	P. 63
Méthode d'installation du siège de sécurité enfant	
• Fixé avec une ceinture de sécurité	P. 66
• Fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant	P. 73
• Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure).....	P. 77

Points à retenir

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis ainsi qu'au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

- Donnez la priorité et respectez les avertissements, ainsi que les lois et réglementations relatives aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsqu'un enfant est présent dans le véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement retenu avec une ceinture de sécurité ou assis dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour en savoir plus sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou le faire tenir par une autre personne ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'habitacle du véhicule.

■ Manipulation du siège de sécurité enfant


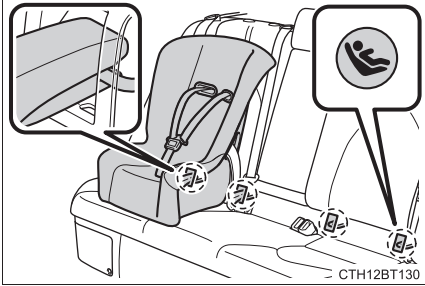
Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

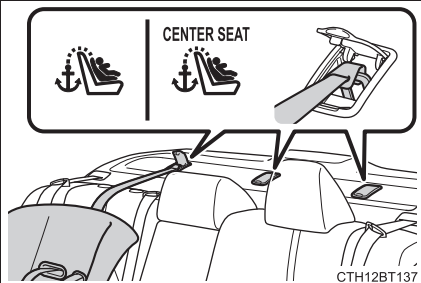
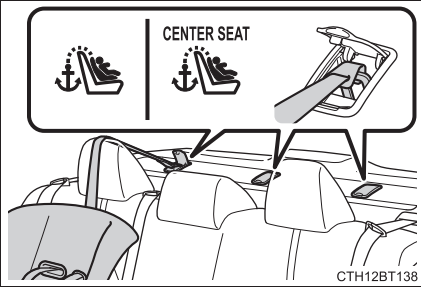
- Si le véhicule subit un choc important lors d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas facilement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant et à fixer correctement le siège.
- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant

Vérifiez dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant l'installation du siège de sécurité enfant.

	Méthode d'installation	Page
Fixation au moyen de la ceinture de sécurité		P. 66
Fixation au moyen de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant		P. 73

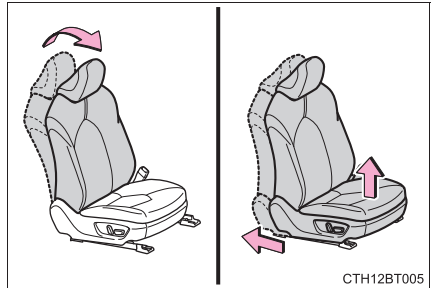
	Méthode d'installation	Page
Fixation au moyen de pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)	<p>▶ Sièges avec appuie-tête de type réglable</p>  <p>CTH12BT137</p>	P. 77
	<p>▶ Sièges avec appuie-tête de type intégré</p>  <p>CTH12BT138</p>	

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

■ Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur un siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez les sièges de sécurité enfant sur les sièges arrière. Lorsque l'installation d'un siège de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, réglez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant.

- Relevez le dossier de siège autant que possible
- Déplacez le siège sur la position la plus reculée
- Levez le siège sur la position la plus haute
- Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête



⚠ AVERTISSEMENT**■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant**

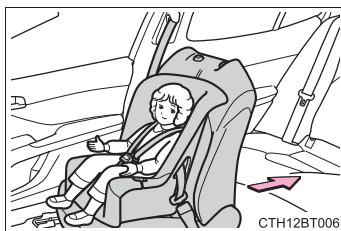
Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIRBAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force engendrée par le déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant.

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège au maximum, et levez le siège sur la position la plus haute, même si le témoin indicateur "AIRBAG OFF" est allumé.

Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.



⚠ AVERTISSEMENT

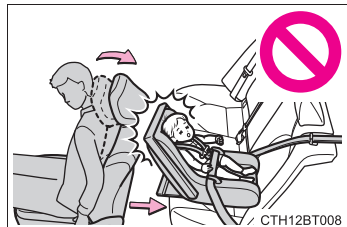
■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans le siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.



- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.



Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

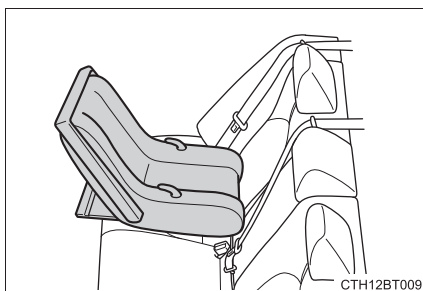
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

◆ Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

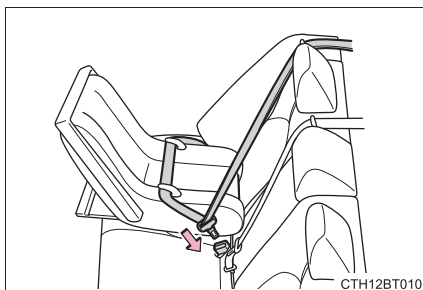
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

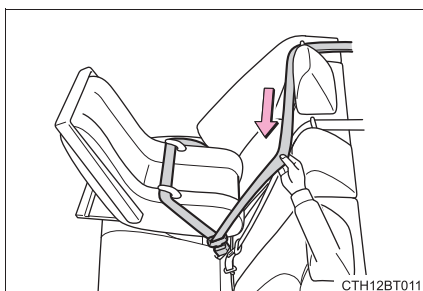
- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

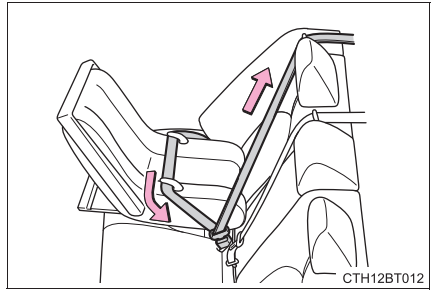


- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



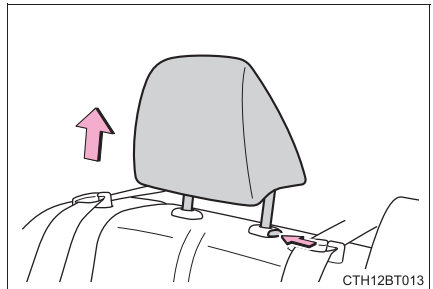
- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P. 71)

■ Type face à la route — Siège modulable

- 1 Lors de l'utilisation du siège passager avant: Réglez le dossier de siège

Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P. 63 pour le réglage du siège passager avant.

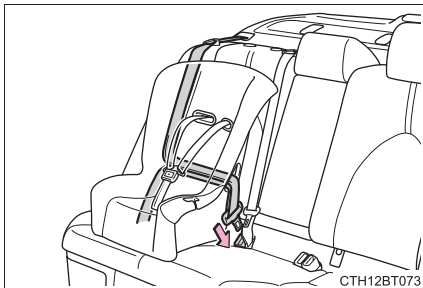
- 2 Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P. 197)



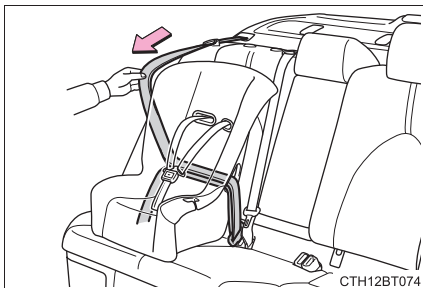
- 3 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.



- 4 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

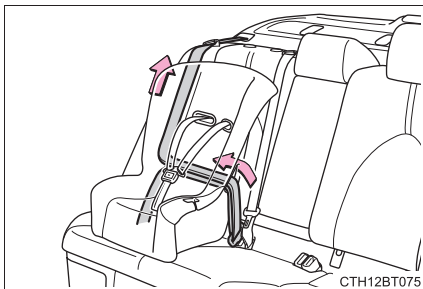


- 5 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 6 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

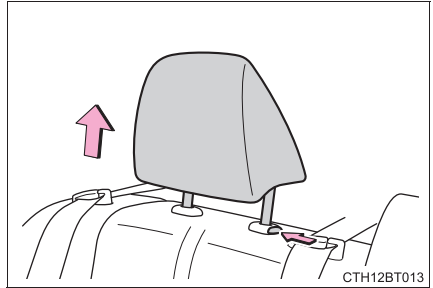


- 7 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 77)
- 8 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P. 71)

■ Siège rehausseur

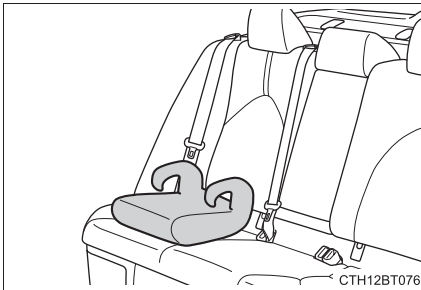
- 1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P. 63 pour le réglage du siège passager avant.

- 2 Type avec dossier haut: Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P. 197)



- 3 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

► Type rehausseur



► Type avec dossier haut



- 4 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



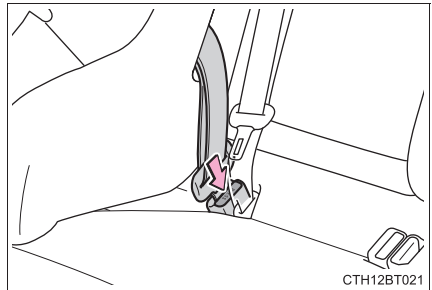
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 30)

◆ Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous détachez la boucle, le siège de sécurité enfant peut se lever brusquement en raison du rebond du coussin de siège. Détachez la boucle tout en retenant le siège de sécurité enfant.

Étant donné que la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, replacez-la lentement sur la position de rangement.



 **AVERTISSEMENT****■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 32)

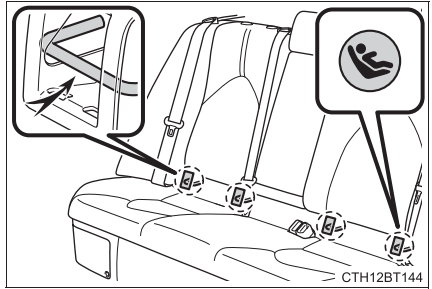
**AVERTISSEMENT****■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

Siège de sécurité enfant fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

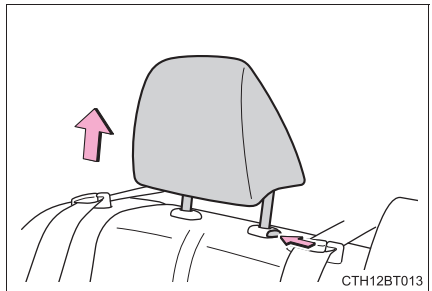
Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges latéraux arrière. (L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des repères fixés aux sièges.)



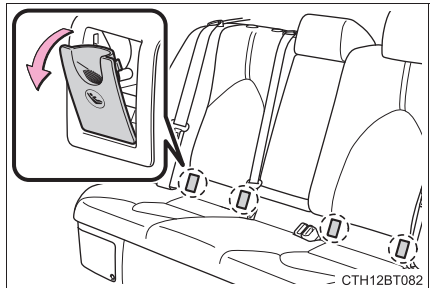
■ Lors de l'installation sur les sièges latéraux arrière

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

- 1 Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P. 197)



- 2 Retirez le couvercle.

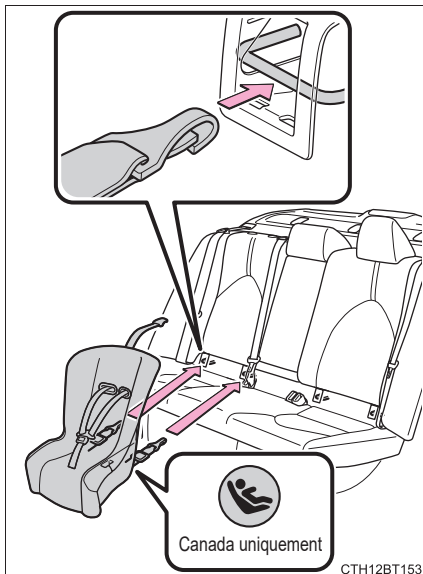


► Avec des fixations inférieures flexibles

- 3 Arrimez les crochets des fixations inférieures aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

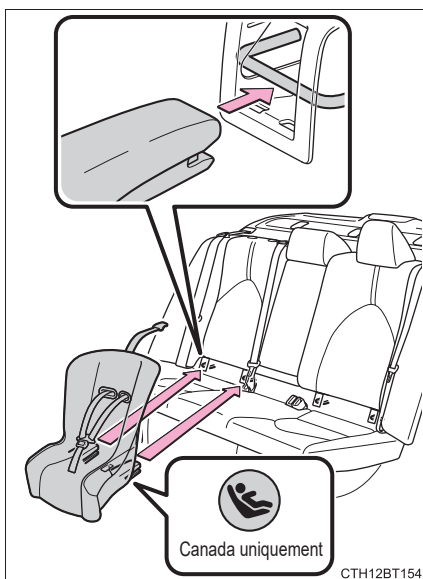


► Avec des fixations inférieures rigides

- 3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.



- 4 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 77)
- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P. 71)


■ Lors de l'installation sur le siège central arrière

Aucun point d'ancrage LATCH n'est présent derrière le siège central arrière. Toutefois, les points d'ancrage LATCH intérieurs des sièges latéraux, qui sont espacés de 16,1 in. (410 mm), peuvent être utilisés si les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant permettent l'utilisation de ces points d'ancrage avec l'espacement d'ancrage indiqué.

Les sièges de sécurité enfant équipés de fixations inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de siège de sécurité enfant peut être uniquement installé sur le siège latéral.

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés. Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

 **AVERTISSEMENT****■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne fixez jamais deux fixations de siège de sécurité enfant au même point d'ancrage. Lors d'une collision, un point d'ancrage peut ne pas être suffisamment résistant pour maintenir deux fixations de siège de sécurité et peut se rompre.
Si les points d'ancrage LATCH sont déjà utilisés, utilisez la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant sur le siège central.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

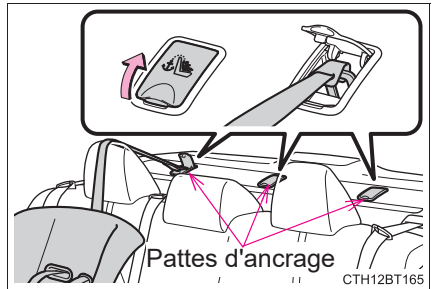
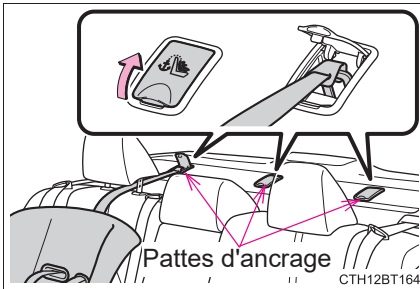
■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont fournies pour chaque siège arrière.

Utilisez les pattes d'ancrage pour fixer la sangle de retenue supérieure.

► Sièges avec appuie-tête de type réglable

► Sièges avec appuie-tête de type intégré



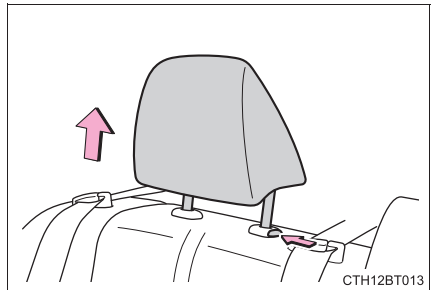
■ Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

- 1 Les appuie-têtes doivent être réglés sur la position la plus haute.

Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.

(→P. 197)

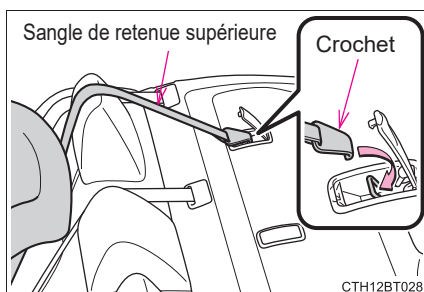
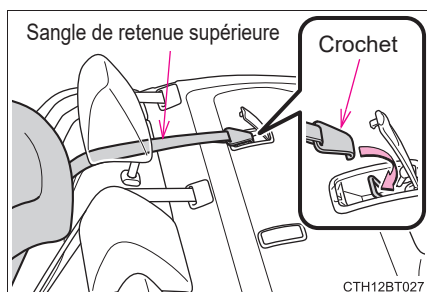


- 2 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P. 71)

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous l'appuie-tête.

- Sièges avec appuie-tête de type réglable ► Sièges avec appuie-tête de type intégré



■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

 **AVERTISSEMENT****■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Attachez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.
- Ne fixez pas la sangle de retenue supérieure à autre chose que la patte d'ancrage.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, une fois l'appuie-tête relevé puis la patte d'ancrage fixée, ne baissez pas l'appuie-tête.

 **NOTE****■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)**

Lorsque vous ne les utilisez pas, veillez à fermer le cache. S'il reste ouvert, le cache peut être endommagé.

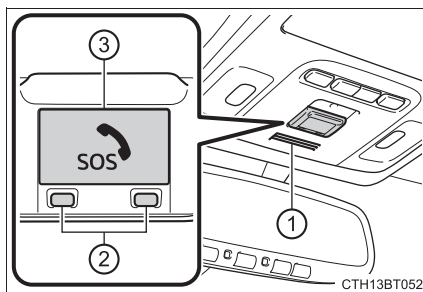
Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique. En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composants du système

- ① Microphone
- ② Témoins indicateurs LED
- ③ Bouton "SOS"



*: Sur modèles équipés

■ Services

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Automatic Collision Notification*

Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 83)

*: Brevet américain n° 7,508,298 B2

- Stolen Vehicle Location

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 84)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 84)

- Enhanced Roadside Assistance

Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route. (→P. 84)

■ Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'information sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, appelez Customer Experience Center approprié ci-après ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

■ Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement dans les états contigus des États-Unis). La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée et de l'emplacement.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance et Stolen Vehicle Location sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, au Porto-Rico et au Canada, et le service Enhanced Roadside Assistance est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance, Stolen Vehicle et Enhanced Road Assistance ne sont pas disponibles dans les Îles Vierges des États-Unis.
Pour les véhicules vendus en premier lieu dans les Îles Vierges des États-Unis, aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'intérieur comme à l'extérieur des Îles Vierges des États-Unis.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

■ Langues

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais, en espagnol et en français. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

■ Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

■ Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez Customer Experience Center au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect, dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Des informations supplémentaires sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Bouton d'assistance d'urgence (“SOS”)

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton “SOS”, dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

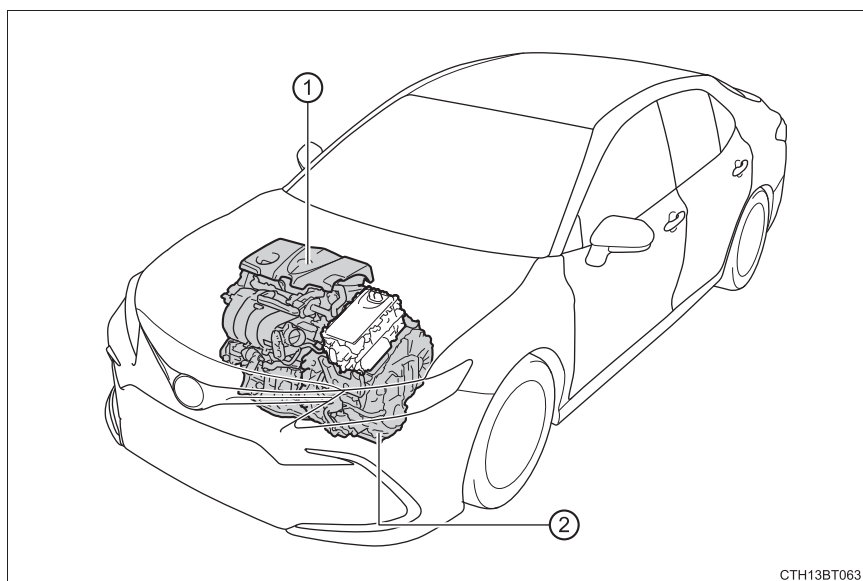
Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- ① Moteur à essence
- ② Moteur électrique (moteur de traction)

◆ Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lors du démarrage, le véhicule est entraîné par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur est arrêté* et le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas.

*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être chargée ou que le moteur monte en température, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P. 88)

◆ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est principalement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

◆ Lors d'une accélération brusque

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

◆ Lors du freinage (freinage par régénération)

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur de puissance, et la batterie du système hybride (batterie de traction) est chargée.

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Lorsque vous conduisez avec le moteur à essence arrêté, un son changeant en fonction de la vitesse de conduite est émis afin d'avertir les personnes se trouvant à proximité que le véhicule approche. Le signal sonore s'arrête lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h).

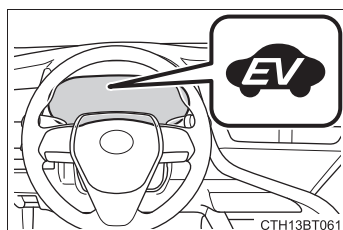
■ Freinage par régénération

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou S.
- Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou S.

■ Témoin EV

Le témoin EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.



■ Conditions dans lesquelles le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement dans les conditions suivantes :

- Pendant la mise en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche

■ Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur à essence assure la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour charger la batterie. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veillez à conduire le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que vous ne pouvez pas démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

→P. 613

■ Après décharge de la batterie 12 V ou en cas de retrait et d'installation de la borne pendant un échange, etc.

Le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule est entraîné par la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ceci persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration provenant du moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler avec le témoin "READY" allumé. Pour des raisons de sécurité, serrez le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de vitesses sur P lorsque vous êtes stationné.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se produire lorsque le système hybride fonctionne et ils ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Les bruits de fonctionnement du relais, comme un claquement ou de légers cliquetis, proviennent de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles provenant du système hybride lorsque le couvercle de coffre est ouvert.
- Bruits possibles provenant de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, pendant la conduite à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas d'accélération brusque.
- Bruits possibles dus au freinage par régénération lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.
- Des bruits produits par le ventilateur de refroidissement peuvent être perçus au niveau des prises d'admission d'air. (→P. 92)

■ Système d'avertissement acoustique du véhicule

Dans les cas suivants, le système d'avertissement acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les personnes se trouvant à proximité.

- Dans un environnement très bruyant
- En cas de vent ou de pluie

■ Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

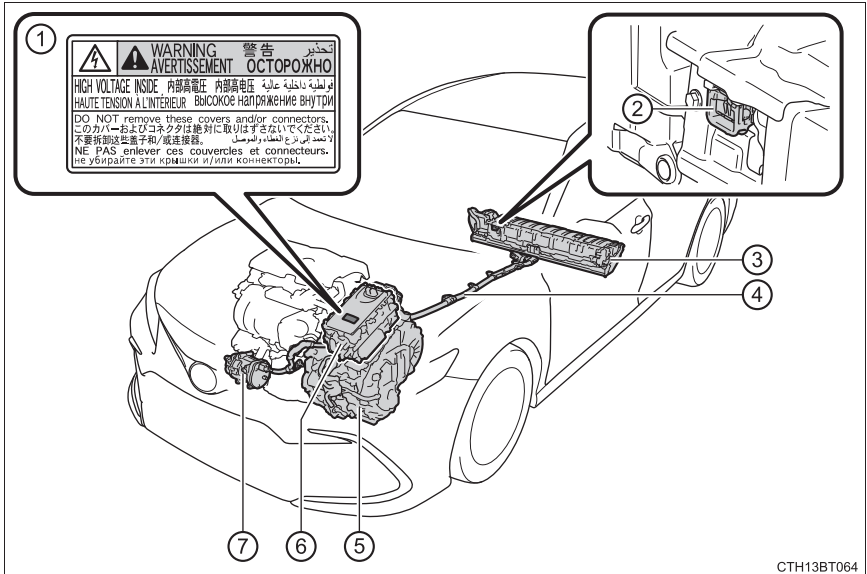
Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)

Précautions relatives au système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il s'agit d'un système haute tension (650 V environ au maximum) et il contient également des pièces qui deviennent extrêmement chaudes lorsque le système hybride fonctionne. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.



CTH13BT064

L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

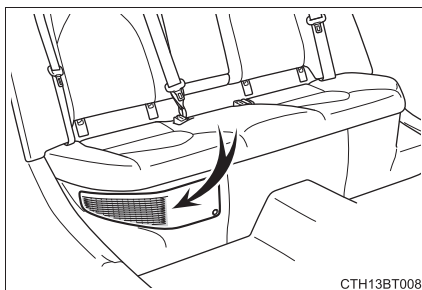
- | | |
|--|--|
| ① Étiquette d'avertissement | ⑤ Moteur électrique (moteur de traction) |
| ② Prise de service | ⑥ Module de commande de puissance |
| ③ Batterie du système hybride (batterie de traction) | ⑦ Compresseur de climatisation |
| ④ Câbles haute tension (orange) | |

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Des prises d'admission d'air sont situées sur le côté droit du siège arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si les événements sont obstrués, cela peut affecter le refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction).

Si l'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et la distance que le véhicule peut parcourir au moyen du moteur électrique (moteur de traction) peut être réduite, l'économie de carburant peut être réduite.



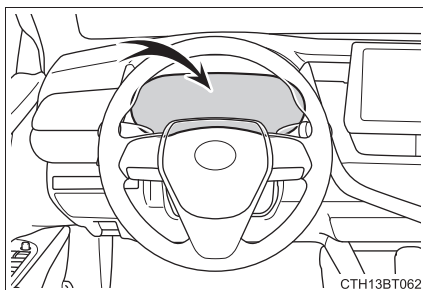
Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence coupe le courant haute tension et arrête la pompe à carburant afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système hybride ou qu'une action incorrecte est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P. 585)



■ Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou que la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, réapprovisionnez le véhicule en carburant en quantité suffisante pour que le témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P. 577) s'éteigne. Si la quantité de carburant est insuffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité standard de carburant est d'environ 2,3 gal. [8,8 L, 1,9 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente. Ajoutez du carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et, par conséquent, émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction du style et des conditions de conduite.

■ Démarrage du système hybride dans un environnement extrêmement froid (modèle AXVH70*)

Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (au-dessous d'environ -22°F [-30°C]) sous l'effet de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de démarrer le système hybride à nouveau une fois que la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

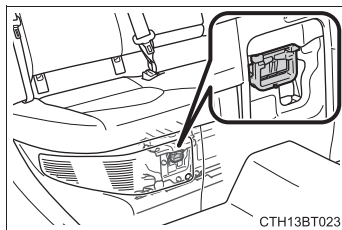
*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Ce véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V. La haute tension des courants CC et CA est très dangereuse et peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient chaud après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien à la haute tension qu'à la température élevée et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- Ne touchez pas la prise de service située sous le côté droit du siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux accidents de la route**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, serrez le frein de stationnement, mettez le levier de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas les pièces, câbles haute tension et leurs connecteurs.
- Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ceci doit être effectué avec les roues avant soulevées. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie. (→P. 568)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de liquide sur le sol, il est possible que le système de carburant ait été endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.
- Si de l'électrolyte fuit de la batterie du système hybride (batterie de traction), n'approchez pas du véhicule.

Même dans l'éventualité peu probable où la batterie du système hybride (batterie de traction) est endommagée, la structure interne de la batterie empêche la fuite d'une grande quantité de l'électrolyte. Toutefois, tout électrolyte qui fuit dégage de la vapeur. Cette vapeur est irritante pour la peau et les yeux et peut provoquer une intoxication aigüe en cas d'inhalation.

⚠ AVERTISSEMENT

▶ Modèle AXVH70*

● Ne touchez pas la batterie du système hybride (batterie de traction) si du liquide s'en écoule ou y adhère. Si l'électrolyte (électrolyte organique à base de carbone) de la batterie du système hybride (batterie de traction) entre en contact avec les yeux ou la peau, il peut entraîner une cécité ou des lésions cutanées. Dans l'éventualité peu probable où il entre en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau, et consultez un médecin immédiatement.

● N'approchez pas des éléments en combustion ou dont la température est élevée de l'électrolyte.

L'électrolyte peut s'enflammer et provoquer un incendie.

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

▶ Modèles AXVH71*

● Si vous constatez une fuite de liquide, ne touchez pas le liquide, car il peut s'agir d'un électrolyte alcalin puissant provenant de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin immédiatement.

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

 **AVERTISSEMENT****■ Batterie du système hybride (batterie de traction)**

- **Modèle AXVH70***: Votre véhicule est équipé d'une batterie lithium-ion scellée.
- Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie du système hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries des systèmes hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais des concessionnaires Toyota. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- La batterie du système hybride peut être mise au rebut ou jetée de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement et quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, et recevoir un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie du système hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée de ces dangers.

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

**NOTE****■ Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Veillez à ce que rien n'obstrue la prise d'admission d'air, comme une housse de siège, un cache en plastique, ou un bagage. L'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) peut être restreinte, ce qui entraîne une réduction de la performance de la batterie hybride (batterie de traction) et un dysfonctionnement.
- Nettoyez régulièrement les prises d'admission d'air pour éviter qu'elles de s'obstruent. (→P. 538)
- Ne laissez pas de l'eau ou d'autres substances étrangères pénétrer dans la prise d'admission d'air, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bouteilles d'eau de refroidissement à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système d'antidémarrage

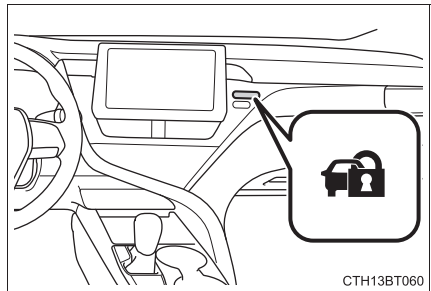
Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact d'alimentation pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter après la mise du contact d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON, pour indiquer que le système a été désactivé.



CTH13BT060

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé du système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme

Alarme

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

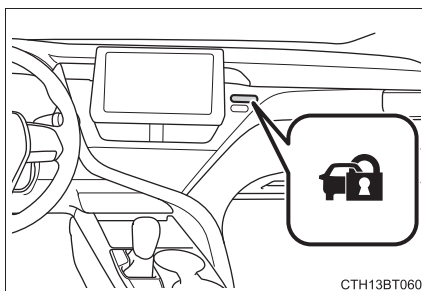
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte verrouillée par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique.
- Vous avez ouvert le coffre par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Le capot est ouvert.

Armement du système d'alarme

Fermez les portes, le coffre et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



CTH13BT060

Désactivation ou arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter l'alarme:

- Déverrouillez les portes.
- Ouvrez le coffre au moyen de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Placez le contact d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

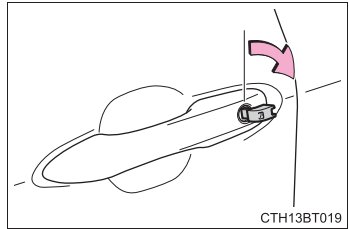
Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

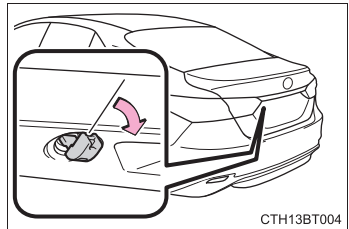
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

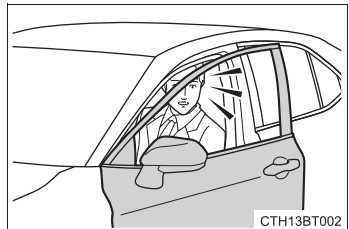
- Pour le Canada: Les portes sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



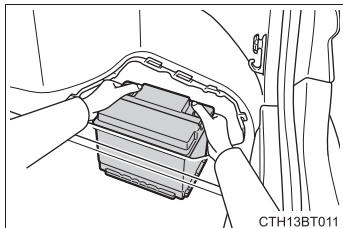
- Sauf pour le Canada: Le coffre est ouvert au moyen de la clé mécanique.



- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte ou le coffre ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- Recharge ou remplacement de la batterie 12 V lorsque le véhicule est verrouillé. (→P. 613)



■ Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.
- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

2. Combiné d'instruments

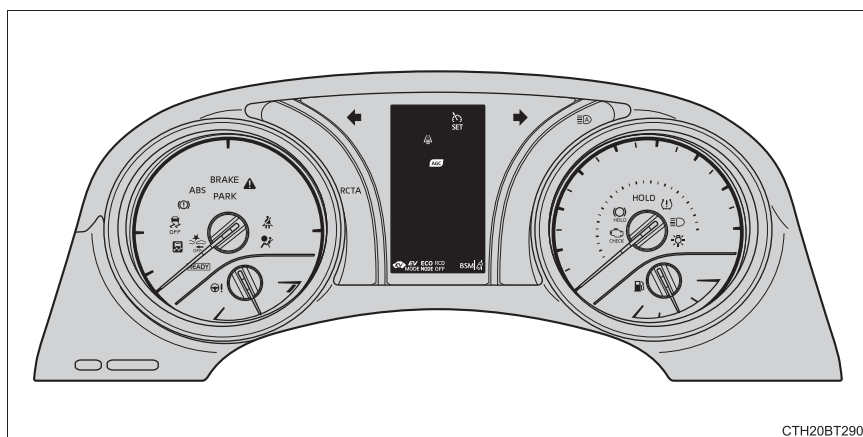
Témoins et témoins d'avertissement.....	104
Jauges et instruments.....	110
Écran multifonctionnel (affichage 4,2 pouces)	115
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)	131
Affichage tête haute	154
Écran de consommation/ contrôle de l'énergie.....	161

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, de la console centrale et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

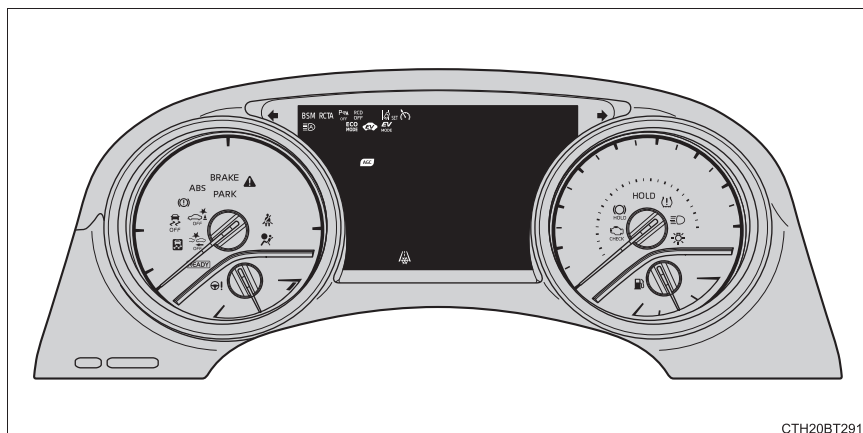
À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.

► Affichage 4,2 pouces



CTH20BT290

► Affichage 7 pouces


















CTH20BT291

Les unités utilisées par les instruments et certains témoins peuvent varier en fonction de la région cible.

Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

<p>*1</p>  <p>BRAKE (États-Unis)</p>	<p>Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 573)</p>	<p>*1</p> 	<p>Témoin d'avertissement SRS (→P. 574)</p>
<p>*1</p>  <p>(Canada) (Rouge)</p>	<p>Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 573)</p>	<p>*1</p>  <p>ABS (États-Unis)</p>	<p>Témoin d'avertissement ABS (→P. 574)</p>
<p>*1</p>  <p>(Jaune)</p>	<p>Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 573)</p>	<p>*1</p>  <p>(Canada)</p>	<p>Témoin d'avertissement ABS (→P. 574)</p>
<p>*2</p> 	<p>Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement (→P. 573)</p>	<p>*2</p> 	<p>Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale (→P. 575)</p>
<p>*2</p> 	<p>Témoin d'avertissement du système de charge (→P. 573)</p>	<p>PARK (États-Unis)</p>	<p>Témoin de frein de stationnement (→P. 575)</p>
<p>*2</p> 	<p>Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante (→P. 574)</p>	<p>(Canada)</p> 	<p>Témoin de frein de stationnement (→P. 575)</p>
<p>*1</p>  <p>CHECK (États-Unis)</p>	<p>Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 574)</p>	<p>*1, 3</p>  <p>HOLD</p>	<p>Témoin d'activation du système de maintien des freins (→P. 575)</p>
<p>*1</p>  <p>(Canada)</p>	<p>Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 574)</p>	<p>*1</p>  <p>(Rouge/ jaune)</p>	<p>Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (→P. 575)</p>



(Jaune)

Témoin LTA (→P. 575)



Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P. 577)

*1
(Clignote ou s'allume)

Témoin d'avertissement PCS (→P. 576)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P. 577)

*1, 3
(Sur modèles équipés)

Témoin PKSB OFF (→P. 575)

*4
Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P. 578)

(Sur modèles équipés)

Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P. 576)

*1
Témoin d'avertissement principal (→P. 578)

(Sur modèles équipés)

Témoin RCD OFF (→P. 576)

*1
Témoin d'avertissement de pression des pneus (→P. 578)*1
Témoin de perte d'adhérence (→P. 577)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel accompagné d'un message.

*3: Ce témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

*4: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 254)



*1 Témoin de veille du système de maintien des freins (→P. 260)



(États-Unis)

Témoin des phares
(→P. 263)



Témoin de régulateur de vitesse (→P. 331)



(Canada)

Témoin de feux arrière
(→P. 263)



Témoin de régulateur de vitesse actif
(→P. 331)



Témoin de feux de route
(→P. 264)



Témoin "SET" de régulateur de vitesse
(→P. 331)



*1

Témoin de feux de route automatiques (→P. 268)



*1, 2

Témoin d'avertissement PCS (→P. 290)



Témoin AGC (contrôle automatique de désactivation du frein moteur)
(→P. 407)



*1, 2

(Sur modèles équipés)

Témoin PKSB OFF
(→P. 392)



(États-Unis)

Témoin de frein de stationnement (→P. 255)



(Blanc)

Témoin LTA (→P. 318)



(Canada)

Témoin de frein de stationnement (→P. 255)



(Vert)

Témoin LTA
(→P. 291, 318)



*1

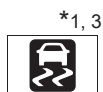
Témoin d'activation du système de maintien des freins (→P. 260)



*3

(Jaune)

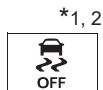
Témoin LTA (→P. 318)



Témoin de perte d'adhérence (→P. 350)



Témoin "SPORT"
(→P. 406)



Témoin VSC OFF
(→P. 351)



Témoin "ECO MODE"
(→P. 406)



(Sur modèles équipés)

Témoin "BSM"
(→P. 356)



Témoin "READY"
(→P. 236)

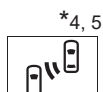


(Sur modèles équipés)

Témoin "RCTA"
(→P. 374)



Témoin EV (→P. 88)



(Sur modèles équipés)

Témoins de rétroviseurs extérieurs BSM (surveillance de l'angle mort)
(→P. 356)



Témoin de mode de conduite EV (→P. 244)



Témoin "AIRBAG ON/OFF" (→P. 52)



Témoin de température extérieure basse
(→P. 110)



Témoin de sécurité
(→P. 99, 100)



(Sur modèles équipés)

Témoin RCD OFF
(→P. 384)



(Sur modèles équipés)

Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P. 364)

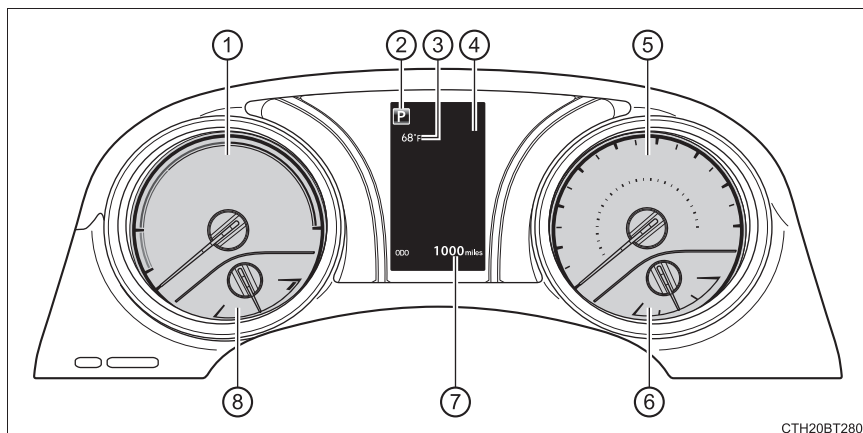
- *1: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *2: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.
- *3: Ce témoin clignote pour indiquer que le système est actif.
- *4: Ces témoins s'allument dans les situations suivantes pour indiquer que le contrôle initial du système est en cours:
- Lorsque la fonction BSM ou la fonction RCTA est activée et que le contact d'alimentation est placé en mode ON.
 - Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON et que la fonction BSM est activée.
 - Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON et que la fonction RCTA est activée. (À cet instant, un signal sonore se déclenche également).
- Les témoins s'éteignent après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, ou aucun signal sonore ne se déclenche lorsque la fonction RCTA est activée, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *5: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.
- *6: Ce témoin s'allume sur la console centrale.
- *7: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

**AVERTISSEMENT****■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas**

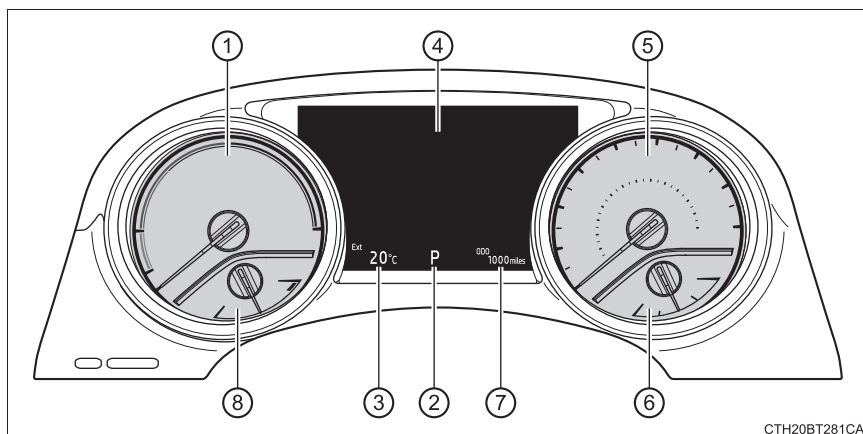
Si le témoin d'un système de sécurité tel que les témoins d'avertissement ABS et SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure de vous offrir leur protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Jauges et instruments

► Affichage 4,2 pouces



► Affichage 7 pouces



① Témoin du système hybride

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P. 112)

② Position de changement de vitesses (→P. 247)

③ Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C). Le témoin de température extérieure basse s'allume lorsque la température ambiante est inférieure ou égale à 37°F (3°C).

④ Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P. 115, 131)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P. 585)

⑤ Compteur de vitesse

⑥ Jauge de carburant

Affiche le niveau de carburant. Dans les situations suivantes, le niveau de carburant actuel peut ne pas être affiché correctement:

- Après n'avoir effectué qu'un petit ravitaillement en carburant (environ 5 L ou moins)
- En cas d'arrêt sur une côte ou autre pente
- En cas de conduite sur une pente ou dans un virage

⑦ Totalisateur kilométrique et totalisateur partiel (→P. 128, 151)

⑧ Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

Commande d'éclairage du tableau de bord

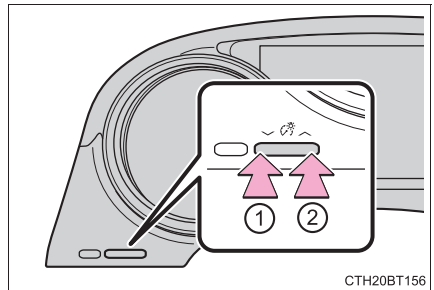
Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

① Plus sombre

② Plus clair

- La luminosité des éclairages du tableau de bord peut être réglée individuellement pour le mode jour et le mode nuit*.
- Si la luminosité est réglée lorsque l'environnement est lumineux et que les feux arrière sont allumés (réglage de la luminosité du mode jour), le niveau de luminosité du mode nuit est réglé en même temps.

*: Mode jour et mode nuit: →P. 112



■ Les instruments et l'affichage s'allument lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

- La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.
 - Mode jour: Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les feux arrière sont allumés mais que la zone environnante est lumineuse
 - Mode nuit: Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre
- En mode nuit, la luminosité est légèrement réduite à moins que les instruments soient réglés sur le niveau de luminosité maximum.

■ Témoin du système hybride

① Zone READY OFF

Indique que le système hybride ne fonctionne pas.

② Zone de charge

Indique la charge par régénération.

③ Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

④ Zone Éco

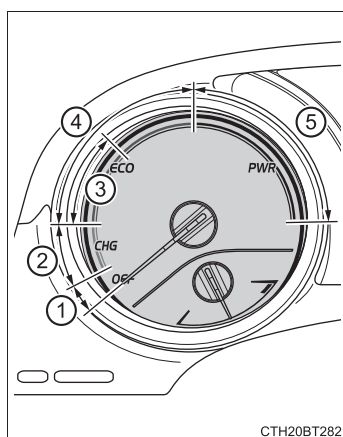
Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

⑤ Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

- Maintenez l'aiguille de l'indicateur dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.
- La zone de charge indique l'état de la "régénération"*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

*: Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.



Le témoin du système hybride ne s'allume pas dans les situations suivantes:

- Le témoin "READY" n'est pas allumé.
- Le levier de vitesses est sur la position P, R ou N.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.

Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Affichage de la température extérieure

Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "– –" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux.

Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Affichage de la jauge de carburant et de l'autonomie

L'affichage de la jauge de carburant et celui de l'autonomie sont liés. Si l'affichage de la jauge de carburant et celui de l'autonomie ne s'actualisent pas après un petit ravitaillement en carburant, ils peuvent être actualisés en effectuant la procédure suivante:

- 1 Arrêtez le véhicule sur une surface plane.
Attendez que le carburant dans le réservoir se stabilise.
- 2 Appuyez sur la commande ODO/TRIP pour changer l'affichage du compteur kilométrique et du compteur journalier en compteur kilométrique.
- 3 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 4 Tout en maintenant la commande ODO/TRIP appuyée, placez le contact d'alimentation en mode ON.
- 5 Maintenez la commande ODO/TRIP pendant environ 5 secondes. Relâchez la commande lorsque le compteur kilométrique commence à clignoter. La mise à jour est terminée lorsque le compteur kilométrique clignote pendant environ 5 secondes, puis revient à l'affichage normal.



NOTE

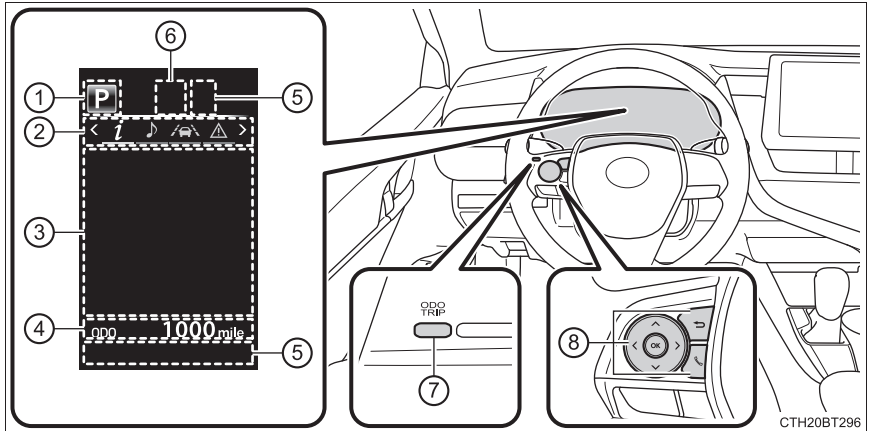
■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 617)

Écran multifonctionnel (affichage 4,2 pouces)

Résumé des fonctions

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données relatives à la conduite, telles que la température extérieure actuelle. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier les réglages de l'écran et d'autres réglages.



① Position de changement de vitesse (→P. 247)

② Zone d'affichage des icônes de menu

Affiche les éléments suivants.

Lorsqu'aucun icône de menu n'est sélectionné, la température extérieure et la montre sont affichées.

- Icônes de menu (→P. 118)
- Température extérieure (→P. 110)
- Montre*

*: Pour les réglages de la montre, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

③ Zone d'affichage de contenu

Des informations variées peuvent être affichées en sélectionnant un icône de menu. En outre, une fenêtre contextuelle affichant des avertissements ou des suggestions/conseils s'affiche dans certaines situations.

- Contenu d'icône de menu (→P. 118)
- Fonction de suggestion (→P. 128)
- Message d'avertissement (→P. 585)

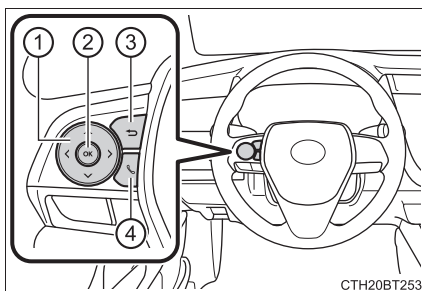
- ④ Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel (→P. 128)
- ⑤ Témoins (→P. 104)
- ⑥ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)
- ⑦ Commande "ODO/TRIP" (→P. 117)
- ⑧ Commande de réglage des instruments (→P. 116)

Au moyen de l'écran multifonctionnel

◆ Utilisation de la zone d'affichage de contenu

La zone d'affichage de contenu est utilisée à l'aide des commandes de réglage des instruments.

- ① Faites défiler les écrans*, changez le contenu affiché* et déplacez le curseur
- ② Appuyez: Entrez/Réglez
Maintenez appuyé: Réinitialisez
- ③ Revenez à l'écran précédent
Maintenir la commande appuyée permet d'afficher le premier écran de l'icone de menu sélectionné.
- ④ Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique



*: Lorsqu'il est possible de faire défiler l'écran ou d'afficher un contenu différent, un repère, par exemple une flèche, s'affiche pour suggérer quelle commande doit être actionnée.

◆ Utilisation du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

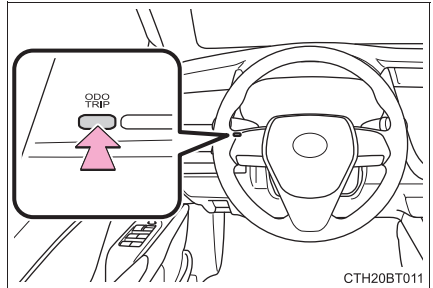
Les éléments affichés dans cette zone sont utilisés à l'aide de la commande "ODO/TRIP".

Appuyez: Changez l'élément affiché

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, l'élément affiché change.

Maintenez appuyé: Réinitialisez

Affichez le totalisateur partiel souhaité, puis maintenez la commande appuyée pour réinitialiser le totalisateur partiel.



Icones de menu

Sélectionnez un icône de menu pour afficher son contenu.



Informations relatives à la conduite (→P. 119)

Sélectionnez pour afficher les différentes données relatives à la conduite.



Affichage lié au système audio

Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur les instruments à l'aide des commandes de réglage des instruments.



Informations relatives au système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P. 331)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P. 308)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)



Affichage d'un message d'avertissement (→P. 585)

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre en cas de détection d'un dysfonctionnement.



Affichage des réglages (→P. 121)

Sélectionnez pour modifier les réglages d'affichage des instruments et d'autres réglages.

Informations relatives à la conduite (i)

■ Parcours (après démarrage)

- ① Économie moyenne de carburant*

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

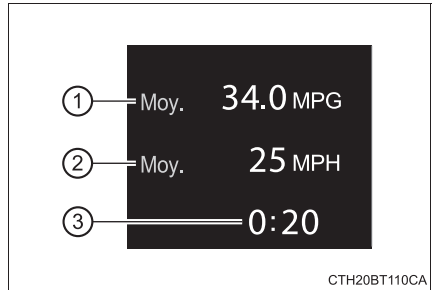
- ② Vitesse moyenne du véhicule

Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

- ③ Temps écoulé

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

*: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.



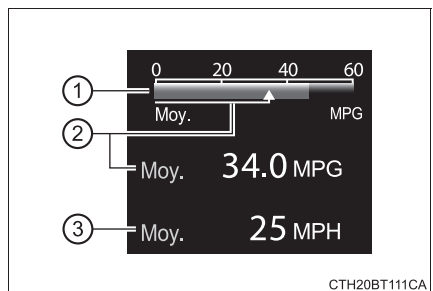
■ Total (après réinitialisation)

- ① Consommation de carburant actuelle


Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.


- ② Économie moyenne de carburant*^{1, 2}

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.



- ③ Vitesse moyenne du véhicule/ Temps écoulé*¹

Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation ou le temps écoulé depuis la réinitialisation, comme sélectionné dans . (→P. 121)

*1: Maintenez  appuyé pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne et la vitesse moyenne du véhicule/le temps écoulé.

*2: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

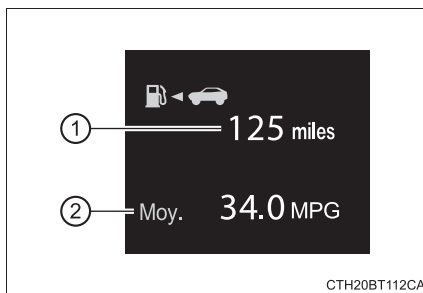
■ Réservoir (après réapprovisionnement en carburant)

① Autonomie*^{1, 2}

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

② Économie moyenne de carburant*^{1, 3}

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.



*¹: Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

*²: Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

*³: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

■ Contrôle de l'énergie

→P. 161

■ Compteur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

■ Pression des pneus (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

→P. 514

■ Vide (aucun élément)

N'affiche aucun contenu d'informations de conduite.

Affichage des réglages (⚙️)

◆ Modification des réglages

Utilisez les commandes de réglage des instruments situées sur le volant pour modifier les réglages.

- 1 Appuyez sur < ou > pour sélectionner ⚙️.
- 2 Actionnez les commandes pour sélectionner l'élément souhaité.
- 3 Modifiez le réglage en vous reportant au message affiché sur l'écran.

◆ Éléments de réglage




■ 🗨️ LTA (aide au suivi de voie) (→P. 308)

Les réglages suivants du système LTA peuvent être modifiés:



Élément	Réglages	Détails
Centre de la voie	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de centrage dans la voie.
	Arrêt	
Sensibilité d'alerte	Élevée	Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement.
	Std.	
Avertissement de roulis	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertissement de roulis du véhicule.
	Arrêt	
Sensibilité du roulis	Élevée	Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement de roulis du véhicule.
	Std.	
	Insuffisant	


■  **PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P. 290)**

Les réglages suivants du système de sécurité de pré-collision peuvent être modifiés:

Élément	Réglages	Détails
PCS	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.
	Arrêt	
Sensibilité de l'avertissement	 Tôt	Sélectionnez pour modifier le moment de l'avertissement.
	 Moyen	
	 Tard	

■  **DRCC (régulateur de vitesse actif) (→P. 331)**

Élément	Réglages	Détails
Réduction de la vitesse en courbe	 Forte	Sélectionnez pour changer l'intensité de la réduction de la vitesse.
	 Faible	
	Arrêt	

■  **Fonction BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés) (→P. 356)**


Élément	Réglages	Détails
BSM	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.
	Arrêt	

■ **Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (sur modèles équipés) (→P. 374)**

Élément	Réglages	Détails
RCTA	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.
	Arrêt	

■ **Fonction RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés) (→P. 384)**






Élément	Réglages	Détails
RCD	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de détection de la caméra arrière.
	Arrêt	


■  **RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)**

Les réglages suivants du système RSA peuvent être modifiés:


Élément	Réglages	Détails
RSA	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le système RSA.
	Arrêt	
Méthode de notification	Notification d'excès de vitesse	Sélectionnez une méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse affichée sur le panneau de limitation de vitesse sur l'écran multifonctionnel. Méthodes disponibles: <ul style="list-style-type: none"> • Aucune notification • Affichage uniquement • Affichage et signal sonore
	Autres notifications	Sélectionnez une méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur si le système détecte que le véhicule s'approche d'une route interdite d'accès lorsqu'un panneau de sens interdit est affiché sur l'écran multifonctionnel. Méthodes disponibles: <ul style="list-style-type: none"> • Aucune notification • Affichage uniquement • Affichage et signal sonore
Niveau de notification d'excès de vitesse	5 mph (10 km/h)	Sélectionnez un seuil de vitesse au-dessus duquel la notification de vitesse excessive est activée lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est affiché sur l'écran multifonctionnel.
	3 mph (5 km/h)	
	1 mph (2 km/h)	

■ Réglages du véhicule

Élément	Réglages	Détails
 BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés) (→P. 356)		
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Sélectionnez pour modifier la luminosité des témoins de rétroviseurs extérieurs.
	Faible	
Synchronisation de la notification de présence d'un véhicule en approche (sensibilité)	 Tôt	Sélectionnez pour modifier le moment de la notification pour un véhicule en approche.
	 Moyen	
	 Tard	
	Uniquement lors de la détection d'un véhicule dans l'angle mort	
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (sur modèles équipés) (→P. 374)		
Volume du signal sonore RCTA	1 (Bas)	Sélectionnez pour modifier le volume du signal sonore RCTA.
	2 (Moyen)	
	3 (Élevé)	
TPWS (système d'avertissement de pression des pneus) (→P. 514)		
Régler la pression (initialisation du système d'avertissement de pression des pneus)		Sélectionnez pour initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Pour effectuer l'initialisation, maintenez la commande  appuyée. Avant d'effectuer l'initialisation, veillez à régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau spécifié. (→P. 515)

Élément	Réglages	Détails
Remplacer la roue (changer le jeu de codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus) (véhicules sans fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)		Sélectionnez pour changer le jeu de codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus. Pour activer cette fonction, un deuxième jeu de codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus doit être enregistré par un concessionnaire Toyota. Pour obtenir des informations concernant le changement du jeu de codes d'identification enregistré, contactez votre concessionnaire Toyota. (→P. 517)
Remplacer la roue (enregistrer les codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus) (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)		Sélectionnez pour enregistrer les codes d'identification des capteurs de pression des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. Pour enregistrer les codes d'identification, maintenez la commande  appuyée. (→P. 517)
Rappel de siège arrière (→P. 178)	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le rappel de siège arrière.
	Arrêt	
Affichage du programme d'entretien		
Réinitialisation des données d'entretien		Sélectionnez pour réinitialiser le message indiquant qu'un entretien est nécessaire, une fois l'entretien requis effectué. (→P. 483)

■ Réglages des instruments

Élément	Réglages	Détails
Langue		Sélectionnez pour modifier la langue affichée.
Unités		Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.
 (Témoin EV)	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV. (→P. 88)
	Arrêt	
Informations relatives à la conduite (total [après réinitialisation])	Vitesse moyenne du véhicule	Sélectionnez pour basculer l'affichage entre vitesse moyenne/ temps écoulé.
	Temps écoulé	
Écran contextuel	Appels entrants	Sélectionnez pour activer/désactiver l'écran contextuel.
	Réglage de la luminosité	
Réglage par défaut		Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

■ Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

■ Totalisateur partiel A/totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Pour réinitialiser, affichez le totalisateur partiel souhaité et maintenez la commande "ODO/TRIP" appuyée.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

La fonction de suggestion peut être activée/désactivée.
(Fonctions personnalisables: →P. 655)

■ Suggestion d'extinction des phares

Si les phares restent allumés pendant un certain temps après la mise sur arrêt du contact d'alimentation, si la commande d'éclairage est sur la position "AUTO", un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez éteindre les phares. Pour éteindre les phares, sélectionnez "Oui".

Si une porte avant est ouverte après la mise sur arrêt du contact d'alimentation, ce message de suggestion ne s'affiche pas.

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

■ Pression des pneus (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)


- Après avoir placé le contact d'alimentation en mode ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.
- "---" peut s'afficher si les informations relatives à la position des pneus ne peuvent pas être déterminées en raison d'ondes radio défavorables.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 121, 655)

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions d'usage pendant la conduite**

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le système hybride devant être en marche pendant le réglage de l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

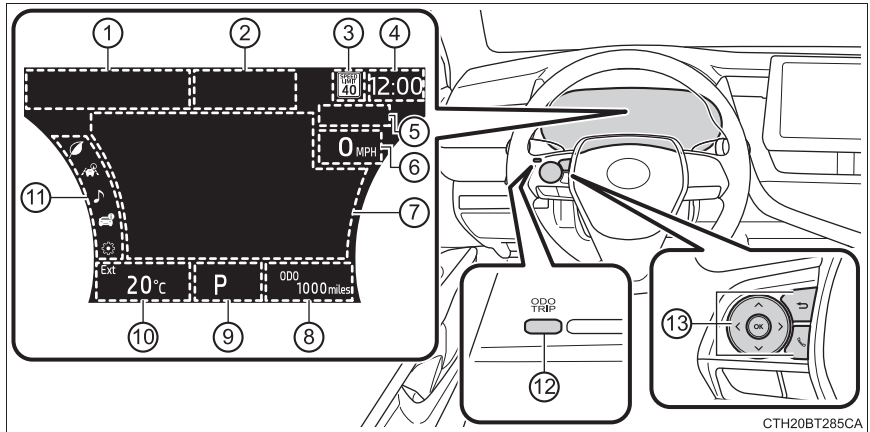
 **NOTE****■ Pendant la configuration de l'affichage**


Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)

Résumé des fonctions

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données relatives à la conduite, telles que la température extérieure actuelle. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier les réglages de l'écran et d'autres réglages.



- ① Témoins (→P. 104)
- ② Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite
Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants:
 - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P. 331)
 - LTA (aide au suivi de voie) (→P. 308)
- ③ Affichage de la limite de vitesses (véhicules avec système de navigation) (États-Unis uniquement) / RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)
- ④ Montre
Pour les réglages de la montre, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".
- ⑤ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)
- ⑥ Compteur de vitesse
L'affichage du compteur de vitesse peut être activé/désactivé au moyen de  sur l'écran multifonctionnel. (→P. 141)

⑦ Zone d'affichage de contenu

Des informations variées peuvent être affichées en sélectionnant un icône de menu. En outre, une fenêtre contextuelle affichant des avertissements ou des suggestions/conseils s'affiche dans certaines situations.

- Contenu d'icône de menu (→P. 134)
- Fonction de suggestion (→P. 151)
- Message d'avertissement (→P. 585)

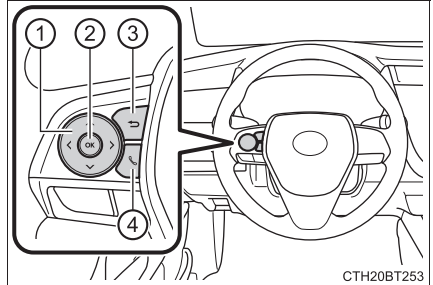
⑧ Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel (→P. 151)**⑨** Position de changement de vitesse (→P. 247)**⑩** Température extérieure (→P. 110)**⑪** Icônes de menu (→P. 134)**⑫** Commande "ODO/TRIP" (→P. 133)**⑬** Commandes de réglage des instruments (→P. 133)

Au moyen de l'écran multifonctionnel

◆ Utilisation de la zone d'affichage de contenu

La zone d'affichage de contenu est utilisée à l'aide des commandes de réglage des instruments.

- ① Faites défiler les écrans*, changez le contenu affiché et déplacez le curseur
- ② Appuyez: Entrez/Réglez
Maintenez appuyé: Réinitialisez/Affichez l'écran suivant
- ③ Revenez à l'écran précédent



Maintenir la commande appuyée permet d'afficher le premier écran de l'icone de menu sélectionné.

- ④ Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

*: Lorsqu'il est possible de faire défiler l'écran ou d'afficher un contenu différent, un repère, par exemple une flèche, s'affiche pour suggérer quelle commande doit être actionnée.

◆ Utilisation du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

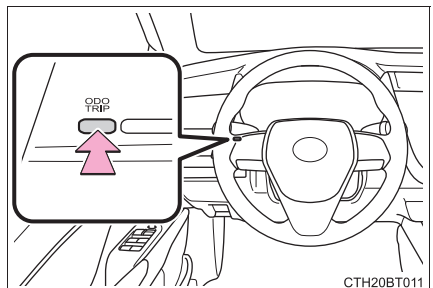
Les éléments affichés dans cette zone sont utilisés à l'aide de la commande "ODO/TRIP".

Appuyez: Changez l'élément affiché

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, l'élément affiché change.

Maintenez appuyé: Réinitialisez

Affichez le totalisateur partiel souhaité, puis maintenez la commande appuyée pour réinitialiser le totalisateur partiel.



Icones de menu

Sélectionnez un icône de menu pour afficher son contenu.



Affichage d'un message d'avertissement (→P. 585)

Cet icône de menu s'affiche uniquement lorsqu'un message d'avertissement peut être affiché.

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre en cas de détection d'un dysfonctionnement.



Informations relatives à la conduite éco-responsable (→P. 136)

Sélectionnez pour afficher les données relatives à la consommation de carburant sous diverses formes.



Informations relatives au système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour effectuer les actions suivantes:

Afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P. 331)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P. 308)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)

Afficher les informations liées au système de navigation suivantes (sur modèles équipés):

- Guidage d'itinéraire
- Affichage de la boussole



Affichage lié au système audio

Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur les instruments à l'aide des commandes de réglage des instruments.



Informations sur le véhicule


Sélectionnez pour effectuer les actions suivantes:

Afficher les informations suivantes:

- Contrôle de l'énergie (→P. 161)
- Pression de gonflage des pneus (→P. 514)

Activer/Désactiver les systèmes suivantes:

- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P. 364)
- Fonction BSM (surveillance de l'angle mort) (→P. 356)
- Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P. 374)

Cette fonction peut également être activée/désactivée au moyen de .



Affichage des réglages (→P. 141)

Sélectionnez pour modifier les réglages d'affichage des instruments et d'autres réglages.

Informations relatives à la conduite éco-responsable

■ Consommation de carburant

- ① Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.


- ② Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

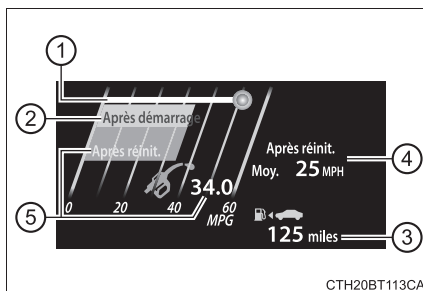
Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.*1

- ③ Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.*2, 3

- ④ Gadget*4


Les éléments suivants peuvent être affichés en modifiant les réglages du contenu du gadget et le type d'économie de carburant dans .
(→P. 141)



CTH20BT113CA

Élément affichable		Contenu
Contenu du gadget	Type d'économie de carburant	
Vitesse moyenne du véhicule	Parcours (après démarrage)	Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.
	Total (après réinitialisation)	Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage.*5
Distance	Parcours (après démarrage)	Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du véhicule.
	Total (après réinitialisation)	Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage.*5
Temps écoulé	Parcours (après démarrage)	Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.
	Total (après réinitialisation)	Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage.*5

⑤ Économie moyenne de carburant

L'élément affiché (indiqué ci-dessous) peut être modifié sur l'écran du type d'économie de carburant de . (→P. 141)

● Total (après réinitialisation)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.*1, 5

● Réservoir (après réapprovisionnement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.*1, 2


*1: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

*2: Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

*3: Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

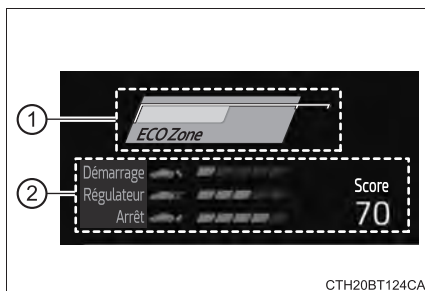
*4: Le réglage par défaut de l'affichage est d'être désactivé.

*5: Cet affichage peut être réinitialisé en maintenant  appuyé lorsqu'il est affiché.

■ Guide éco

Le Guide éco affiche un guide d'accélération éco-responsable et des scores représentant une évaluation de la manière écologique dont le véhicule a été conduit dans différents états.

- ① Guide d'accélération ECO
- ② Score éco



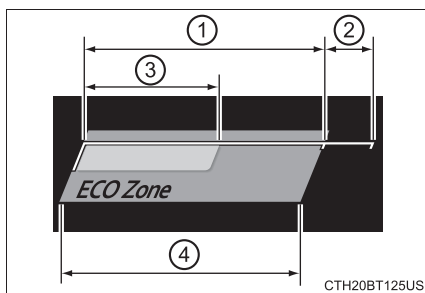
● Guide d'accélération ECO

- ① Zone éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

- ② Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)



- ③ Rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération
- ④ Zone d'accélération éco

Suggère une plage dans laquelle une accélération éco-responsable peut être effectuée.

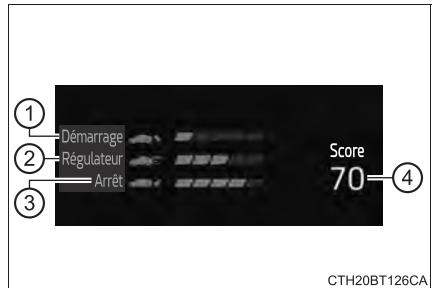
La zone d'accélération éco change selon les situations, par exemple démarrage ou régime de croisière.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant la barre du rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération dans la zone éco. (→P. 220)

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.

- ① État du démarrage éco
- ② État du régime de croisière éco
- ③ État de l'arrêt éco
- ④ Résultat du score



Comment lire l'affichage de la barre:

Pas encore évalué	Insuffisant	Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhicule n'excède pas environ 20 mph (30 km/h).
- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.
- Lorsque le système hybride est arrêté, le score total du trajet en cours s'affiche.

■ Affichage du compteur de vitesse/Autonomie

- ① Affichage du compteur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

- ② Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.







Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.


Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Affichage des réglages ()

◆ Modification des réglages


Utilisez les commandes de réglage des instruments situées sur le volant pour modifier les réglages.

- 1 Appuyez sur  ou  pour sélectionner .
- 2 Actionnez les commandes pour sélectionner l'élément souhaité.
- 3 Appuyez sur  ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur  ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.


◆ Éléments de réglage




■ LTA (aide au suivi de voie) (→P. 308)

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:


Élément	Réglages	Détails
Centre de la voie	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de centrage dans la voie.
	Arrêt	
Sensibilité d'alerte	Élevée	Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement.
	Std.	
Avertissement de roulis	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertissement de roulis du véhicule.
	Arrêt	
Sensibilité du roulis	Élevée	Sélectionnez pour régler la sensibilité de l'avertissement de roulis du véhicule.
	Std.	
	Insuffisant	



■  **PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P. 290)**

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:


Élément	Réglages	Détails
PCS	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.
	Arrêt	
Sensibilité de l'avertissement	 Tôt	Sélectionnez pour modifier le moment de l'avertissement.
	 Moyen	
	 Tard	

■  **DRCC (régulateur de vitesse actif) (→P. 331)**


Maintenez  appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:





Élément	Réglages	Détails
Réduction de la vitesse en courbe	 Forte	Sélectionnez pour changer l'intensité de la réduction de la vitesse.
	 Faible	
	Arrêt	

■  **BSM (surveillance de l'angle mort) (→P. 356)**

Appuyez sur  pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.


Élément	Réglages	Détails
BSM	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de surveillance de l'angle mort.
	Arrêt	

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:


Élément	Réglages	Détails
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Sélectionnez pour modifier la luminosité des témoins de rétroviseurs extérieurs.
	Faible	
Synchronisation de la notification de présence d'un véhicule en approche (sensibilité)	 Tôt	Sélectionnez pour modifier le moment de la notification pour un véhicule en approche.
	 Moyen	
	 Tard	
	 Uniquement lors de la détection d'un véhicule dans l'angle mort	

■ **RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)**

(→P. 374)


Appuyez sur  pour activer/désactiver la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.

Élément	Réglages	Détails
RCTA	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'avertissement de trafic transversal arrière.
	Arrêt	


Maintenez  appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:

Élément	Réglages	Détails
Volume du signal sonore RCTA	1 (Bas)	Sélectionnez pour modifier le volume du signal sonore RCTA.
	2 (Moyen)	
	3 (Élevé)	

■ **Fonction RCD (détection de la caméra arrière) (→P. 384)**


Appuyez sur  pour activer/désactiver la fonction de détection de la caméra arrière.


Élément	Réglages	Détails
RCD	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de détection de la caméra arrière.
	Arrêt	

■  **PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) (→P. 391)**


Appuyez sur  pour activer/désactiver le freinage de l'aide au stationnement.

Élément	Réglages	Détails
PKSB	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le système de freinage de l'aide au stationnement.
	Arrêt	


■  **Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P. 364)**

Appuyez sur  pour activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement.

Élément	Réglages	Détails
Système intuitif d'aide au stationnement	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement.
	Arrêt	


Maintenez  appuyé pour modifier les réglages de l'élément suivant:







Élément	Réglages	Détails
Volume	1 (Bas)	Sélectionnez pour modifier le volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement.
	2 (Moyen)	
	3 (Élevé)	

■  **HUD (affichage tête haute) (sur modèles équipés) (→P. 154)**


Appuyez sur  pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

Élément	Réglages	Détails
HUD	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage tête haute.
	Arrêt	

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:


Élément	Réglages	Détails
Luminosité/Position HUD		<p>Sélectionnez pour régler la luminosité/la position de l'affichage tête haute.</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyez sur la commande  /  pour régler la luminosité de l'affichage. Appuyez sur la commande  /  pour régler la position de l'affichage.
Support de conduite HUD	Réglages du compte-tours	<p>Sélectionnez pour basculer l'affichage entre:</p> <ul style="list-style-type: none"> Témoin du système hybride Compte-tours Aucun contenu
	Système de navigation (sur modèles équipés)	Sélectionnez pour activer/désactiver le contenu de l'affichage tête haute.
	Aide à la conduite	
	Boussole (sur modèles équipés)	
Permutation		<p>Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.</p> <p>Appuyez sur la commande  /  pour régler l'angle de l'affichage.</p>



■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:


Élément	Réglages	Détails
RSA	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le système RSA.
	Arrêt	
Méthode de notification	Notification d'excès de vitesse	Sélectionnez une méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse affichée sur le panneau de limitation de vitesse sur l'écran multifonctionnel. Méthodes disponibles: <ul style="list-style-type: none"> • Aucune notification • Affichage uniquement • Affichage et signal sonore
	Autres notifications	Sélectionnez une méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur si le système détecte que le véhicule s'approche d'une route interdite d'accès lorsqu'un panneau de sens interdit est affiché sur l'écran multifonctionnel. Méthodes disponibles: <ul style="list-style-type: none"> • Aucune notification • Affichage uniquement • Affichage et signal sonore
Niveau de notification d'excès de vitesse	5 mph (10 km/h)	Sélectionnez un seuil de vitesse au-dessus duquel la notification de vitesse excessive est activée lorsqu'un panneau de limitation de vitesse est affiché sur l'écran multifonctionnel.
	3 mph (5 km/h)	
	1 mph (2 km/h)	






■ Réglages du véhicule

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

Élément	Réglages	Détails
TPWS (système d'avertissement de pression des pneus) (→P. 514)		
Régler la pression (initialisation du système d'avertissement de pression des pneus)		Sélectionnez pour initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Pour effectuer l'initialisation, maintenez la commande  appuyée. Avant d'effectuer l'initialisation, veillez à régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau spécifié. (→P. 515)
Changer la roue (enregistrer les codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus)		Sélectionnez pour enregistrer les codes d'identification des capteurs de pression des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. Pour enregistrer les codes d'identification, maintenez la commande  appuyée. (→P. 517)
Rappel de siège arrière (→P. 178)	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le rappel de siège arrière.
	Arrêt	
Affichage du programme d'entretien		
Réinitialisation des données d'entretien		Sélectionnez pour réinitialiser le message indiquant qu'un entretien est nécessaire, une fois l'entretien requis effectué. (→P. 483)

■ Réglages des instruments

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages des éléments suivants:

Élément	Réglages	Détails
Langue		Sélectionnez pour modifier la langue affichée.
Unités		Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.
 (Témoin EV)	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV. (→P. 88)
	Arrêt	
Compteur de vitesse	Marche	Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage du compteur de vitesse.
	Arrêt	
Contenu du gadget	Arrêt	Aucun affichage
	Vitesse moyenne du véhicule	Sélectionnez pour changer l'affichage du gadget.
	Distance	
	Temps écoulé	
Type d'économie de carburant	Parcours (après démarrage) ^{*1}	Sélectionnez pour modifier l'affichage de la consommation moyenne de carburant et un élément devant être affiché comme gadget.
	Total (après réinitialisation)	
	Réservoir (après réapprovisionnement en carburant) ^{*2}	
Écran multifonctionnel désactivé		Sélectionnez pour désactiver l'écran multifonctionnel. Pour activer l'écran multifonctionnel à nouveau, appuyez sur l'une des touches directionnelles ( /  /  / ).

Élément	Réglages	Détails
Écran contextuel	Guidage aux intersections (sur modèles équipés)	Sélectionnez pour activer/désactiver l'écran contextuel.
	Appels entrants	
	Réglage de la luminosité	
Réglage par défaut		Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

*1: La sélection de cet élément change uniquement le gadget.

*2: La sélection de cet élément désactive l'affichage du gadget.

Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

■ Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

■ Totalisateur partiel A/totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Pour réinitialiser, affichez le totalisateur partiel souhaité et maintenez la commande "ODO/TRIP" appuyée.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

La fonction de suggestion peut être activée/désactivée.
(Fonctions personnalisables: →P. 655)

■ Suggestion d'extinction des phares

Si les phares restent allumés pendant un certain temps après la mise sur arrêt du contact d'alimentation, si la commande d'éclairage est sur la position "AUTO", un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez éteindre les phares. Pour éteindre les phares, sélectionnez "Oui".

Si une porte avant est ouverte après la mise sur arrêt du contact d'alimentation, ce message de suggestion ne s'affiche pas.

■ Le guide éco n'est pas activé lorsque

Le guide éco n'est pas activé dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.
- Le véhicule est conduit en utilisant le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse.

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

■ Pression des pneus

- Après avoir placé le contact d'alimentation en mode ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.
- "---" peut s'afficher si les informations relatives à la position des pneus ne peuvent pas être déterminées en raison d'ondes radio défavorables.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 141, 655)

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions d'usage pendant la conduite**

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le système hybride devant être en marche pendant le réglage de l'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

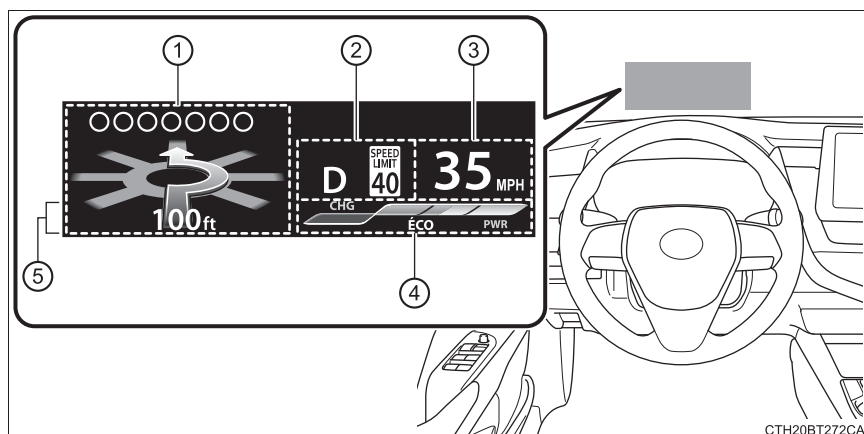
 **NOTE****■ Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Affichage tête haute*

Résumé des fonctions

L'affichage tête haute est lié aux instruments et au système de navigation (sur modèles équipés) et affiche des informations variées devant le conducteur, telles que la vitesse actuelle du véhicule.



CTH20BT272CA

- ① Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite/liée au système de navigation (sur modèles équipés) (→P. 156)

Les affichages des fenêtres contextuelles suivants s'affichent dans certaines situations:

 - Avertissement de sécurité de pré-collision (système de sécurité de pré-collision)
 - Alerte du système de freinage de l'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- ② Zone d'affichage de position de changement de vitesse/limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)
 - Position de changement de vitesse (→P. 247)
 - Limite de vitesse (véhicules avec système de navigation) (États-Unis uniquement)
 - Affichage du RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)
- ③ Affichage de la vitesse du véhicule
- ④ Témoin du système hybride/Compte-tours (→P. 157)

*: Sur modèles équipés

⑤ Zone d'affichage des informations (→P. 158)

Les affichages des fenêtres contextuelles suivants s'affichent dans certaines situations:

- Avertissement/message
- État du système mains libres
- État de fonctionnement du système audio


Utilisation de l'affichage tête haute

Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel (→P. 141) puis .

◆ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Appuyez sur  pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

◆ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Maintenez  appuyé pour modifier les réglages suivants:

■ Témoin du système hybride/Compte-tours

Sélectionnez pour afficher le témoin du système hybride/le compte-tours/aucun contenu.

■ Luminosité/position de l'affichage

Sélectionnez pour régler la luminosité et la position de l'affichage tête haute.

■ Contenu de l'affichage

Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments suivants:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination (sur modèles équipés)
- État du système d'aide à la conduite
- Boussole (sur modèles équipés)

■ Angle d'affichage

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite/liée au système de navigation (sur modèles équipés)

◆ Affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants:

- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses (→P. 331)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P. 308)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés) (→P. 325)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P. 364)

◆ Zone d'affichage liée au système de navigation (sur modèles équipés)

Affiche les éléments suivants, liés au système de navigation:

■ Nom de la rue

Lorsque le système de navigation effectue un guidage d'itinéraire, le nom de la rue suivante s'affiche en haut de la zone d'affichage.

■ Guidage d'itinéraire jusqu'à destination

S'affiche lorsque le système de navigation effectue un guidage d'itinéraire. À l'approche d'une intersection, une flèche s'affiche pour indiquer la direction de déplacement suggérée.

■ Boussole

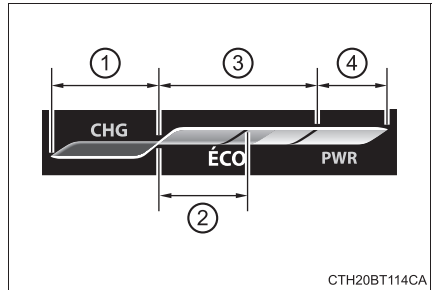
Affiche la direction de déplacement.

Témoin du système hybride/Compte-tours

■ Témoin du système hybride

- ① Zone de charge
- ② Zone éco hybride
- ③ Zone éco
- ④ Zone de puissance

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur les instruments (témoin du système hybride). Pour de plus amples détails, reportez-vous à P. 112.




■ Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute.

Zone d'affichage des informations

Affiche les éléments suivants en fonction de la situation:

■ Avertissement/Message

- Alerte du système LTA (aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses
- Système de priorité des freins/du contrôle conduite-démarrage
- Message 

S'affiche lorsqu'un écran contextuel de suggestion/de conseil s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P. 151)

- Message 

S'affiche lorsqu'un message d'avertissement est affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 585)

- Température extérieure

S'affiche dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON
- Lorsque le témoin de température extérieure basse clignote

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour plus de détails, reportez-vous à l'explication sur l'affichage de la température extérieure sur l'écran multifonctionnel. (→P. 110)

■ État du système mains libres

S'affiche lorsque le système mains libres est utilisé.

■ État de fonctionnement du système audio


S'affiche lorsque le système audio est utilisé.

■ Affichage tête haute

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, peut gêner la lisibilité de l'affichage tête haute, ou le faire paraître plus sombre.

Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.

■ Luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage tête haute peut être réglée sur  de l'écran multifonctionnel. D'autre part, elle se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Si l'affichage tête haute est désactivé, il reste désactivé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt puis à nouveau en mode ON.

■ Affichage du nom de la rue (véhicules avec système de navigation)

Seuls les noms de rue qui sont inclus dans les données cartographiques s'affichent.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser l'affichage tête haute

- Vérifiez que la position et la luminosité de l'affichage tête haute n'altère pas la sécurité pendant la conduite. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut obstruer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne regardez pas en permanence l'affichage tête haute pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Précautions relatives à la modification des réglages de l'affichage tête haute

Le système hybride devant être en marche pendant la modification des réglages de l'affichage tête haute, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

 NOTE**■ Pour éviter d'endommager les composants**

● Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage tête haute. Si le projecteur était mouillé, des dysfonctionnements électriques pourraient se produire.

● Ne placez rien et ne collez aucune étiquette sur le projecteur de l'affichage tête haute.

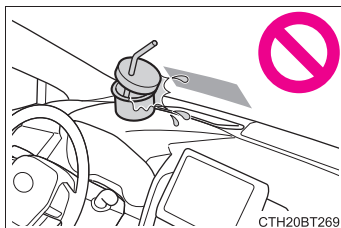
Ceci risquerait d'interrompre les indications de l'affichage tête haute.

● Ne touchez pas l'intérieur du projecteur de l'affichage tête haute, et n'insérez pas d'objets tranchants ou similaires dans le projecteur.

Ceci risquerait de provoquer des dysfonctionnements d'ordre mécanique.

■ Lors de la modification des réglages de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous modifiez les réglages de l'affichage tête haute.



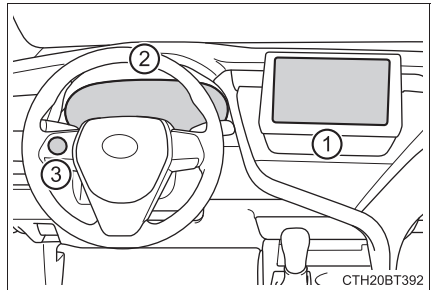
Écran de consommation/contrôle de l'énergie

L'état du système hybride peut être consulté sur l'écran multifonctionnel et l'écran du système de navigation ou multimédia.

L'écran de contrôle de l'énergie et de consommation de carburant peut être affiché sur l'écran "Home" de l'écran du système de multimédia.

Composants du système

- ① Écran du système audio
- ② Écran multifonctionnel
- ③ Commandes de réglage des instruments (→P. 116, 133)



Contrôle de l'énergie

Le contrôle de l'énergie peut être utilisé pour contrôler l'état d'entraînement du véhicule, l'état de fonctionnement du système hybride et l'état de régénération de l'énergie.

■ Procédure d'affichage

- ▶ Écran multifonctionnel

Actionnez les commandes de réglage des instruments sur le volant pour sélectionner l'affichage du contrôle de l'énergie.

- ▶ Audio ou Audio Plus (véhicules sans module de communication de données)

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Infos" sur l'écran "Menu".

En cas d'affichage d'un écran autre que "Moniteur d'énergie", sélectionnez "Énergie".

- ▶ Audio ou Audio Plus (véhicules avec module de communication de données)/Premium Audio

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Infos" sur l'écran "Menu".
- 3 Sélectionnez "ECO" sur l'écran "Informations".

En cas d'affichage d'un écran autre que "Moniteur d'énergie", sélectionnez "Énergie".

■ Lecture de l'affichage

Les flèches apparaissent en fonction du flux d'énergie.

Lorsqu'il n'y a pas de flux d'énergie, les flèches ne s'affichent pas.

La couleur des flèches changent comme suit.

Vert: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est régénérée ou chargée.

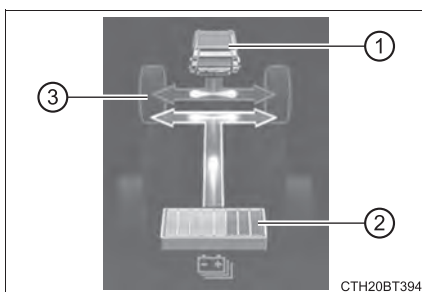
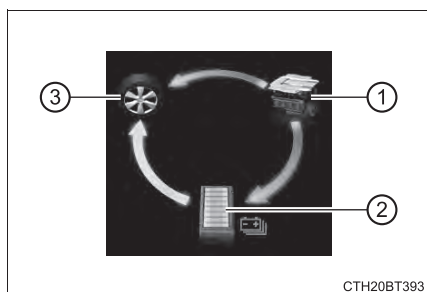
Jaune: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est en cours d'utilisation.

Rouge: Lorsque le moteur à essence est en cours d'utilisation.

- ▶ Écran multifonctionnel

Véhicules avec affichage 4,2
pouces:

Véhicules avec affichage 7
pouces:

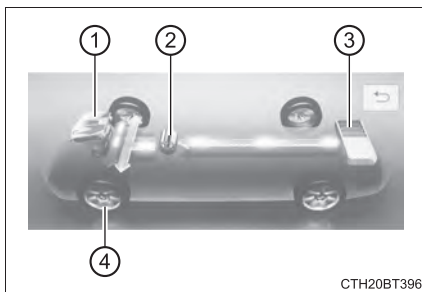


L'image montre les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

- ① Moteur à essence
- ② Batterie du système hybride (batterie de traction)
- ③ Pneus avant

► Écran du système audio

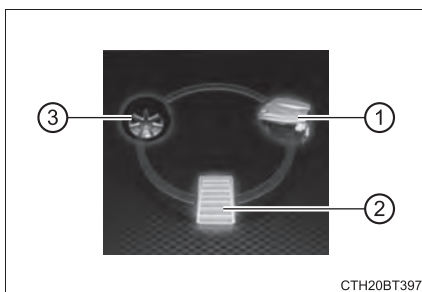
- ① Moteur à essence
- ② Moteur électrique (moteur de traction)
- ③ Batterie du système hybride (batterie de traction)
- ④ Pneus avant



L'image montre les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

► Écran du système audio (écran "Home")

- ① Moteur à essence
- ② Batterie du système hybride (batterie de traction)
- ③ Pneus avant



L'image montre les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

■ **Avertissement de la quantité de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Le signal sonore retentit de manière intermittente lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas lorsque le levier de vitesses est en position N, ou lorsque la quantité de charge restante descend en dessous d'un certain niveau. Si la quantité de charge restante diminue encore, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le signal sonore retentit, suivez les instructions affichées à l'écran pour effectuer le dépannage.

Écran de consommation de carburant

■ Informations relatives au trajet

- ▶ Audio (véhicules sans module de communication de données) ou Audio Plus (véhicules sans module de communication de données)

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Infos" sur l'écran "Menu".

Si l'écran "Moniteur d'énergie" ou "Historique" s'affiche, sélectionnez "Rens. sur le traj."

- ▶ Audio (véhicules avec module de communication de données), Audio Plus (véhicules avec module de communication de données) et Premium Audio

1 Appuyez sur le bouton "MENU".

2 Sélectionnez "Infos" sur l'écran "Menu".

3 Sélectionnez "ECO" sur l'écran "Informations".

Si l'écran "Moniteur d'énergie" ou "Historique" s'affiche, sélectionnez "Rens. sur le traj."

① Réinitialisation des données de consommation

② Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride

③ Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride

④ Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

⑤ Autonomie

⑥ Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 30 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

⑦ Consommation de carburant actuelle



■ Historique

- ▶ Audio (véhicules sans module de communication de données) ou Audio Plus (véhicules sans module de communication de données)

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Infos" sur l'écran "Menu".

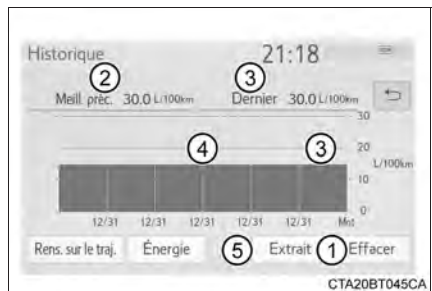
Si l'écran "Moniteur d'énergie" ou "Renseignements sur le trajet" s'affiche, sélectionnez "Historique".

- ▶ Audio (véhicules avec module de communication de données), Audio Plus (véhicules avec module de communication de données) et Premium Audio

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Infos" sur l'écran "Menu".
- 3 Sélectionnez "ECO" sur l'écran "Informations".

Si l'écran "Moniteur d'énergie" ou "Renseignements sur le trajet" s'affiche, sélectionnez "Historique".

- 1 Réinitialisation des données d'enregistrement précédent
- 2 Meilleure consommation de carburant passée
- 3 Économie de carburant actuelle
- 4 Enregistrement précédent de la consommation de carburant



► Audio ou Audio Plus

Affiche la consommation moyenne de carburant quotidienne. (Au lieu de la date, "Trajet 1" à "Trajet 5" s'affichent.)

► Premium Audio

Affiche la consommation moyenne de carburant quotidienne.

⑤ Mise à jour des données de consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de cinq enregistrements antérieurs de consommation de carburant moyenne.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ **Réinitialisation des données de consommation**

Sélectionner "Effacer" sur l'écran "Renseignements sur le trajet" permet de réinitialiser la consommation de carburant et l'énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionner "Effacer" sur l'écran "Historique" permet de réinitialiser les enregistrements précédents et la meilleure consommation de carburant passée. Sélectionner "Oui" sur l'écran suivant permet de confirmer la réinitialisation de toutes les données.

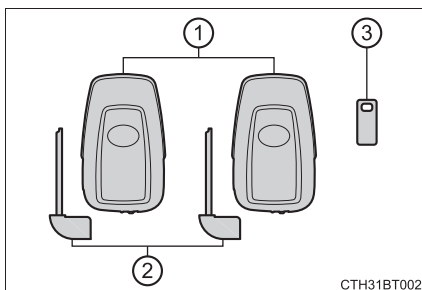
3-1. Informations relatives aux clés	
Clés	168
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	
Portes.....	172
Coffre	180
Système d'accès et de démarrage mains libres	185
3-3. Réglage des sièges	
Sièges avant	193
Sièges arrière.....	195
Appuie-têtes.....	197
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs	
Volant.....	200
Rétroviseur intérieur.....	202
Rétroviseurs extérieurs	204
3-5. Ouverture et fermeture des vitres	
Lève-vitres électriques	206
Toit ouvrant	211

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

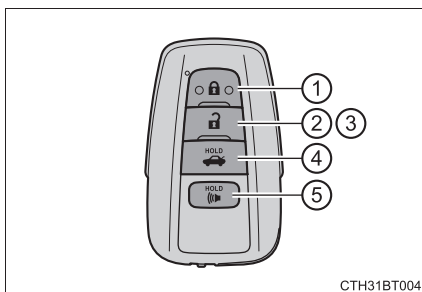
- ① Clés électroniques
 - Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P. 185)
 - Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P. 168)
- ② Clés mécaniques
- ③ Plaque du numéro de clé



Télécommande du verrouillage centralisé

- ① Verrouille toutes les portes (→P. 173)
- ② Déverrouille toutes les portes (→P. 173)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.



- ③ Ouvre les vitres*¹ et le toit ouvrant*^{1, 2} (→P. 173)
- ④ Ouvre le coffre (→P. 181)
- ⑤ Déclenche l'alarme (→P. 169)

*1: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

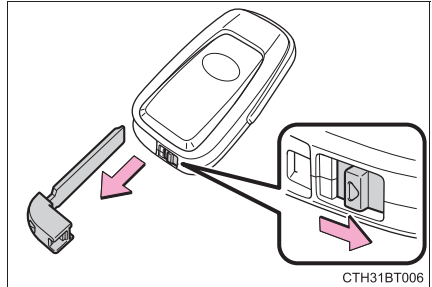
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites coulisser le levier de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.


Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique.

(→P. 607)



CTH31BT006

Mode panique

Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.



CTH31BT008

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique et le numéro de la clé gravé sur la plaque qui l'accompagne. Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 189

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.
- Lorsque la pile devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride.
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P. 543)
 - Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - La zone de détection se réduit.
 - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P. 188)
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Lampes de table
 - Plaques à induction

■ Remplacement de la pile

→P. 543

■ Confirmation du numéro de la clé enregistrée

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

 NOTE**■ Pour éviter d'endommager les clés**

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé électronique.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson à induction ou un équipement médical électrique comme par exemple un équipement de traitement à basse fréquence.

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de perte d'une clé électronique

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

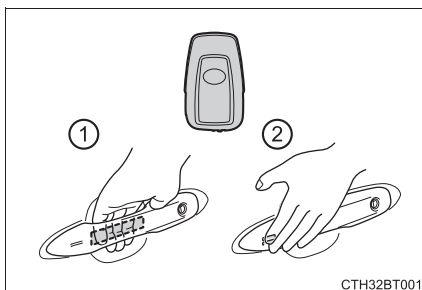
Portes

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

- ① Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*



Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés.
(→P. 177)

- ② Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

① Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

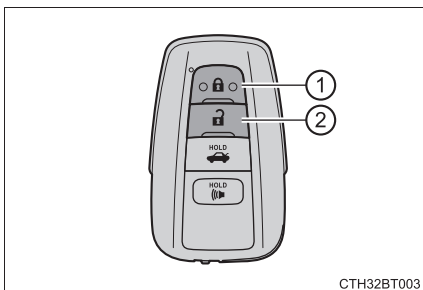
② Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres^{*1} et le toit ouvrant.^{*1, 2}
(→P. 206, 212)

*1: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés



■ Signaux de fonctionnement

Portes:

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Vitres et toit ouvrant:

Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant sont en cours d'ouverture.

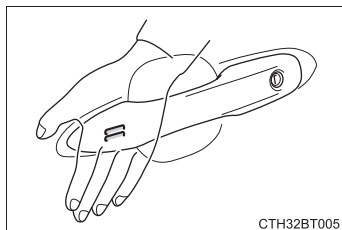
■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte

Lorsqu'il n'est pas possible de verrouiller la porte même en touchant du doigt le capteur de verrouillage situé sur la surface de la poignée de porte, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Alarme

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P. 100)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes.

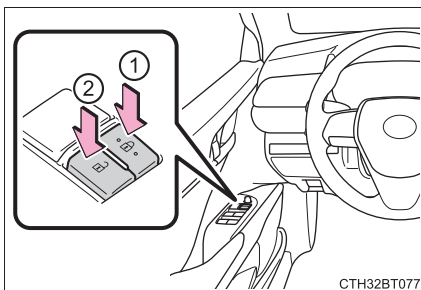
(→P. 607)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 543)

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Commandes de verrouillage des portes

- ① Verrouille toutes les portes
- ② Déverrouille toutes les portes

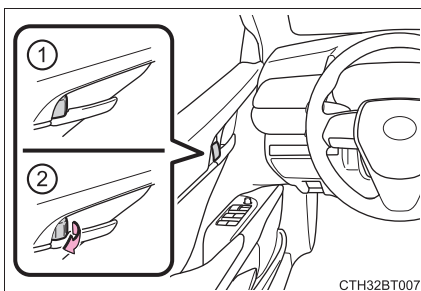


CTH32BT077

◆ Boutons de verrouillage intérieurs

- ① Verrouille la porte
- ② Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.



CTH32BT007

Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.
- 2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON, ou si la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

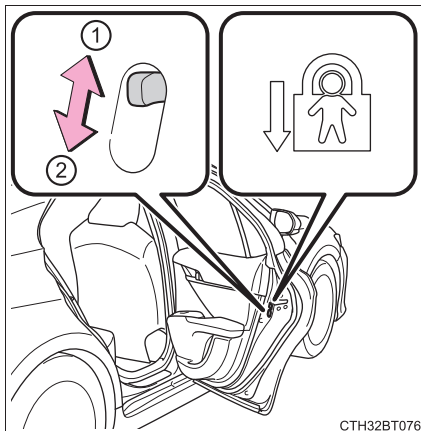
La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

- ① Déverrouille
- ② Verrouille

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.



CTH32BT076

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes





Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P. 657.





Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous retirez le levier de vitesses de P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

■ Activation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.


- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez  ,  ou  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant  appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Fonction de déverrouillage	Bip
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">*1 </div> <div style="text-align: center;">*2 </div> </div>	<p>Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.</p> <hr/> <p>Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.</p>	<p>Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Émet un bip</p>
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">*1 </div> <div style="text-align: center;">*2 </div> </div>	<p>Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.</p>	<p>Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Émet un bip</p>

*1: Affichage 4,2 pouces

*2: Affichage 7 pouces

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur  , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P. 100)

■ **Système de déverrouillage des portes en cas de détection d'impact**

Dans l'éventualité où le véhicule subit un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne fonctionne pas.

■ **Avertisseur sonore de porte ouverte**

Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), le témoin d'avertissement principal clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées.

La ou les portes ouvertes sont indiquées sur l'écran multifonctionnel.

■ **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P. 189

■ **Fonction de rappel de siège arrière**

Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

- Le système hybride démarre dans un délai de 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.


La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

La fonction de rappel de siège arrière peut être activée/désactivée.

(→P. 121, 141)

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)

 **AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.

Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.

- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle.

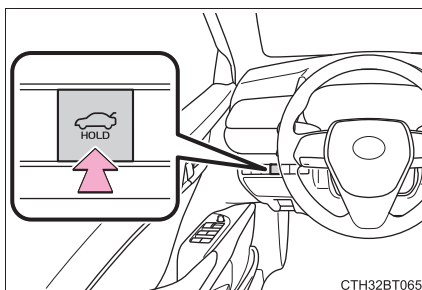
Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen de la commande d'ouverture de coffre, de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

Maintenez la commande d'ouverture de coffre appuyée.



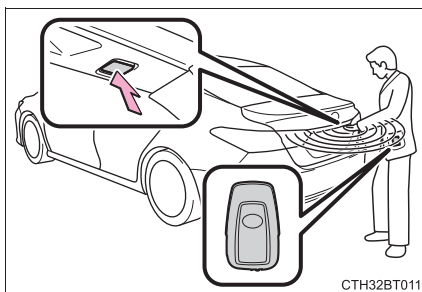
Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

◆ Système d'accès et de démarrage mains libres

Lorsque vous portez la clé électronique, appuyez sur le bouton situé sur le couvercle de coffre.

Lorsque toutes les portes sont déverrouillées au moyen de l'une des méthodes suivantes, le coffre peut être ouvert sans la clé électronique:

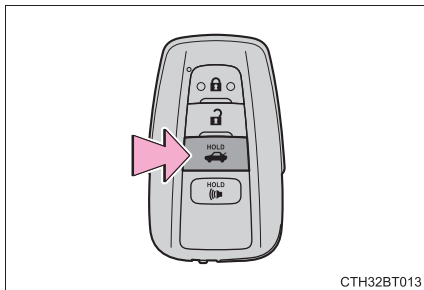
- Fonction d'accès mains libres
- Télécommande du verrouillage centralisé
- Commandes de verrouillage des portes
- Système de déverrouillage automatique des portes
- Clé mécanique



◆ Télécommande du verrouillage centralisé

Maintenez la commande appuyée.

Un signal sonore retentit.



■ Éclairage de coffre

L'éclairage du coffre s'allume lorsque vous ouvrez le coffre.

■ Fonction antiverrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, le fait de fermer le couvercle de coffre avec la clé électronique alors que la clé électronique se trouve dans le coffre, déclenche une alarme.

Dans ce cas, il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en appuyant sur le bouton de déverrouillage du coffre situé sur le couvercle de coffre.

- Si vous laissez une clé électronique supplémentaire dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction de prévention de confinement de la clé est activée afin que vous puissiez ouvrir le coffre. Pour éviter tout vol du véhicule, emportez toutes les clés électroniques lorsque vous quittez le véhicule.

- Si vous laissez la clé électronique dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement de la clé et les conditions environnantes de propagation des ondes radio. Dans ce cas, la fonction de prévention de confinement de la clé ne peut pas être activée, entraînant le verrouillage des portes lorsque le coffre est fermé. Veillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.

- La fonction de prévention de confinement de la clé ne peut pas être activée dès lors que l'une des portes est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre au moyen du mécanisme d'ouverture de coffre.

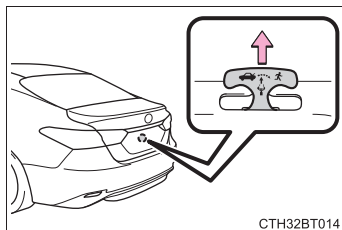
■ Avertisseur sonore de coffre ouvert

Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), le témoin d'avertissement principal clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le coffre est mal fermé.

■ Levier de déverrouillage interne du coffre

Il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en tirant vers le haut le levier phosphorescent situé sur la face interne du couvercle de coffre.

Le levier reste phosphorescent pendant un certain temps après la fermeture du couvercle de coffre.



■ Utilisation de la clé mécanique

Il est également possible d'ouvrir le coffre au moyen de la clé mécanique. (→P. 608)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour déverrouiller le coffre. (→P. 608)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 543)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de prendre le volant

- Assurez-vous que le couvercle de coffre est complètement fermé. Si le couvercle de coffre n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue et de heurter des objets proches ou des bagages se trouvant dans le coffre peuvent être éjectés, et provoquer un accident.
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le coffre.
Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque de s'épuiser à cause de la chaleur, de s'asphyxier ou de subir d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le couvercle de coffre.
Ceci peut entraîner une ouverture inattendue du couvercle de coffre, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Points importants pendant la conduite

Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

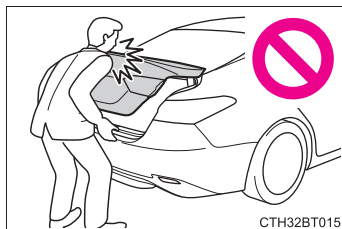
⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du coffre

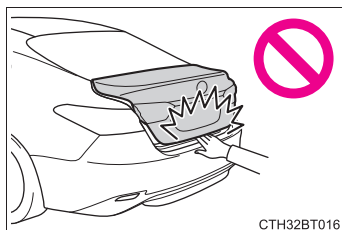
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincées, ce qui peut occasionner des blessures graves.

- Retirez toute charge lourde du couvercle de coffre, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le couvercle de coffre peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du coffre.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle de coffre, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.
- En pente, il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre que sur une surface plane, par conséquent, prenez garde à ce que le couvercle de coffre ne s'ouvre pas ou ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le couvercle de coffre est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre.
- Lorsque vous ouvrez le couvercle de coffre, prenez garde à ce qu'il ne heurte personne au niveau du visage ou de toute autre partie du corps.



- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.
- Appuyez légèrement sur la face extérieure du couvercle de coffre pour le fermer.



- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au couvercle de coffre. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre risque de se refermer brusquement juste après son ouverture.

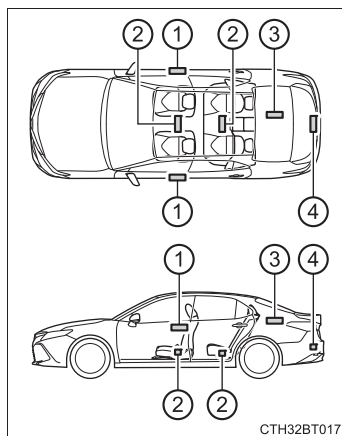
Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)

- Verrouille et déverrouille les portes (→P. 172)
- Ouvre le coffre (→P. 180)
- Démarre le système hybride (→P. 236)

■ Emplacement des antennes

- ① Antennes extérieures à l'habitacle
- ② Antennes internes à l'habitacle
- ③ Antenne à l'intérieur du coffre
- ④ Antenne à l'extérieur du coffre

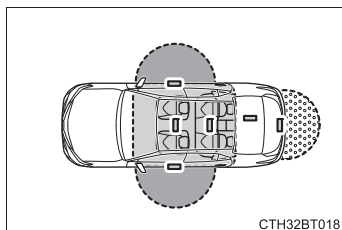


CTH32BT017

■ Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)

- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de l'une des poignées extérieures de portes avant. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)



- Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- Lors de l'ouverture du coffre

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) du bouton de déverrouillage du coffre.

■ Alarmes et témoins d'avertissement

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel, sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en réponse à tout message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 585)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.
	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du coffre et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.
L'alarme intérieure retentit de manière répétée	Le contact du moteur a été placé en mode ACCESSORY alors que la porte du conducteur était ouverte (la porte du conducteur a été ouverte alors que le contact du moteur était en mode ACCESSORY).	Placez le contact du moteur sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
	Le contact du moteur a été mis sur arrêt alors que la porte du conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur.



■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

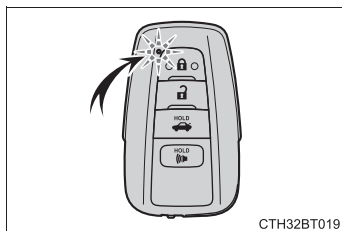
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
 - La clé électronique est restée dans un rayon de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
 - Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage utilisent des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 607)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
 - Radio portable, téléphone mobile, téléphone sans fil ou autres dispositifs de communication sans fil
 - Clé électronique d'un autre véhicule, autre clé électronique de votre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques
- Lorsque le véhicule est stationné sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises.

■ Remarque sur la fonction d'accès mains libres

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le rangement arrière ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est en marche ou que le mode du contact d'alimentation change.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.*

- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 188)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule ou actionnez brusquement la poignée de porte, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer de nouveau sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.
- Lorsque vous actionnez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous blesser le bout des doigts ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

*: Ce réglage peut être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 655)
- Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P. 188)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien la fonction d'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes et du coffre: Utilisez la clé mécanique. (→P. 607)
- Démarrage du système hybride: →P. 608

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du coffre: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P. 173, 181, 607)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contact d'alimentation: →P. 608
- Arrêt du système hybride: →P. 237

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 185)

Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

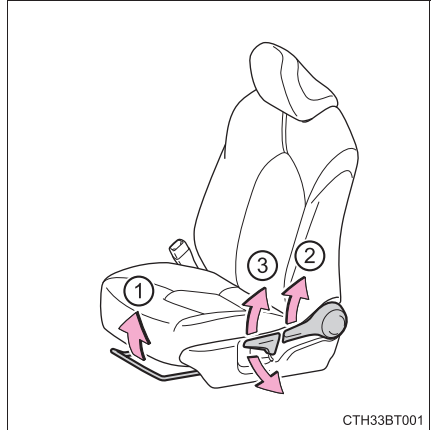
Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

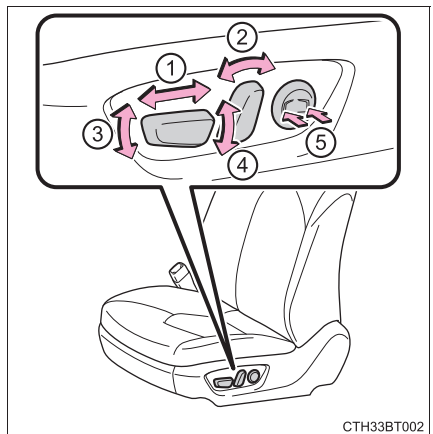
► Siège à réglage manuel

- ① Levier de réglage de la position du siège
- ② Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- ③ Levier de réglage de la hauteur verticale



► Siège électrique

- ① Commande de réglage de la position du siège
- ② Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- ③ Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)
- ④ Commande de réglage de la hauteur verticale
- ⑤ Commande de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)



 **AVERTISSEMENT****■ Lors du réglage de la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.
- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

 **NOTE****■ Lors du réglage d'un siège avant**

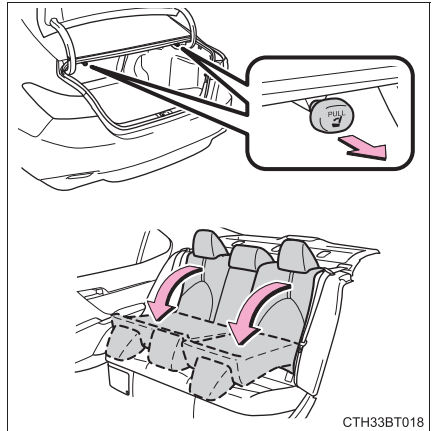
Lors du réglage d'un siège avant, assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la garniture de toit. Sinon, l'appuie-tête et la garniture de toit peuvent être endommagés.

Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

Rabattement des dossiers de sièges arrière

Dans le coffre, tirez sur le levier de dossier de siège du dossier de siège que vous souhaitez rabattre et rabattez le dossier de siège.



 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous rabattez les dossiers de siège**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le coffre pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Lorsque vous remplacez le siège dans sa position initiale

- Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas coincée entre ou derrière les sièges.
- Si la ceinture de sécurité est sortie de son guide, passez la ceinture de sécurité dans son guide. (→P. 32)

■ Réglage du siège

Prenez garde de ne pas vous pincer les mains ou les pieds entre le rangement de console arrière et le siège arrière lorsque vous rabattez le dossier de siège arrière.

■ Après avoir relevé le dossier de siège en position verticale

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que le dossier de siège est correctement verrouillé en appuyant sur le dessus d'avant en arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité est passée dans le guide.

 **NOTE****■ Lorsque le dossier de siège droit est rabattu**

Assurez-vous que les bagages chargés dans le coffre agrandi ne risquent pas de causer des dommages aux sangles de la ceinture de sécurité centrale arrière.

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

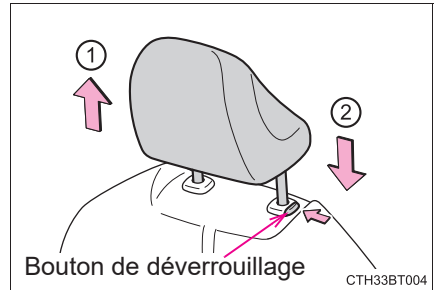
► Type réglable

① Haut

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

② Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



► Type intégré

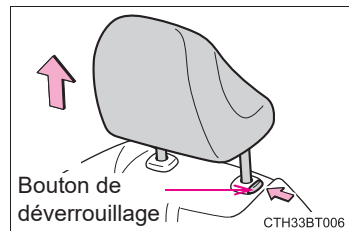
Les appuie-têtes ne peuvent pas être réglés ou retirés.

■ Retrait des appuie-têtes

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

Sièges avant: Si l'appuie-tête touche le plafond, rendant son retrait difficile, changez la hauteur ou l'angle du siège.

(→P. 193)

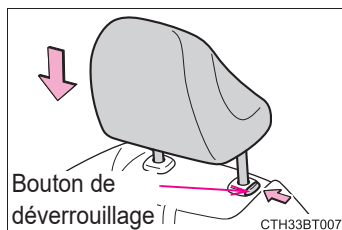


■ Installation des appuie-têtes

► Sièges avant

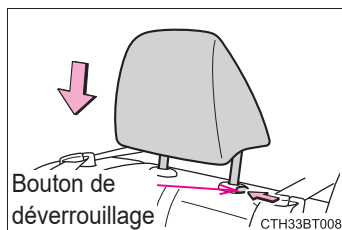
Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



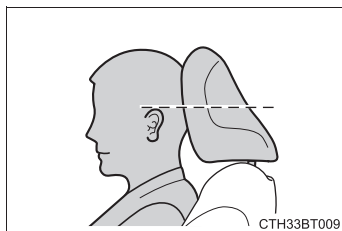
► Sièges arrière

Alignez l'appuie-tête et les trous de montage puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à la position de verrouillage la plus basse tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.



 **AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant les appuie-têtes**

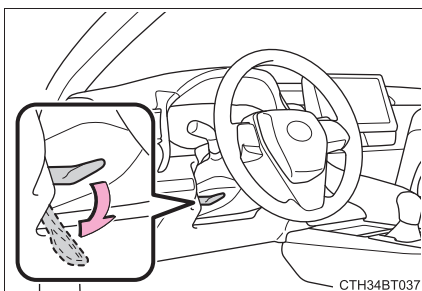
Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.
(Toutefois, si l'appuie-tête gêne l'installation d'un siège de sécurité enfant, l'appuie-tête peut être retiré pour adapter le siège de sécurité enfant:
→P. 59)

Volant

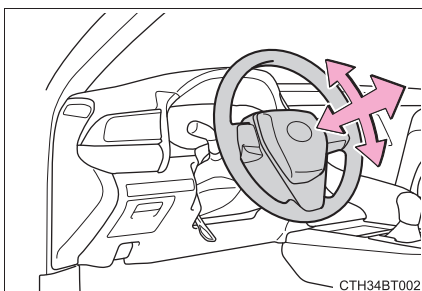
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



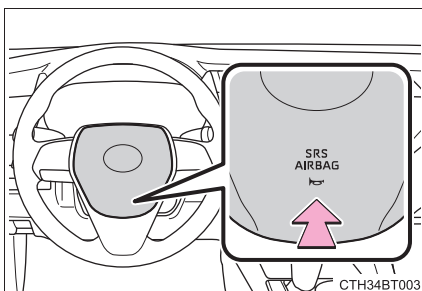
- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole



**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

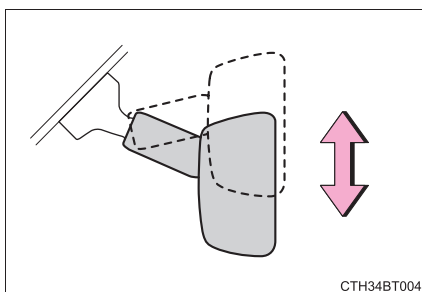
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.

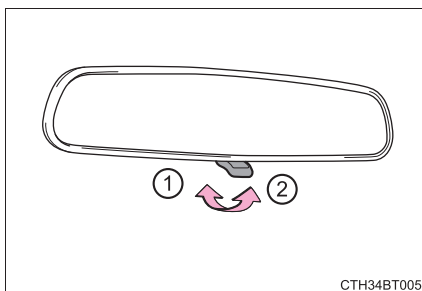


Fonction antireflet

► Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.

- ① Position normale
- ② Position anti-éblouissement



► Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchiée est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

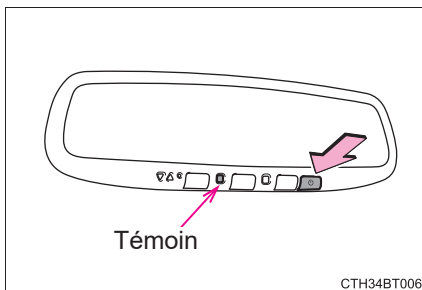
Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique

Marche/arrêt

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode ON, le témoin s'allume.

La fonction passe en mode ON chaque fois que vous placez le contact d'alimentation en mode ON.

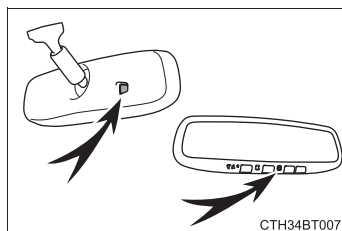
Appuyez sur le bouton pour faire passer la fonction en mode OFF. (Le témoin s'éteint également.)



CTH34BT006

■ Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



CTH34BT007

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

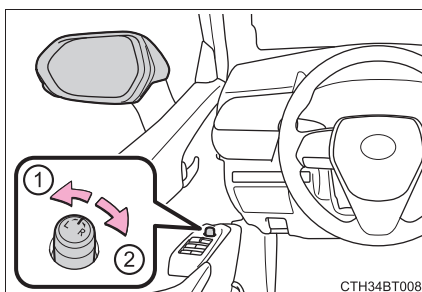
■ Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut qu'il soit impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.

Procédure de réglage

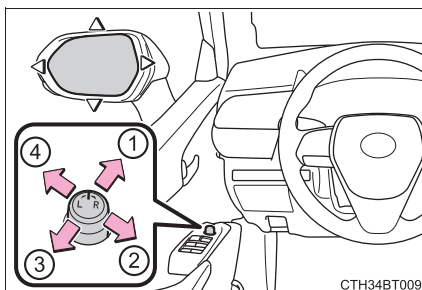
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez la commande.

- ① Gauche
- ② Droit



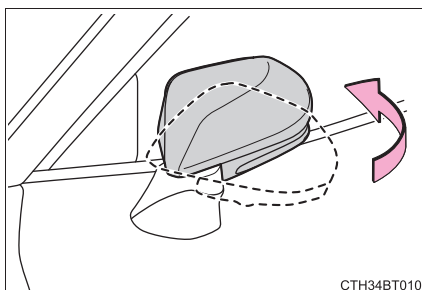
- 2 Pour régler le rétroviseur, actionnez la commande.

- ① Haut
- ② Droit
- ③ Bas
- ④ Gauche



Rabattement des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.



■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués (véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs)

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P. 424)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Points importants pendant la conduite**

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.

Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné (véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs)

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Lève-vitres électriques

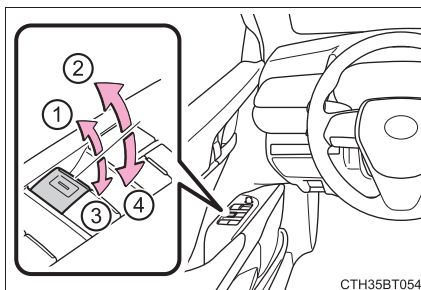
Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:

- ① Fermeture
- ② Fermeture par simple pression*
- ③ Ouverture
- ④ Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.



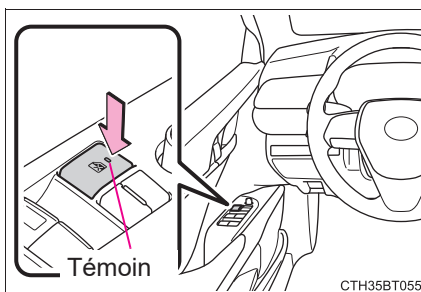
Empêcher un actionnement accidentel (commande de verrouillage des vitres)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.



■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact d'alimentation placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact d'alimentation en mode ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

- 1 Placez le contact d'alimentation en mode ON.
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique.* (→P. 607)
- Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 173)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Alarme

L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et qu'un lève-vitre électrique est fermé au moyen de la fonction d'actionnement des lève-vitres asservis au verrouillage des portes. (→P. 101)

■ Avertisseur sonore d'ouverture des lève-vitres électriques

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)

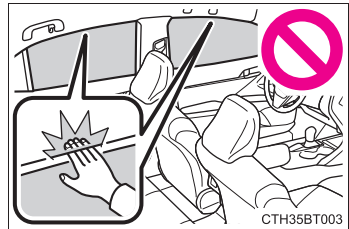
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P. 206)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

**AVERTISSEMENT****■ Fonction de protection anti-blocage**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les commandes de console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut et vers le bas.

Ouverture et fermeture

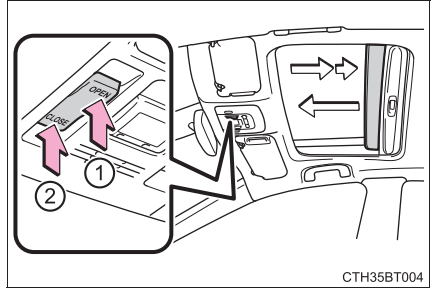
① Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course peu avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

② Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.



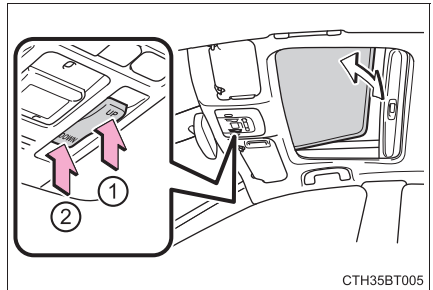
CTH35BT004

Basculement vers le haut et le bas

① Bascule le toit ouvrant vers le haut*

② Bascule le toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des côtés du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.



CTH35BT005

■ Le toit ouvrant peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant peut être actionné pendant 45 secondes environ une fois le contact d'alimentation placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement pendant la fermeture ou l'abaissement du toit ouvrant, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre légèrement.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être ouvert et fermé manuellement. Toutefois, le pare-soleil s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant peut être ouvert et fermé au moyen de la clé mécanique.* (→P. 607)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 173)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le toit ouvrant ne se ferme pas correctement

Procédez comme suit:

- Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande "CLOSE" appuyée.*1

Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

3 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

- Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite à nouveau vers le haut

1 Arrêtez le véhicule.

2 Maintenez la commande "UP" appuyée*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

3 Relâchez la commande "UP" une fois puis maintenez la commande "UP" à nouveau appuyée.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes dans sa position inclinée vers le haut.*2 Puis il règle légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.

4 Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

*1: Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez la commande après la pause de 10 secondes indiquée ci-dessus, le fonctionnement automatique est désactivé. Dans ce cas, maintenez la commande "CLOSE" ou "UP" appuyée pour que le toit ouvrant s'incline vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est complètement fermé, puis relâchez la commande.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Alarme

L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et que le toit ouvrant est fermé au moyen de la fonction d'actionnement du toit ouvrant asservi au verrouillage des portes. (→P. 101)

■ Avertisseur sonore d'ouverture de toit ouvrant

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant est ouvert.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du toit ouvrant

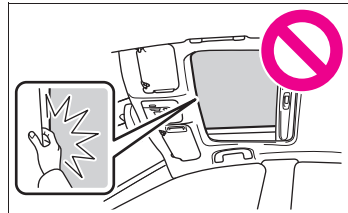
- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

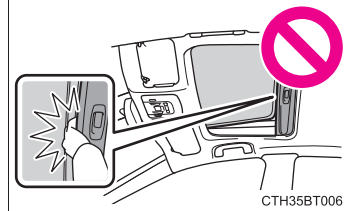
- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.

Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant.



CTH35BT006

- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

**AVERTISSEMENT****■ Fonction de protection anti-pincement**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du toit ouvrant. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

- 4-1. Avant de prendre le volant**
- Conduite du véhicule 218
 - Chargement et bagages 230
 - Limites de charge du véhicule 233
 - Conduite avec une caravane/remorque 234
 - Remorquage avec les 4 roues au sol 235
- 4-2. Procédures de conduite**
- Contact d'alimentation (allumage) 236
 - Mode de conduite EV 244
 - Transmission hybride 247
 - Levier de clignotants 254
 - Frein de stationnement 255
 - Maintien des freins 260
- 4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**
- Commande de phares 263
 - AHB (feux de route automatiques) 268
 - Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 273
- 4-4. Réapprovisionnement en carburant**
- Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 278
- 4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite**
- Toyota Safety Sense 2.5+ 283
 - PCS (système de sécurité de pré-collision) 290
 - LTA (aide au suivi de voie) 308
 - RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 325
 - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 331
 - Systèmes d'aide à la conduite 349
 - BSM (surveillance de l'angle mort) 356
 - Système intuitif d'aide au stationnement 364
 - RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) 374
 - RCD (détection de la caméra arrière) 384
 - PKSB (freinage de l'aide au stationnement) 391
 - Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) 399
 - Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) 403
 - Commandes de sélection du mode de conduite 406
- 4-6. Conseils de conduite**
- Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique 409
 - Conseils de conduite hivernale 412

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du système hybride

→P. 236

Conduite

- 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D.
(→P. 247)
- 2 Relâchez le frein de stationnement. (→P. 255)
- 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

Arrêt

- 1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.
Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P. (→P. 247)

Stationnement du véhicule

- 1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 255), et mettez le levier de vitesses sur P (→P. 247).
- 3 Appuyez sur le contact d'alimentation pour arrêter le système hybride.
- 4 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé sur vous.
En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

Démarrage en côte à fort pourcentage

- 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.
- 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.
- 3 Relâchez le frein de stationnement.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque le levier de vitesses est placé sur R*.
- Lorsque le levier de vitesses passe de la position P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez les instructions.

*: Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'active. (→P. 350)

■ Pour une conduite économe en carburant

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules conventionnels, et qu'il est nécessaire d'éviter certaines opérations, telles que les accélérations brusques. (→P. 409)

■ Marche en roue libre (contrôle automatique de désactivation du frein moteur)

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné, dans certaines conditions, le contrôle automatique de désactivation du frein moteur est automatiquement activé et permet au véhicule d'avancer en roue libre, ce qui améliore l'économie de carburant. (→P. 407)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ **Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)**

- Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du système hybride peut être limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement.

■ **Guide d'accélération ÉCO (→P. 138)**

Une conduite éco-responsable peut être obtenue plus facilement en restant dans la zone d'accélération éco. En outre, en restant dans la zone d'accélération éco, il est plus facile d'obtenir un bon score éco.

- Lors d'un démarrage:

Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour rester dans la zone d'accélération éco et accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée. En vous abstenant d'accélérer excessivement, vous obtiendrez un bon score éco.

- Pendant la conduite:

Après avoir accéléré jusqu'à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et conduisez à une vitesse stable tout en restant dans la zone d'accélération éco. En restant dans la zone d'accélération éco, vous obtiendrez un bon score de régime de croisière éco.

- Lors d'un arrêt:

En commençant à relâcher la pédale d'accélérateur plus tôt avant de décélérer, vous obtiendrez un bon score d'arrêt éco.

■ **Contrôle conduite-démarrage (DSC)**

Lorsque le système TRAC est sur arrêt (→P. 351), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P. 351) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
 - Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P. 628)

■ Conduite éco-responsable

→P. 138, 157

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
 - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule est propulsé uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.

Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la conduite normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

En cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 565

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide.
L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P. 248)
- Ne réglez pas l'affichage, les positions sur le volant, le siège, ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesses est placé sur une position de conduite, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R.
Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Placer le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement désactive le système hybride. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.
- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
Si le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
Cela peut avoir les conséquences suivantes:
 - Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin "READY" est allumé.
Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride.
Vous risquez de vous brûler.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

 NOTE**■ Lors de la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du système hybride.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela pourrait endommager le direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ En cas de crevaison pendant la conduite

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 592)

 NOTE**■ À l'approche d'une route inondée**

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission hybride, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs ou XXX kg.
- (4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

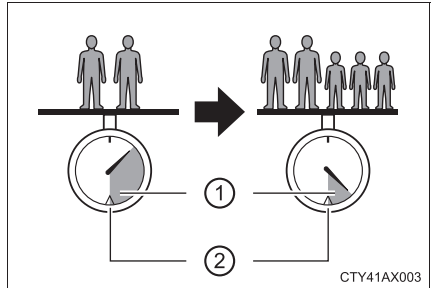
Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

- (5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P. 233)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

- ① Capacité de chargement
- ② Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P. 626)



Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

 **AVERTISSEMENT****■ Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Les objets suivants risquent de provoquer un incendie en cas de transport dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Afin d'éviter que le chargement et les bagages ne glissent vers l'avant lors d'un freinage, n'empilez rien dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Disposez le chargement et les bagages le plus près du sol possible.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le rangement arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Rangement ouvert
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

◆ **Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule):**
→P. 626

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

◆ **Nombre de places assises:** →P. 626

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ **Capacité de remorquage**

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

◆ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 529)

 **AVERTISSEMENT**

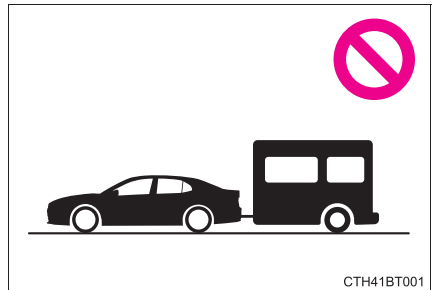
■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.

Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

Conduite avec une caravane/remorque

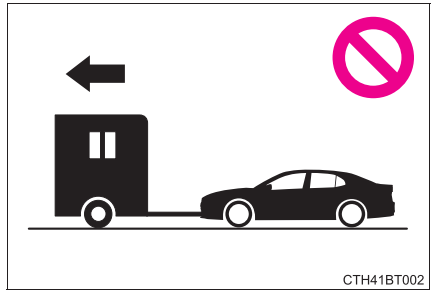
Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



CTH41BT001

Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

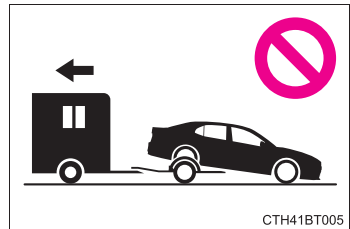


NOTE

- **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.
- **Pour éviter d'occasionner des dommages graves à la transmission**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission.



Contact d'alimentation (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer le mode du contact d'alimentation.

Démarrage du système hybride

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.



et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

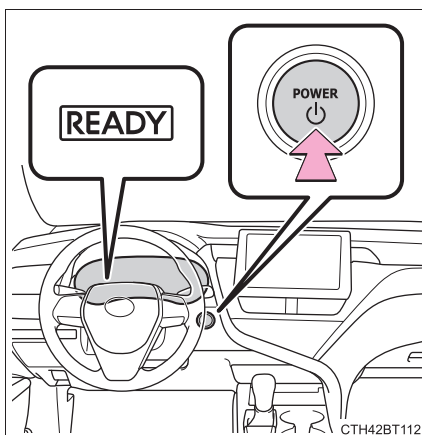
Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système hybride peut être démarré quel que soit le mode du contact d'alimentation.

- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.



Arrêt du système hybride

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 255), et mettez le levier de vitesses sur P.
- 3 Appuyez sur le contact d'alimentation.

Les données relatives à la conduite s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Fonction d'arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le système hybride lorsque le levier de vitesses se trouve sur P et que le système hybride fonctionne pendant une période prolongée.
- Le système hybride s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que le levier de vitesses se trouve sur P.
- Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réinitialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier de vitesses se trouve sur une position autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système hybride est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P. 175) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique (→P. 607). Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.

Changement de mode du contact d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)

① Arrêt*

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

② Mode ACCESSORY

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

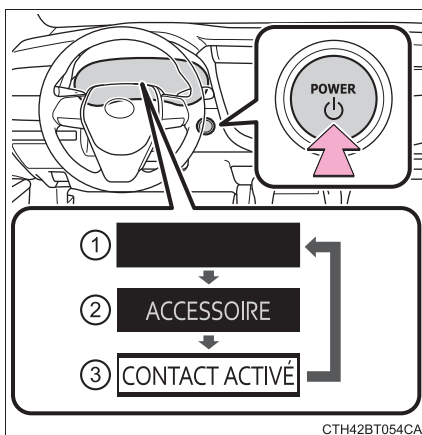
Un message indiquant comment démarrer le système hybride s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

③ Mode ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

Un message indiquant comment démarrer le système hybride s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

*: Si le levier de vitesses est placé sur une position autre que P lorsque vous arrêtez le système hybride, le contact d'alimentation passe en mode ACCESSORY et non sur arrêt.



CTH42BT054CA

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P, un message indiquant de placer le levier de vitesses sur P s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le contact d'alimentation n'est alors pas placé sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

- ① Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- ② Placez le levier de vitesses sur P.
- ③ Vérifiez que "Désactivez l'alimentation" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contact d'alimentation.
- ④ Vérifiez que "Désactivez l'alimentation" est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ Fonction de coupure automatique de l'alimentation

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode ON (système hybride arrêté) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesses sur P, le contact d'alimentation se met automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne fonctionne pas.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

→P. 89

■ Usure de la pile de la clé électronique

→P. 170

■ Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

- Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin "READY" peut être long. Laissez le véhicule tel qu'il est jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.
- Modèle de véhicule AXVH70*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (au-dessous d'environ -22°F [-30°C]) sous l'effet de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de démarrer le système hybride à nouveau une fois que la température de la batterie du système hybride augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 189

■ Remarques sur la fonction d'accès mains libres

→P. 190

■ Si le système hybride ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P. 99)
Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Vérifiez que le levier de vitesses est bien sur P. Le système hybride risque de ne pas démarrer si le levier de vitesses n'est plus sur P.
- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Lorsqu'un message demandant de contrôler le système d'accès et de démarrage mains libres s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Lorsque "Vérifier le bouchon de réservoir" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

→P. 282

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Dans l'éventualité où le témoin "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système hybride**

→P. 93

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 543

■ **Fonctionnement du contact d'alimentation**

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact d'alimentation risque de ne pas changer et le système hybride risque de ne pas démarrer.
 - Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, patientez quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.
- **Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé**

→P. 607



AVERTISSEMENT

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT****■ Arrêt du système hybride en cas d'urgence**

- Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 565)

Cependant, n'appuyez pas sur le contact d'alimentation pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

- Si le contact d'alimentation est actionné alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque vous redémarrez le système hybride après un arrêt d'urgence pendant la conduite, appuyez sur le contact d'alimentation. Lorsque vous redémarrez le système hybride après avoir arrêté le véhicule, faites passer la position de changement de vitesse sur P et appuyez sur le contact d'alimentation.

■ Lors du stationnement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride en marche. Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

 NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne laissez pas le contact d'alimentation en mode ACCESSORY ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride n'est pas activé.
- Si "ACCESSOIRE" ou "CONTACT ACTIVÉ" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, le contact d'alimentation n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d'alimentation en mode arrêt.
- N'arrêtez pas le système hybride lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que P. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une autre position, le contact d'alimentation n'est pas placé sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY, la batterie 12 V risque de se décharger.

■ Lors du démarrage du système hybride

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant un dysfonctionnement du contact d'alimentation

Si le contact d'alimentation semble fonctionner différemment de d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Mode de conduite EV

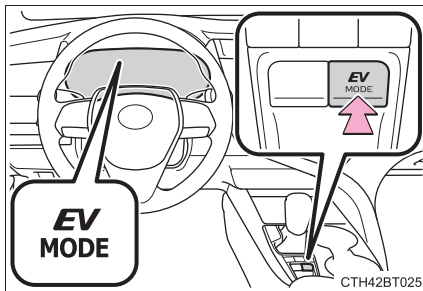
En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour propulser le véhicule.

Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings intérieurs, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Toutefois, lorsque le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé, le véhicule peut émettre un signal sonore.

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume. Pour ramener le véhicule en mode de conduite normale (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]), appuyez sur la commande en mode de conduite EV.



■ Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé

Vous risquez de ne pas pouvoir activer le mode de conduite EV dans les situations suivantes. S'il ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La température du système hybride est élevée.
Le véhicule a été laissé au soleil, conduit dans une pente ou à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
Vous avez laissé le véhicule exposé à des températures inférieures à environ 68°F (20°C) pendant une période prolongée, etc.
- Le moteur à essence est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P. 161)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en cours d'utilisation.

■ Passage en mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur à essence est froid, le moteur à essence démarre automatiquement après un court instant, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de passer en mode de conduite EV.

Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur la commande de mode de conduite EV avant que le moteur à essence ne démarre pour passer en mode de conduite EV.

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est désactivé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode de conduite EV clignote puis s'éteint.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Le niveau de batterie restant indiqué dans le contrôle de l'énergie sur l'écran multifonctionnel est bas. (→P. 161)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

■ Distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV

La distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV varie entre quelques centaines de mètres et environ 0,9 mile (1 km). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il existe des situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.

(La distance pouvant être parcourue dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Économie de carburant

Le système hybride est conçu pour réaliser la meilleure économie de carburant possible dans des conditions de conduite normales (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). En conduisant en mode de conduite EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

■ Si “Mode EV non disponible” est affiché sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV n'est pas disponible. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (le véhicule est au ralenti, la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Utilisez le mode de conduite EV dès qu'il devient disponible.

■ Si “Mode EV désactivé” est affiché sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV a été automatiquement annulé. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Conduisez le véhicule quelques instants avant d'essayer d'activer à nouveau le mode de conduite EV.



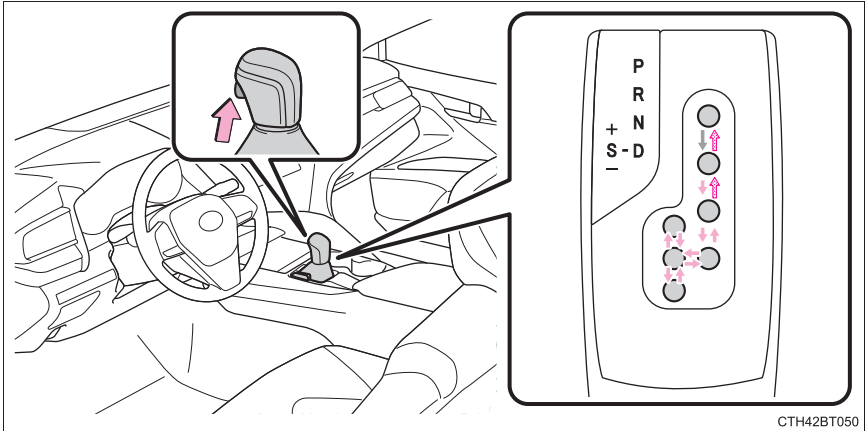
AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode de conduite EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule. Par conséquent, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous conduisez, même si le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé.

Transmission hybride

Actionnement du levier de vitesses



CTH42BT050

- ← Le contact d'alimentation étant en mode ON et la pédale de frein enfoncée*, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.
- ← Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.
- ← Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet et à ce que la pédale de frein soit enfoncée lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

- *: Pour pouvoir faire passer le véhicule sur P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

Objectif des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P. 249)

*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

*2: En sélectionnant les gammes de rapports en mode S, vous pouvez contrôler la force d'accélération et la force du frein moteur.

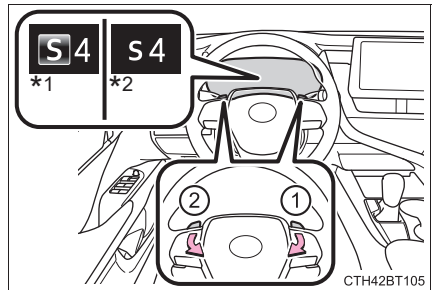
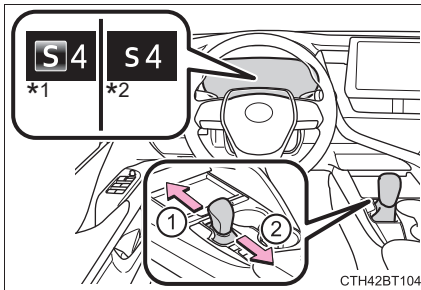
Sélection du mode de conduite

→P. 406

Changement de gamme de rapports en mode S

Lorsque le levier de vitesses est placé sur la position S, le levier de vitesses ou les palettes de changement de vitesses (sur modèles équipés) peuvent être actionnés comme suit:

- ▶ Levier de vitesses
- ▶ Palettes de changement de vitesses (sur modèles équipés)



- ① Passage au rapport supérieur
- ② Passage au rapport inférieur

En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est S5 ou S4, selon la vitesse du véhicule.

*1: Véhicules avec affichage 4,2 pouces

*2: Véhicules avec affichage 7 pouces

■ Gammes de rapports et leurs fonctions

- Vous avez le choix entre 6 niveaux de force d'accélération et de puissance du frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir une force d'accélération et une puissance de frein moteur plus élevées qu'une gamme de rapports supérieure, et le régime moteur augmente également.
- Si vous accélérez dans les gammes allant de 1 à 4, la gamme de rapports peut automatiquement passer à une gamme supérieure en fonction de la vitesse du véhicule.

Sélection des gammes de rapports en position D (véhicules avec palettes de changement de vitesses)

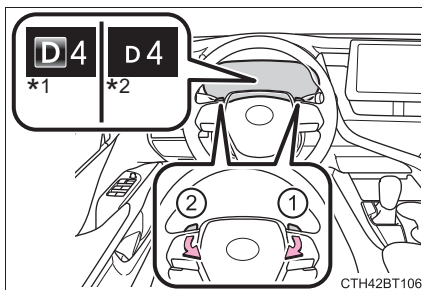
Pour conduire en sélectionnant temporairement une gamme de rapports, actionnez la palette de changement de vitesses “-”. La gamme de rapports peut ensuite être sélectionnée au moyen des palettes de changement de vitesses “-” et “+”. Le changement de gamme de rapports permet de limiter le passage au rapport le plus élevé en évitant le passage à un rapport supérieur et en permettant de sélectionner la puissance du frein moteur.

- ① Passage au rapport supérieur
- ② Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, de D1 à D6, s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

*1: Véhicules avec affichage 4,2 pouces

*2: Véhicules avec affichage 7 pouces



■ Lorsque la palette de changement de vitesses “-” est actionnée avec le levier de vitesses sur la position D (véhicules avec palettes de changement de vitesses)

La gamme de rapports passe à une gamme inférieure permettant d'obtenir une puissance de frein moteur adaptée aux conditions de conduite.

■ Désactivation automatique de la sélection de la gamme de rapports en position D (véhicules avec palettes de changement de vitesses)

En position D, la sélection des gammes de rapports est désactivée dans les situations suivantes:

- Vous appuyez pendant un certain temps sur la palette de changement de vitesses “+”
- Lorsque le véhicule s'immobilise
- Si la pédale d'accélérateur est maintenue enfoncée pendant un certain temps
- Lorsque le levier de vitesses est placé sur une position autre que D

■ Mode S

- Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est S4 ou moins, maintenez le levier de vitesses sur “+” pour sélectionner la gamme S6.
- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en surrégime du moteur.

■ **Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation (mode S ou actionnement des palettes de changement de vitesses)**

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses ou les palettes de changement de vitesses sont actionnés. (Le signal sonore retentit deux fois.)

■ **Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses activé**

Même lorsque vous effectuez les actions suivantes avec l'intention de déclencher le frein moteur, aucun frein moteur ne se produira car le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne sera pas désactivé.

- Lors d'une conduite en mode D ou S, passage au rapport inférieur 5 ou 4. (→P. 331)

- Lors d'une conduite en position D, passage du mode de conduite au mode sport. (→P. 406)

■ **Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)**

→P. 220

■ **Système de verrouillage du levier de vitesses**

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact d'alimentation est en mode ON, que la pédale de frein est enfoncée et que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

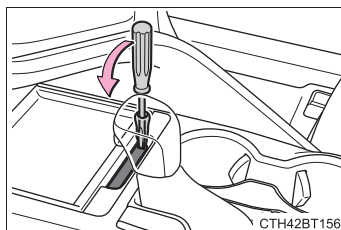
Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué bien que la pédale de frein soit enfoncée et que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses soit enfoncé, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

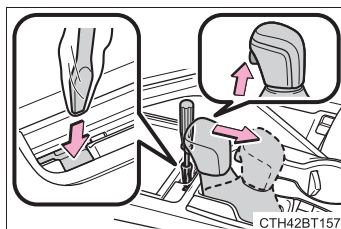
- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



- 5 Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé et appuyez ensuite sur le bouton situé sur le pommeau de levier de vitesses.

Le levier de vitesses peut être déplacé lorsque les deux boutons sont enfoncés.



■ Si l'indicateur S ne s'allume pas ou si l'indicateur D s'affiche même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur S

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

**AVERTISSEMENT****■ En cas de conduite sur route glissante**

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement.

Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

■ Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Précautions relatives à la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

Si le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas même si le moteur tourne. Par conséquent, si vous quittez le véhicule en laissant le levier de vitesses sur N pendant un certain temps, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, et ceci peut avoir pour conséquence une incapacité du moteur à démarrer.

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation

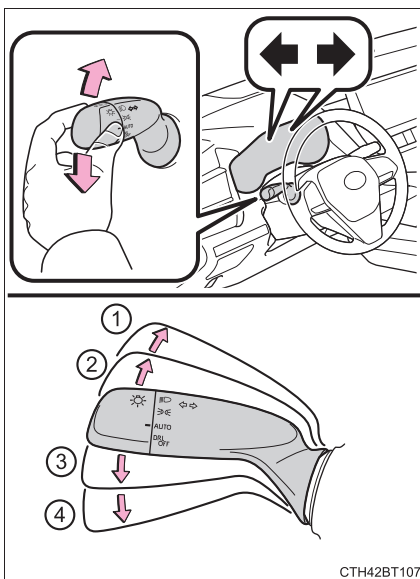
- ① Virage à droite
- ② Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

- ③ Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

- ④ Virage à gauche



■ Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

■ Si les clignotants cessent de clignoter avant que le changement de voie de circulation ne soit effectué

Actionnez le levier à nouveau.

■ Pour interrompre le clignotement des clignotants pendant un changement de voie de circulation

Actionnez le levier dans le sens opposé.

Frein de stationnement

Il est possible de sélectionner un mode parmi les modes suivants.

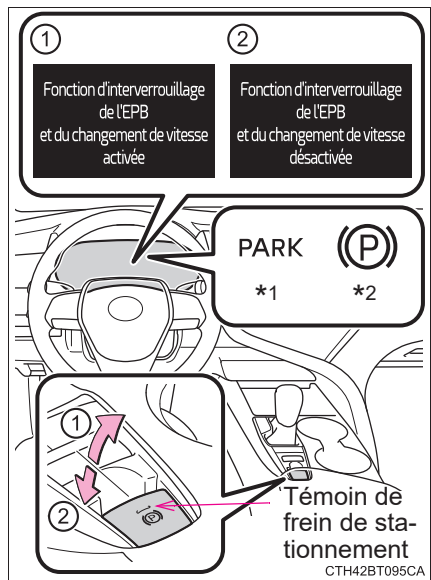
Mode automatique

Le frein de stationnement est automatiquement serré ou desserré en fonction de l'actionnement du levier de vitesses.

Même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement. (→P. 256)

- ① Active le mode automatique (lorsque le véhicule est à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement tirée jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel)

- Lorsque le levier de vitesses est retiré de P, le frein de stationnement est desserré, et le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'éteignent.
- Lorsque le levier de vitesses est mis sur P, le frein de stationnement est serré, et le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument.



Actionnez le levier de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

- ② Désactive le mode automatique (lorsque le véhicule est à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement appuyée jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel)

Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

Mode manuel

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.

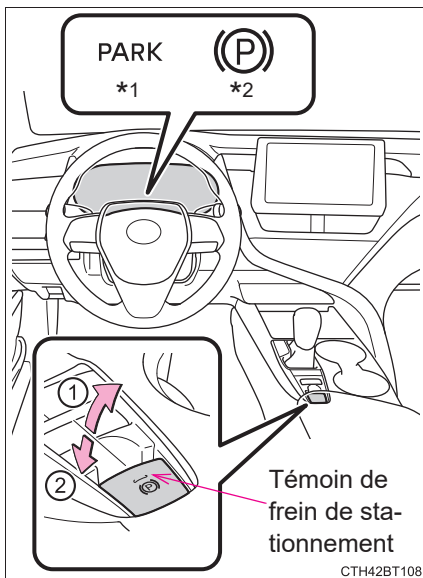
① Serre le frein de stationnement

Le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

② Relâche le frein de stationnement

Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein. Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement ou le témoin de frein de stationnement s'éteignent.



CTH42BT108

Si le témoin indicateur de frein de stationnement ou le témoin de frein de stationnement clignotent, actionnez à nouveau la commande.

(→P. 575)

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

■ Stationnement du véhicule

→P. 218

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas en mode ON, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas en mode ON, le mode automatique n'est pas disponible (serrage et desserrage automatiques du frein).

■ Fonction de relâchement automatique

Le frein de stationnement est automatiquement relâché lorsque vous appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.

Le frein de stationnement est automatiquement relâché dans les conditions suivantes:

- Le porte conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est attachée.
- Placez le levier de vitesses sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé.

Si la fonction de relâchement automatique ne fonctionne pas, relâchez le frein de stationnement manuellement.

■ Si "Frein de stationnement temporairement non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

■ Si "Arrêt incomplet de l'activation de l'EPB" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Témoin indicateur de frein de stationnement et témoin de frein de stationnement**

- En fonction du mode du contact d'alimentation, le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement s'allument et restent allumés comme indiqué ci-dessous:

Mode ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.

Mode ON non activé: Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement et le témoin de frein de stationnement restent allumés pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré**

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré. "Relâchez le frein de stationnement" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ **Messages d'avertissement et signaux sonores**

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ **Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume**

→P. 573

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 412

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être desserré accidentellement, et le véhicule risquerait de se déplacer, ce qui pourrait entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Commande de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement. Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

 NOTE**■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

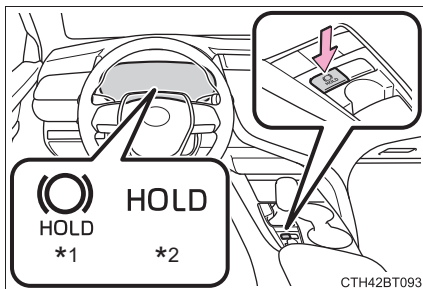
Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins. Le cas échéant, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Maintien des freins

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque le levier de vitesses est sur D, S ou N, alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou S, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) s'allume. Pendant que le système maintient les freins, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) s'allume.



*1: Témoin de veille du système de maintien des freins

*2: Témoin d'activation du système de maintien des freins

■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée.

Si l'une quelconque des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur la commande.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P. 255)

■ Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire


Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Si le témoin d'activation du système de maintien des freins clignote

→P. 575

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage**

Lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une côte à fort pourcentage, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une telle situation.

■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d'adhérence des pneus est excédée. N'utilisez pas le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.


 **NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien des freins freinage n'a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact d'alimentation sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact d'alimentation, appuyez sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.


Instructions d'utilisation


L'actionnement de la commande  permet d'allumer les éclairages comme suit:

► Pour les États-Unis

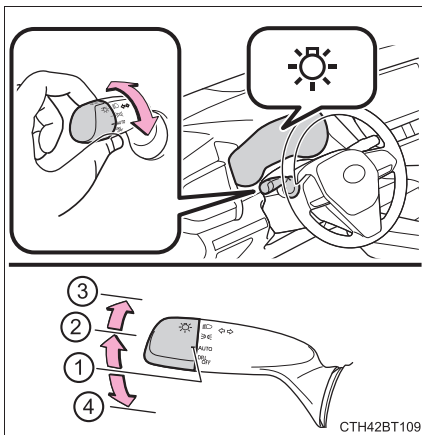
- ① **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P. 265) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.

(Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON)



- ②  Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 265) s'allument.

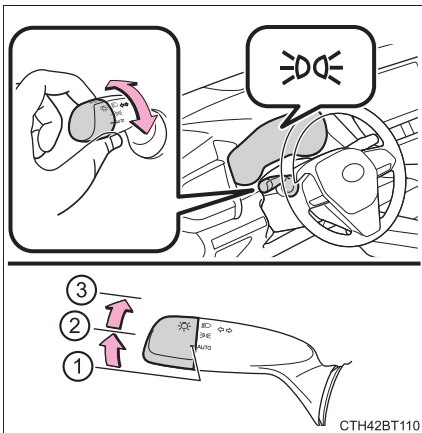
- ③  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

- ④ **DRL OFF** Les éclairages de jour s'éteignent.

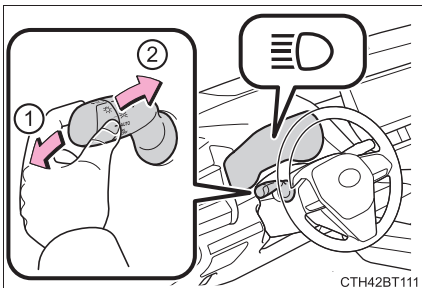


► Pour le Canada

- ① **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P. 265) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.
(Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON)
- ②  Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 265) s'allument.
- ③  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

**Allumage des feux de route**

- ① Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.
Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.
- ② Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.



Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

AFS (système d'éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)

L'AFS (système d'éclairage avant adaptatif) garantit une excellente visibilité aux intersections et dans les virages, en réglant automatiquement l'axe d'éclairage des phares en fonction de la vitesse du véhicule et du degré de l'angle de braquage.

Le système AFS est fonctionnel à une vitesse égale ou supérieure à 6 mph (10 km/h).

■ Système d'éclairage de jour


● Type A:

Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les phares et éclairent de manière plus faible que les phares.

Type B:

Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de stationnement et éclairent de manière plus lumineuse que les feux de stationnement.

● Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)

- Le système hybride est en cours de fonctionnement
- Le frein de stationnement est relâché
- La commande de phares est sur la position  ou **AUTO** *

*: Lorsque l'environnement est lumineux

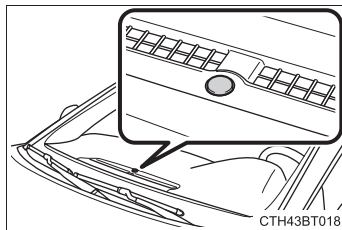
Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.

- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.


■ Capteur de commande de phares

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.



Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.



■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent au bout de 30 secondes si le contact d'alimentation est mis en mode ACCESSORY ou sur arrêt et qu'une porte est ouverte puis fermée. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez deux fois sur  sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)

- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le contact d'alimentation soit en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation en mode ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur  ou .

Si l'une des portes ou le couvercle de coffre sont laissés ouverts, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage (sauf lorsque la commande d'éclairage est sur AUTO)

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt ou en mode ACCESSORY et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur **AUTO**, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre votre véhicule plus visible.

■ Correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Dans les conditions suivantes, les éclairages restants s'éteignent automatiquement après 20 minutes afin d'éviter une décharge de la batterie 12 V:

- Les phares et/ou les feux arrière sont allumés.
- Le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou placé sur arrêt.

Cette fonction est désactivée dans l'une quelconque des situations suivantes:

- Le contact d'alimentation est placé en mode ON.
- Lorsque la commande d'éclairage est actionnée.
- Lorsqu'une porte ou le coffre sont ouverts ou fermés.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 655)



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

AHB (feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra avant située derrière la partie supérieure du pare-brise pour évaluer la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc., et allument ou éteignent automatiquement les feux de route selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT


■ Limitations du système de feux de route automatiques

Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte du système de feux de route automatiques

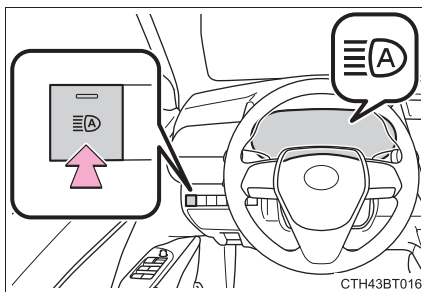
Ne surchargez jamais le véhicule.

Activation des feux de route automatiques

1 Placez la commande de phares sur la position  ou **AUTO** .
(→P. 263)

2 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Lorsque le levier de commande de phares est sur la position feux de croisement, le système AHB est activé et le témoin AHB s'allume.



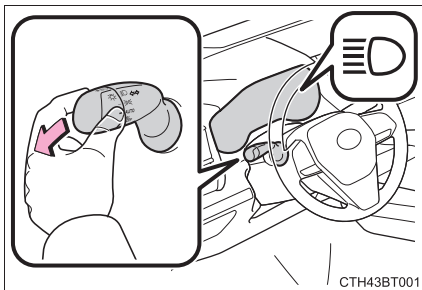
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez le levier sur sa position initiale pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.



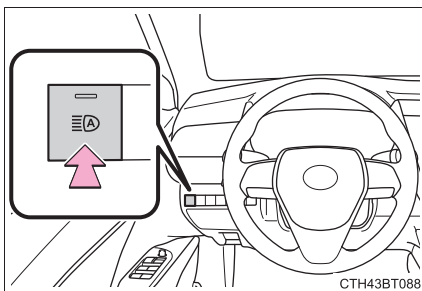
CTH43BT001

■ Passage en feux de croisement

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

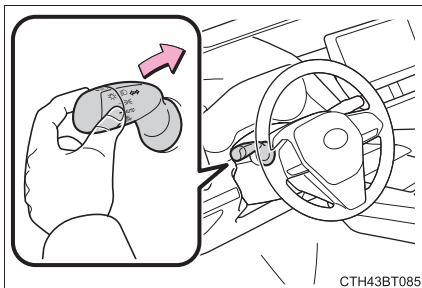


CTH43BT088

■ Passage temporaire en feux de croisement

Tirez le levier vers vous, puis remettez-le dans sa position initiale.

Les feux de route sont allumés lorsque vous tirez le levier vers vous. Cependant, lorsque le levier de vitesses revient dans sa position initiale, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Ensuite, le système de feux de route automatiques est à nouveau activé.



CTH43BT085

■ Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer aux feux de croisement lorsque les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

■ Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
 - La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
 - La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
 - Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
 - Il y a peu d'éclairages publics sur la route.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
 - La vitesse du véhicule est inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
 - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Les véhicules circulant devant ont leurs phares ou feux arrière allumés.
 - Il y a beaucoup d'éclairages publics sur la route.


■ Informations relatives à la détection par la caméra avant

- Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsqu'un véhicule apparaît brusquement dans un virage
 - Lorsqu'un autre véhicule se rabat devant votre véhicule
 - Lorsque des véhicules circulant devant ne peuvent pas être détectés à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
 - Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent dans une voie éloignée sur une route large
 - Lorsque les éclairages des véhicules circulant devant ne sont pas allumés
- Les feux de route peuvent s'éteindre si un véhicule circulant devant et utilisant les feux antibrouillards sans utiliser les phares est détecté.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux et autres objets réfléchissants peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- Les facteurs suivants peuvent affecter le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route:
 - L'intensité lumineuse des phares, feux antibrouillards et feux arrière des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)

- Le nombre de passagers et la quantité de bagages présents dans le véhicule
- Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre de manière inattendue.
- Des vélos ou des véhicules similaires peuvent ne pas être détectés.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement le niveau de luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de commuter manuellement entre les feux de route et de croisement.
 - En cas de conduite par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
 - Lorsque le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
 - Lorsque le pare-brise est fissuré ou endommagé
 - Lorsque la caméra avant est déformée ou sale
 - Lorsque la température de la caméra avant est extrêmement élevée
 - Lorsque le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards
 - Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
 - Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. projetée par un véhicule qui précède
 - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité
 - Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la surface est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voies pavées, routes en gravier, etc.)
 - Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés
 - Lorsqu'un objet hautement réfléchissant est présent en avant du véhicule, comme un panneau ou un miroir
 - Lorsque l'arrière d'un véhicule qui vous précède est hautement réfléchissant, comme par exemple un conteneur sur un camion
 - Lorsque les phares du véhicule sont endommagés ou sales, ou ne sont pas réglés correctement
 - Lorsque le véhicule penche d'un côté ou est cabré en raison d'un pneu crevé, de la traction d'une caravane/remorque, etc.
 - Lorsque les phares commutent entre les feux de route et les feux de croisement de manière répétée et anormale
 - Lorsque le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs


■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur


La sensibilité du capteur peut être temporairement réduite.

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.
 - La commande de phares est sur la position  ou **AUTO** .
 - Le levier de commande de phares est sur la position d'origine.
- 2 Placez le contact d'alimentation en mode ON.
- 3 Dans les 60 secondes qui suivent 2, poussez le levier de commande de phares vers la position de feux de route puis tirez-le vers la position d'origine, 10 fois rapidement, et laissez le levier sur la position d'origine.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise


Actionnement du levier d'essuie-glaces

L'actionnement du levier  permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit. Lorsque le balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise est sélectionné, la fréquence de balayage peut également être réglée.


- ① **INT** *1 ou  *2

Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise


Les essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent se déclenchent plus fréquemment à mesure que la vitesse du véhicule augmente.

- ② **LO** *1 ou  *2

Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

- ③ **HI** *1 ou  *2

Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

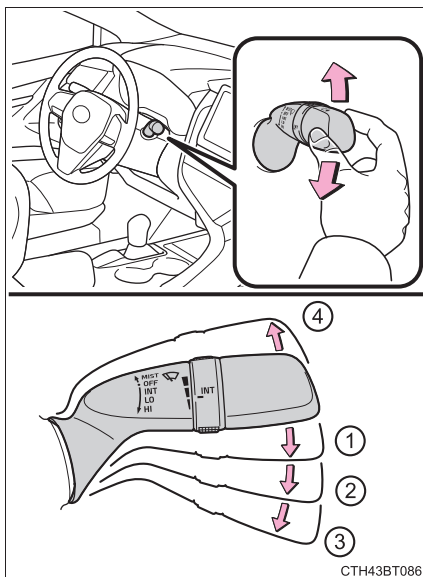
- ④ **MIST** *1 ou  *2

Fonctionnement temporaire

*1: Pour les États-Unis

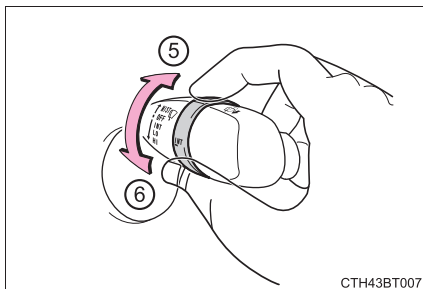
*2: Pour le Canada

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.




CTH43BT086

- ⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



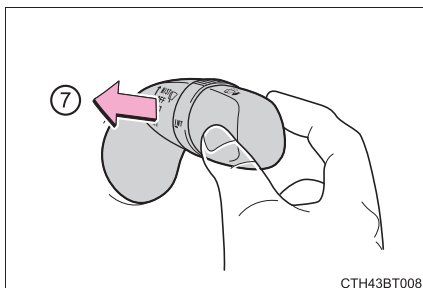
CTH43BT007

- ⑦  Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balayent automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement. Toutefois, la fonction anti-ruissellement ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule.)



CTH43BT008

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque


Le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

■ Lorsque vous arrêtez le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite

Si vous actionnez les essuie-glaces de pare-brise lorsque le système hybride est arrêté, les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en mode de balayage rapide. Une fois que le véhicule est arrêté, le fonctionnement redevient normal lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON, ou le fonctionnement est interrompu lorsque la porte du conducteur est ouverte.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre**

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

 **NOTE****■ Lorsque le pare-brise est sec**

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

Vous pouvez endommager la pompe du liquide de lave-vitre si vous tirez le levier vers vous et le maintenez ainsi en permanence.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Modification de la position d'arrêt de l'essuie-glace de pare-brise/Soulèvement des essuie-glaces de pare-brise

Lorsque les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas utilisés, ils se rétractent sous le capot. Afin de pouvoir soulever les essuie-glaces de pare-brise en cas de stationnement par temps froid ou de remplacement d'un insert d'essuie-glace de pare-brise, faites passer l'essuie-glace de la position d'arrêt à la position d'entretien au moyen du levier d'essuie-glaces.

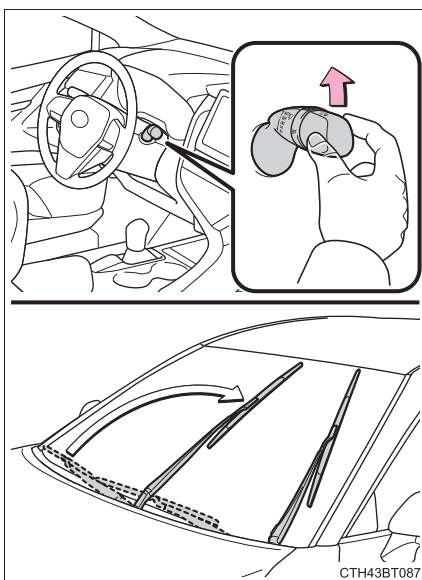
■ Relevage des essuie-glaces sur la position d'entretien

Dans les 45 secondes environ suivant la mise sur arrêt du contact d'alimentation, mettez le levier d'essuie-glaces sur la position **MIST** *1 ou **▲** *2 et maintenez-le ainsi pendant environ 2 secondes ou plus.

Les essuie-glaces se placent sur la position d'entretien.

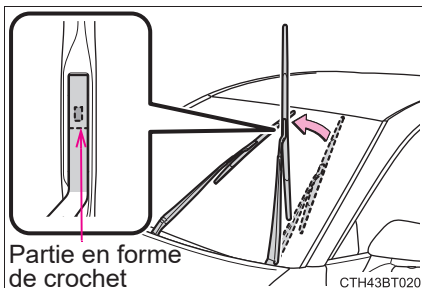
*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada



■ Soulèvement des essuie-glaces de pare-brise

Tout en tenant la partie en forme de crochet du bras d'essuie-glace, soulevez l'essuie-glace de pare-brise du pare-brise.



Partie en forme de crochet

■ Abaissement des essuie-glaces de pare-brise sur la position escamotée

Les essuie-glaces de pare-brise étant posé sur le pare-brise, placez le contact d'alimentation en mode ON, puis mettez le levier d'essuie-glaces sur une position de fonctionnement. Lorsque la commande d'essuie-glaces est désactivée, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent sur la position escamotée.

**NOTE****■ Lorsque vous soulevez les essuie-glaces de pare-brise**

- Ne soulevez pas les essuie-glaces de pare-brise lorsqu'ils sont en position escamotée sous le capot. Ils risquent autrement de toucher le capot, ce qui peut endommager un essuie-glace de pare-brise et/ou le capot.
- N'actionnez pas le levier d'essuie-glaces lorsque les essuie-glaces de pare-brise sont soulevés. Les essuie-glaces de pare-brise risquent autrement de toucher le capot, ce qui peut endommager les essuie-glaces de pare-brise et/ou le capot.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Le réservoir à carburant de votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui exige une baisse de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant de procéder au réapprovisionnement. Après avoir appuyé sur la commande d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne puisse être réapprovisionné en carburant.

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Fermez toutes les portes et les vitres et placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P. 638

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

 **AVERTISSEMENT****■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.

● Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer.

Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.

● Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.

● Ne respirez pas les vapeurs de carburant.

Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.

● Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.

Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.

● Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique.

Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

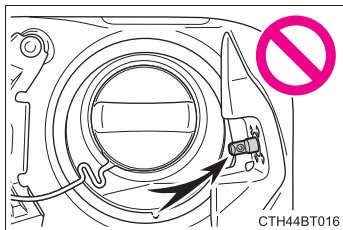
● Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.

● Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.

● Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

 NOTE**■ Réapprovisionnement en carburant**

- Effectuez le réapprovisionnement en carburant en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la valve interne se ferme. Dans ces conditions, du carburant peut déborder pendant le réapprovisionnement en carburant.
Appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.
- Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.
Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.
- Veillez à ce que le verrouillage de la trappe à carburant ne soit pas poussé par le support du pistolet de carburant, etc. Si le verrouillage est maintenu, la valve interne se ferme et du carburant peut se déverser. Pour éviter cela, appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.

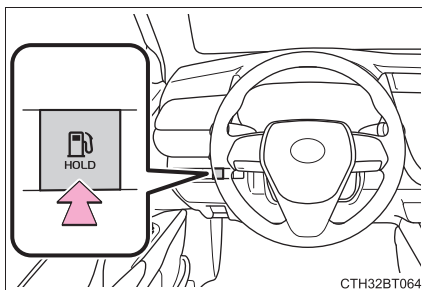


Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

- 1 Maintenez la commande d'ouverture appuyée pour ouvrir la trappe à carburant.

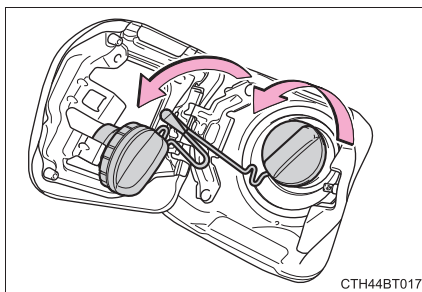
La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur la commande.

Avant que le réapprovisionnement en carburant soit possible, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments pour indiquer la progression du processus d'ouverture de la trappe à carburant.



CTH32BT064

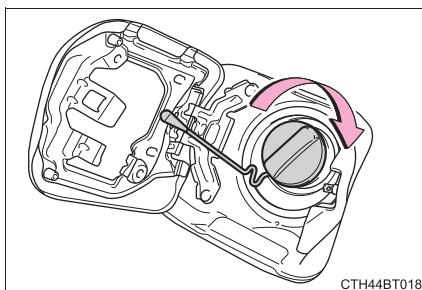
- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.



CTH44BT017

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

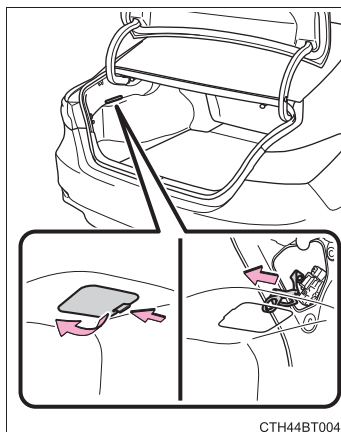
Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.



CTH44BT018

■ Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

Retirez le cache à l'intérieur du coffre et tirez le levier.



■ Lorsque “Vérifier le bouchon de réservoir” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Il est possible que le bouchon du réservoir de carburant soit ouvert ou desserré. Placez le contact d'alimentation sur arrêt, vérifiez le bouchon et serrez-le correctement. Si le message reste affiché, attendez quelques secondes et placez le contact d'alimentation à nouveau sur arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous ouvrez la trappe à carburant manuellement

- N'ouvrez pas la trappe à carburant manuellement sauf en cas d'urgence. Le carburant peut déborder.
- L'utilisation du levier pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant le réapprovisionnement en carburant. Pour éviter tout déversement de carburant, tournez le bouchon lentement lorsque vous le retirez.
- Pendant le réapprovisionnement en carburant, du carburant peut se déverser hors de l'ouverture du réservoir à carburant en raison d'une décharge de l'air contenu dans le réservoir à carburant. Par conséquent, remplissez le réservoir à carburant avec précaution et lentement.

Toyota Safety Sense 2.5+

Toyota Safety Sense 2.5+ se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

Système d'aide à la conduite

◆ PCS (système de sécurité de pré-collision)

→P. 290

◆ LTA (aide au suivi de voie)

→P. 308

◆ AHB (feux de route automatiques)

→P. 268

◆ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

→P. 325

◆ Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

→P. 331

AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 2.5+

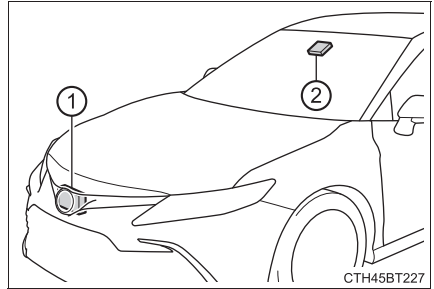
Toyota Safety Sense 2.5+ est conçu pour fonctionner en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

Capteurs

Deux types de capteurs, situés derrière la calandre et le pare-brise, détectent les informations nécessaires pour actionner les systèmes d'aide à la conduite.

- ① Capteur radar
- ② Caméra avant



⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur radar

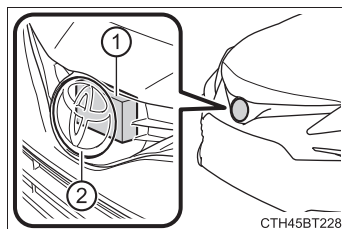
Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur radar peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le capteur radar et le cache du capteur radar doivent rester propres en toutes circonstances.

- ① Capteur radar
- ② Cache du capteur radar

Si la partie avant du capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache du capteur radar sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc. nettoyez-les.



CTH45BT228

Nettoyez le capteur radar et le cache du capteur radar avec un chiffon doux pour éviter de les endommager.

- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents) ou autres éléments sur le capteur radar, le cache du capteur radar ou la zone avoisinante.
- Ne faites pas subir de choc violent au capteur radar ou à la zone avoisinante.
Si le capteur radar, la calandre, ou le pare-chocs avant subissent un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur radar.
- Ne modifiez pas ni peignez le capteur radar ou le cache du capteur radar.
- Dans les cas suivants, le capteur radar doit être à nouveau étalonné. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
 - Lorsque le capteur radar ou la grille avant sont retirés et remontés ou remplacés
 - Lorsque le pare-chocs avant est remplacé

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes.

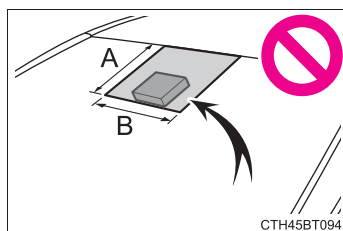
Sinon, la caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances.
 - Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.
 - Si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.
 - Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'objets, tels que des auto-collants, des autocollants transparents, etc. sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).

A: Du haut du pare-brise jusqu'à environ 0,4 in. (1 cm) sous la partie inférieure de la caméra avant

B: Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche à partir du centre de la caméra avant)



- Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre. (→P. 423)
- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.
- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
Après avoir remplacé le pare-brise, la caméra avant doit être à nouveau étalonnée. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.
- Ne salissez pas et n'endommagez pas la caméra avant.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. De plus, ne touchez pas la lentille.
Si la lentille est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.
- Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction de la caméra avant, et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucun composant du véhicule autour de la caméra avant (rétroviseur intérieur, etc.) ou au plafond.
- Ne fixez aucun accessoire au capot, à la calandre ou le pare-chocs avant pouvant obstruer la caméra avant. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.
- Ne modifiez pas les phares ou les autres éclairages.

■ Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un système peut être temporairement indisponible ou il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

- Dans les situations suivantes, effectuez les actions spécifiées dans le tableau. Lorsque les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Situation	Actions
Lorsque la surface autour d'une caméra est couverte de saleté, d'humidité (embuée, couverte de condensation, givre, etc.), ou d'un autre corps étranger	En utilisant l'essuie-glace et la fonction d'A/C, enlevez la saleté et toute autre substance collée. (→P. 423)
Lorsque la température autour de la caméra avant est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule se trouve en plein soleil ou dans un environnement extrêmement froid	Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant. Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était stationné, selon son type, la lumière du soleil réfléchi par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant.
	Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant.
La surface devant la caméra avant est obstruée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou qu'un autocollant est collé sur la partie du pare-brise située devant la caméra avant.	Fermez le capot, enlevez l'autocollant, etc. pour éliminer l'obstruction.
Lorsque "Radar du PCS en autocalibration et indisponible Consultez le manuel du propriétaire" s'affiche	Vérifiez s'il y a des substances collées au capteur radar et au cache du capteur radar et, le cas échéant, retirez-les.

- Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou que le véhicule a été conduit pendant un certain temps) et que les conditions de fonctionnement normales sont détectées, le message disparaît et le système devient opérationnel.

Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque la température autour du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement, par exemple lorsque le véhicule se trouve en plein soleil ou dans un environnement extrêmement froid
- Lorsque la caméra avant ne peut pas détecter des objets situés devant le véhicule, par exemple pendant la conduite la nuit, dans la neige, ou le brouillard, ou lorsque des lumières vives se réfléchissent dans la caméra avant
- En fonction des conditions à proximité du véhicule, le radar peut juger que le milieu environnant ne peut pas être correctement reconnu. Dans ce cas, "PCS indisponible Consultez le manuel du propriétaire" s'affiche.

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra avant pour détecter des objets (→P. 290) devant le véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P. 296)

Objets détectables

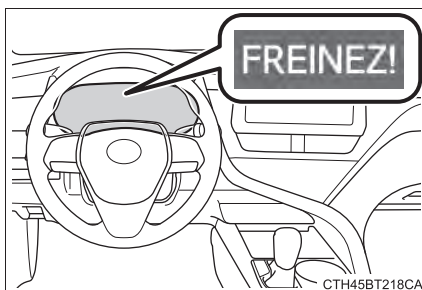
Le système peut détecter ce qui suit (Les objets détectables diffèrent selon la fonction.):

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

Fonctions du système

■ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.



■ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

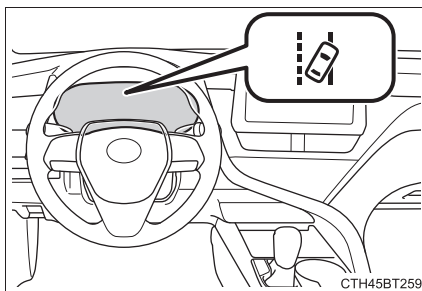
■ Freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée et qu'il y a suffisamment d'espace pour diriger le véhicule dans sa voie, et que le conducteur a commencé une manœuvre d'évitement ou un braquage, l'aide au pilotage d'urgence assiste les mouvements de direction pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et pour prévenir les changements de voie.

Pendant le fonctionnement, le témoin s'allume en vert.

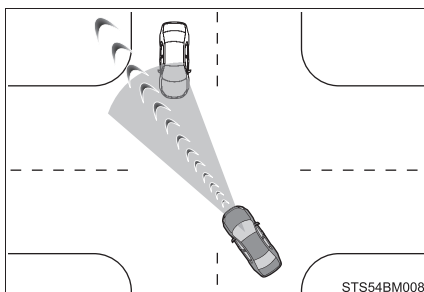


■ Aide au virage à droite/gauche aux intersections

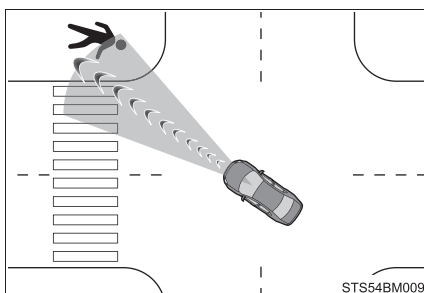
Si le système détermine qu'il existe un risque élevé de collision dans les situations suivantes, il fournit une aide au moyen de l'avertissement de sécurité de pré-collision et, si nécessaire, du freinage de pré-collision.

Selon la configuration de l'intersection, il peut ne pas être en mesure de fournir une aide.

- Lorsque vous tournez à droite/gauche à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez à droite/gauche, un piéton est détecté dans le sens de la marche avant et devrait entrer dans la trajectoire de votre véhicule (les cyclistes ne sont pas détectés.)



 **AVERTISSEMENT****■ Limitations du système de sécurité de pré-collision**

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

N'utilisez pas le système de sécurité de pré-collision à la place d'opérations normales de freinage, quelles que soient les circonstances. Ce système n'empêche pas les collisions et ne permet pas de limiter les dommages ou les blessures résultant d'une collision dans toutes les situations. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Bien que ce système soit conçu pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact de la collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions, par conséquent, le système peut ne pas toujours être en mesure d'atteindre le même niveau de performance.

Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision: →P. 301
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 303
- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision vous-même.
En fonction des objets utilisés pour le test (mannequins, objets en carton imitant des objets détectables, etc.), le système peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident.

 **AVERTISSEMENT****■ Freinage de pré-collision**

- Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.
- Si le véhicule s'arrête suite au fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision, le fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision est annulé après environ 2 secondes. Appuyez sur la pédale de frein si nécessaire.
- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Dans certaines situations, lorsque la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d'évitement.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la fonction de freinage de pré-collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

- L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la fonction de prévention de sortie de voie a été actionnée.
- L'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou peut être annulée dans les cas suivants, car le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures.
 - Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement, si le volant est actionné brusquement, si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier des clignotants est actionné. Dans ce cas, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et l'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.
 - Dans certaines situations, lorsque l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, l'activation de la fonction peut être annulée si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement, si le volant est actionné brusquement ou si la pédale de frein est enfoncée et que le système détermine que le conducteur prend une mesure d'évitement.
 - Lorsque l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu fermement ou est tourné dans la direction opposée à celle dans laquelle le système génère le couple, la fonction peut être annulée.



⚠ AVERTISSEMENT**■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision**

Dans les situations suivantes, désactivez le système, car il peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves voire mortelles:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule
- Lors du transport du véhicule par camion, bateau, train ou autres moyens de transport similaires
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur avec le système hybride activé et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre subissent un choc violent, en raison d'un accident ou pour d'autres raisons
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Lorsque des chaînes à neige sont installées
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
- Si un équipement (chasse-neige, etc.) risquant d'obstruer le capteur radar ou la caméra avant est temporairement installé sur le véhicule

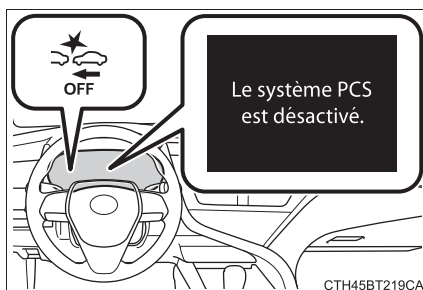
Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision



Le système de sécurité de pré-collision peut être activé/désactivé en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) (→P. 121, 141) sur l'écran multifonctionnel.

Le système est automatiquement activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé en mode ON.

Si le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



■ Modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision

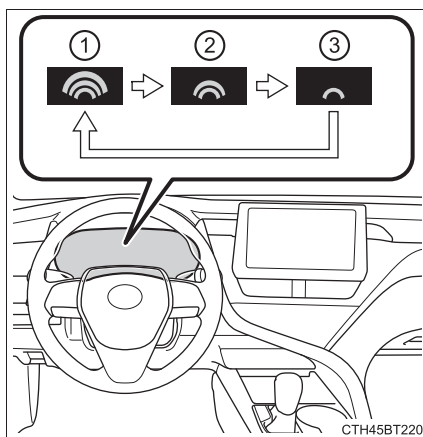
Le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être modifié en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) (→P. 121, 141) sur l'écran multifonctionnel.

Le réglage du moment d'avertissement est conservé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt. Toutefois, si le système de sécurité de pré-collision est désactivé et réactivé, les paramètres par défaut du moment d'activation sont restaurés (moyen).

Si le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié en conséquence.

Si l'option tard est sélectionnée, l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas en cas d'urgence.

- ① Tôt
- ② Moyen
Ceci est le réglage par défaut.
- ③ Tard



■ Conditions de fonctionnement pour chaque fonction de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Si une borne de la batterie 12 V a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si le levier de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Les vitesses de fonctionnement et l'annulation de fonctionnement pour chaque fonction sont répertoriées ci-dessous.

● Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 13 à 110 mph (20 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Pendant que la fonction d'avertissement de pré-collision fonctionne, si le volant est actionné fortement ou soudainement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

● Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Env. 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Env. 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)

● Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent ou à l'arrêt	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 13 à 110 mph (20 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.

● Aide au pilotage d'urgence

Lorsque les clignotants clignotent, l'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas en cas d'urgence.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent et à l'arrêt, cyclistes et piétons	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction d'aide au pilotage d'urgence fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
- Le volant est braqué fortement ou brusquement.
- La pédale de frein est enfoncée.

- Aide au virage à droite/gauche aux intersections (avertissement de sécurité de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne clignotent pas, l'aide au virage à gauche ou à droite à une intersection qui cible les véhicules venant en sens inverse ne fonctionne pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	Environ 20 à 35 mph (30 à 55 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Piétons	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	—	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

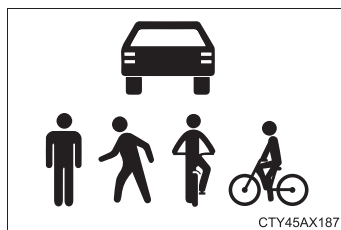
- Aide au virage à droite/gauche aux intersections (freinage de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne clignotent pas, l'aide au virage à gauche ou à droite à une intersection qui cible les véhicules venant en sens inverse ne fonctionne pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 10 à 15 mph (15 à 25 km/h)	Environ 20 à 28 mph (30 à 45 km/h)	Environ 28 à 43 mph (45 à 70 km/h)
Piétons	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	—	Environ 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

■ Fonction de détection des objets

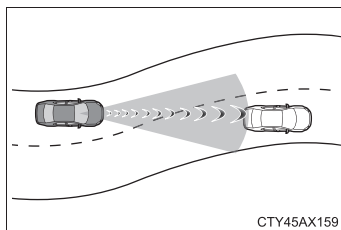
Le système détecte des objets en fonction de leur taille, de leur profil, de leur déplacement, etc. Toutefois, un objet peut ne pas être détecté selon la luminosité ambiante et le déplacement, la posture, et l'angle de l'objet détecté, empêchant le système de fonctionner correctement. (→P. 303)



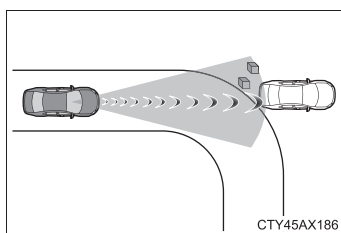
L'illustration montre une image des objets détectables.

■ Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision

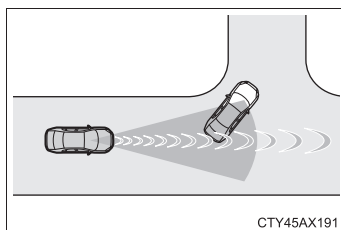
- Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut déterminer qu'il existe un risque de collision frontale et s'active.
 - Lorsque vous croisez un objet détectable, etc.
 - Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable, etc.
 - Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable dans une voie adjacente ou sur le bord de la route, par exemple lorsque vous changez d'itinéraire ou que vous conduisez sur une route sinueuse



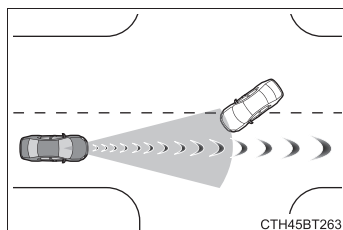
- Lorsque vous vous approchez rapidement d'un objet détectable, etc.
- Lorsque vous vous approchez d'objets sur le bord de la route, par exemple des objets détectables, des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres ou des murs
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet sur le bord de la route est présent à l'entrée d'un virage



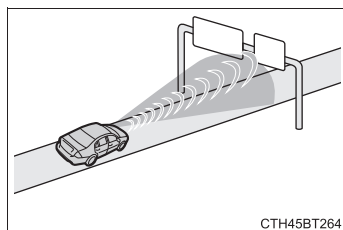
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents devant votre véhicule, lesquels peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à droite/gauche



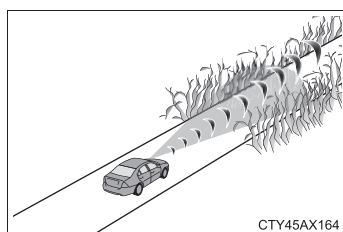
- Lorsque vous croisez un objet détectable dans une voie en sens inverse qui est arrêté pour tourner à droite/ gauche



- Lorsqu'un objet détectable s'approche très près puis s'arrête avant d'entrer dans la trajectoire de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule est levé ou baissé, par exemple lorsque vous vous trouvez sur une route dont la surface est irrégulière ou ondulée
- Lorsque vous conduisez sur une route entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont en fer
- Lorsqu'un objet métallique (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.), des dénivelés, ou une protrusion sont présents devant votre véhicule
- Lorsque vous passez sous un objet (panneau de signalisation, panneau publicitaire, etc.)

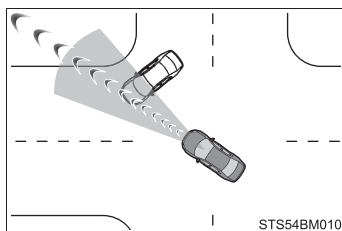


- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque vous roulez dans ou sous des objets qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, ou une bande-roule



- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un objet qui réfléchit des ondes radio, comme un gros camion ou une glissière de sécurité
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents

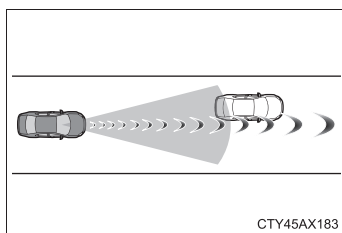
- Lorsque beaucoup de choses à proximité peuvent refléter les ondes radio du radar (tunnels, ponts en treillis, routes en gravier, route enneigée avec des voies, etc.)
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse est déjà sorti de la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, juste devant un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse.
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse ou un piéton qui traverse s'arrête avant d'entrer dans la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à droite/gauche devant votre véhicule



- Lorsque vous tournez le volant dans la direction des véhicules venant en sens inverse

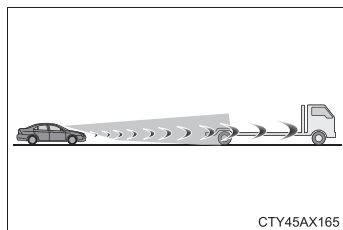
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Dans certaines situations telles que les suivantes, un objet peut ne pas être détecté par le capteur radar ou la caméra avant, empêchant le système de fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
 - Lorsque votre véhicule ou un objet détectable oscille
 - Si un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
 - Lorsque votre véhicule approche d'un objet détectable rapidement
 - Lorsqu'un objet détectable ne se trouve pas directement devant votre véhicule

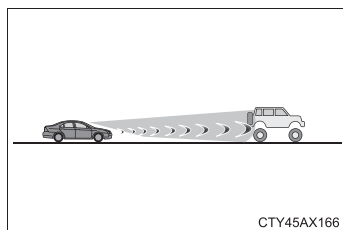


- Lorsqu'un objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'un véhicule, d'une plaque d'acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un objet détectable se trouve sous une structure

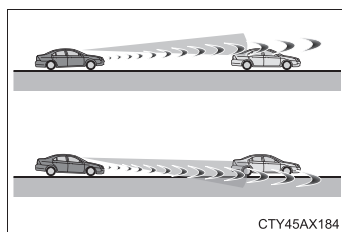
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un objet, par exemple un bagage volumineux, un parapluie, ou une glissière de sécurité
- Lorsque beaucoup de choses à proximité peuvent refléter les ondes radio du radar (tunnels, ponts en treillis, routes en gravier, route enneigée avec des voies, etc.)
- Lorsqu'il y a un effet sur les ondes radio du radar installé sur un autre véhicule
- Lorsque plusieurs objets détectables sont proches les uns des autres
- Si le soleil ou une autre source lumineuse se reflète directement sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est de couleur blanche et semble extrêmement lumineux
- Lorsqu'un objet détectable semble avoir la même couleur ou luminosité que son environnement
- Si un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive devant, telle que le soleil ou les phares des véhicules circulant en sens inverse, se reflète directement sur la caméra avant
- Lorsque vous vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule situé devant
- Si le véhicule qui vous précède est une moto
- Si un véhicule qui vous précède est étroit, par exemple un véhicule de mobilité personnelle
- Si un véhicule vous précédant a une petite extrémité arrière, comme un camion déchargé
- Si un véhicule vous précédant a une extrémité arrière basse, comme une remorque surbaissée



- Si un véhicule qui vous précède a une garde au sol extrêmement élevée

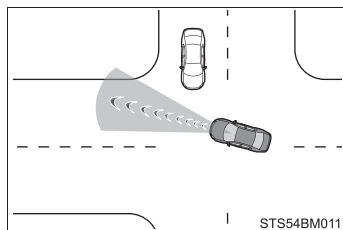


- Si un véhicule qui vous précède transporte un chargement qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui vous précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si un véhicule qui vous précède est un vélo pour enfant, un vélo transportant une charge importante, un vélo monté par plusieurs personnes, ou un vélo de forme spéciale (vélo équipé d'un siège enfant, tandem, etc.)
- Si la taille d'un piéton/ou la hauteur d'un cycliste situé devant est plus petite que 3,2 ft. (1 m) environ ou plus grande que 6,5 ft. (2 m) environ
- Si un piéton/cycliste porte un vêtement très large (imperméable, jupe longue, etc.), rendant sa silhouette confuse
- Si un piéton est penché vers l'avant ou accroupi ou qu'un cycliste est penché vers l'avant
- Si un piéton/cycliste se déplace rapidement
- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- En cas de conduite par mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée
- Lorsque la zone environnante est faiblement éclairée, comme à l'aube ou au crépuscule, ou la nuit ou dans un tunnel, faisant paraître un objet détectable de la même couleur que son environnement
- Lorsque vous conduisez dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Après le démarrage du système hybride, le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Lors d'un virage à gauche/droite et pendant quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche/droite
- Lors de la conduite dans un virage ou pendant quelques secondes après la conduite dans un virage
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé

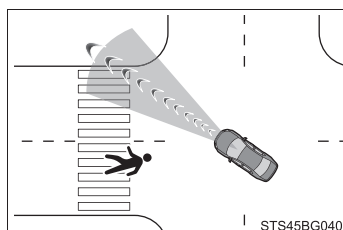


- Si les roues sont désalignées
- Si un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée
- Lors de la conduite en côte
- Si le capteur radar ou la caméra avant sont désalignés

- Lorsque vous circulez dans une voie de circulation séparée par plus d'une voie où les véhicules venant en sens inverse roulent tout en tournant à droite/à gauche
- Lorsque votre véhicule est mal positionné et qu'il fait face au véhicule ciblé venant en sens inverse lors d'un virage à droite/gauche



- Lorsque vous effectuez un virage à droite/gauche, et qu'un piéton s'approche de l'arrière ou du côté de votre véhicule



- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner.
 - Lorsque les lignes blanches (jaunes) de la voie sont peu visibles, notamment lorsqu'elles sont floues, qu'elles s'écartent ou se rejoignent ou qu'une ombre y est présente
 - Lorsque la voie est plus large ou étroite que la normale
 - En présence de motifs clairs et foncés sur la surface de la route, par exemple en raison de réparations de la route
 - Lorsque la cible est trop proche
 - Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace sécurisé ou non obstrué où amener le véhicule
 - Si un véhicule venant en sens inverse est présent
 - Si la fonction VSC fonctionne

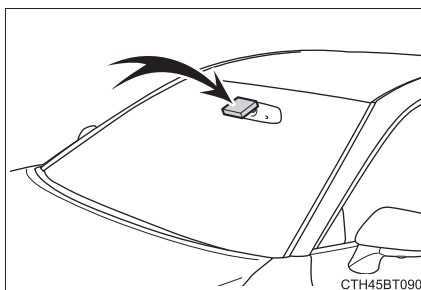
- Dans certaines situations telles que les suivantes, la force de freinage ou de direction suffisante risque de ne pas être obtenue, empêchant le système de fonctionner correctement:
 - Si les fonctions de freinage ne peuvent pas fonctionner pleinement, comme lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, extrêmement chaudes ou humides
 - Si le véhicule n'est pas entretenu correctement (freins ou pneus excessivement usés, pression de gonflage des pneus incorrecte, etc.)
 - Lorsque le véhicule est conduit sur une route en gravier ou autre surface glissante
 - Lorsque la surface de la route présente des traces de roues profondes
 - Lorsque vous conduisez sur une route en pente
 - Lorsque vous conduisez sur une route inclinée à gauche ou à droite
- **Si le système VSC est désactivé**
 - Si le système VSC est désactivé (→P. 351), les fonctions d'aide au freinage de pré-collision et de freinage de pré-collision sont également désactivées.
 - Le témoin d'avertissement PCS s'allume et "VSC désactivé Système de freinage précollision non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

LTA (aide au suivi de voie)

Résumé des fonctions

Lorsque vous conduisez sur une route dont les lignes de voie sont blanc (jaune) clair, le système LTA avertit le conducteur si le véhicule peut dévier de la voie ou de la trajectoire actuelle*, et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*. De plus, pendant que le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fonctionne, ce système actionne le volant pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

Le système LTA reconnaît les lignes de voie blanches (jaunes) ou une trajectoire* à l'aide de la caméra avant. En outre, il détecte les véhicules qui vous précèdent à l'aide de la caméra avant et du radar.



*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne vous fiez pas uniquement au système LTA. Le système LTA ne conduit pas automatiquement le véhicule ni ne réduit le niveau d'attention qui doit être accordée à la zone se trouvant devant le véhicule. Le conducteur doit toujours assumer l'entière responsabilité de conduire prudemment en accordant une attention particulière aux conditions environnantes et en actionnant le volant afin de corriger la trajectoire du véhicule. Le conducteur doit également faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Situations incompatibles avec l'utilisation du système LTA**

Dans les situations suivantes, utilisez la commande LTA pour désactiver le système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue glissante par un temps pluvieux, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule est conduit sur une route couverte de neige.
- Les lignes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la poussière, etc.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou une voie réduite en raison de travaux de construction.
- Le véhicule est conduit dans une zone de construction.
- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus ont été excessivement usés, ou lorsque la pression de gonflage des pneus est insuffisante.
- Pendant un remorquage de secours

■ Prévention des dysfonctionnements du système LTA et des opérations effectuées par erreur

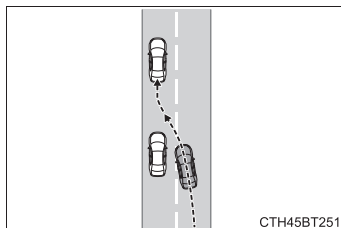
- Ne modifiez pas les phares et ne collez pas d'autocollants, etc. sur la surface des éclairages.
- Ne modifiez la suspension, etc. Si la suspension, etc. doit être remplacée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas ni ne placez rien sur le capot ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

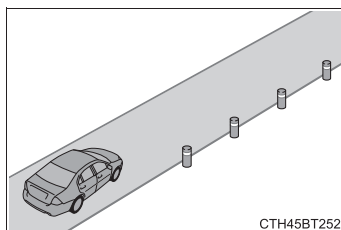
Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement et actionnez le volant pour corriger la trajectoire du véhicule en ne vous fiant pas uniquement aux fonctions.

- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 319) et que le véhicule qui précède change de voie. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et changer également de voie.)



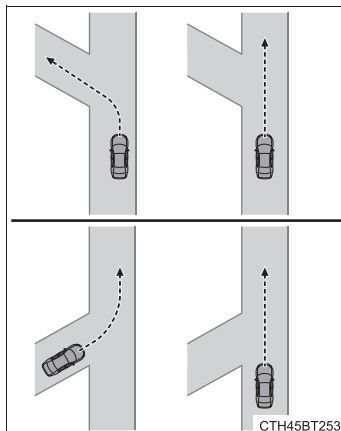
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 319) et que le véhicule qui précède tangue. (En conséquence, votre véhicule peut tanguer et sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 319) et que le véhicule qui précède sort de sa voie. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 319) et que le véhicule qui précède roule extrêmement près de la ligne de voie gauche/droite. (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie.)
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.

- Des objets ou dessins pouvant être confondus avec des lignes blanches (jaunes) sont présents sur le côté de la route (glissières de sécurité, plots réfléchissants, etc.).

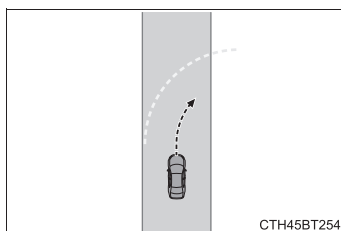


⚠ AVERTISSEMENT

- Le véhicule est conduit à un endroit où la route bifurque, fusionne, etc.



- Des marques de réparation de l'asphalte, des lignes blanches (jaunes), etc., sont présentes en raison de réparations sur la route.



- Des ombres sur la route s'étendent parallèlement à, ou couvrent, les lignes blanches (jaunes).
- Le véhicule est conduit dans une zone sans lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, des "dispositifs de marquage de voie", des "marquages de chaussée surélevés" ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas visibles ou sont difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Les lignes de signalisation routières sont jaunes (ce qui peut les rendre plus difficilement reconnaissables que les lignes blanches).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un trottoir, etc.
- Le véhicule est conduit sur une surface luisante, telle que du béton.
- Si le bord de la route n'est pas clair ou droit.

**AVERTISSEMENT**

- Le véhicule est conduit sur une surface rendue brillante par une lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule est conduit dans une zone où la luminosité change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie de tunnels, etc.
- De la lumière provenant des phares d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc. se reflète dans la caméra.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route inclinée à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement étroite ou large.
- Le véhicule est extrêmement incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression de pneus incorrecte.
- La distance par rapport au véhicule vous précédant est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend de manière importante en raison de l'état de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou joints sur la route).
- Lorsque vous roulez dans un tunnel ou de nuit avec les phares éteints ou lorsqu'un phare est obscurci parce que son objectif est sale ou mal aligné.
- Le véhicule est frappé par des vents de travers.
- Le véhicule est soumis au déplacement d'air d'un véhicule roulant dans une voie proche.
- Le véhicule vient juste de changer de voie ou de traverser une intersection.
- Des pneus de structure, fabricant, marque ou profil différents sont utilisés.
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés.
- Les pneus neige, etc. sont équipés.
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée.

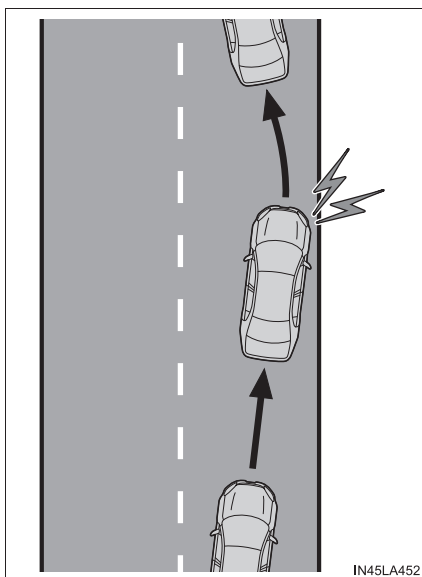
Fonctions incluses dans le système LTA

◆ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, et un avertisseur sonore se déclenche pour avertir le conducteur.

Lorsque l'avertisseur sonore se déclenche, vérifiez la zone autour de votre véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.

Véhicule avec BSM: Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie et que la probabilité de collision avec un véhicule qui dépasse sur la voie adjacente est élevée, l'alerte de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

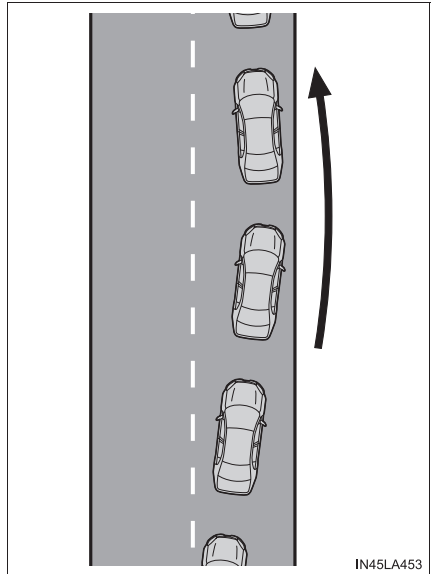


*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

◆ Fonction de direction assistée

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, le système fournit l'assistance nécessaire en actionnant le volant légèrement pendant un court laps de temps afin de maintenir le véhicule dans sa voie.

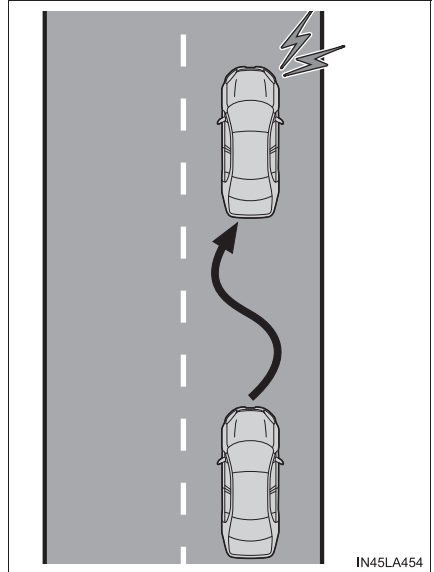
Véhicule avec BSM: Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie et que la probabilité de collision avec un véhicule qui dépasse sur la voie adjacente est élevée, la fonction de direction assistée fonctionne même si les clignotants sont actionnés.



*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

◆ Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le véhicule tangue dans une voie, l'avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

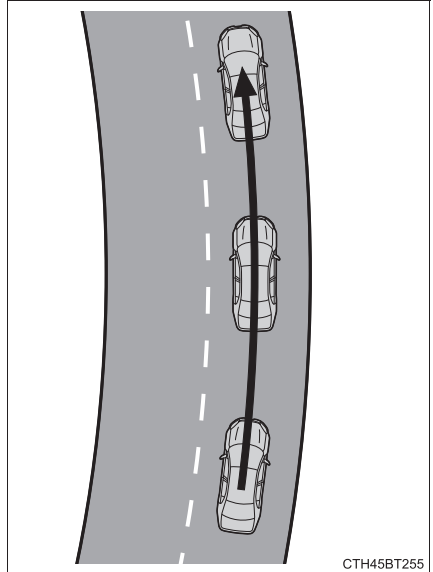


◆ Fonction de centrage dans la voie

Cette fonction est liée au régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses et fournit l'assistance requise en actionnant le volant afin de maintenir le véhicule dans sa voie actuelle.

Lorsque le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne fonctionne pas, la fonction de centrage dans la voie ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie blanches (jaunes) sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, cette fonction s'active pour permettre de suivre le véhicule qui précède en contrôlant sa position.



CTH45BT255

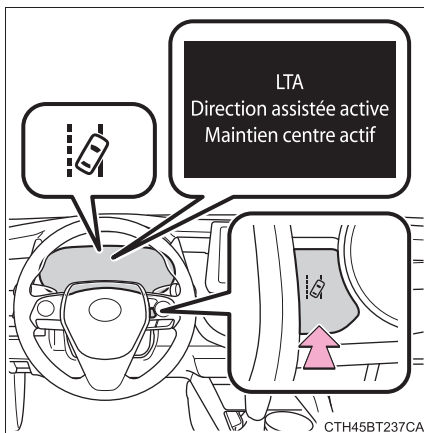
Activation du système LTA

Appuyez sur la commande LTA pour activer le système LTA.

Le témoin LTA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande LTA pour désactiver le système LTA.

Lorsque le système LTA est activé ou désactivé, le système LTA continue de fonctionner dans les mêmes conditions la prochaine fois que le système hybride est démarré.



Indications sur l'écran multifonctionnel

L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

① Témoin LTA

L'état d'éclairage du témoin informe le conducteur de l'état de fonctionnement du système.

Éclairé en blanc:

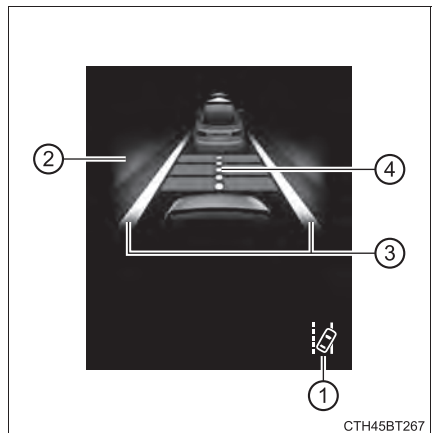
Le système LTA fonctionne.

Éclairé en vert:

L'assistance de direction de la fonction de direction assistée ou de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

Clignote en jaune:

La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne.



② Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

Indique que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée ou de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

Les deux côtés extérieurs de la voie sont affichés: Indique que l'assistance de direction de la fonction de centrage dans la voie fonctionne.

L'un des côtés extérieurs de la voie est affiché: Indique que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée fonctionne.

Les deux côtés extérieurs de la voie clignotent: Avertit le conducteur que son intervention est nécessaire pour rester au centre de la voie (fonction de centrage dans la voie).

③ Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

- ▶ L'intérieur des lignes affichées est blanc
- ▶ L'intérieur des lignes affichées est noir



CTH45BT037



CTH45BT039

Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes) ou une trajectoire*. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la ligne blanche affichée du côté duquel le véhicule dévie clignote en jaune.

Indique que le système n'est pas en mesure de reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou une trajectoire* ou est temporairement annulé.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

④ Affichage du mode de vitesse de croisière variable

Affiché lorsque l'écran multifonctionnel passe à l'écran d'informations du système d'aide à la conduite.

Indique que la direction assistée de la fonction de centrage dans la voie fonctionne en contrôlant la position du véhicule qui précède.

Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché, si le véhicule qui précède se déplace, votre véhicule risque de se déplacer de la même manière. Prêtez toujours une attention particulière à votre environnement et actionnez le volant si nécessaire pour corriger la trajectoire du véhicule et garantir la sécurité.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

● Fonction d'alerte de sortie de voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LTA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).^{*1}
- Le système reconnaît les lignes de voie blanches (jaunes) ou une trajectoire^{*2}. (Lorsqu'une ligne blanche [jaune] ou une trajectoire^{*2} est reconnue d'un seul côté, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
(Véhicule avec BSM: Excepté lorsqu'un autre véhicule est dans la même voie du côté où le clignotant a été actionné)
- Le véhicule n'est pas conduit dans un virage serré.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 324)

^{*1}: La fonction fonctionne même si la vitesse du véhicule est inférieure à environ 32 mph (50 km/h) lorsque la fonction de centrage dans la voie est en cours de fonctionnement.

^{*2}: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure



● Fonction de direction assistée

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies en plus des conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.



● Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le réglage de "Avertis. de débattement" dans  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur "Marche". (→P. 115, 131)
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 32 mph (50 km/h).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 324)

● Fonction de centrage dans la voie

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LTA est activé.
- Le réglage de “Centre de voie” dans  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel est paramétré sur “Marche”. (→P. 115, 131)
- Cette fonction reconnaît les lignes blanches (jaunes) ou la position d'un véhicule qui précède (sauf lorsque le véhicule qui précède est petit, par exemple une moto).
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fonctionne en mode de contrôle de la distance entre véhicules.
- La largeur de la voie de circulation est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas conduit dans un virage serré.
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 324)
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de la vitesse fixée ou d'une vitesse plus élevée.
- Le volant n'est pas actionné avec un niveau d'effort de braquage approprié pour un changement de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC ou PCS ne fonctionnent pas.
- Le TRAC ou le VSC n'est pas désactivé.
- L'avertissement de retrait des mains du volant n'est pas affiché. (→P. 323)
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.
- La fonction de direction assistée ne fonctionne pas.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P. 320)
- Si les conditions de fonctionnement (→P. 321) ne sont plus réunies pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie, le signal sonore peut se déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

■ Fonction de direction assistée/fonction de centrage dans la voie

- Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., le conducteur peut ne pas ressentir que la fonction est en cours de fonctionnement ou la fonction peut ne pas du tout fonctionner.
- Le contrôle de direction de la fonction est neutralisé par l'actionnement du volant par le conducteur.
- N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction de direction assistée.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

- L'avertisseur sonore peut être difficilement perceptible à cause du bruit extérieur, de la lecture audio, etc.
- Si le bord de la trajectoire* n'est pas clair ou droit, la fonction d'alerte de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- Véhicule avec BSM: Le système risque de ne pas pouvoir déterminer s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- N'essayez pas de tester le fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie.

*: Limite entre l'asphalte et le côté de la route, tel que l'herbe, de la terre ou une bordure

■ Avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message d'avertissement recommandant vivement au conducteur de tenir le volant et le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. L'avertissement s'arrête lorsque le système détermine que le conducteur tient le volant. Gardez toujours vos mains sur le volant lorsque vous utilisez ce système, quels que soient les avertissements.



- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie.

Si le conducteur ne repose pas ses mains sur le volant, le signal sonore se déclenche, le conducteur est averti et la fonction est temporairement désactivée. Cet avertissement fonctionne de la même manière lorsque le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

- Lorsque le système détermine que le véhicule peut dévier de sa voie dans un virage pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie.

En fonction de l'état du véhicule et l'état de la route, l'avertissement peut ne pas fonctionner. En outre, si le système détermine que le véhicule se trouve dans un virage, les avertissements se produisent plus tôt qu'en ligne droite.

- Lorsque le système détermine que le conducteur conduit sans tenir le volant alors que l'assistance de direction de la fonction de direction assistée fonctionne.

Si le conducteur ne repose pas les mains sur le volant et que l'assistance de direction fonctionne, le signal sonore se déclenche et le conducteur est averti. Chaque fois que le signal sonore retentit, le temps d'activation en continu du signal sonore est allongé.

■ Fonction d'avertissement de roulis du véhicule

Lorsque le système détermine que le véhicule tangue pendant le fonctionnement de la fonction d'avertissement de roulis du véhicule, un signal sonore se déclenche et un avertissement recommandant vivement au conducteur de se reposer ainsi que le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent simultanément sur l'écran multifonctionnel.



Selon le véhicule et l'état de la route, l'avertissement peut ne pas fonctionner.

■ Message d'avertissement

Si le message d'avertissement suivant s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le témoin LTA s'allume en jaune, suivez la procédure de dépannage appropriée. En outre, si un message d'avertissement différent s'affiche, suivez les instructions affichées sur l'écran.

- "Dysfonctionnement LTA Consulter son concessionnaire"

Le système peut ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "LTA indisponible"

Le système est temporairement annulé en raison d'un dysfonctionnement au niveau d'un capteur autre que la caméra avant. Désactivez le système LTA, patientez un court instant, puis activez à nouveau le système LTA.

- "LTA indisponible à la vitesse courante"

La fonction ne peut pas être utilisée car la vitesse du véhicule excède la plage de fonctionnement du système LTA. Conduisez plus lentement.

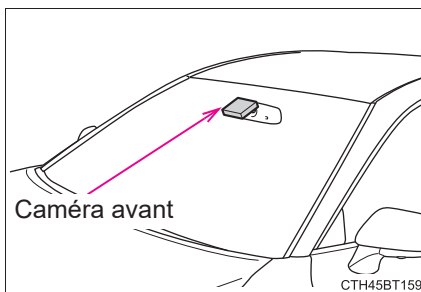
■ Personnalisation

Les réglages de la fonction peuvent être modifiés. (→P. 121, 141)

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

Résumé de la fonction

Le système RSA reconnaît des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) pour fournir des informations au conducteur via l'affichage.



Si le système détermine que le véhicule roule au-delà de la limitation de vitesse, réalise des actions interdites, etc. selon les panneaux routiers reconnus, il en informe le conducteur par une notification visuelle et sonore*.

*: Ce paramètre doit être personnalisé.



AVERTISSEMENT

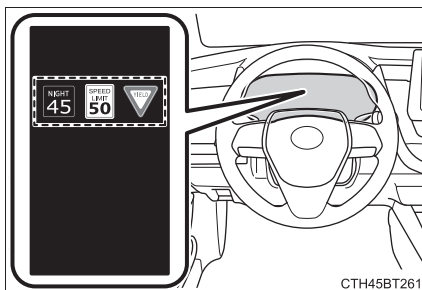
■ Avant d'utiliser le RSA

Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière au code de la route.

Indication sur l'écran multifonctionnel

Lorsque la caméra avant reconnaît un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran multifonctionnel.

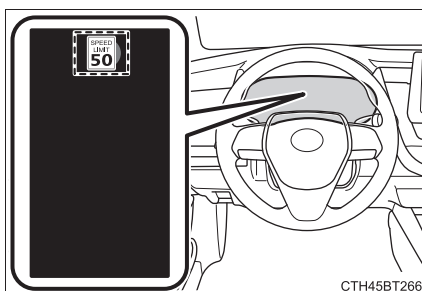
- Lorsque les informations du système d'aide à la conduite sont sélectionnées, un maximum de 3 panneaux peuvent être affichés. (→P. 115, 131)



- Lorsqu'un onglet autre que l'onglet des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite est sélectionné, les types de panneaux de signalisation suivants s'affichent.

(→P. 115, 131)

- Panneau de limitation de vitesse
- Panneau de sens interdit (lorsqu'une notification est nécessaire)







Si des panneaux autres que des panneaux de limitation de vitesse sont reconnus, ils sont affichés dans une pile superposée au-dessous du panneau de limitation de vitesse actuel.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation suivants sont identifiés, y compris les panneaux électroniques et clignotants.

Un panneau de signalisation non officiel ou apparu récemment risque de ne pas être identifié.

Type	Écran multifonctionnel
Limite de vitesse	
Ne pas entrer	
Stop	
Céder le passage	

Fonction de notification









Dans les situations suivantes, le système RSA avertit le conducteur.

- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse le seuil de notification de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA reconnaît un panneau de sens interdit et qu'il détermine que votre véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau affiché clignote et un signal sonore se déclenche.









Selon les situations, une fonction de notification risque de ne pas fonctionner correctement.

■ Procédure de réglage

► Véhicules avec écran multifonctionnel 4,2 pouces

- 1 Appuyez sur  /  sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur  /  sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.
Chaque fois que vous appuyez sur , la fonction s'active/se désactive.

► Véhicules avec écran multifonctionnel 7 pouces

- 1 Appuyez sur  /  sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur  /  sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.
Chaque fois que vous appuyez sur , la fonction s'active/se désactive.

■ Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA

Dans les situations suivantes, l'affichage automatique du panneau de limitation de vitesse et/ou du panneau de sens interdit est interrompu :

- Aucun panneau n'a été reconnu à une certaine distance.
- La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

Dans les situations suivantes, l'affichage automatique des panneaux de stop et de céder le passage est interrompu :

- Le système détermine que votre véhicule a dépassé le panneau.
- La route change en raison d'un virage à gauche ou à droite, etc.

■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner ou identifier correctement

Dans les situations suivantes, le RSA ne fonctionne pas normalement et risque de ne pas identifier les panneaux, d'afficher un mauvais panneau, etc. Toutefois, cela n'indique pas un dysfonctionnement.

- La caméra avant est désalignée en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.
- Il y a de la saleté, de la neige, des autocollants, etc. sur le pare-brise à proximité de la caméra avant.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- De la lumière provenant d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc. entre dans la caméra avant.
- Le panneau est sale, décoloré, penché ou tordu.
- Le contraste du panneau électronique est faible.
- Le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par des feuilles, un poteau, etc.
- Le panneau n'est visible de la caméra avant que pendant une courte durée.
- La situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte.
- Si un panneau ne concerne pas la voie de circulation actuelle, mais que le panneau est situé après une intersection d'autoroute ou sur une voie adjacente juste avant la jonction.
- Des autocollants sont collés à l'arrière du véhicule qui vous précède.
- Un panneau qui ressemble à un panneau compatible avec le système est reconnu.
- Les panneaux de vitesse en bord de route peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra avant) alors que le véhicule roule sur la route principale.

- Les panneaux de vitesse en sortie de rond-point peuvent être détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de la caméra avant) alors que le véhicule roule dans le rond-point.
- L'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- La luminosité de l'environnement n'est pas suffisante ou change brusquement.
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est reconnu.
- Les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes.
- Le système de navigation ne fonctionne pas.
- Les informations de vitesse affichées sur les instruments et sur le système de navigation peuvent être différentes, car le système de navigation utilise les données cartographiques.

■ **Affichage des panneaux de limitations de vitesse**

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché sur l'écran multifonctionnel lors de la dernière désactivation du contact d'alimentation, le même panneau apparaît de nouveau lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.

■ **Si "Vérifiez le système RSA" s'affiche**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 121, 141)

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

Résumé des fonctions

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement, décélère et s'arrête pour s'adapter aux changements de vitesse du véhicule qui précède même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à une vitesse fixe.

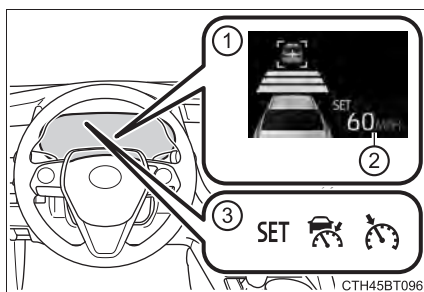
Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses sur les autoroutes et les routes nationales.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 335)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 343)

Composants du système

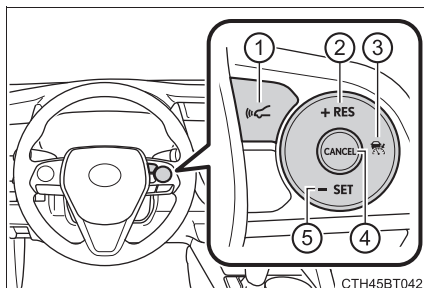
■ Affichage des instruments

- ① Écran multifonctionnel
- ② Vitesse réglée
- ③ Témoins



■ Commandes de fonctionnement

- ① Commande de distance entre véhicules
- ② Commande "+ RES"
- ③ Commande principale de régulateur de vitesse
- ④ Commande de désactivation
- ⑤ Commande "- SET"



 **AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas uniquement au système, et conduisez prudemment en accordant toujours une attention particulière à votre environnement.
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.

Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède:
→P. 347
- Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement: →P. 348
- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable de la vérification de la vitesse programmée.
- Même lorsque le système fonctionne normalement, l'état du véhicule qui précède, tel que détecté par le système, peut différer de l'état constaté par le conducteur. Par conséquent, le conducteur doit toujours rester vigilant, évaluer le danger de chaque situation et conduire prudemment. Se fier uniquement à ce système ou supposer que le système assure la sécurité pendant la conduite peut entraîner un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Désactivez le réglage du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses au moyen de la commande principale de régulateur de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Aide au conducteur pour évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule du véhicule qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de fournir une assistance au conducteur lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.

Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● Aide au conducteur pour estimer la distance appropriée

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur du véhicule qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.

● Aide au conducteur pour manœuvrer le véhicule

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d'un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

 **AVERTISSEMENT****■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses**

N'utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses dans aucune des situations suivantes.

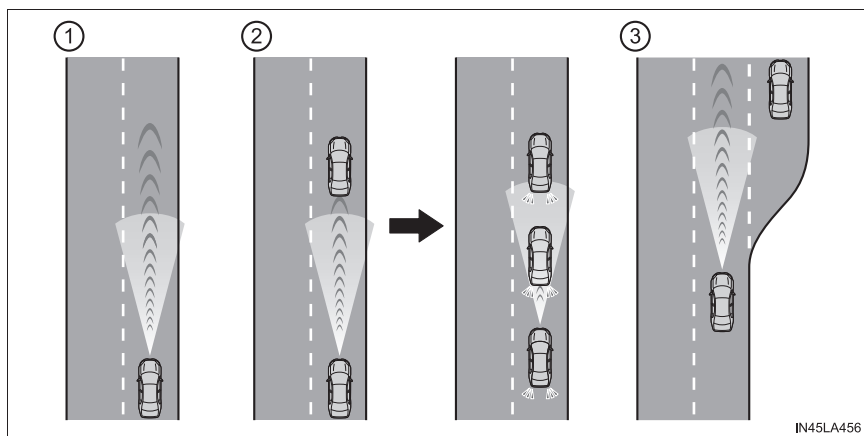
Cela peut entraîner un contrôle inapproprié de la vitesse et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées
La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.
- Bretelles d'accès aux autoroutes et aux routes nationales
- Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises au point d'empêcher les capteurs d'effectuer une détection correcte (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface avant du capteur radar ou de la caméra avant est couverte de gouttes de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation exigent des accélérations et des décélérations répétées fréquentes
- Pendant un remorquage de secours
- Lorsque l'avertisseur sonore d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur pour détecter la présence de véhicules dans un rayon d'environ 328 ft. (100 m) devant le vôtre, pour déterminer la distance entre les véhicules et pour maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de programmer la distance entre véhicules souhaitée en utilisant la commande de distance entre véhicules.

Lorsque vous conduisez en descente, la distance entre véhicules peut devenir plus courte.



① Exemple de conduite à vitesse constante

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur.

② Exemple de régulation en décélération et en mode de vitesse de croisière variable

Lorsqu'un véhicule qui précède roulant plus lentement que la vitesse programmée apparaît

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse de votre véhicule. S'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, le système actionne les freins (les feux de stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. L'avertissement d'approche vous avertit lorsque le système ne peut pas réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop du véhicule qui précède.

Si le véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrête aussi (le véhicule est arrêté par le contrôle du système). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande "+ RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur (démarrage) pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable. Si le démarrage n'est pas effectué, la commande du système maintient votre véhicule à l'arrêt.

Lorsque le levier de clignotants est actionné et que votre véhicule se déplace vers une voie de dépassement alors qu'il roule à 50 mph (80 km/h) ou plus, le véhicule accélère pour permettre de dépasser un véhicule en dépassement.

L'identification par le système de ce qu'est une voie de dépassement peut être déterminée uniquement en fonction de l'emplacement du volant dans le véhicule (position du conducteur du côté gauche par rapport à la position du conducteur du côté droit.) Si le véhicule est conduit dans une région où la voie de dépassement se trouve sur un côté différent de celui où le véhicule est normalement conduit, le véhicule peut accélérer lorsque le levier de clignotant est actionné dans la direction opposée à la voie de dépassement (par exemple, si le conducteur conduit normalement le véhicule dans une région où la voie de dépassement est à droite, mais qu'il se rend ensuite dans une région où la voie de dépassement est à gauche, le véhicule peut accélérer lorsque le clignotant droit est activé).

③ Exemple d'accélération

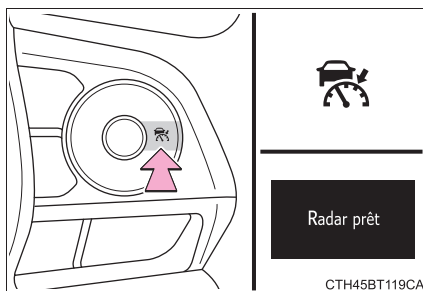
Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le système accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte. Le système revient ensuite en mode de régulation à vitesse constante.

Réglage de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

- 1 Appuyez sur la commande principale de régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

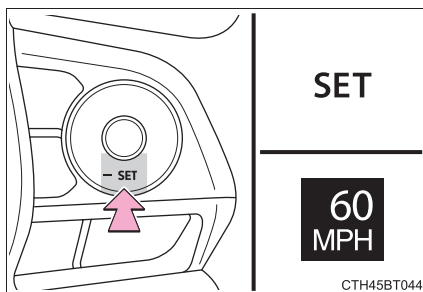


Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous maintenez la commande principale de régulateur de vitesse appuyée pendant 1,5 seconde ou plus, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 343)

- 2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure ou égale à environ 20 mph [30 km/h]) et appuyez sur la commande "- SET" pour régler la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.



La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

Réglage de la vitesse programmée

● Réglage de la vitesse programmée au moyen de la commande

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur la commande “+ RES” ou “- SET” jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.

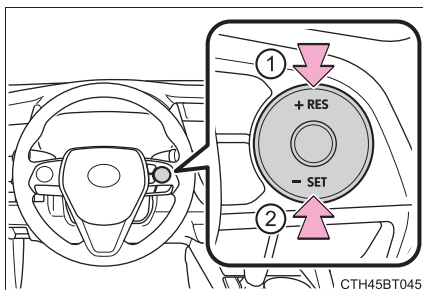
① Augmente la vitesse

(Sauf lorsque le véhicule a été arrêté sous contrôle du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

② Diminue la vitesse

Réglage précis: Appuyez sur la commande.

Réglage large: Maintenez la commande appuyée pour modifier la vitesse, et relâchez-la lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.



En mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

► Pour les États-Unis (territoire continental) et Hawaï

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou 1 km/h (0,6 mph)^{*2} à chaque appui sur la commande

Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou de 1 km/h (0,6 mph)^{*2} tant que la commande est maintenue

► Pour le Canada et Porto Rico

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou 1 km/h (0,6 mph)^{*2} à chaque appui sur la commande

Réglage large: Augmente ou diminue par incrément de 5 mph (8 km/h)^{*1} ou de 5 km/h (3,1 mph)^{*2} tant que la commande est maintenue

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 343), la vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou 1 km/h (0,6 mph)^{*2} à chaque appui sur la commande

Réglage large: La vitesse continue de changer tant que la commande est maintenue.

*1: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “MPH”

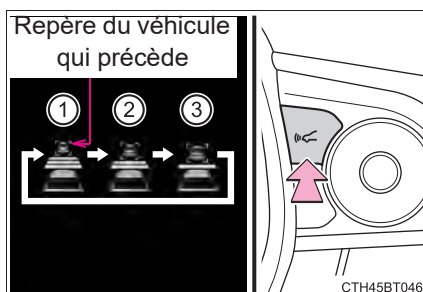
*2: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en “km/h”

- Augmentation de la vitesse programmée au moyen de la pédale d'accélérateur
- 1 Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée en actionnant la pédale d'accélérateur
 - 2 Appuyez sur la commande “- SET”

Modification de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur la commande pour modifier la distance entre véhicules comme suit:

- 1 Longue
- 2 Moyenne
- 3 Courte



Réglages de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

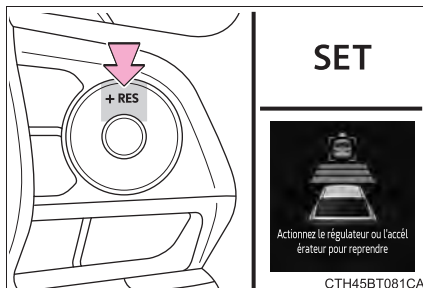
Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le véhicule s'arrête à une certaine distance entre véhicules selon la situation.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Reprise du mode de vitesse de croisière variable lorsque le véhicule a été arrêté par le contrôle du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Une fois que le véhicule qui vous précède redémarre, appuyez sur la commande “+ RES”.

Pour que votre véhicule reprenne également le mode de vitesse de croisière variable, appuyez sur la pédale d'accélérateur une fois que le véhicule qui vous précède est reparti.

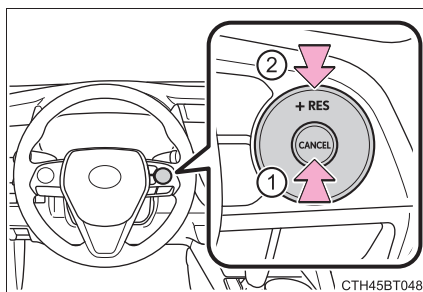


Annulation et reprise de la régulation de vitesse

- 1 Appuyez sur la commande de désactivation pour désactiver le contrôle de la vitesse.

Le contrôle de la vitesse est également annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

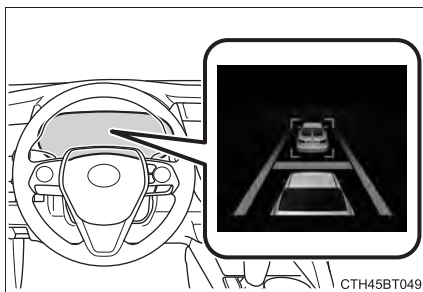
(Lorsque le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas la programmation.)



- 2 Appuyez sur la commande “+ RES” pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Avertissement d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près le véhicule qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, le conducteur en est averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Cela peut être le cas lorsqu'un autre conducteur se rabat entre vous et le véhicule que vous suivez. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.



■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les cas suivants, les avertissements peuvent ne pas se produire, même si la distance entre véhicules est courte.

- Lorsque la vitesse du véhicule qui précède est supérieure ou égale à la vitesse de votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse extrêmement lente
- Tout de suite après la programmation de la vitesse du régulateur de vitesse
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lors de la conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules, cette fonction permet de réduire la vitesse du véhicule, si cela s'avère nécessaire.

■ Fonctionnement de la fonction

Lorsque le volant commence à être tourné, la vitesse du véhicule commence à être réduite. Lorsque le volant est ramené en position centrale, la réduction de la vitesse du véhicule est désactivée.

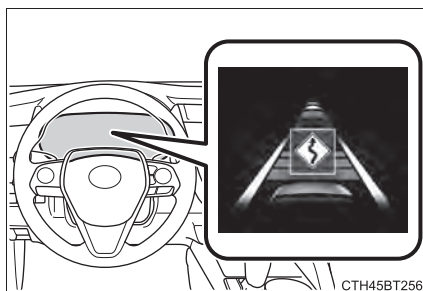
En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse réglée dans le mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.

■ Affichage du fonctionnement



S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est réduite.


Lorsque la vitesse n'est plus réduite, l'affichage disparaît.



CTH45BT256

■ Modification des réglages de la fonction de réduction de vitesse en courbe

La fonction de réduction de la vitesse en courbe peut être activée/désactivée et l'intensité de la réduction de vitesse en courbe peut être réglée en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) (→P. 121, 141) sur l'écran multifonctionnel.

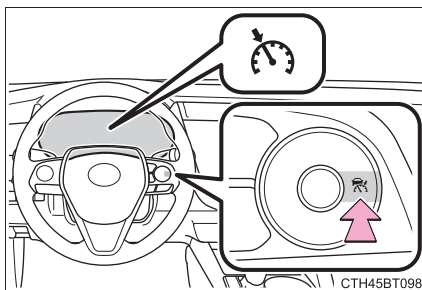
Le réglage change à chaque fois que vous appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule maintient la vitesse programmée sans contrôler la distance entre véhicules. Sélectionnez ce mode uniquement lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement à cause d'un capteur sale, etc.

- 1 Avec le régulateur de vitesse désactivé, maintenez la commande principale de régulateur de vitesse appuyée pendant 1,5 seconde ou plus.

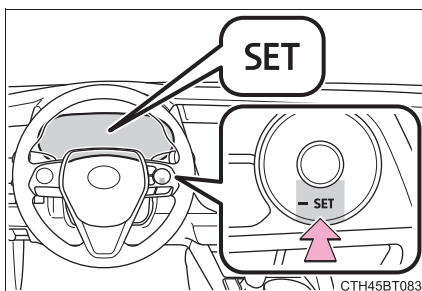
Immédiatement après avoir appuyé sur la commande, le témoin de régulateur de vitesse actif s'allume. Il passe ensuite au témoin de régulateur de vitesse.



Le passage en mode de régulation de vitesse constante est uniquement possible lorsque la commande est actionnée avec le régulateur de vitesse désactivé.

- 2 Accélérez ou décélérez, en utilisant la pédale d'accélérateur, jusqu'à la vitesse souhaitée (supérieure ou égale à environ 20 mph [30 km/h]) et appuyez sur la commande "- SET" pour régler la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.



La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

Modification de la vitesse programmée: →P. 338

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 340

■ Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesse peut être réglé lorsque

- Le levier de vitesses est sur D.
- La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).
(Toutefois, lorsque la vitesse du véhicule est paramétrée en roulant à une vitesse inférieure à environ 20 mph [30 km/h], la vitesse programmée est paramétrée sur environ 20 mph [30 km/h].)

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Le véhicule peut accélérer en actionnant la pédale d'accélérateur. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ Lorsque le véhicule s'arrête en mode de vitesse de croisière variable

- Lorsque vous appuyez sur la commande "+ RES" alors que le véhicule qui vous précède s'arrête, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ après que vous avez appuyé sur la commande.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 minutes suivant l'arrêt de votre véhicule, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque les systèmes VSC ou TRAC sont désactivés.
- Le capteur ne peut pas détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne. (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Le frein de stationnement est actionné.
- Le véhicule est arrêté sous contrôle du système dans une côte ou une descente à fort pourcentage.
- Le système détecte les événements suivants lorsque le véhicule a été arrêté sous contrôle du système:
 - Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
 - La porte conducteur est ouverte.
 - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour une raison quelconque autre que celles indiquées ci-dessus, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 20 mph (30 km/h).
- Le VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque les systèmes VSC ou TRAC sont désactivés.
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne. (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé pour une raison quelconque autre que celles indiquées ci-dessus, cela peut indiquer la présence d'un dysfonctionnement dans le système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner:

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

■ Freinage

Un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas des dysfonctionnements.

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

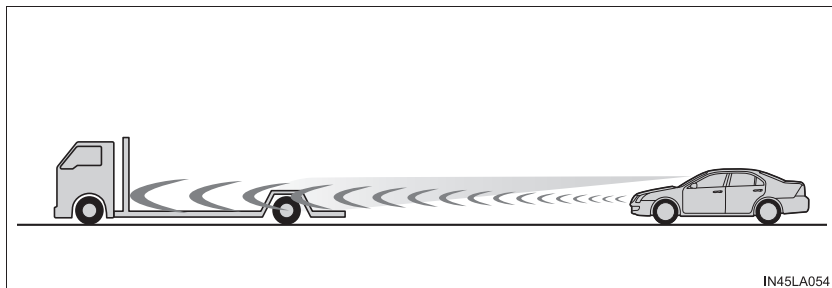
Le système utilise des messages d'avertissement et des avertisseurs sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent pendant la conduite. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions. (→P. 288, 585)

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

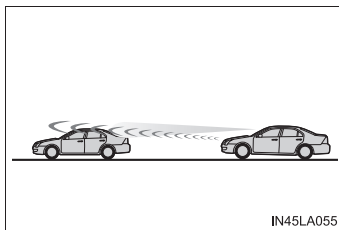
Dans les cas suivants et selon les conditions, actionnez la pédale de frein lorsque la décélération du système est insuffisante ou actionnez la pédale d'accélérateur lorsqu'une accélération est requise.

Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicule, l'avertissement d'approche (→P. 341) peut ne pas être activé.

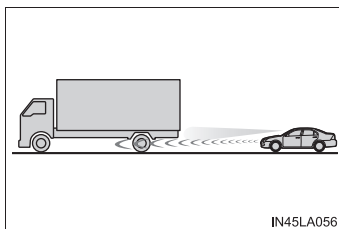
- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à faible allure
- Véhicules ne se déplaçant pas dans la même voie de circulation
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques vides, etc.)



- Motos roulant sur la même voie de circulation
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection effectuée par le capteur
- Lorsque votre véhicule pointe vers le haut (en raison d'une charge lourde dans le compartiment à bagages, etc.)



- Le véhicule vous précédant a une garde au sol extrêmement élevée

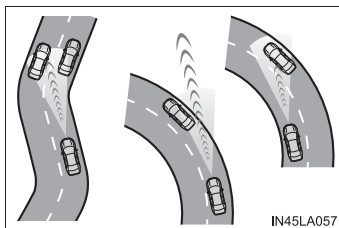


■ Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules risque de ne pas fonctionner correctement

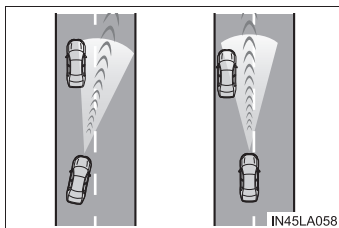
Dans les conditions suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter les véhicules circulant devant, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque le maniement du volant ou votre position dans la voie de circulation sont instables



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous conduisez sur une route entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont
- Lorsque la vitesse du véhicule est en train de baisser jusqu'à la vitesse programmée suite à une accélération du véhicule causée par un enfoncement de la pédale d'accélérateur

■ Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner correctement

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner correctement :

- Le véhicule est conduit dans un virage sur une pente ascendante/descendante
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme de la courbe
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- Lorsque le volant est brusquement actionné

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

◆ ECB (système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique génère une force de freinage correspondant à l'actionnement du frein

◆ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

◆ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante.

◆ VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS. Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

◆ Frein de collision secondaire

Lorsque le capteur de coussin gonflable détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire

◆ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

◆ EPS (direction assistée électrique)

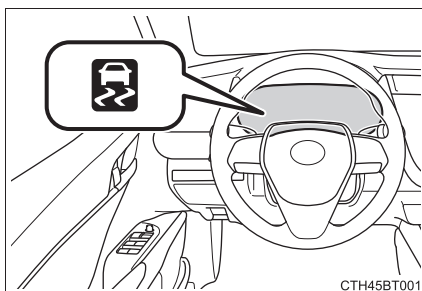
Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

◆ BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)


→P. 356


Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS fonctionnent.

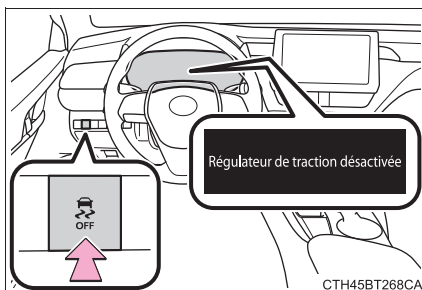



Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Appuyer sur  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.


Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur et relâchez  .

“Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.




Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et “Régulateur de traction désactivé” s'affiche sur l'écran multifonctionnel*.

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver les systèmes.

*: Le PCS (système de sécurité de pré-collision) est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement du système de sécurité de pré-collision s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P. 307)

■ Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur



Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte est activée:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré

■ Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est sur P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est serré
- Un maximum de 2 secondes se sont écoulées après que la pédale de frein a été relâchée

■ Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, TRAC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
 - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
 - Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.

■ Bruit de fonctionnement de l'ECB

Le bruit de fonctionnement de l'ECB peut être perçu dans les cas suivants, mais il n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est actionnée.
- Bruit de moteur du système de freinage provenant de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se produisant une à deux minutes après l'arrêt du système hybride.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente

■ Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace.

Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule est inférieure à 6 mph (10 km/h)
- Des composants sont endommagés

■ Annulation automatique du frein de collision secondaire

Le frein de collision secondaire est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 6 mph (10 km/h)
- Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

 **AVERTISSEMENT****■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

■ Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne.

Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/ABS/VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

**AVERTISSEMENT****■ Frein de collision secondaire**

Ne vous fiez pas outre mesure uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

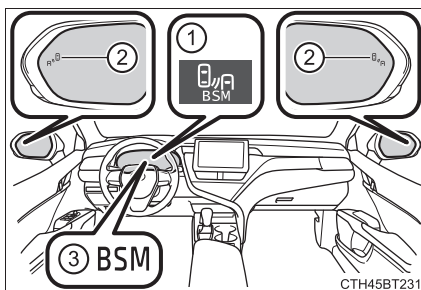
L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

BSM (surveillance de l'angle mort)*

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.

Composants du système




- ① Écran multifonctionnel
Activation/désactivation de la fonction BSM. (→P. 357)
- ② Témoins de rétroviseurs extérieurs
Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle mort, le témoin du rétroviseur extérieur s'allume du côté détecté. Si le levier de clignotants est actionné vers le côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.
- ③ Témoin "BSM"
Lorsque la fonction BSM est activée, le témoin s'allume.




*: Sur modèles équipés




Activation/désactivation de la fonction BSM


► Véhicules avec écran multifonctionnel 4,2 pouces

- 1 Appuyez sur < / > sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur ^ / v sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.



Chaque fois que vous appuyez sur , la fonction s'active/se désactive.

► Véhicules avec écran multifonctionnel 7 pouces

- 1 Appuyez sur ^ / v sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur < / > sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.

Chaque fois que vous appuyez sur , la fonction s'active/se désactive.

Réglage de la luminosité des témoins de rétroviseurs extérieurs

La luminosité des témoins sur les rétroviseurs extérieurs peut être modifiée en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) (→P. 125, 143) sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Lorsque “Moniteur d’angle mort non disponible” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

De la glace, de la neige, de la boue, etc. peuvent être présentes sur le pare-chocs arrière autour des capteurs. (→P. 359)

Le système devrait retrouver un fonctionnement normal après avoir retiré la glace, la neige, la boue, etc. du pare-chocs arrière.

Par ailleurs, les capteurs peuvent ne pas fonctionner normalement si vous conduisez dans des environnements extrêmement chauds ou froids.

■ Lorsqu’un dysfonctionnement se produit dans le système de surveillance de l’angle mort

Si un dysfonctionnement du système est détecté pour l'une des raisons suivantes, un message d'avertissement s'affiche:

- Les capteurs présentent un dysfonctionnement
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement élevée ou basse
- La tension du capteur est devenue anormale

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone avoisinante sur le pare-chocs doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement (→P. 358) s'affiche.

Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P. 362) pendant environ 10 minutes.

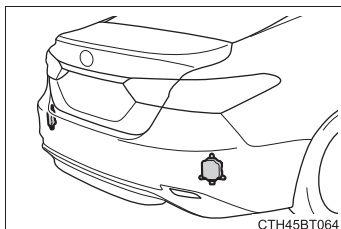
Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.

Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.

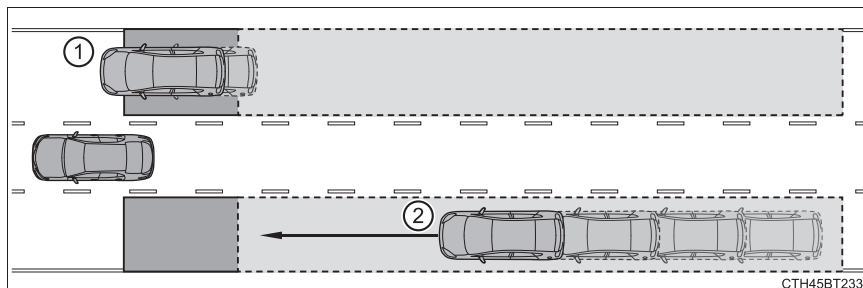
Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant sur le capteur ou sur la zone avoisinante sur le pare-chocs.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle Toyota.



Fonction BSM

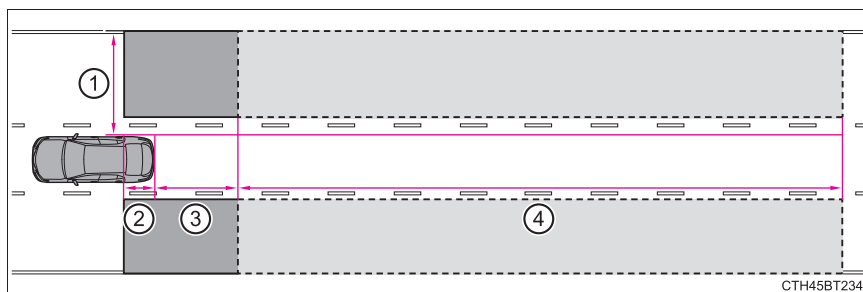
La fonction BSM utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules suiveurs circulant sur une voie adjacente dans la zone qui n'est généralement pas réfléchié dans le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et informe le conducteur de la présence de ces véhicules via les indicateurs des rétroviseurs extérieurs.



- ① Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- ② Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

Zones de détection de la fonction BSM

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de détection s'étend jusqu'à:

- ① Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule
La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée
- ② Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière
- ③ Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière
- ④ Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 197 ft. (60 m) du pare-chocs arrière
Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction BSM est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la fonction BSM. La fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, par conséquent, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive.

Selon les conditions, le système risque de ne pas fonctionner correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ La fonction BSM fonctionne lorsque

- La fonction BSM est activée
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 10 mph (16 km/h).

■ La fonction BSM détecte un véhicule lorsque

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Votre véhicule dépasse lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction BSM n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- Des véhicules qui se font rapidement dépasser par votre véhicule

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- La fonction BSM peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les conditions suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
 - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Lorsqu'un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
 - Lorsque vous montez ou descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières

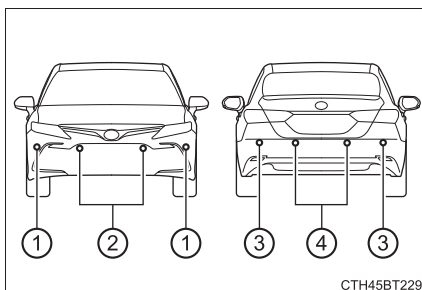
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d'une voie, et que le véhicule sur la voie adjacente est éloigné de votre véhicule
- Lorsque le véhicule entrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que votre véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Immédiatement après avoir activé la fonction BSM
- Les cas où la fonction BSM détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les conditions suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et un véhicule qui le suit
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d'une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque des équipements tels qu'un porte-vélo sont installés à l'arrière du véhicule
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières

Système intuitif d'aide au stationnement*




La distance entre votre véhicule et les objets proches est mesurée par les capteurs et communiquée par l'écran multifonctionnel et un signal sonore lors d'un stationnement en créneau ou d'une manœuvre dans un garage. Vérifiez toujours la zone environnante lorsque vous utilisez ce système.

Types de capteur



- ① Capteurs d'angle avant
- ② Capteurs centraux avant
- ③ Capteurs d'angle arrière
- ④ Capteurs centraux arrière



Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

- 1 Appuyez sur \wedge / \vee sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur \langle / \rangle sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.

Lorsque la fonction d'aide au stationnement intuitive est désactivée, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (\rightarrow P. 107) s'allume.

Pour réactiver le système, sélectionnez  sur l'affichage multifonctionnel, sélectionnez  et activez-le.

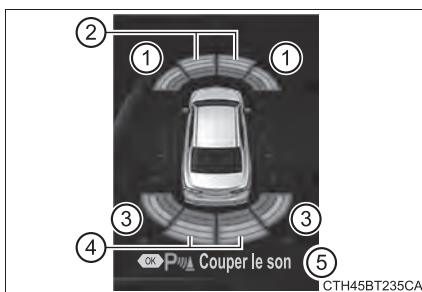
Si le système est désactivé, il reste désactivé même si le contact d'alimentation est mis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation.

*: Sur modèles équipés

Affichage


Lorsque les capteurs détectent un objet, les affichages suivants informent le conducteur de la position et de la distance par rapport à l'objet.

- ① Fonctionnement des capteurs d'angle avant
- ② Fonctionnement des capteurs centraux avant
- ③ Fonctionnement des capteurs d'angle arrière
- ④ Fonctionnement des capteurs centraux arrière
- ⑤ Sélectionnez pour couper le signal sonore.



■ Désactivation du son du signal sonore

- Pour désactiver le son du signal sonore

Le son du signal sonore peut être temporairement désactivé en appuyant sur  des commandes de réglage des instruments lorsque l'affichage de détection d'objets est indiqué sur l'écran multifonctionnel.






- Pour annuler le mode silencieux

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- Lorsque la position de changement de vitesse change
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsque le système intuitif d'aide au stationnement est désactivé une fois et activé à nouveau
- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt une fois puis placé en mode ON à nouveau
- Lorsqu'un capteur est défectueux

Affichage de détection de capteur, distance d'objet

■ Affichage de la distance

Affichage	Distance approximative par rapport à l'objet		
	Capteur central avant et arrière	Capteur d'angle avant et arrière	
	Loin ↑	Capteur central avant: 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm) Capteur central arrière: 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)	—
		2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)	2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)
		1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)	1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)
		1,0 ft. (30 cm) à 0,5 ft. (15 cm)	1,0 ft. (30 cm) à 0,5 ft. (15 cm)
	↓ Proche	Moins de 0,5 ft. (15 cm)	Moins de 0,5 ft. (15 cm)

■ Fonctionnement du signal sonore et distance jusqu'à un objet

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet.

Lorsque le véhicule se trouve à la distance suivante de l'objet, le signal sonore retentit en continu: Environ 1,0 ft. (30 cm).

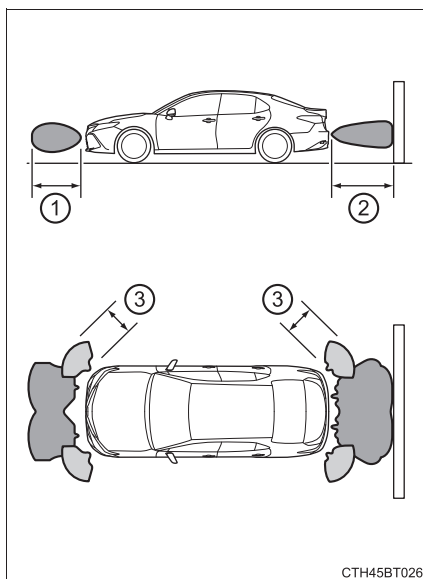
- Lorsque 2 objets ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore se déclenche en fonction de l'objet le plus proche. Si un obstacle ou les deux se trouvent aux distances mentionnées ci-dessus, un bip long retentit, suivi de bips rapides.
- Fonction de mode silencieux automatique du signal sonore
Après qu'un signal sonore commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet détecté ne diminue pas, le signal sonore est automatiquement mis en mode silencieux.
(Toutefois, si la distance entre le véhicule et l'objet est inférieure ou égale à 1,0 ft. (30 cm), cette fonction ne fonctionne pas.)

Portée de détection des capteurs

- ① Environ 3,3 ft. (100 cm)
- ② Environ 4,9 ft. (150 cm)
- ③ Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.



CTH45BT026

Modification du volume des signaux sonores

Le volume du signal sonore peut être modifié sur l'écran multifonctionnel (→P. 145) lorsque le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Le système peut être actionné lorsque

- Le contact d'alimentation est en mode ON.
- La fonction d'aide au stationnement intuitive est activée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Le levier de vitesses est sur une position autre que P.

■ Si "Aide au stationnement non disponible Nettoyez le capteur d'aide au stationnement" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un capteur peut être sale ou couvert de neige ou de glace. Dans ce cas, si elle est retirée du capteur, le système devrait revenir à la normale.

En raison du fait que le capteur gèle également à basse température, un écran de dysfonctionnement peut s'afficher ou un objet peut ne pas être détecté. Si le capteur dégèle, le système devrait revenir à la normale.

■ Si "Aide au stationnement non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De l'eau peut s'écouler en continu sur la surface du capteur, par exemple en cas de forte pluie. Lorsque le système détermine que cela est normal, le système fonctionne à nouveau normalement.

■ Informations relatives à la détection des capteurs

- Les zones de détection du capteur sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- Les situations suivantes peuvent se produire lors de l'utilisation.
 - En fonction de la forme de l'objet et d'autres facteurs, la distance de détection peut être réduite ou la détection peut être impossible.
 - La détection peut être impossible si des objets statiques s'approchent trop près du capteur.
 - Il y aura un court délai entre la détection d'objets statiques et l'affichage (l'avertisseur sonore retentit). Même à faible vitesse, il est possible que l'objet s'approche à moins de 1,0 ft. (30 cm) avant que l'écran ne s'affiche et que l'avertisseur sonore ne retentisse.
 - Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
 - Il peut être difficile d'entendre le son de ce système en raison des avertisseurs sonores des autres systèmes.

■ Objets que le système risque de ne pas détecter correctement

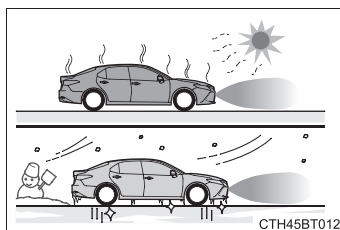
La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants:

- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Objets bas
- Objets élevés avec les parties supérieures faisant saillie vers l'extérieur dans la direction de votre véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement des objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.)
Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut être anormal, ou des objets, tels qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.

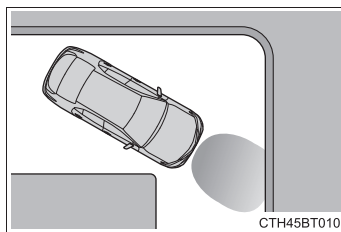


- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie.
- Si des objets sont trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par exemple, jupes avec fronces ou volants).

- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires à la direction de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent dans la zone de détection.
 - Un vent fort souffle
 - Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
 - Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté
 - Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule
 - Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
 - Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
 - Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
 - Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
 - En cas d'utilisation de chaînes pour pneus ou d'une roue de secours compacte
- **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

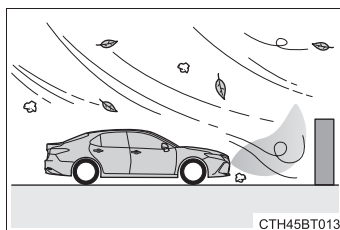
Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lorsque vous conduisez sur une route étroite

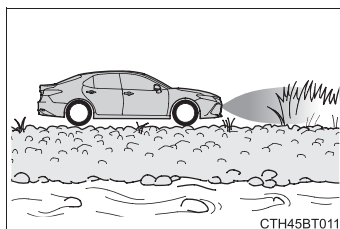


- Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings)
- Lors de la présence d'une ornière ou d'un trou à la surface de la route
- Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
- En montant ou en descendant une pente raide

- Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une route inondée
- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque de forts vents soufflent



- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie
- Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en forme de H, etc.) dans des parkings à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe



- En cas d'utilisation de chaînes pour pneus ou d'une roue de secours compacte

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives à l'utilisation du système**

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les précautions suivantes.


Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité et provoquer un accident.

- N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas de composant électronique, tel qu'une plaque d'immatriculation rétro-éclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- Ne soumettez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas de choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être retiré/installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.
- Ne fixez pas de couvercle de plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

■ À quel moment désactiver la fonction

Dans les situations suivantes, désactivez la fonction car elle peut s'activer bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- En cas de non-respect des avertissements ci-dessus.
- Une suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension abaissée, etc.) est installée.

 **AVERTISSEMENT****■ Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne dirigez pas de forts jets d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

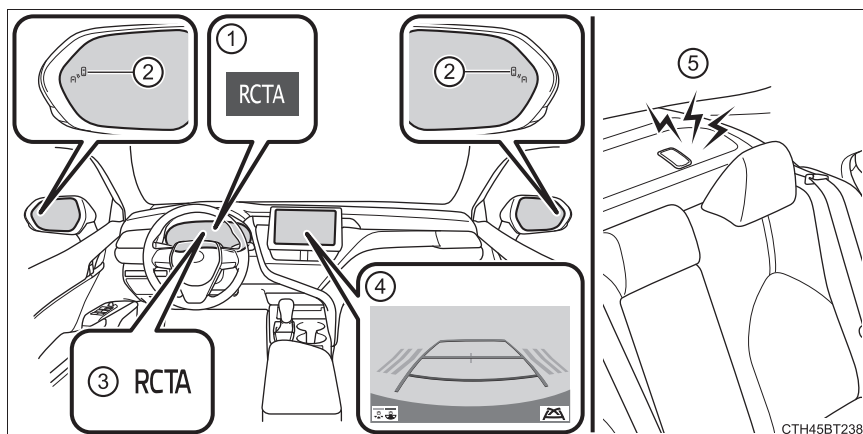
Cela peut provoquer un dysfonctionnement du capteur.

- Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique, désactivez le système intuitif d'aide au stationnement.

RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)*

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.

Composants du système



① Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de la fonction RCTA. (→P. 375)

② Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les témoins de rétroviseurs extérieurs clignotent.

③ Témoin "RCTA"

Lorsque la fonction RCTA est activée, le témoin s'allume.

④ Écran du système audio

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icone RCTA (→P. 377) du côté détecté s'affiche. Cette illustration montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.




⑤ Signal sonore RCTA


Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, un signal sonore retentit derrière le siège arrière.

*: Sur modèles équipés




Activation/désactivation de la fonction RCTA


► Véhicules avec écran multifonctionnel 4,2 pouces

- 1 Appuyez sur < / > sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur ^ / v sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.



Chaque fois que vous appuyez sur , la fonction s'active/se désactive.

► Véhicules avec écran multifonctionnel 7 pouces

- 1 Appuyez sur ^ / v sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur < / > sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments.

Chaque fois que vous appuyez sur , la fonction s'active/se désactive.

Programmation du volume du signal sonore

Le volume du signal sonore RCTA peut être modifié en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) (→P. 125, 144) sur l'écran multifonctionnel.


■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Perception du signal sonore RCTA

La RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume audio est élevé.

■ Désactivation du son du signal sonore

Le son du signal sonore peut être temporairement désactivé en appuyant sur  des commandes de réglage des instruments lorsque l'affichage de détection d'objets est indiqué sur l'écran multifonctionnel.

■ Lorsque “Système d'alerte de circulation transversale arrière non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

De la glace, de la neige, de la boue, etc. peuvent être présentes sur le pare-chocs arrière autour des capteurs. (→P. 359)

Le système devrait retrouver un fonctionnement normal après avoir retiré la glace, la neige, la boue, etc. du pare-chocs arrière.

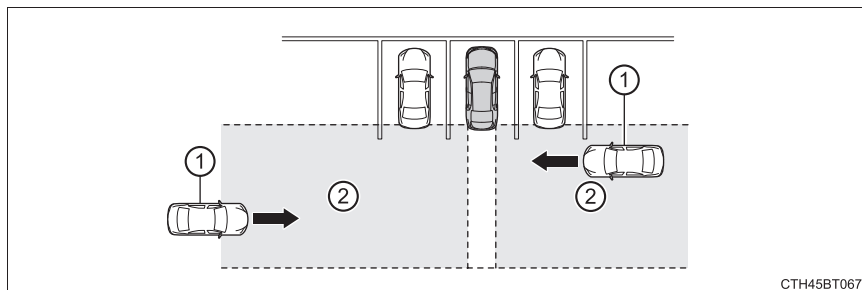
Par ailleurs, les capteurs peuvent ne pas fonctionner normalement si vous conduisez dans des environnements extrêmement chauds ou froids.

■ Capteurs radar arrière latéraux

→P. 359

Fonction RCTA

Le RCTA fonctionne lorsque votre véhicule est en marche arrière. Elle peut détecter d'autres véhicules à l'approche depuis le côté arrière droit ou gauche du véhicule. Il utilise des capteurs radar pour avertir le conducteur de la présence d'autres véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et retentir un signal sonore.



CTH45BT067

- ① Véhicules en approche ② Zones de détection

■ Affichage de l'icône RCTA (sur modèles équipés)

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'écran du système audio.

Moniteur d'aide au stationnement Toyota	Moniteur de vue panoramique	Contenu
		Un véhicule approche depuis la gauche ou la droite à l'arrière du véhicule

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à l'utilisation du système**

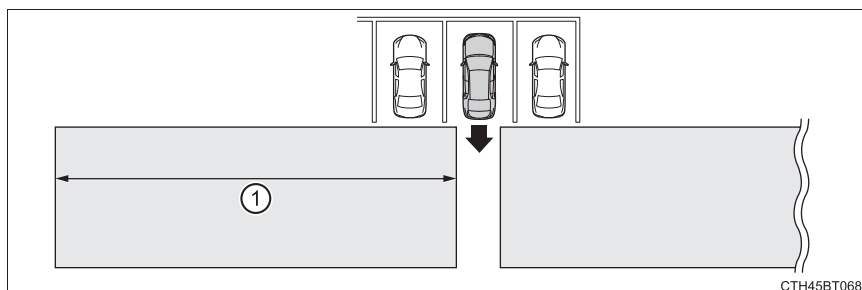
Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment. (→P. 361)

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P. 359

Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Pour donner au conducteur un temps de réaction plus long, le signal sonore peut avertir de la présence de véhicules plus rapides éloignés.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance d'alerte approximative
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m)
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m)

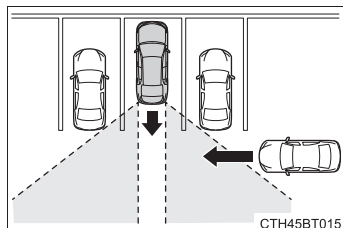
■ La fonction RCTA fonctionne lorsque

- Le contact d'alimentation est en mode ON.
- La fonction RCTA est activée.
- Le levier de vitesses est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 5 mph (8 km/h).
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h).

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Véhicules reculant dans la place de stationnement à côté de votre véhicule*
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*
- La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

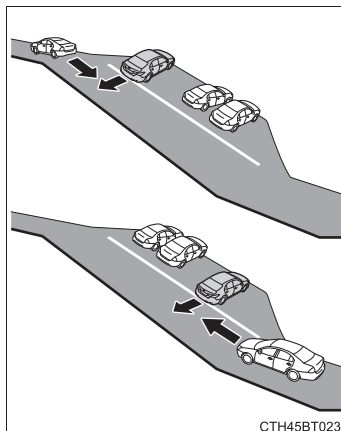
*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

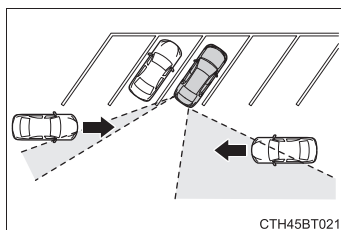
La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige

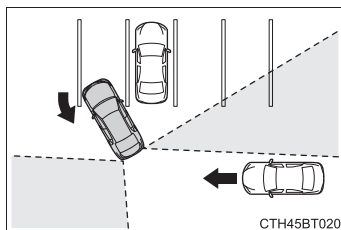
- Lors d'une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt



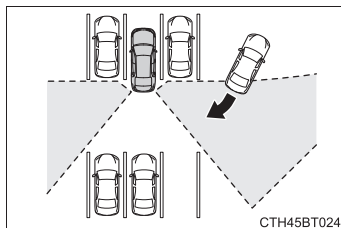
- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- En tournant pendant une marche arrière



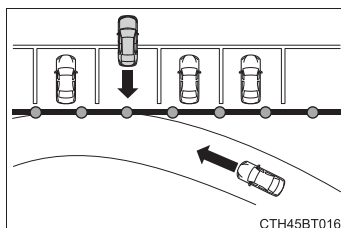
- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



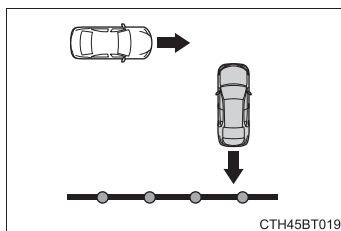
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue

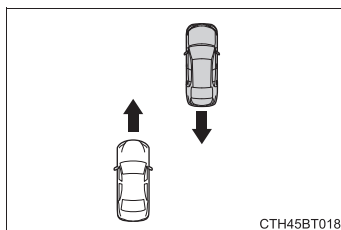


- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels que barrière de sécurité, mur, panneau ou véhicule en stationnement, pouvant réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte

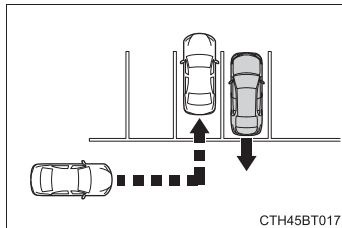


- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige

- Lorsqu'un véhicule passe à côté de votre véhicule



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



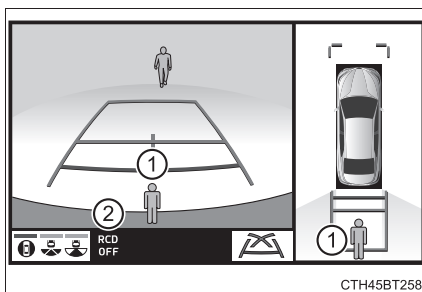
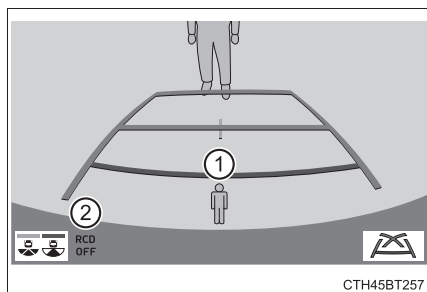
- Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau provenant d'un arroseur
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

RCD (détection de la caméra arrière)*

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons se trouvant dans la zone de détection. Si un piéton est détecté, un signal sonore se déclenche et un icône s'affiche sur l'écran du système audio pour informer le conducteur de la présence du piéton.

Affichage

- ▶ Moniteur d'aide au stationnement Toyota
- ▶ Moniteur de vue panoramique



① Icône de détection des piétons

Affiché automatiquement lorsqu'un piéton est détecté.



② Icône RCD OFF

Lorsque la fonction RCD est désactivée, l'icône RCD OFF s'allume.



*: Sur modèles équipés

Activation/désactivation de la fonction de détection de la caméra arrière

► Véhicules avec écran multifonctionnel 4,2 pouces

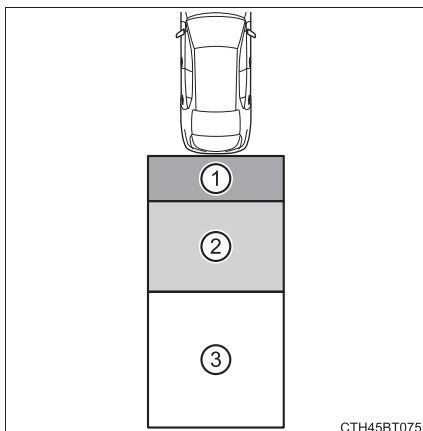
- 1 Appuyez sur < / > sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur ^ / v sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez **RCD**.
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments. Lorsque la fonction RCD est désactivée, le témoin RCD OFF (→P. 107) s'allume.

► Véhicules avec écran multifonctionnel 7 pouces

- 1 Appuyez sur ^ / v sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur < / > sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez **RCD**.
- 3 Appuyez sur  sur la commande de réglage des instruments. Lorsque la fonction RCD est désactivée, le témoin RCD OFF (→P. 107) s'allume.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si la fonction de détection de la caméra arrière détecte un piéton dans la zone de détection, le signal sonore et l'icône s'activent de la manière indiquée dans le tableau suivant:



Zone	Signal sonore	Icone
①	Retentit à plusieurs reprises	Clignote 3 fois et reste allumé
②	Lorsque le véhicule est à l'arrêt: Retentit 3 fois Lorsque le véhicule recule: Retentit à plusieurs reprises	
③	Lorsqu'il est déterminé qu'un piéton va entrer dans la zone ① dans quelques secondes: Retentit à plusieurs reprises	Lorsqu'il est déterminé qu'un piéton va entrer dans la zone ① dans quelques secondes: Clignote 3 fois et reste allumé

■ La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque


La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est en mode ON.
- La fonction RCD est activée.
- Le levier de vitesses est sur R.

■ Programmation du volume du signal sonore

Il est possible de régler le volume du signal sonore avec le volume du signal sonore RCTA sur l'écran multifonctionnel. (→P. 125, 144)

■ Désactivation du son du signal sonore

Le son du signal sonore peut être temporairement désactivé en appuyant sur  des commandes de réglage des instruments lorsque l'affichage de détection d'objets est indiqué sur l'écran multifonctionnel.

■ Si “Détection par la caméra arrière non disponible. Nettoyer la caméra arrière.” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Un objectif de caméra arrière peut être sale ou couvert de neige ou de glace. Dans ce cas, si elle est retirée de l'objectif de caméra arrière, le système devrait revenir à la normale. (Il peut être nécessaire de rouler un certain temps avec le véhicule avant que le système revienne à la normale.)

■ Si “Détection par la caméra arrière non disponible” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

● Si ce message apparaît après avoir déconnecté et reconnecté la batterie 12 V, tournez complètement le volant vers la gauche puis vers la droite sur une surface plane.

● Si ce message apparaît uniquement lorsque la position de changement de vitesse R est sélectionnée, l'objectif de caméra arrière est peut-être sale. Nettoyez l'objectif de caméra arrière.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Certains piétons tels que les suivants peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:

- Piétons accroupis
- Piétons allongés
- Piétons en train de courir
- Piétons entrant soudainement dans la zone de détection
- Piétons circulant sur un vélo, un skateboard, ou autre véhicule léger
- Piétons portant des vêtements inhabituel comme un costume
- Piétons dont le corps est en partie caché par un chariot ou autre objet
- Piétons obscurcis par la pénombre, la nuit par exemple

- Dans certaines situations, comme les suivantes, les piétons peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:
 - En marche arrière par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
 - Lorsque la caméra arrière est obstruée (couverte de saleté, de neige, de givre, etc.) ou rayée
 - Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un garage ou d'un parking souterrain
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un environnement sombre, comme au crépuscule ou dans un parking souterrain
 - Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
 - Lorsqu'un crochet de remorquage est fixé
 - Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
 - Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué)
 - Lorsque des chaînes de pneus sont utilisées

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

- Même si aucun piéton ne se trouve dans la zone de détection, certains objets, tels que les objets suivants, peuvent être détectés, causant l'activation potentielle de la fonction de détection de caméra arrière.
 - Des objets tridimensionnels, comme un poteau, un cône de signalisation, une barrière, ou un véhicule stationné
 - Des objets mobiles, comme une voiture ou une moto
 - Des objets mobiles s'approchant de votre véhicule lors d'une marche arrière, tels que des drapeaux ou des flasques d'eau (ou des matières en suspension dans l'air, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie, ou de la neige)
 - Des routes pavées ou couvertes de gravier, des rails de tram, des réparations sur la route, des lignes blanches, des passages pour piétons ou des feuilles mortes sur la route
 - Des couvercles métalliques (grilles) tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
 - Des objets se reflétant dans une flaque d'eau ou sur une chaussée humide
 - Des ombres sur la route

- Dans certaines situations, telles que les suivantes, la fonction de détection de caméra arrière peut fonctionner bien qu'aucun piéton ne soit présent dans la zone de détection.
 - Lors d'une marche arrière vers le bord de la route ou une bosse sur la route
 - Lors d'une marche arrière en direction d'une montée/descente
 - Si l'arrière du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
 - Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le pare-chocs arrière
 - Si l'orientation de la caméra arrière a été modifiée
 - Si un anneau de remorquage est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsque la caméra arrière est obstruée (couverte de saleté, de neige, de givre, etc.) ou rayée
 - Lorsque de l'eau coule sur l'objectif de la caméra arrière
 - S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, comme les feux de détresse d'un autre véhicule
 - Lorsque des chaînes de pneus sont utilisées
- Situations dans lesquelles la fonction de détection de la caméra arrière peut être difficile à distinguer
 - Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si l'environnement est bruyant, que le volume du système est élevé, que le système de climatisation est en cours d'utilisation, etc.
 - Si la température dans l'habitacle est extrêmement élevée ou basse, l'écran du système audio peut ne pas fonctionner correctement.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à l'utilisation du système**

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire de manière sûre et responsable sans trop se fier au système et en comprenant les situations qui l'entourent.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les points suivants, sinon il existe un risque d'accident.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- N'installez pas de composants électroniques de deuxième monte (tels qu'une plaque d'immatriculation éclairée, des feux antibrouillards, etc.) à proximité de la caméra.
- Ne faites pas subir de choc violent à la zone située autour de la caméra. Si la zone située autour de la caméra subit un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.
- Ne fixez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.
- N'installez pas de pièces de protection de deuxième monte (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.
- Maintenez les pneus correctement gonflés.
- Assurez-vous que le coffre est bien fermé.

■ La fonction RCD est désactivée

Dans les situations suivantes, le système se désactive. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement et il y a donc un risque d'accident.

- Les contenus mentionnés ci-dessus ne sont pas respectés.
- Des suspensions autres que des pièces d'origine Toyota sont installées.

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*

Le système de freinage de l'aide au stationnement est composé des fonctions suivantes, lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière, par exemple pour vous garer. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Système PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)

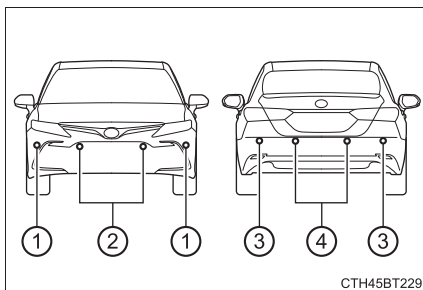
Des capteurs à ultrasons permettent de détecter des objets statiques, tels qu'un mur, dans la zone de détection lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière. (→P. 399)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)

Les capteurs radar arrière permettent de détecter des véhicules qui approchent dans la zone de détection derrière le véhicule en marche arrière. (→P. 403)

Types de capteur

- ① Capteurs d'angle avant
- ② Capteurs centraux avant
- ③ Capteurs d'angle arrière
- ④ Capteurs centraux arrière



CTH45BT229

Activation/désactivation du freinage de l'aide au stationnement

Le freinage de l'aide au stationnement peut être activé/désactivé depuis l'écran multifonctionnel. Toutes les fonctions de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques, véhicules traversant à l'arrière) sont activées/désactivées simultanément.

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver le freinage de l'aide au stationnement. (→P. 121, 141)

- 1 Appuyez sur / sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 2 Appuyez sur / sur les commandes de réglage des instruments, sélectionnez .
- 3 Appuyez sur sur la commande de réglage des instruments.
- 4 Sélectionnez "Oui" et appuyez sur .

Lorsque le freinage de l'aide au stationnement est désactivé, le témoin PKSB OFF s'allume.

Pour réactiver le système lorsqu'il a été désactivé, sélectionnez sur l'écran multifonctionnel, sélectionnez et ensuite "Marche". S'il est désactivé en utilisant cette méthode, le système n'est pas réactivé en plaçant le contact d'alimentation sur arrêt puis en mode ON.

Affichages et signaux sonores pour le contrôle de la limitation de puissance du système hybride et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du système hybride ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

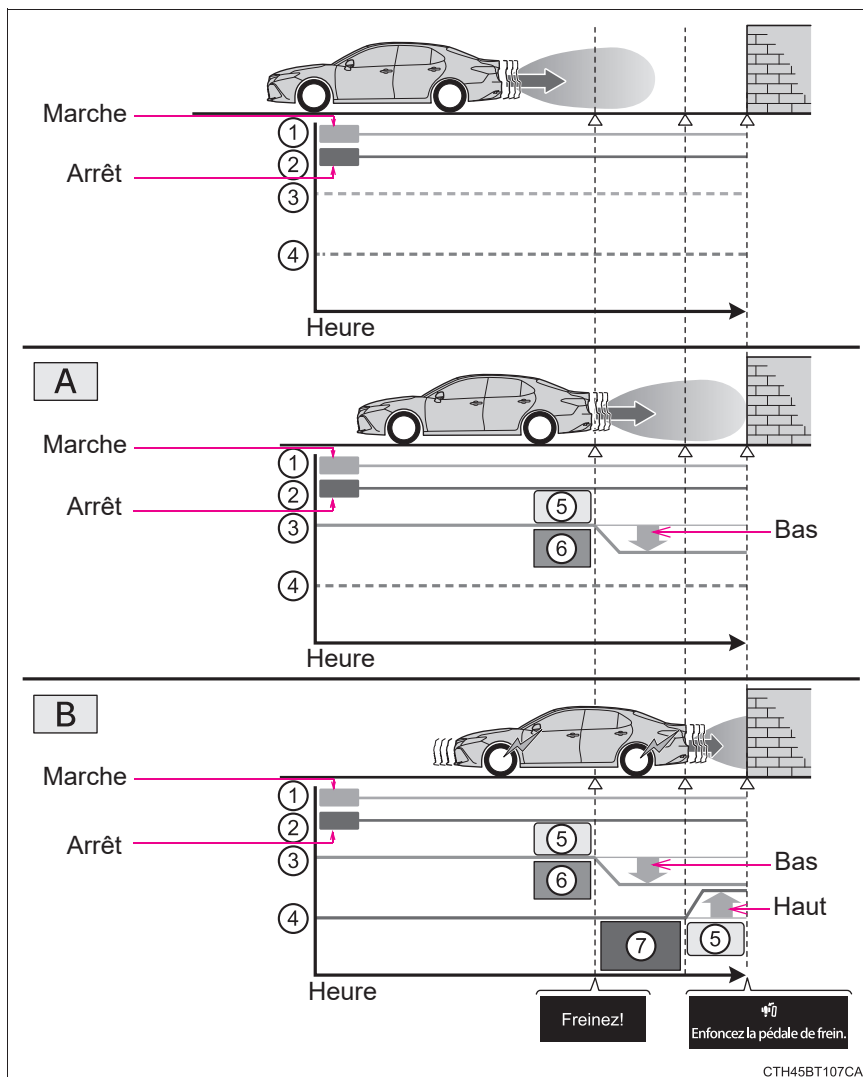
Contrôle	Situation	Écran multifonctionnel	Témoin PKSB OFF	Signal sonore
Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (limitation de l'accélération)	Une accélération supérieure à une valeur donnée est impossible.	"Objet détecté Accélération réduite"	Éteint	Pas de bip
Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (puissance limitée autant que possible)	Un freinage plus fort que la normale est nécessaire.	"Freinage!"	Éteint	Bip court
Le contrôle du freinage fonctionne	Un freinage d'urgence est nécessaire.			
Véhicule arrêté par le fonctionnement du système (Lorsqu'une pression est exercée sur l'accélérateur)	Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.	"Passer en position freinage"	Allumé	Bip court

Contrôle	Situation	Écran multifonctionnel	Témoin PKSB OFF	Signal sonore
Véhicule arrêté par le fonctionnement du système (Lorsqu'aucune pression n'est exercée sur l'accélérateur)	Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.	"Freinage"	Allumé	Bip court

Fonction de freinage de l'aide au stationnement

Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement détecte qu'une collision avec un objet est possible, la puissance du système hybride est limitée afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du système hybride: Reportez-vous à A ci-dessous.)

De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Reportez-vous à B ci-dessous.)



■ Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement a été actionnée

Si le véhicule est arrêté en raison du fonctionnement de la fonction de freinage de l'aide au stationnement, le système de freinage de l'aide au stationnement est désactivé et le témoin PKSB OFF s'allume. Si le freinage de l'aide au stationnement est actionné de manière inutile, le contrôle du freinage peut être annulé en appuyant sur la pédale de frein ou en attendant environ 2 secondes qu'il s'annule automatiquement. Le véhicule peut alors être utilisé en appuyant sur la pédale d'accélérateur.


■ Réactivation du système de freinage de l'aide au stationnement

Pour réactiver le système de freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement de la fonction de freinage de l'aide au stationnement, activez le système à nouveau (→P. 392), ou placez le contact d'alimentation sur arrêté puis à nouveau en mode ON.

De plus, si l'objet ne se trouve plus dans le sens de déplacement du véhicule ou si le sens de déplacement du véhicule change (par exemple, passage de la marche avant à la marche arrière, ou de la marche arrière à la marche avant), le système est automatiquement réactivé.

■ Si “PKSB non disponible” et “Aide au stationnement non disponible Nettoyez le capteur d'aide au stationnement” s'affichent sur l'écran multifonctionnel et que le témoin PKSB OFF s'allume

- Un capteur peut être couvert de givre, de neige, de saleté, etc. Dans ce cas, retirez le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal. Si ce message s'affiche même après avoir retiré la saleté du capteur, ou lorsque le capteur n'était pas sale au départ, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Un capteur peut être gelé. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.
- De l'eau peut s'écouler en continu sur la surface du capteur, par exemple en cas de forte pluie. Lorsque le système détermine que cela est normal, le système fonctionne à nouveau normalement.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à l'utilisation du système**

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident.

Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage de l'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de contrôler le fonctionnement du système en conduisant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles actions.

 **AVERTISSEMENT****■ À quel moment désactiver le freinage de l'aide au stationnement**

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- En cas d'utilisation d'équipements de lavage automatique
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- En cas d'utilisation de chaînes pour pneus ou d'une roue de secours compacte

 **NOTE****■ Si "PKSB non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le témoin PKSB OFF s'allume**

Si ce message apparaît immédiatement après avoir placé le contact d'alimentation en mode ON, conduisez votre véhicule prudemment en restant vigilant à votre environnement. Il peut être nécessaire de rouler un certain temps avec le véhicule avant que le système revienne à la normale. (Si le système ne revient pas à la normale après avoir conduit un certain temps, nettoyez les capteurs et leurs zones avoisinantes sur les pare-chocs.)

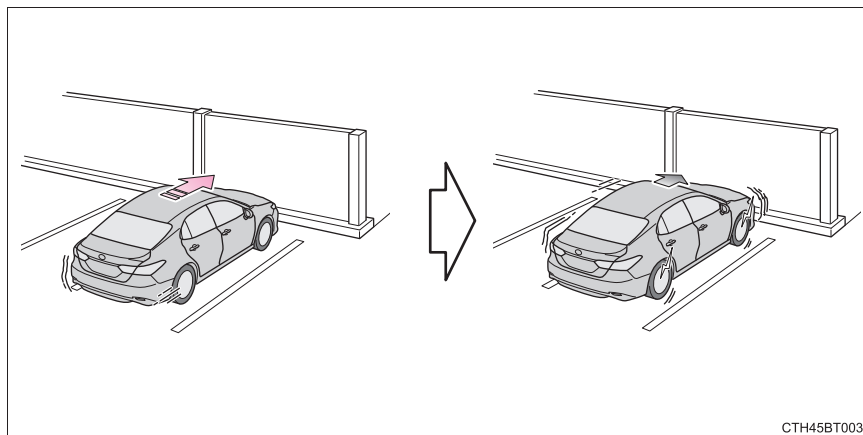
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)*

Si une collision avec un objet est susceptible de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée causé par la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse, pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, les capteurs détectent des objets, tels qu'un mur, dans le sens de déplacement du véhicule, et le système fonctionne afin d'atténuer un impact avec un objet et réduire les dommages causés.

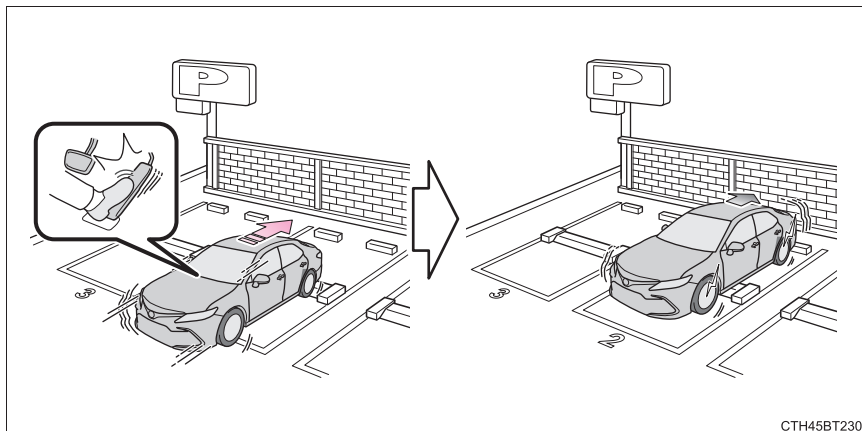
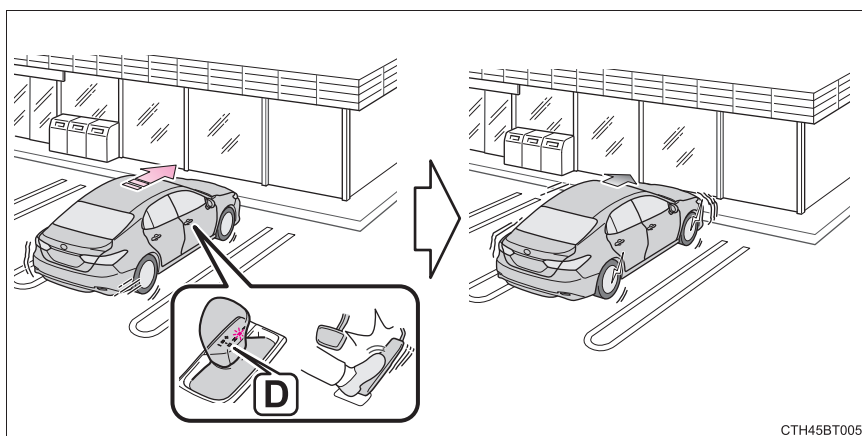
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



*: Sur modèles équipés

■ Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement**■ Lorsque le véhicule se déplace dans une direction non souhaitée en raison de la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse**

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) fonctionne lorsque

La fonction fonctionne lorsque le témoin PKSB OFF n'est pas allumé (→P. 392, 396) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
 - Le système de freinage de l'aide au stationnement est activé.
 - La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h).
 - Un objet se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m).
 - Le système détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Contrôle du freinage
 - Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
 - Le système détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
 - Le système de freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
 - La collision devient évitable avec un freinage normal.
 - L'objet ne se trouve plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) dans le sens de déplacement du véhicule.
- Contrôle du freinage
 - Le système de freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
 - Environ 2 secondes se sont écoulées après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
 - La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
 - L'objet ne se trouve plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) dans le sens de déplacement du véhicule.

■ Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement diffère de la plage de détection du système intuitif d'aide au stationnement. (→P. 367)

Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet et émet un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement peut ne pas démarrer.

- **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**
→P. 369
- **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**
→P. 370

**AVERTISSEMENT**

- **Pour garantir un fonctionnement correct du système**
→P. 372
- **Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) fonctionne de manière inutile, comme à un passage à niveau**
→P. 396
- **Remarques pour le lavage du véhicule**
→P. 373

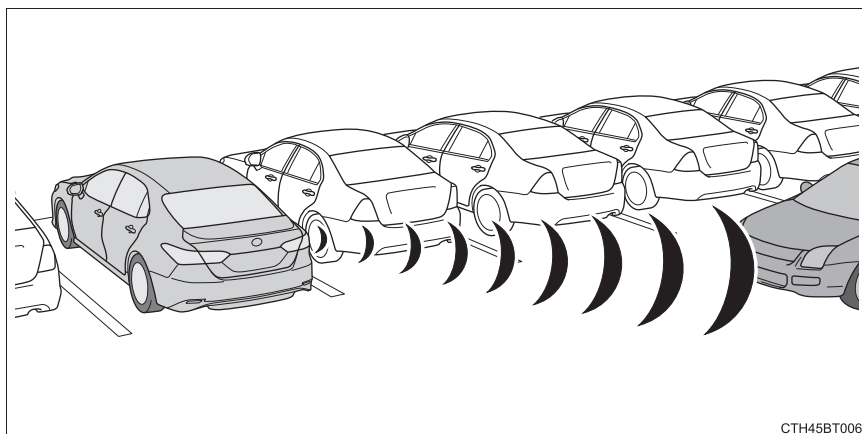
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)*

Si un capteur radar détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



*: Sur modèles équipés

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) fonctionne lorsque

La fonction fonctionne lorsque le témoin PKSB OFF n'est pas allumé (→P. 392, 396) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
 - Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
 - La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
 - Véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement supérieure ou égale à environ 5 mph (8 km/h).
 - Le levier de vitesses est sur R.
 - Le système détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.
- Contrôle du freinage
 - Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
 - Le système détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
 - Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
 - La collision devient évitable avec un freinage normal.
 - Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.
- Contrôle du freinage
 - Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
 - Environ 2 secondes se sont écoulées après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
 - La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
 - Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

■ **Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)**

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) diffère de la plage de détection de la fonction RCTA (→P. 379).

Par conséquent, même si la fonction RCTA détecte un véhicule et émet une alerte, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) peut ne pas démarrer.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P. 380

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

→P. 382

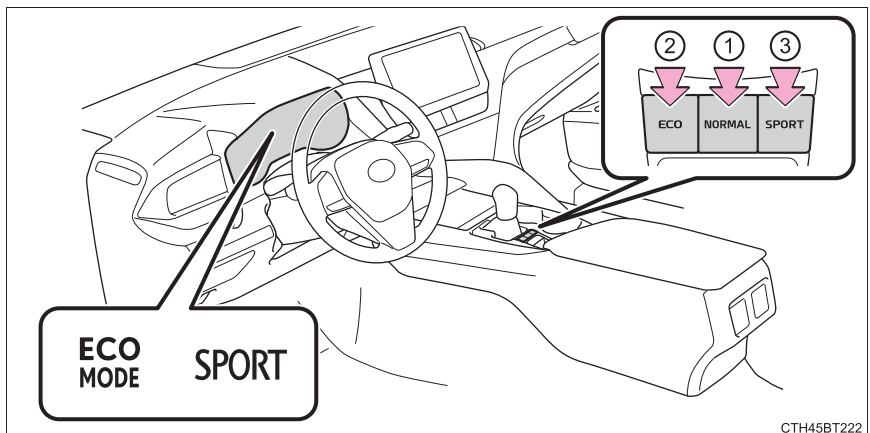
 **AVERTISSEMENT**

■ **Pour garantir un fonctionnement correct du système**

→P. 359

Commandes de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter au mieux aux conditions de conduite.



CTH45BT222

① Mode normal

Utilisez-le pour la conduite normale.

Pendant le mode d'éco-conduite ou le mode sport, appuyez sur la commande pour faire passer le mode de conduite en mode normal.

② Mode d'éco-conduite

Utilisez le mode d'éco-conduite pour abaisser la consommation de carburant sur les trajets qui nécessitent des accélérations fréquentes.

Lorsque vous appuyez sur la commande "ECO", le témoin "ECO MODE" s'allume sur le combiné d'instruments.

③ Mode sport

Utilisez le mode sport lorsque vous souhaitez obtenir une meilleure réponse lors de l'accélération et une tenue de route précise, par exemple lors de la conduite sur des routes de montagne.

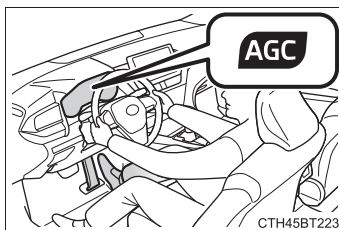
Lorsque vous appuyez sur la commande "SPORT", le témoin "SPORT" s'allume sur le combiné d'instruments.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

Le mode d'éco-conduite contrôle les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant (→P. 418). Pour améliorer les performances de la climatisation, réglez la vitesse de ventilation ou désactivez le mode d'éco-conduite.

■ Contrôle automatique de désactivation du frein moteur

● Lorsque vous conduisez en mode d'éco-conduite avec D sélectionné et que vous relâchez la pédale d'accélérateur, le contrôle automatique de désactivation du frein moteur est activé dans certaines conditions. (Le contrôle automatique de désactivation du frein moteur peut s'activer avant que la pédale d'accélérateur ne soit complètement relâchée.)



Lorsque le contrôle automatique de désactivation du frein moteur fonctionne, le moteur électrique (moteur de traction) est contrôlé, ce qui réduit la force de décélération et permet au véhicule d'avancer en roue libre, ce qui améliore l'économie de carburant.

Lorsque le contrôle automatique de désactivation du frein moteur est activé, le témoin indicateur AGC s'allume.

● Il peut arriver que le contrôle automatique de désactivation du frein moteur ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsqu'une position de changement de vitesse autre que D est sélectionnée
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h)
- Lorsque le véhicule est en train d'accélérer sur une pente descendante
- Lorsque le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est en cours de fonctionnement
- Lorsque le régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses est en cours de fonctionnement
- Lorsque le système de freinage de l'aide au stationnement fonctionne
- Lorsque les systèmes TRAC ou VSC fonctionnent
- Lorsque le système TRAC ou VSC system est désactivé en appuyant sur la commande VSC OFF

■ Désactivation automatique du mode sport

Si vous roulez en mode sport, celui-ci est automatiquement désactivé à la mise du contact d'alimentation sur arrêt.

Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

◆ Utilisation du mode d'éco-conduite

Lors de l'utilisation du mode d'éco-conduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P. 406)

◆ Utilisation du témoin du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus éco-responsable en maintenant l'aiguille du témoin du système hybride dans la zone Éco. (→P. 112)

◆ Utilisation du levier de vitesses

Placez le levier de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu de circulation, ou lorsque la circulation est dense, etc. Placez le levier de vitesses sur P lors d'un stationnement. L'utilisation de la position N n'a aucun effet positif sur la consommation de carburant. Sur N, le moteur à essence fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. De plus, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) est consommée.

◆ Actionnement de la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours à la puissance du moteur à essence.
- Évitez les accélérations répétées. Des accélérations répétées consomment de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une consommation accrue de carburant. La puissance de la batterie peut être restaurée en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.

◆ Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment opportun. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

◆ Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Vérifiez les prévisions de circulation avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. De cette manière, une consommation d'essence excessive peut être évitée.

◆ Conduite sur autoroute

Maîtrisez et maintenez le véhicule à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

◆ Climatisation

N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. Cela permet de réduire une consommation excessive de carburant.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation de carburant.

En hiver: Étant donné que le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. De plus, la consommation de carburant peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

◆ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant accrue.

Étant donné que les pneus neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation de carburant accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

◆ Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation de carburant accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles. L'installation d'une grande galerie de toit entraîne également une consommation de carburant accrue.

◆ Phase de chauffe avant la conduite

Étant donné que le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées du moteur, ce qui peut entraîner une consommation de carburant excessive.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance
 - Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque spécifiées, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les fenêtres, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement risque de geler et de ne pas pouvoir être desserré automatiquement.
Évitez également d'utiliser les éléments suivants car le frein de stationnement peut fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Commande de maintien des freins

- Garez le véhicule et déplacez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.

À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après le passage du levier de vitesses sur P. (→P. 255)

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous essayez de le déplacer de P vers toute autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige

- ▶ Véhicules équipés de pneus de 16 et 17 pouces

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.

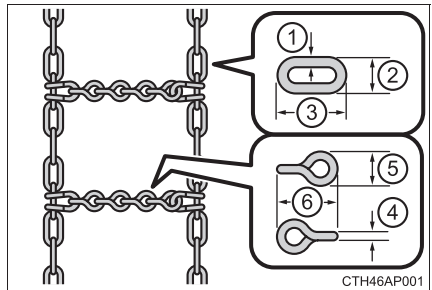
La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.

Chaînes latérales:

- ① 0,12 in. (3 mm) de diamètre
- ② 0,39 in. (10 mm) de largeur
- ③ 1,18 in. (30 mm) de longueur

Chaînes transversales:

- ④ 0,16 in. (4 mm) de diamètre
- ⑤ 0,55 in. (14 mm) de largeur
- ⑥ 0,98 in. (25 mm) de longueur



CTH46AP001

- ▶ Véhicules avec pneus de 18 pouces

Des chaînes pour pneus ne peuvent pas être montés.

Des pneus d'hiver doivent être utilisés à la place.

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les roues avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

 **AVERTISSEMENT****■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige (véhicules équipés de pneus de 16 et 17 pouces)

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

**NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

■ Montage des chaînes à neige (véhicules équipés de pneus de 16 et 17 pouces)

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique	418
Volant chauffant/ sièges chauffants/ sièges ventilés	430

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs	433
• Éclairages intérieurs	434
• Éclairages individuels	435

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.....	437
• Boîte à gants.....	438
• Rangement de console	438
• Range-monnaie	438
• Porte-bouteilles.....	439
• Porte-gobelets	440
• Casiers auxiliaires.....	441
• Plateau ouvert.....	442
Équipements du coffre	444

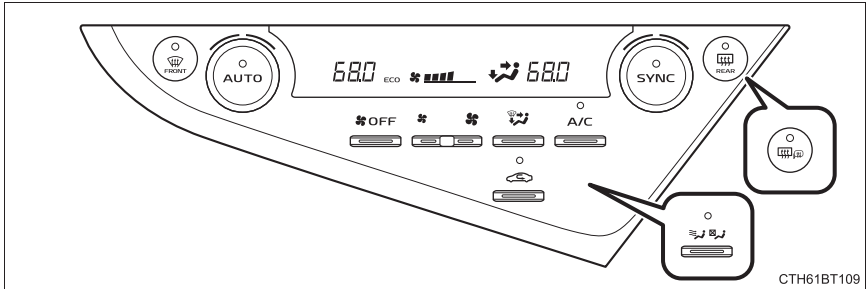
5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs	445
• Pare-soleil.....	445
• Miroirs de courtoisie.....	445
• Prise d'alimentation	446
• Ports de charge USB	447
• Chargeur sans fil.....	449
• Accoudoir.....	462
• Poignées de maintien	462
• Crochets à vêtements	463
Mécanisme d'ouverture de porte de garage	464


Système de climatisation automatique


Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.


Commandes de climatisation





■ Réglage de la température

Pour régler la température, tournez  dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température et tournez dans le sens inverse pour diminuer la température.

Si vous n'appuyez pas sur , le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur .


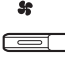
Modes synchronisés (témoin allumé):


La commande  côté conducteur peut être utilisée pour régler la température du côté conducteur et passager avant. À ce stade, actionnez la commande  côté passager avant pour passer en mode individuel.

Modes individuels (témoin éteint):

La température du côté du conducteur et du siège passager avant peut être réglée séparément.


■ Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, appuyez sur  pour augmenter la vitesse de ventilation et sur  pour diminuer la vitesse de ventilation.

Appuyez sur  pour arrêter la ventilation.

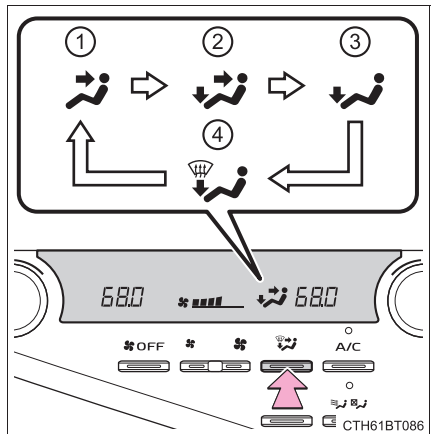
■ Changez le mode de flux d'air

Pour changer le mode de flux

d'air, appuyez sur  .

À chaque pression du bouton, le système sélectionne successivement les sorties d'air utilisées.

- ① L'air souffle sur le haut du corps.
- ② L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.
- ③ L'air souffle sur les pieds.
- ④ L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.



Mode de flux d'air concentré sur le siège avant (S-FLOW) (sur modèles équipés)

Cette fonction contrôle automatiquement le flux d'air de la climatisation pour donner la priorité aux sièges avant. La climatisation inutile n'est pas activée, ce qui favorise les économies de carburant.


Le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant fonctionne dans les conditions suivantes.

- Aucun passager n'est détecté sur les sièges arrière
- Le désembuage de pare-brise n'est pas en fonctionnement

Pendant son fonctionnement, le témoin  s'allume.

■ Activation/désactivation manuelle du mode de flux d'air concentré sur les sièges avant

En mode flux d'air concentré sur les sièges avant, il est possible d'orienter le flux d'air uniquement sur les sièges avant ou sur tous les sièges en actionnant une commande. Lorsque ce mode a été activé manuellement, le contrôle automatique du flux d'air cesse de fonctionner.

Appuyez sur  sur le panneau de commande de climatisation et changez le flux d'air.

- Témoin indicateur allumé: Flux d'air vers les sièges avant uniquement
- Témoin indicateur éteint: Flux d'air vers l'ensemble des sièges

■ Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air

- Pour un intérieur confortable, le flux d'air peut être orienté vers les sièges sans passer immédiatement après le démarrage du système hybride ainsi qu'à d'autres moments, en fonction de la température extérieure.
- Une fois que le système hybride a démarré, si des passagers se déplacent ou entrent et sortent du véhicule, le système n'est pas capable de détecter avec suffisamment de précision la présence de passagers et le contrôle automatique du flux d'air ne fonctionne pas.


■ Fonctionnement du contrôle de flux d'air manuel

Même lorsque la fonction a été activée manuellement pour orienter le flux d'air uniquement vers les sièges avant, lorsqu'un siège arrière est occupé, il est possible d'orienter automatiquement le flux d'air vers tous les sièges.


■ Pour revenir au contrôle automatique de flux d'air

- 1 Lorsque le témoin indicateur est éteint, placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Au bout de 60 minutes minimum, placez le contact d'alimentation sur ON.

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur  .

La fonction de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.



- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour interrompre le fonctionnement, appuyez sur  .

■ Témoin de mode automatique



Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Autre fonctions

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air


Appuyez sur  .


Le système sélectionne successivement le mode d'air extérieur (témoin éteint) et de recyclage d'air (témoin allumé) à chaque fois que vous

appuyez sur  .


■ Désembuage du pare-brise


Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur  .

La fonction de déshumidification se met en marche et la vitesse de ventilation augmente.

Réglez le bouton de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)


Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur  quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

- ▶ Véhicules sans désembuage des rétroviseurs extérieurs


Le désembuage sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur .

Le désembueur se met automatiquement sur arrêt après un certain temps.

- ▶ Véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur .

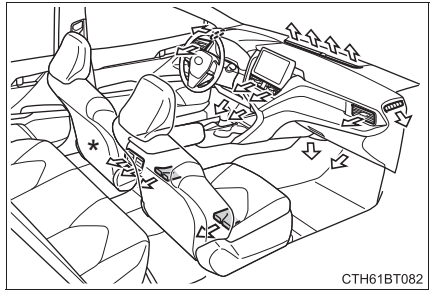
Les désembueurs se mettent automatiquement sur arrêt après un certain temps.

Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

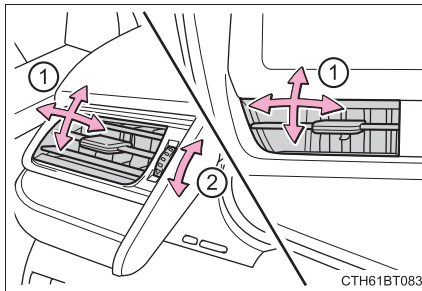
*: Sur modèles équipés



CTH61BT082

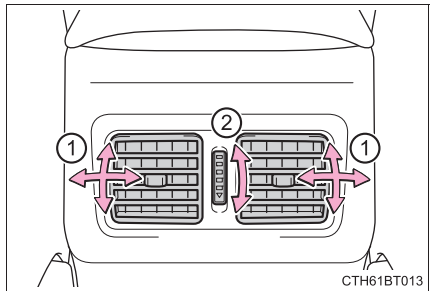
■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

► Avant



CTH61BT083

► Arrière (sur modèles équipés)



CTH61BT013

- ① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.
- ② Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur.


■ Utilisation du mode automatique


La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé

sur  .

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer  permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.

- Si vous désactivez  , les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.

- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ Mode d'air extérieur/de recyclage d'air


- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.

- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.


■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.

- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON.

- Il est possible de passer en mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur  .

■ Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur  .

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- En mode d'éco-conduite, "ECO" s'affiche sur l'écran de climatisation et le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
 - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
 - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
 - Réglez la vitesse de ventilation
 - Désactivez le mode d'éco-conduite

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

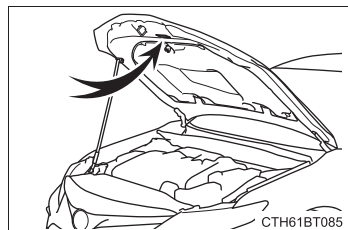
- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.

■ Filtre de climatisation

→P. 536

■ Réfrigérant du système de climatisation

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le capot à l'endroit indiqué sur l'illustration.



- La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:



Précautions



Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation



Système de climatisation



Réfrigérant inflammable




Type de lubrifiant du système de climatisation

■ Personnalisation

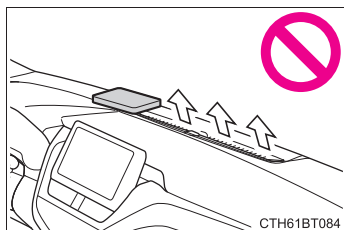
Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 661)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas  pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



■ Pour empêcher les brûlures (véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs)

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

**NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Volant chauffant*/sièges chauffants*/sièges ventilés*

Le volant chauffant et les sièges chauffants chauffent les poignées latérales du volant et les sièges, respectivement. Les ventilateurs de sièges maintiennent une bonne ventilation en faisant circuler de l'air dans le rembourrage de siège.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant et les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

■ Pour éviter d'endommager les sièges chauffants

Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe ou des brûlures mineures

- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.



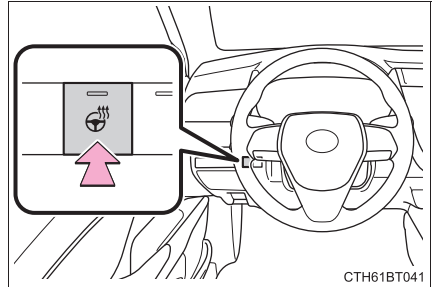
NOTE

- Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, n'utilisez pas ces fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

Volant chauffant

Active/désactive le volant chauffant

Le témoin indicateur s'allume pour indiquer que le volant chauffant est activé.



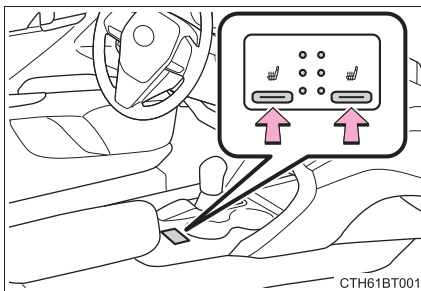
CTH61BT041

Conditions de fonctionnement

Le volant chauffant peut être utilisé lorsque le contact d'alimentation est en mode ON.

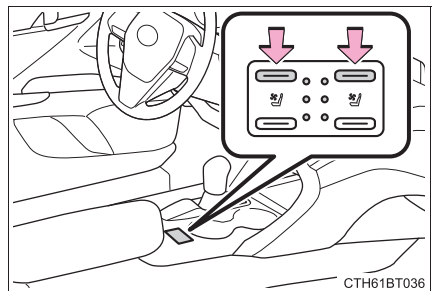
Sièges chauffants

► Sans sièges ventilés



CTH61BT001

► Avec sièges ventilés



CTH61BT036

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) s'allume pendant le fonctionnement.

Conditions de fonctionnement

Les sièges chauffants peuvent être utilisés lorsque le contact d'alimentation est en mode ON.

Sièges ventilés

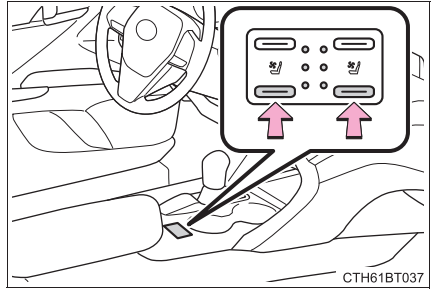
À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) →

Moyn (2 segments allumés) →

Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (vert) s'allume pendant le fonctionnement.



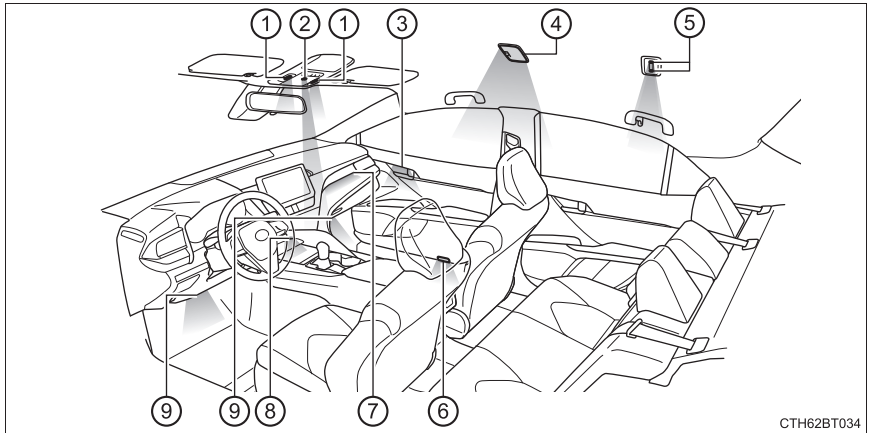
■ Les sièges ventilés peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ON.

■ Mode de commande asservi au système de climatisation

Lorsque le ventilateur d'un siège est réglé sur la vitesse élevée, la vitesse de ventilation du siège ventilé peut augmenter en fonction de la vitesse de ventilation du système de ventilation

Liste des éclairages intérieurs



CTH62BT034

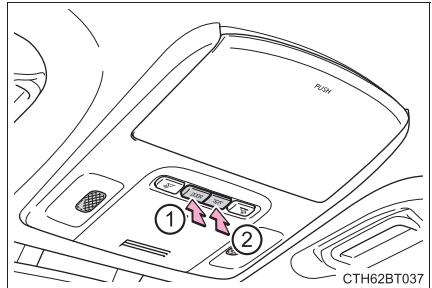
- ① Éclairages intérieurs/individuels avant (→P. 434, 435)
- ② Éclairage du levier de vitesse (sur modèles équipés)
- ③ Éclairages intérieurs de poignée de porte (sur modèles équipés)
- ④ Éclairage intérieur arrière (sur modèles équipés) (→P. 434)
- ⑤ Éclairage individuel arrière (sur modèles équipés) (→P. 435)
- ⑥ Éclairages de courtoisie de portes (sur modèles équipés)
- ⑦ Éclairage d'ornement du tableau de bord (sur modèles équipés)
- ⑧ Éclairage de console centrale avant (sur modèles équipés)
- ⑨ Éclairages de plancher (sur modèles équipés)

Éclairages intérieurs

■ Avant

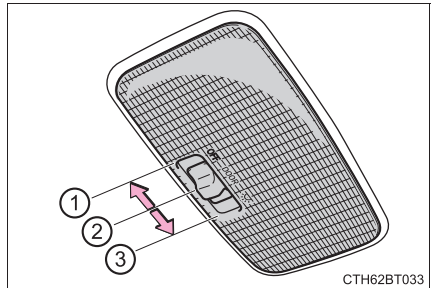
Les éclairages individuels arrière (sur modèles équipés) s'allument/ s'éteignent en même temps que l'éclairage intérieur avant.

- ① Allume/éteint les éclairages asservis aux positions des portes
- ② Allume/éteint les éclairages



■ Arrière (sur modèles équipés)

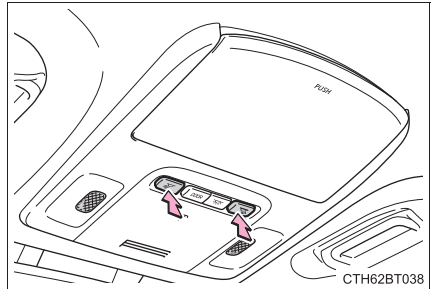
- ① Éteint l'éclairage
- ② Allume/éteint l'éclairage asservis aux positions des portes
- ③ Allume l'éclairage



Éclairages individuels

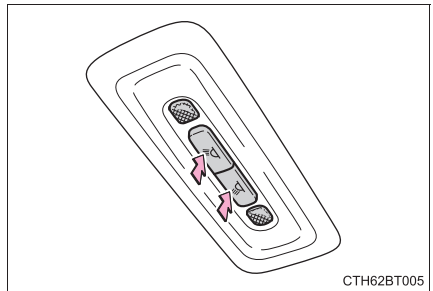
■ Avant

Allume/éteint les éclairages



■ Arrière (sur modèles équipés)

Allume/éteint les éclairages



■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact d'alimentation, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

■ Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Les éclairages intérieurs peuvent s'allumer automatiquement lorsque

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

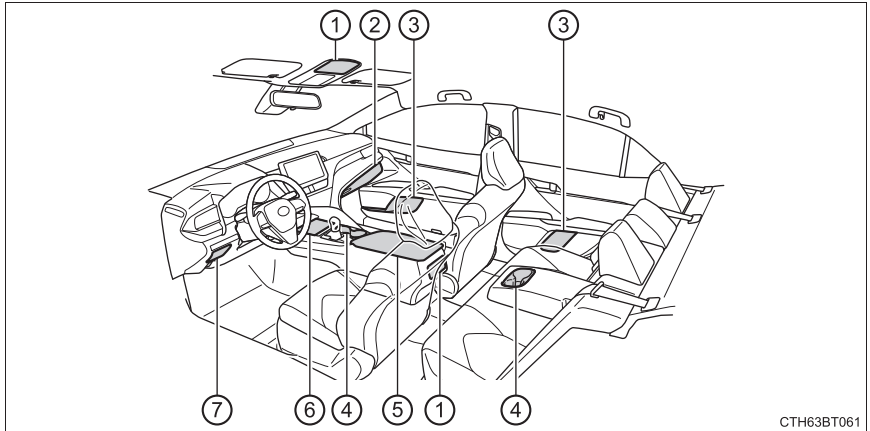
Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P. 662)

Liste des rangements



CTH63BT061

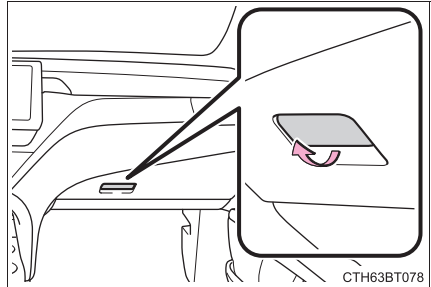
- | | |
|---|---|
| ① Casiers auxiliaires (→P. 441) | ⑤ Rangement de console (→P. 438) |
| ② Boîte à gants (→P. 438) | ⑥ Casier auxiliaire/plateau ouvert (→P. 441, 442) |
| ③ Porte-bouteilles/vide-poches de porte (→P. 439) | ⑦ Range-monnaie (→P. 438) |
| ④ Porte-gobelets (→P. 440) | |

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:
 - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
 - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.
- Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.
En cas de freinage brutal ou d'embarquée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants

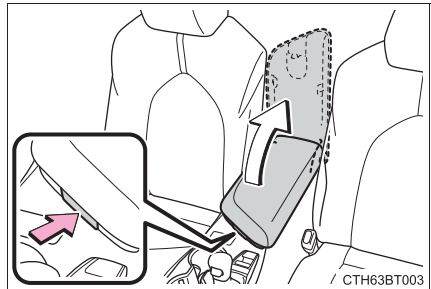
Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.



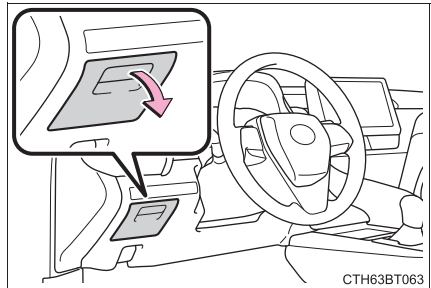
La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

Rangement de console

Appuyez sur le bouton.

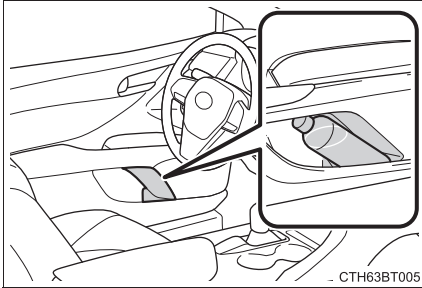
**Range-monnaie**

Tirez le levier pour ouvrir.

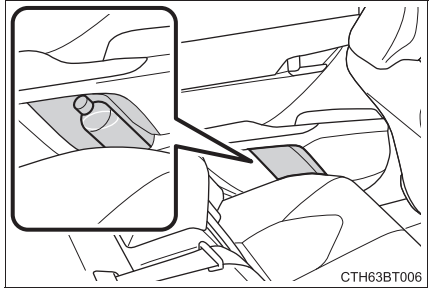


Porte-bouteilles

▶ Avant



▶ Arrière



- Fermez le bouchon de la bouteille avant de ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

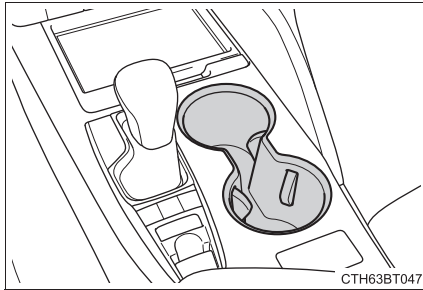
Ne disposez rien d'autre qu'une bouteille dans le porte-bouteilles. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

⚠ NOTE

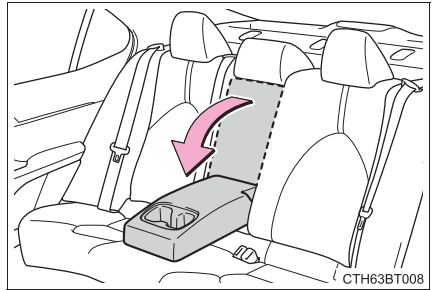
Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne placez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Le contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Porte-gobelets

► Avant



► Arrière



Abaissez l'accoudoir.



AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au porte-gobelets

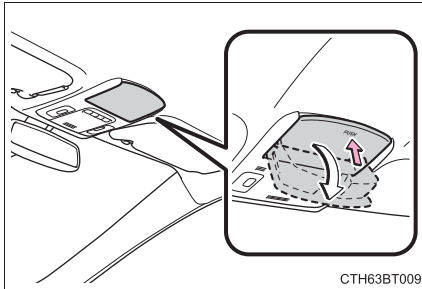
Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes en aluminium. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

■ Pour éviter des brûlures

Pour éviter les brûlures, couvrez les boissons chaudes lorsqu'elles sont placées dans les porte-gobelets.

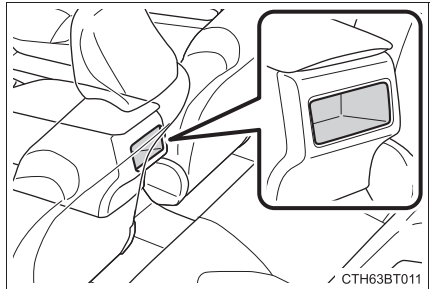
Casiers auxiliaires

► Type A (sur modèles équipés)



CTH63BT009

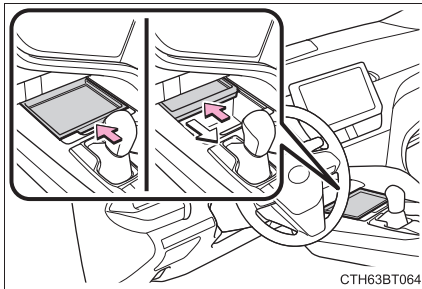
► Type B (sur modèles équipés)



CTH63BT011

Appuyez sur le couvercle.

► Type C



CTH63BT064

Ouverture:

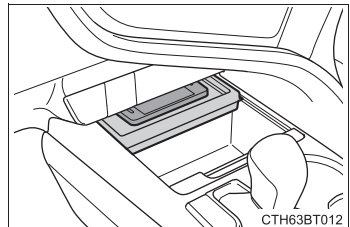
Poussez le plateau vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Fermeture:

Si vous poussez le plateau vers l'avant pour relâcher le verrouillage, le plateau se ferme automatiquement.

■ Lorsque vous placez de petits objets sur le dessus du plateau (type C)

Le plateau peut être ouvert lorsque des petits objets sont placés dessus.



CTH63BT012

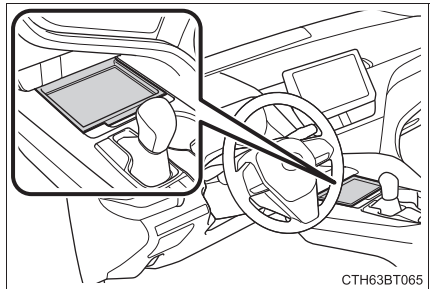
⚠ AVERTISSEMENT**■ Objets inadaptés au rangement (type A)**

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).

Le casier auxiliaire risquerait de s'ouvrir et les objets se trouvant à l'intérieur d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

⚠ NOTE**■ Lors de l'ouverture ou de la fermeture du plateau (type C)**

- Pour éviter d'endommager les petits objets, lorsque vous ouvrez le plateau et que de petits objets sont placés dessus, assurez-vous que les objets ne se coincent pas.
- Pour éviter d'endommager le plateau, ne tirez pas le plateau pour le fermer. Vous risquez d'endommager le plateau.

Plateau ouvert**■ Lors de l'utilisation du chargeur sans fil (sur modèles équipés)**

→P. 449

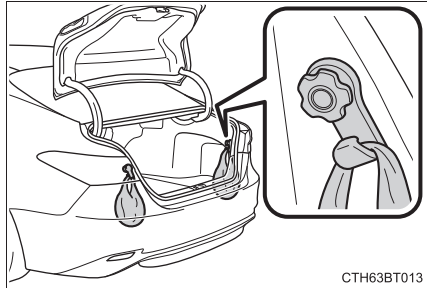
⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de dépasser du bord.

Équipements du coffre

Crochets pour sacs à provisions



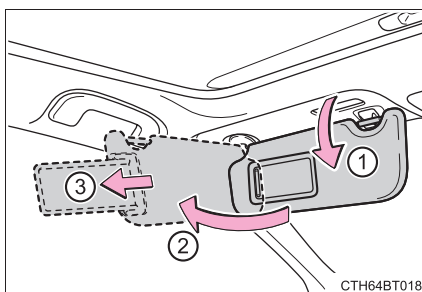
NOTE

Afin de ne pas endommager les crochets, n'appliquez pas une charge trop importante sur les crochets.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil

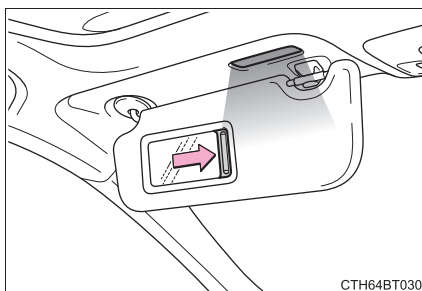
- ① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- ② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- ③ Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.



Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Véhicules avec éclairages de courtoisie: L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

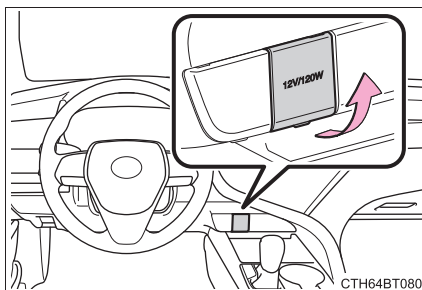


Véhicules avec éclairages de courtoisie: Si les éclairages de courtoisie restent allumés pendant 20 minutes alors que le système hybride est arrêté, ils s'éteignent automatiquement.

Prise d'alimentation

Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Ouvrez le couvercle.



■ La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

■ Lors de l'arrêt du système hybride

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.

Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le système hybride peut ne pas s'arrêter normalement.

⚠ NOTE

- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, fermez le couvercle de la prise d'alimentation lorsqu'elle n'est pas utilisée.
Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.
- Pour éviter que la batterie 12 V ne se décharge, n'utilisez pas la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Ports de charge USB

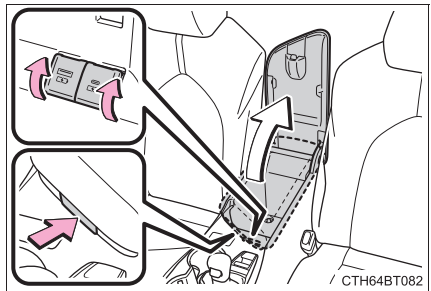
Les ports de charge USB sont utilisés pour fournir 2,5 A (port USB de type A) ou 3,0 A (port USB de type C) d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

Les ports de charge USB sont destinés à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

■ Utilisation des ports de charge USB

Ouvrez le couvercle du rangement de console et ouvrez le couvercle.



CTH64BT082

■ Les ports de charge USB peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

■ Situations dans lesquelles les ports de charge USB risquent de ne pas fonctionner correctement

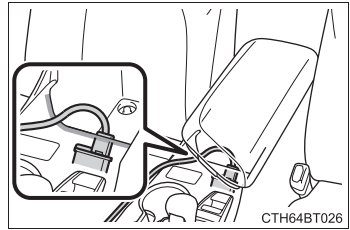
- Si un dispositif consommant plus de 2,5 A à 5 V (port USB de type A) ou 3,0 A à 5 V (port USB de type C) est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- Si le dispositif externe branché est désactivé (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet des dispositifs externes branchés

En fonction du dispositif externe branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

■ Guide de câble

La forme de la garniture du rangement de console permet de faire passer les câbles d'alimentation lorsque le couvercle du rangement de console est fermé.



⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage des ports de charge USB

- N'introduisez aucun corps étranger dans les ports.
- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur les ports.
- Lorsque les ports de charge USB ne sont pas utilisés, fermez les caches. Si un corps étranger ou du liquide entre dans un port, un court-circuit peut se produire.
- N'appliquez pas de force excessive aux ports de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas les ports de charge USB.

■ Pour éviter d'endommager les dispositifs externes

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas les ports de charge USB pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie mobile, en le posant sur la zone de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de chargement sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable plus grand que la zone de charge. En outre, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

■ Le logo “Qi”

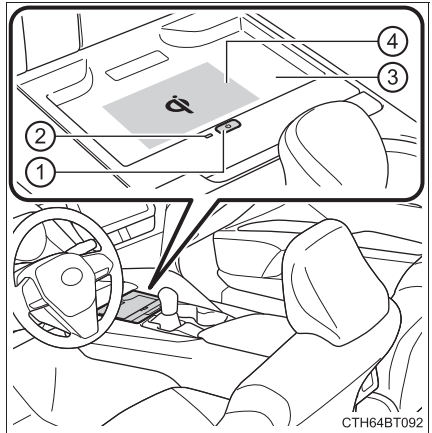
Le logo “Qi” est une marque de Wireless Power Consortium.



■ Nom de toutes les pièces

- ① Commande d'alimentation électrique
- ② Témoin indicateur de fonctionnement
- ③ Base de charge
- ④ Zone de charge*

*: Les dispositifs portables compatibles et le chargeur sans fil contiennent des bobines de charge. La bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil peut se déplacer dans la zone autour du centre de la base de charge. Lorsque la bobine de charge à l'intérieur d'un dispositif portable est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge du chargeur sans fil se déplace près de l'autre bobine et la charge commence. Si la bobine de charge à l'intérieur du dispositif portable est déplacée hors de la zone de charge, la charge s'arrête automatiquement.



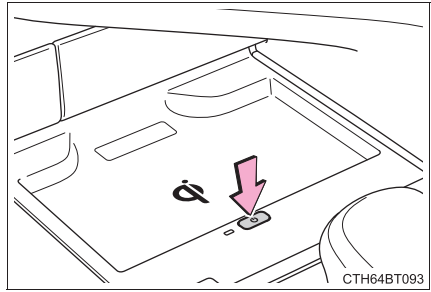
En outre, si 2 dispositifs portables ou plus sont placés simultanément sur la zone de charge, chaque bobine de charge risque ne pas être détectée correctement et la charge peut ne pas être possible.

■ Utilisation du chargeur sans fil

- 1 Appuyez sur la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil.

Une nouvelle pression sur la commande désactive le chargeur sans fil.

Lorsqu'il est activé, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.

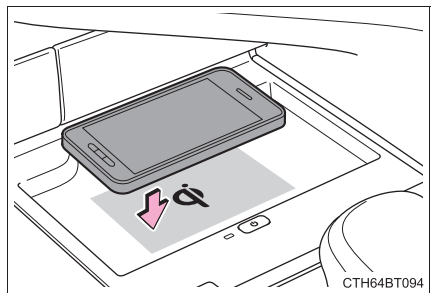


Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, l'état activé/désactivé du chargeur sans fil est mémorisé.

Si la commande d'alimentation électrique est enfoncée 3 fois pendant la charge, la fonction de charge rapide s'active. Pour éteindre le chargeur sans fil, appuyez sur la commande d'alimentation électrique lorsqu'aucun dispositif portable n'est en cours de charge.

- 2 Placez un dispositif portable sur la base de charge.

Placez le dispositif portable de manière à ce qu'il soit centré dans la zone de charge avec sa surface de charge face au chargeur portable. Selon le dispositif portable, sa bobine de charge peut ne pas être au centre du dispositif. Dans ce cas, placez le dispositif portable de sorte que sa bobine de charge soit centrée dans la zone de charge.



Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) est allumé.

Si la charge ne commence pas, approchez le dispositif portable le plus près possible du centre de la surface de charge.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.

■ Fonction de recharge

- Si un certain laps de temps s'est écoulé depuis la fin de la charge et que le dispositif portable n'a pas été bougé, le chargeur sans fil recommence à charger.
- Si un dispositif portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge peut se déconnecter et la charge peut être temporairement arrêtée. Cependant, si une bobine de charge est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplace près de l'autre bobine et la charge reprend.

■ Fonction de charge rapide

- Les dispositifs portables, tels que les suivants, peuvent être chargés rapidement.
 - Dispositifs compatibles avec une charge rapide conformes au WPC Ver 1.2.4.
 - iPhones (iPhone 8 et versions ultérieures) compatibles avec une chargeur de 7,5 W
- Pour activer la fonction de charge rapide, appuyez 3 fois sur la commande d'alimentation électrique pendant la charge. Si la charge rapide est possible, le témoin de fonctionnement passe de l'état allumé en (orange) à allumé en (vert) et en (orange) alternativement.
- Lorsque la charge est terminée, la fonction de charge rapide se désactive. Pour effectuer à nouveau une charge rapide, réactivez la fonction de charge rapide.

■ État du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement	État
Arrêt	Le chargeur sans fil est désactivé
Vert (allumé)	Veille (charge possible)*1
	Charge terminée*2
Orange (allumé)	Un dispositif portable a été placé sur la zone de charge (identification du dispositif portable)
	Charge en cours
Allumé alternativement en vert et en orange	Un dispositif portable, tel que le suivant, est en cours de charge rapide <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif compatible avec une charge rapide conforme au WPC Ver 1.2.4. • iPhone (iPhone 8 et versions ultérieures) compatible avec une charge de 7,5 W

*1: En veille, la puissance de charge n'est pas produite. Si un objet métallique est ainsi placé sur la base de charge, il ne chauffe pas.

*2: En fonction du dispositif portable, le témoin indicateur de fonctionnement peut rester allumé (orange) une fois la charge terminée.

● Lorsque le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Si une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange). Prenez les mesures appropriées en fonction du tableau ci-dessous.

Témoin indicateur de fonctionnement	Causes présumées	Mesure
Clignote en continu 1 fois par seconde	<p>Dysfonctionnement de la communication entre le chargeur sans fil et le système de clé intelligente</p>	<p>Si le système hybride fonctionne, arrêtez le système hybride, puis redémarrez-le. Si le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY, démarrez le système hybride. (→P. 236)</p>
Clignote en continu 3 fois (orange)	<p>Détection d'un corps étranger Si un corps étranger métallique est détecté dans la zone de charge, la fonction de prévention de surchauffe de la bobine de charge fonctionne</p>	Retirez le corps étranger de la zone de charge.
	<p>Le dispositif portable n'est pas correctement aligné Si la bobine de charge d'un dispositif portable n'est pas correctement positionnée sur la zone de charge, la fonction de prévention de surchauffe de la bobine de charge fonctionne</p>	<p>Retirez le dispositif portable de la base de charge, vérifiez que le témoin lumineux de fonctionnement redevient vert, puis positionnez le dispositif portable de manière à ce qu'il se trouve près du centre de la base de charge. De plus, si le dispositif portable est protégé par une coque ou une housse, retirez-la.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement	Causes présumées	Mesure
Clignote en continu 4 fois (orange)	La température à l'intérieur du chargeur sans fil est supérieure à une certaine valeur	Arrêtez la charge, retirez le dispositif portable de la base de charge et attendez que la température baisse avant de poursuivre la charge.

■ Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est en mode ACCESSORY ou ON.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables conformes à la norme de chargement sans fil Qi peuvent être chargés au moyen du chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs conformes à la norme de chargement sans fil Qi n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter en électricité à faible tension (5 W ou moins) les téléphones mobiles, smartphones et autres dispositifs portables.
- Toutefois, les dispositifs portables, tels que les suivants, peuvent être chargés avec plus de 5 W.
 - Les iPhones compatibles avec une charge de 7,5 W peuvent être chargés à 7,5 W ou moins.
 - Les dispositifs portables conformes au WPC Ver 1.2.4 peuvent être chargés à 10 W ou moins.

■ Utilisation du système de clé intelligente

Pendant la charge, lorsque le système de clé intelligente recherche une clé électronique, la charge peut être temporairement suspendue.

■ Lorsqu'une housse ou un accessoire est fixé sur le dispositif portable

Ne chargez pas un dispositif portable si une housse ou un accessoire non conforme Qi y est attaché. En fonction du type de housse et/ou d'accessoire attaché, il peut ne pas être possible de charger le dispositif portable. Si le dispositif portable est posé sur la zone de charge et ne se charge pas, retirez la housse et/ou les accessoires.

■ En cas d'interférence audible sur les diffusions radio AM lors de la charge

- Désactivez le chargeur sans fil et vérifiez si le bruit est réduit. Si le bruit est réduit, maintenez la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil appuyée pendant 2 secondes. La fréquence du chargeur sans fil est modifiée et il est possible que le bruit soit réduit. Lorsque la fréquence est modifiée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange) 2 fois.
- La charge rapide des iPhones est effectuée à l'aide d'une fréquence d'onde radio spécifique.
Selon la version d'iOS installée, la charge rapide peut ne pas être effectuée pendant le changement de fréquence.

■ Précautions de charge

Lors de la charge, le chargeur sans fil et le dispositif portable deviennent chauds. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

Si un dispositif portable devient chaud lors de la charge et que la charge est interrompue par la fonction de protection du dispositif portable, attendez que le dispositif portable refroidisse, puis chargez-le à nouveau.

De plus, pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil, un ventilateur peut s'activer. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Bruit généré lors du fonctionnement

Des sons de fonctionnement peuvent être entendus lorsque la commande d'alimentation électrique est enfoncée pour allumer le chargeur sans fil, lorsque le contact d'alimentation est enfoncé pour passer en mode ACCESSORY ou ON alors que le chargeur sans fil est allumé, ou lorsqu'un dispositif portable est détecté. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Situations dans lesquelles le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le chargeur sans fil peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsqu'un dispositif portable est complètement chargé
- Lorsqu'un dispositif portable est chargé via une connexion câblée.
- Lorsqu'il y a un corps étranger entre la zone de charge et le dispositif portable
- Lorsque la température d'un dispositif portable devient élevée pendant la charge
- Lorsque la température à proximité de la base de charge est supérieure ou égale à 95°F (35°C) en raison de l'exposition directe au soleil, etc.
- Lorsqu'un dispositif portable est positionné avec sa surface de charge orientée vers le haut
- Lorsqu'un dispositif portable n'est pas placé au centre de la zone de charge
- Lorsqu'un dispositif portable est plus large que la base de charge
- Lorsqu'un dispositif portable pliable est placé à l'extérieur de la zone de charge
- Lorsque le véhicule est à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque l'un des objets suivants, d'une épaisseur de 0.08 in. (2 mm) ou plus, se trouve entre la surface de charge d'un dispositif portable et la zone de charge:
 - Coques ou housses épaisses
 - Décorations épaisses
 - Accessoires, tels que bagues, sangles, etc.

- Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants:
 - Cartes recouvertes de métal, comme du papier d'aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Sachets chauffants
 - Supports enregistrés tels que CD et DVD
 - Décorations métalliques
 - Coques ou housses métalliques
- Lorsque des clés à télécommande (émettant des ondes radio) autres que celles de votre véhicule sont utilisées à proximité
- Lorsque 2 ou plusieurs dispositifs portables sont placés en même temps sur la base de charge

Dans les situations autres que celles mentionnées ci-dessus, si le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement ou si le témoin indicateur de fonctionnement clignote en continu, il est possible que le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement.

Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P. 480

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Lors de la charge d'un dispositif portable pendant la conduite, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner le dispositif portable.

■ Précautions pour la conduite

Ne chargez pas de petits dispositifs portables légers, tels que des écouteurs sans fil, en conduisant. Les appareils légers peuvent s'envoler de la base de charge, ce qui peut causer un accident.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter leur médecin en ce qui concerne l'utilisation d'un chargeur sans fil.

Le fonctionnement du chargeur sans fil risque d'affecter les dispositifs médicaux.

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout dommage ou brûlure**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risqueriez de provoquer un incendie, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, ou des brûlures causées par la chaleur.

- Ne placez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge.
- Ne fixez aucun objet métallique, tel que des autocollants en aluminium, sur la zone de charge.
- Ne chargez pas des dispositifs portables sur lesquels des autocollants en aluminium sont collés ou d'autres objets métalliques fixés du côté touchant la zone de charge.
- Ne stockez pas d'articles sur le chargeur sans fil plutôt que dans un casier auxiliaire.
- N'exercez pas de pression et ne faites subir aucun impact au chargeur sans fil.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne retirez pas le chargeur sans fil.
- N'essayez pas de charger des dispositifs portables qui ne sont pas compatibles avec la norme de chargement sans fil Qi.
- Ne laissez pas d'objets magnétiques s'approcher du chargeur sans fil
- Ne procédez pas à la charge si la zone de charge est sale
- Ne couvrez pas le chargeur sans fil avec un chiffon ou tout autre objet pendant la charge.

 NOTE**■ Pour éviter les pannes et l'endommagement des données**

- Ne placez pas de cartes magnétiques, telles qu'une carte de crédit, ou un support d'enregistrement magnétique, à proximité du chargeur sans fil lors de la charge. Sinon, des données peuvent être effacées sous l'influence du magnétisme.

De plus, ne placez pas des instruments de précision, tels que des montres-bracelets, à proximité du chargeur sans fil, car de tels objets risquent de ne pas fonctionner correctement.

- N'effectuez pas de charge avec une carte à puce sans contact, par exemple une carte de crédit, placée entre la surface de charge d'un dispositif portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte peut devenir extrêmement chaude, ce qui peut endommager le dispositif portable ou la carte à puce.

Faites très attention à ne pas charger un dispositif portable avec une coque ou une housse dans laquelle une carte à puce sans contact peut être insérée.

- Ne laissez pas des dispositifs portables dans l'habitacle. La température à l'intérieur de l'habitacle peut devenir très élevée en cas de stationnement au soleil, et causer des dommages au dispositif.

■ Lorsque le système d'exploitation d'un smartphone a été mis à jour

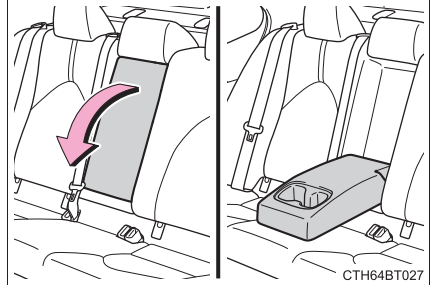
Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été modifiée, les spécifications de charge peuvent avoir changé. Si la version de compatibilité WPC est modifiée, il peut s'avérer impossible d'utiliser la fonction de charge rapide. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant du smartphone.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

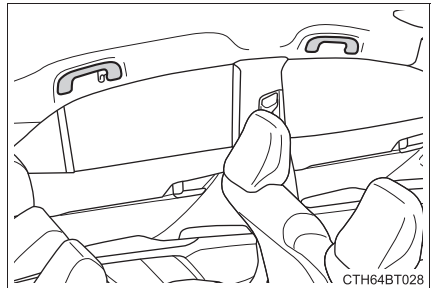


! NOTE

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, n'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



! AVERTISSEMENT

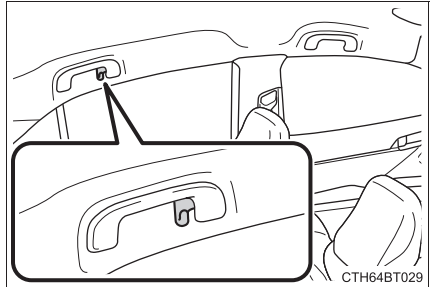
N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège. Cela pourrait la casser et entraîner des blessures graves.

! NOTE

Pour éviter d'endommager la poignée de maintien, ne placez pas de lourde charge sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont placés sur les poignées d'assistance arrière.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

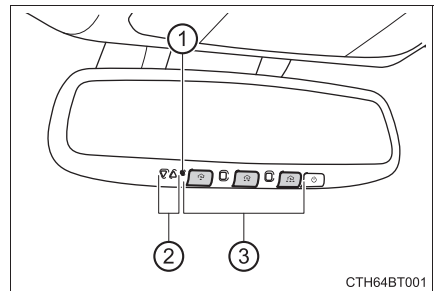
Mécanisme d'ouverture de porte de garage*

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

Composants du système

Le système de commande sans fil HomeLink® de votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez programmer pour commander 3 dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation aux pages suivantes pour déterminer la méthode appropriée au dispositif.

- ① Témoin indicateur HomeLink®
- ② Témoins d'actionnement de porte de garage
- ③ Boutons



■ Avant la programmation de HomeLink®

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonctionner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dangers éventuels.
- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les moteurs des mécanismes d'ouverture de portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code aléatoire. Si c'est le cas, vous pouvez avoir besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton "learn" ou "smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage.

*: Sur modèles équipés

■ Procédure de programmation de HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent également être consultées à l'adresse suivante.

Site Web: www.homelink.com/toyota

Pour obtenir de l'aide, contactez le support client au numéro suivant.

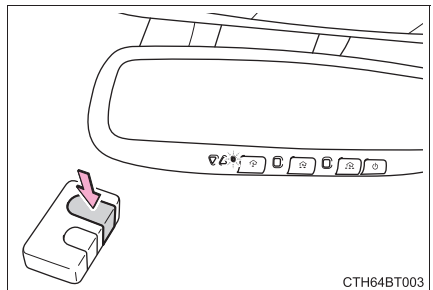
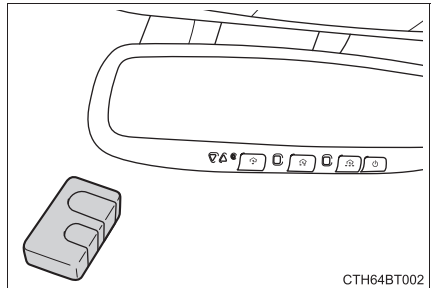
Ligne d'assistance: 1-800-355-3515



■ Programmation de HomeLink®

Les étapes **1** à **3** doivent être effectuées en moins de 60 secondes, ou le témoin indicateur arrête de clignoter et la programmation ne peut pas être terminée.

- 1** Appuyez sur et relâchez le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote en orange.
- 2** Pointez la télécommande du dispositif sur le rétroviseur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons HomeLink®.
Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.
- 3** Programmez un dispositif.



- ▶ Programmation d'un dispositif autre qu'un portail d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande appuyé jusqu'à ce que témoin indicateur HomeLink[®] passe d'un clignotement lent en orange à un clignotement rapide en vert (code aléatoire) ou soit allumé en continu en vert (code fixe), puis relâchez le bouton.

- ▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif commercialisé au Canada

Appuyez sur et relâchez le bouton de la télécommande à 2 secondes d'intervalle, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink[®] passe d'un clignotement lent en orange à un clignotement rapide en vert (code aléatoire) ou soit allumé en continu en vert (code fixe).

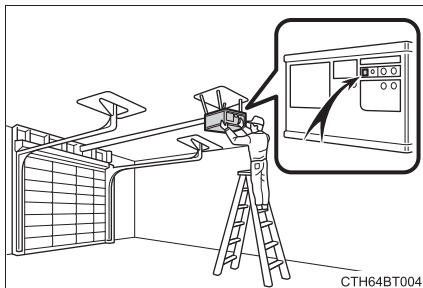
- 4 Pour vérifier si l'émetteur HomeLink[®] fonctionne, appuyez sur le bouton nouvellement programmé et observez le témoin indicateur:
 - Le témoin indicateur s'allume: La programmation d'un dispositif à code est terminée. La porte de garage ou autre dispositif doit fonctionner lorsque vous appuyez sur un bouton HomeLink[®] et que vous le relâchez.
 - Le témoin indicateur clignote rapidement: Le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre dispositif est doté d'un code aléatoire. Pour effectuer la programmation, maintenez le bouton HomeLink[®] fermement appuyé pendant 2 secondes puis relâchez-le.
 - Si la porte de garage ou autre dispositif ne fonctionne pas, procédez à la "Programmation d'un système à code aléatoire".
- 5 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour les boutons HomeLink[®] restants.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

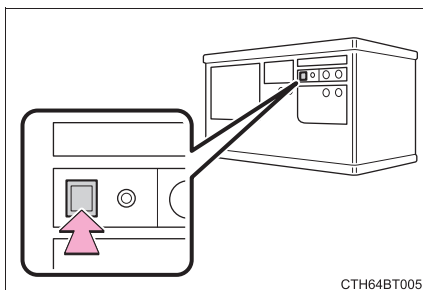
Au moins 2 personnes sont nécessaires pour effectuer une programmation à code aléatoire.

- 1 Localisez le bouton "learn" ou "smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

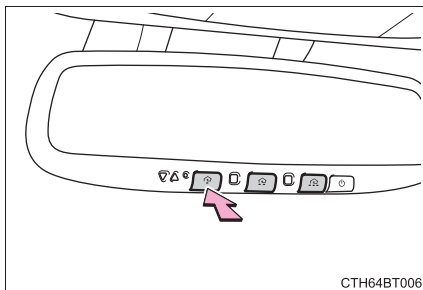
Ce bouton se situe normalement à l'emplacement où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Reportez-vous au manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage pour plus de détails à ce sujet.



- 2 Appuyez et relâchez le bouton "learn" ou "smart". Effectuez 3 dans un délai de 30 secondes après avoir effectué 2.



- 3 Maintenez le bouton HomeLink[®] souhaité (situé à l'intérieur du véhicule) appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation.



Si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage est actionné lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink[®], le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage reconnaît le signal HomeLink[®].

■ Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les dispositifs compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte d'un garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.HomeLink.com.)

- 1 Dans les 5 secondes suivant la programmation du mécanisme d'ouverture de la porte de garage, si le mécanisme d'ouverture de la porte de garage est programmé pour HomeLink[®], les deux témoins d'activation de porte de garage clignotent rapidement en vert et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les témoins ne clignotent pas, effectuez 2 et 3 pendant les 10 premiers appuis sur le bouton HomeLink[®] une fois la programmation terminée.

- 2 Appuyez sur un bouton HomeLink[®] programmé pour actionner une porte de garage.

- 3 Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink[®], après que la manœuvre de la porte de garage se soit arrêtée, appuyez sur le bouton “learn” ou “smart” sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement en vert et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink[®]

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels un dispositif a déjà été enregistré peuvent être écrasés:

- 1 D'une main, maintenez le bouton HomeLink[®] souhaité appuyé.
- 2 Lorsque le témoin HomeLink[®] commence à clignoter en orange, maintenez le bouton HomeLink[®] appuyé et procédez à “Programmation de HomeLink[®]” 1 (le témoin HomeLink[®] commence à clignoter au bout de 20 secondes).

Fonctionnement de l'émetteur HomeLink®

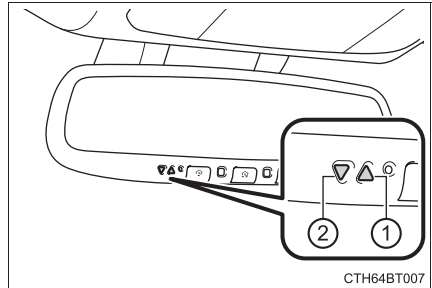
Appuyez sur le bouton HomeLink® approprié. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Témoins d'actionnement de porte de garage

L'état d'ouverture et de fermeture de la porte de garage est indiqué par les témoins.

- ① Ouverture
- ② Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.HomeLink.com.)



Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les témoins peuvent fonctionner à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstructions, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus. Afin de rappeler l'état précédent d'activation de la porte, appuyez sur les boutons HomeLink®



et



ou



et

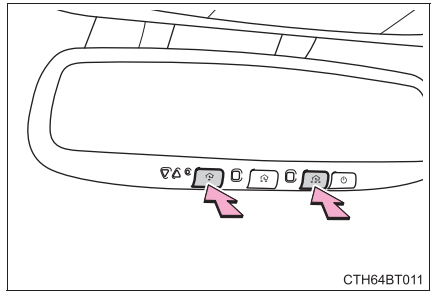


simultanément et relâchez-les. L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé continuellement en orange mais clignote rapidement en vert.

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.



■ Codes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré ne sera pas effacé.

■ Avant la programmation

- Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

**AVERTISSEMENT****■ Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé**

Sachant que la porte de garage ou un autre dispositif peuvent être actionnés, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink[®] avec aucun mécanisme d'ouverture de porte de garage ni dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales. Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink[®]

N'autorisez jamais un enfant à actionner ou à jouer avec les boutons HomeLink[®].

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....	474
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	478

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien	482
Entretien général.....	485
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)	489

**6-3. Entretien à faire
soi-même**

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	490
Capot	493
Positionnement du cric.....	495
Compartiment moteur	496
Batterie 12 V	508
Pneus.....	512
Pression de gonflage des pneus	529
Roues.....	533
Filtre de climatisation	536
Nettoyage de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction).....	538
Pile de la clé électronique	543
Vérification et remplacement des fusibles	546
Ampoules	549

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger le véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- Véhicules avec becquet arrière: Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Ceci peut empêcher que le véhicule ne soit lavé correctement ou causer des dommages au becquet arrière.

■ Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 188)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Dégraissez immédiatement avec un détergent neutre.
- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
 - N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
 - N'utilisez pas de brosses dures
 - N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

■ Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts d'huile, utilisez des lingettes humides à base d'alcool ou un produit similaire.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous lavez le véhicule**

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Précautions relatives aux tuyaux d'échappement

Les gaz d'échappement rendent les tuyaux d'échappement très chauds.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher les tuyaux d'échappement tant qu'ils ne sont pas suffisamment froids, sous peine de vous brûler.

■ Précautions concernant le pare-chocs arrière avec le système de surveillance de l'angle mort (sur modèles équipés)

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, évitez d'utiliser le système et consultez votre concessionnaire Toyota.

**NOTE****■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)**

● Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur des routes salées
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des éclairages extérieurs

● Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.

Cela peut endommager la surface des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des feux.

Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

 NOTE**■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.
- Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière l'emblème. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.
- N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.
 - Pièces liées à la traction
 - Pièces de direction
 - Pièces de suspension
 - Pièces de freinage
- Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées. Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.
- Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue. Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes permettent de protéger l'intérieur de votre véhicule et de le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%. Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Nettoyage des zones d'ornement métalliques avec finition satinée

- Retirez la saleté à l'aide d'un chiffon doux ou d'une peau de chamois synthétique humidifié(e) dans une solution d'hydrogénocarbonate de sodium (bicarbonate de sodium).
Utilisez une solution de bicarbonate de sodium dilué dans de l'eau à environ 9%.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué.
Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.

**AVERTISSEMENT****■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule**

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur la prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le coffre.

Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.

- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 39)

Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Véhicules avec chargeur sans fil:

Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P. 449). A défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:

- Zones autres que les sièges et le volant: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
- Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Volant: Des produits d'origine organique, comme du diluant, et du produit nettoyant contenant de l'alcool

- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

 NOTE**■ Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P. 284)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même. Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Carnet de garantie du propriétaire" ou au "Supplément du manuel du propriétaire" fournis séparément.








■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, effectuez la procédure suivante:

- 1 Sélectionnez  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel au moyen des commandes de réglage des instruments sur le volant. (→P. 121, 141)
- 2 Affichage 4,2 pouces: Sélectionnez "Param. véhicule" puis appuyez sur  .
Affichage 7 pouces: Sélectionnez  puis maintenez  appuyé.
- 3 Sélectionnez "Entretien programmé" puis appuyez sur  .
- 4 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur  .
- 5 Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

**AVERTISSEMENT****■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu**

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Informations importantes concernant la santé et la sécurité

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 508)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 505)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement est-il correct? (→P. 502)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 497)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 504)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P. 507)

Coffre

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 508)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de la transmission hybride	<ul style="list-style-type: none"> En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante du plancher? (→P. 631) Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P. 631)
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. Les freins doivent être efficaces. La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes (type réglable)	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Témoins/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier?• Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none">• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	<ul style="list-style-type: none">• La rotation du volant est-elle régulière?• Le jeu libre du volant est-il correct?• Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	<ul style="list-style-type: none"> • La manœuvre des portes/du coffre est-elle fluide?
Capot moteur	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> • La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	<ul style="list-style-type: none"> • Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise sans l'apparition de stries ou de sautilllements.



AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle anti-pollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de décharge ou de débranchement de la batterie 12 V
Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.
- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré
Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 508)	<ul style="list-style-type: none"> • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P. 505)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance (→P. 502)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée.</p> <p>Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 497)	<ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 546)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P. 538)	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirateur, etc. • Tournevis cruciforme
Ampoules (→P. 549)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur/condenseur (→P. 504)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 529)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P. 507)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que le témoin "READY" est éteint.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur et des courroies moteur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt.

Lorsque le contact d'alimentation est en mode ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P. 504)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

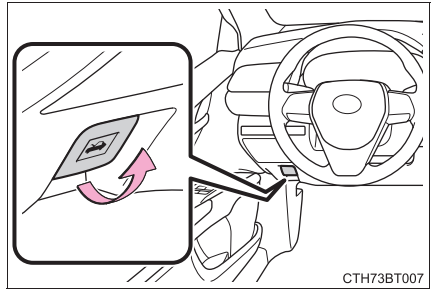
**NOTE****■ Si vous retirez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

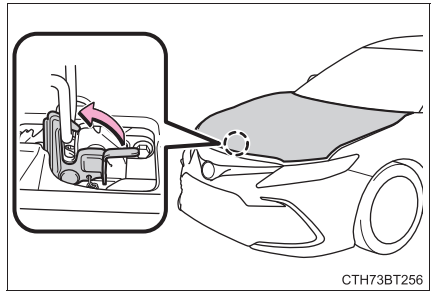
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

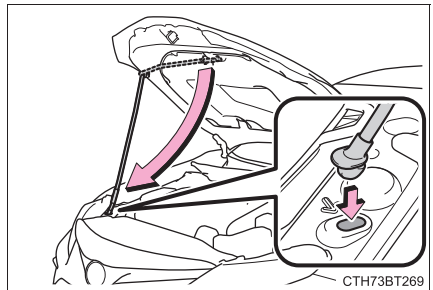
- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



■ Avertisseur sonore de capot ouvert

Si le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h), le témoin d'avertissement principal clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le capot est mal fermé.

**AVERTISSEMENT****■ Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

**NOTE****■ Lors de la fermeture du capot**

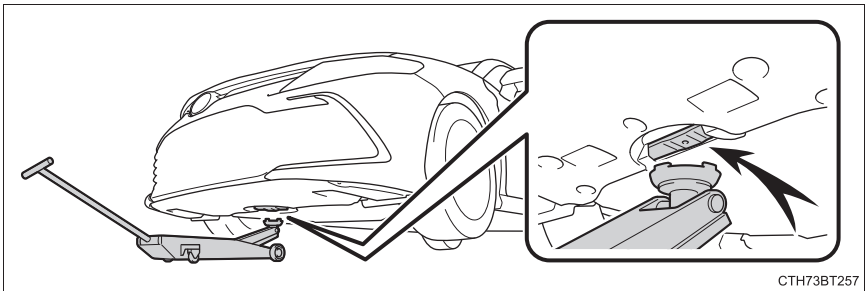
Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

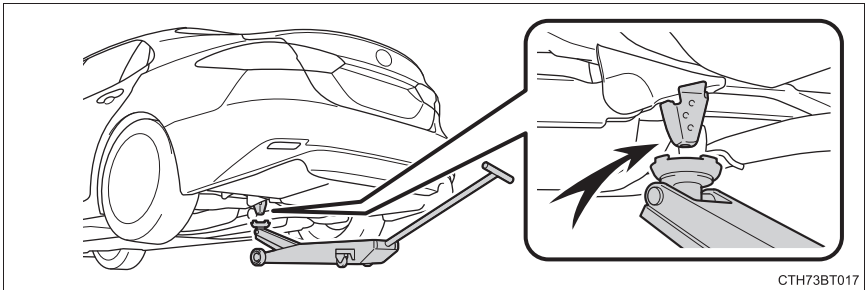
Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

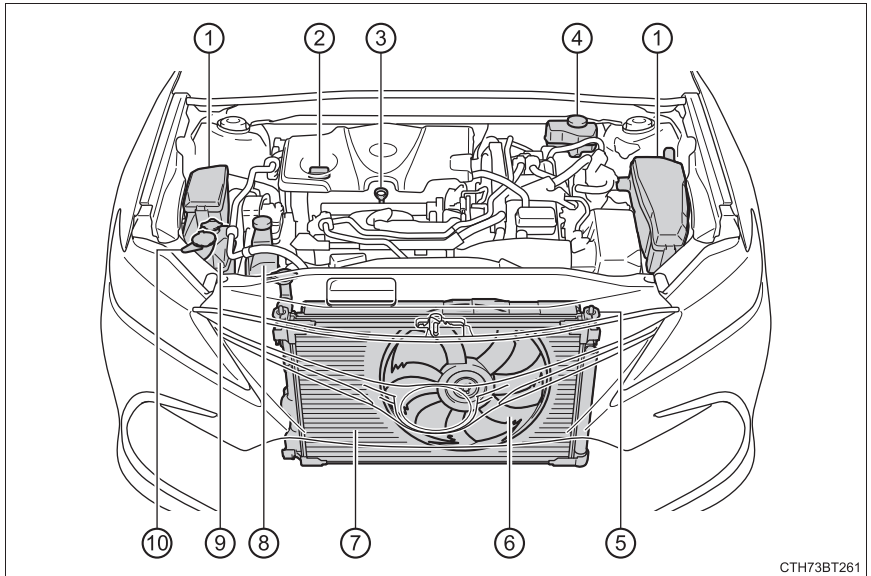
◆ Avant



◆ Arrière



Compartiment moteur



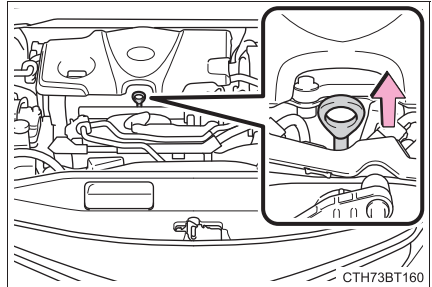
CTH73BT261

- | | |
|---|--|
| ① Boîtes à fusibles (→P. 546) | ⑦ Condenseur (→P. 504) |
| ② Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 499) | ⑧ Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 502) |
| ③ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 497) | ⑨ Réservoir de liquide de refroidissement (→P. 502) |
| ④ Réservoir de liquide de frein (→P. 505) | ⑩ Réservoir de liquide de lave-vitre (→P. 507) |
| ⑤ Radiateur (→P. 504) | |
| ⑥ Ventilateur de refroidissement électrique | |

Vérification de l'huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

- 1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé le moteur et arrêté le système hybride, attendez environ 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.
- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

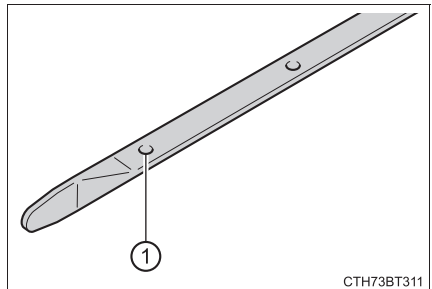


CTH73BT160

- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Réinsérez complètement la jauge.
- 5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez si le niveau d'huile est au-dessus du repère de niveau bas.

① Repère de niveau bas

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.



CTH73BT311

- 6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

⚠ NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

■ Augmentation de niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée sans que le moteur soit réchauffé, l'humidité causée par la condensation de la rosée à l'intérieur du moteur ou le carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, ce qui entraîne une augmentation du niveau d'huile moteur. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Par exemple, le moteur devient difficile à réchauffer dans les situations suivantes.

- Lors de la conduite sur de courtes distances
- Lorsque vous conduisez à faible vitesse
- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez l'huile moteur, assurez-vous que le moteur est chaud. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

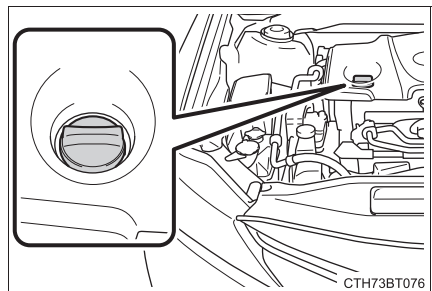
■ Vérification du type d'huile et préparation de l'élément nécessaire

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

Sélection de l'huile moteur	→P. 629
Quantité d'huile (Repère de niveau bas → Repère de limite supérieure de remplissage)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



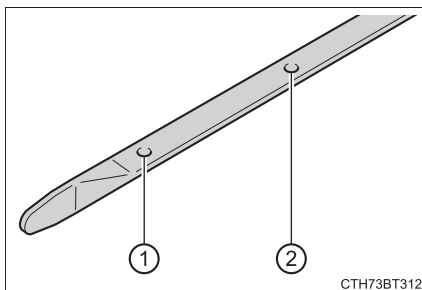
- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

Vérifiez que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage.

- ① Repère de niveau bas
- ② Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de moteur du véhicule.

**3** Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.**⚠ AVERTISSEMENT****■ Huile moteur usagée**

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol.
Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

**NOTE****■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

■ Si de l'huile est renversée sur le cache du moteur

Pour éviter que le cache du moteur ne soit endommagé, retirez toute trace d'huile moteur du cache du moteur dès que possible à l'aide d'un détergent neutre.

N'utilisez pas de solvant organique comme du liquide de nettoyage pour freins.

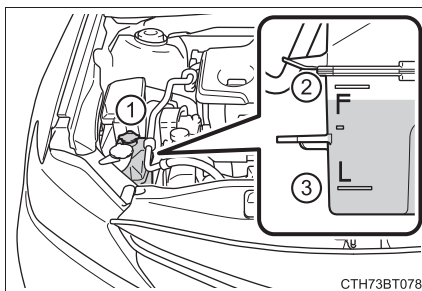
Liquide de refroidissement

► Réservoir de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du réservoir, quand le système hybride est froid.

- ① Bouchon du réservoir
- ② Repère "F"
- ③ Repère "L"

Si le niveau est sur ou sous le repère "L", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P. 617)

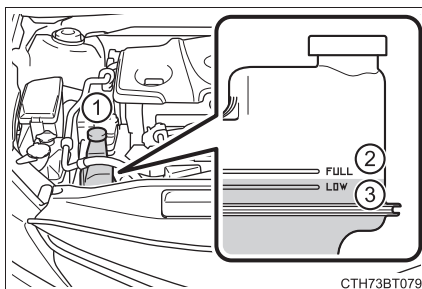


► Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir, système lorsque le système hybride est froid.

- ① Bouchon du réservoir
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"

Si le niveau est sur ou sous le repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 617)



■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/du module de commande de puissance ni le bouchon du radiateur. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

 **NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque le système hybride est chaud**

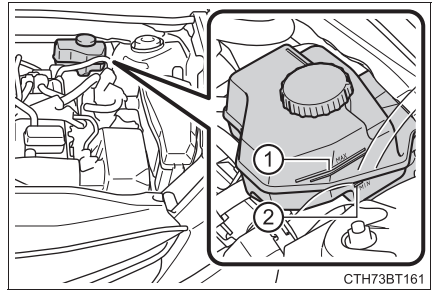
Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

- ① "MAX"
- ② "MIN"



■ Ajout de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplissez le réservoir**

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.

En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

 **NOTE****■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif**

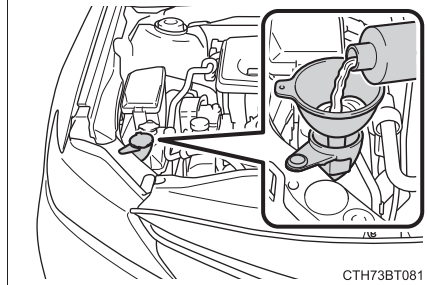
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-vitre

Faites l'appoint en liquide de lave-vitre dans les situations suivantes:

- Un lave-vitre ne fonctionne pas.
- “Niveau du liquide lave-glace du pare-brise bas” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ Dilution du liquide de lave-vitre

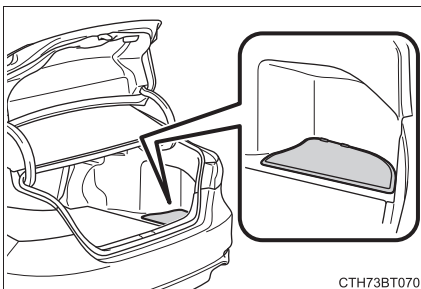
Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Batterie 12 V

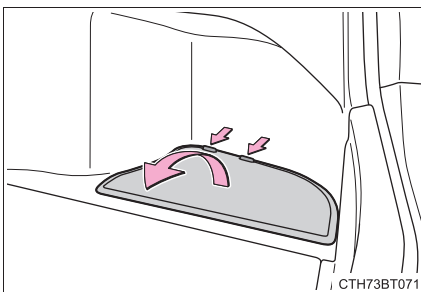
Emplacement

La batterie 12 V est située sur le côté droit du coffre.



Retrait du couvercle de la batterie 12 V

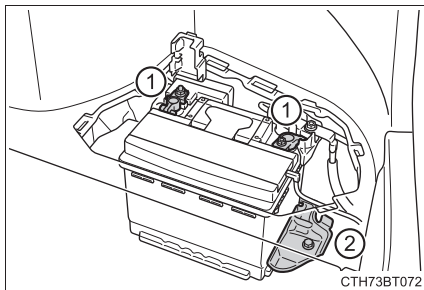
Retirez le cache de la batterie 12 V.



Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

- ① Bornes
- ② Collier de maintien



■ Avant la recharge

Pendant la recharge, la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge :

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contact d'alimentation en mode ACCESSORY. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du contact d'alimentation est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de désactiver l'alimentation avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contact d'alimentation avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

 **AVERTISSEMENT****■ Composants chimiques de la batterie 12 V**

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment recharger la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

 **AVERTISSEMENT****■ Lors du débranchement de la batterie 12 V**

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, du gaz (hydrogène) risque d'entrer dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

 **NOTE****■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

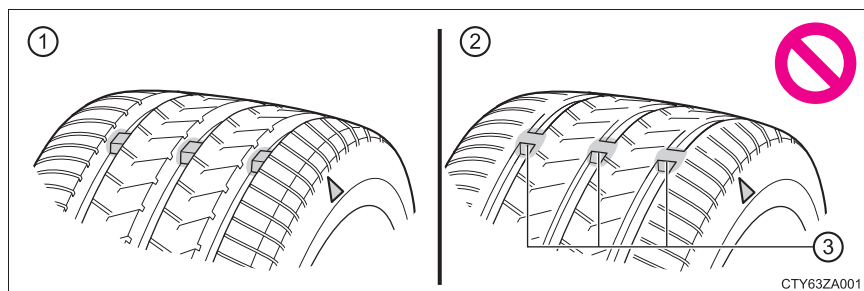
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



- ① Nouvelle bande de roulement
- ② Bande de roulement usée
- ③ Témoin d'usure de la bande de roulement

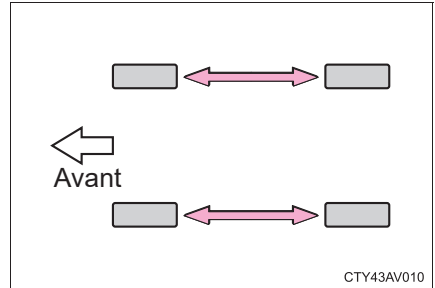
L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "Δ", etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.



N'oubliez pas d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après la permutation des pneus.

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

- ▶ Véhicules sans fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par l'écran et par un témoin d'avertissement. (→P. 578)

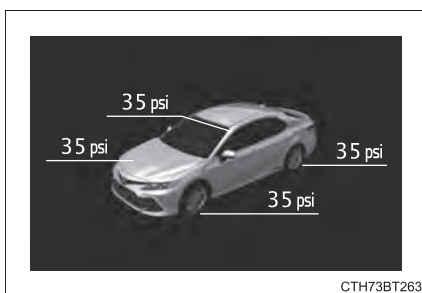
- ▶ Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

- ▶ Affichage 4,2 pouces

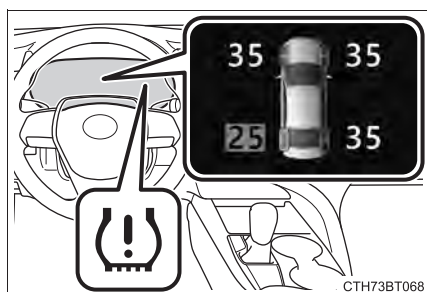


- ▶ Affichage 7 pouces

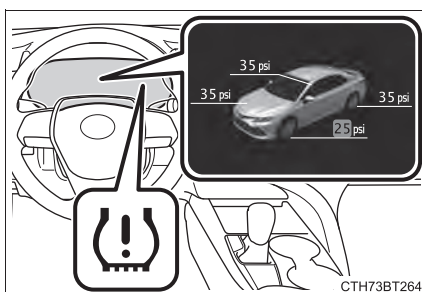


- Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par l'écran et par un témoin d'avertissement. (→P. 578)

- ▶ Affichage 4,2 pouces



- ▶ Affichage 7 pouces



◆ **Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous remplacez les pneus ou les roues, la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doit être installée sur les roues qui seront installées sur le véhicule.

Lors de l'installation d'une nouvelle valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P. 517)

◆ **Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus**







■ **Il faut initialiser le système d'avertissement de pression des pneus dans les cas suivants:**


- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'une modification de la vitesse de croisière ou du poids de la charge.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.
- En cas de permutation des pneus.
- Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus: Après avoir réalisé la procédure d'enregistrement du code d'identification de l'émetteur. (→P. 517)

Lors de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

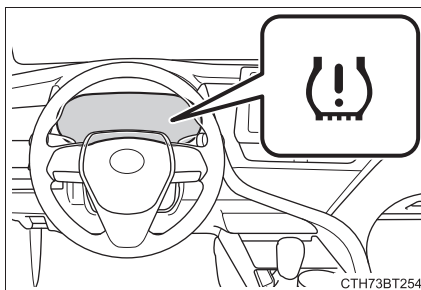
■ **Comment initialiser le système d'avertissement de pression des pneus**

- 1) Garez le véhicule dans un endroit sûr et arrêtez le système hybride pendant au moins 20 minutes.

- 2 Ajustez la pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P. 632)
Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.
- 3 Démarrez le système hybride. (→P. 236)
- 4 Sélectionnez  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel au moyen des commandes de réglage des instruments sur le volant. (→P. 121, 141).
- 5 Affichage 4,2 pouces: Sélectionnez "Param. véhicule" puis appuyez sur  .
Affichage 7 pouces: Sélectionnez  puis maintenez  appuyé.
- 6 Sélectionnez "TPWS" puis appuyez sur  .

- 7 Sélectionnez "Réglez la pression" puis maintenez  appuyé jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote 3 fois.

Un message s'affiche ensuite sur l'écran multifonctionnel.



Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus: "-" s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour la pression de gonflage de chaque pneu pendant que l'initialisation est en cours.

- 8 Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus: Conduisez à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'initialisation terminée, la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'initialisation peut être effectuée en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit pendant au moins 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 20 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.

◆ Enregistrement des codes d'identification



- ▶ Véhicules sans fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

Chaque valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Outre le jeu de codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus initialement enregistrés dans le véhicule, un deuxième jeu de codes d'identification peut être enregistré.



Vous pouvez enregistrer un deuxième jeu de codes d'identification des capteurs du système d'avertissement de pression des pneus chez votre concessionnaire Toyota. Lorsque 2 jeux de codes d'identification ont été enregistrés, chacun des jeux de codes d'identification peut être sélectionné.

- ▶ Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

Chaque valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, vous devez enregistrer les codes d'identification.







Les codes d'identification peuvent être enregistrés en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel.


■ Changement du jeu de codes d'identification disponible (véhicules sans fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

Lorsque 2 jeux de codes d'identification sont enregistrés, le jeu de codes d'identification correspondant aux roues installées peut être sélectionné en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel. Il n'est pas nécessaire de réenregistrer les codes d'identification à chaque remplacement des roues.

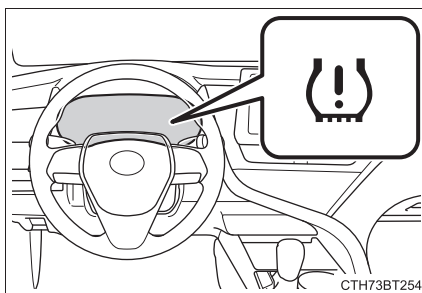
Pour obtenir des informations concernant le changement des codes d'identification enregistrés pour le jeu de codes d'identification, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Comment enregistrer les codes d'identification (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr, attendez environ 20 minutes, et démarrez ensuite le système hybride. (→P. 236)
- 2 Sélectionnez  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel au moyen des commandes de réglage des instruments sur le volant. (→P. 121, 141)
- 3 Affichage 4,2 pouces: Sélectionnez "Param. véhicule" puis appuyez sur  .
Affichage 7 pouces: Sélectionnez  puis maintenez  appuyé.
- 4 Sélectionnez "TPWS" puis appuyez sur  .

- 5 Sélectionnez "Changez la roue" puis maintenez  appuyé jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote 3 fois lentement.

Un message s'affiche ensuite sur l'écran multifonctionnel.



Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et "- -" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

- 6 Conduisez à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

L'enregistrement est terminé lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint et que la pression de gonflage de chaque pneu est affichée sur l'écran multifonctionnel.

Même si vous ne conduisez pas le véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant un long moment. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure à nouveau depuis le début.

- 7 Initialisez le système d'avertissement de pression des pneus. (→P. 515)

■ **Quand remplacer les pneus de votre véhicule**

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Remplacement des pneus et des roues**

Si les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne sont pas enregistrés, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner correctement. Dans ce cas, après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis il s'allume pour indiquer un dysfonctionnement du système.

■ **Durée de vie des pneus**

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ **Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus**

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

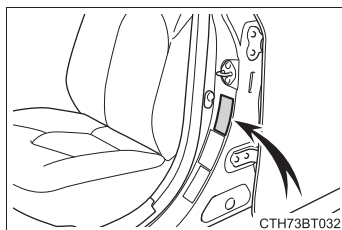
■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus de 18 pouces)**

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur routes enneigées et/ou verglacées, par rapport aux pneus standard. Veillez à utiliser des pneus neige sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse à l'état de la route et aux conditions météorologiques.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P. 641)



■ Types de pneus

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 412)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

- Dans les cas suivants, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
 - Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
 - Si un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
 - Si un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
 - Si des chaînes à neige, etc. sont installées.
 - Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
 - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
 - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
 - Si les roues utilisées sont dépourvues de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
 - Si les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne sont pas enregistrés dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.
- Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.
 - Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
 - Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans filVéhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus: Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en changeant l'emplacement du véhicule car cela peut modifier l'état des ondes radio.
- Lorsque le véhicule est arrêté, le temps nécessaire pour que l'avertissement démarre ou s'éteigne peut être allongé.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu chute rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertissement peut ne pas fonctionner.

■ Procédure d'initialisation

- Veillez à effectuer la procédure d'initialisation après avoir le réglage de la pression de gonflage des pneus.
Assurez-vous également que les pneus sont froids avant la réalisation de procédure d'initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si le contact d'alimentation est placé sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire de redémarrer la procédure d'initialisation depuis le début car elle commence automatiquement lorsque le contact d'alimentation est remis en mode ON.
- Si l'initialisation a été démarrée accidentellement alors qu'elle n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus à la valeur spécifiée lorsque les pneus sont froids puis effectuez la procédure d'initialisation à nouveau.
- Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus: Lorsque la position de chaque pneu est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées sur l'écran multifonctionnel, si la pression de gonflage de l'un des pneus baisse, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume.

■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions sous lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

■ Si le système d'avertissement de pression des pneus n'est pas initialisé correctement

- ▶ Véhicules sans fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, dans les cas suivants, les réglages n'ont pas été enregistrés et le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives d'enregistrement des réglages de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Si l'initialisation est tentée et que le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Si, lorsque le véhicule a été conduit pendant environ 20 minutes après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume.

- Véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus
- Dans les situations suivantes, l'initialisation peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible. (En général, le véhicule doit être conduit pendant environ 10 à 30 minutes pour que l'initialisation soit effectuée.)
Si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit environ 30 minutes, continuez à rouler pendant un moment.
 - Si le véhicule est conduit sur une route sans revêtement, le temps nécessaire pour réaliser l'initialisation peut être allongé.
 - Si le véhicule effectue une marche arrière pendant la réalisation de l'initialisation, les données recueillies pendant l'initialisation sont effacées et le temps de réalisation est allongé.
 - Si le véhicule est conduit dans une circulation dense ou autre situation où d'autres véhicules circulent à proximité, cela peut prendre du temps avant que le système ne reconnaisse la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules.
 - Si l'initialisation n'est pas terminée après avoir conduit pendant environ 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 20 minutes puis roulez à nouveau.
 - Dans les situations suivantes, l'initialisation ne démarre pas ou n'a pas été effectuée correctement et le système ne fonctionne pas correctement. Effectuez la procédure d'initialisation à nouveau.
 - Si, lors d'une tentative de démarrage de l'initialisation, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
 - Si, lorsque le véhicule a été conduit pendant environ 20 minutes après avoir effectué l'initialisation, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume.
 - Si l'initialisation ne peut pas être terminée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lors de l'enregistrement des codes d'identification (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

- Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.
- Veillez à initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après avoir enregistré les codes d'identification. Si le système est initialisé avant d'enregistrer les codes d'identification, les valeurs initialisées ne seront pas valides.
- Étant donné que les pneus sont chauds une fois l'enregistrement effectué, veillez à laisser les pneus refroidir avant de procéder à l'initialisation.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

- Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification une fois que celui-ci a commencé, placez le contact d'alimentation sur arrêt avant de conduire le véhicule.

Si vous conduisez le véhicule une fois que l'enregistrement a commencé, pour annuler l'enregistrement, effectuez la procédure de démarrage de l'enregistrement des codes d'identification à nouveau et placez le contact d'alimentation sur arrêt avant de conduire.

- Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute lorsque le contact d'alimentation est placé en mode ON puis s'allume. Le système d'avertissement de pression des pneus est opérationnel une fois que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.
- Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas au bout de plusieurs minutes, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, effectuez la procédure de démarrage de l'enregistrement des codes d'identification à nouveau et placez le contact d'alimentation sur arrêt avant de conduire.

■ Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés correctement (véhicules avec fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus)

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible. (En général, le véhicule doit être conduit pendant environ 10 à 30 minutes pour que l'enregistrement des codes d'identification soit effectué.)

Si l'enregistrement des codes d'identification n'est pas terminé après avoir conduit environ 30 minutes, continuez à rouler pendant un moment.

- Si le véhicule est conduit sur une route sans revêtement, le temps nécessaire pour réaliser l'enregistrement peut être allongé.
- Si le véhicule effectue une marche arrière pendant la réalisation de l'enregistrement, les données recueillies pendant l'enregistrement sont effacées et le temps de réalisation est allongé.
- Si le véhicule est conduit dans une circulation dense ou autre situation où d'autres véhicules circulent à proximité, cela peut prendre du temps avant que le système ne reconnaisse la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules.
- Si une roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule, l'enregistrement des codes d'identification pour les roues installées peut ne pas être possible.

Si l'enregistrement des codes d'identification n'est pas terminé après avoir conduit pendant environ 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 20 minutes puis effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau.

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification ne démarre pas ou n'a pas été effectué correctement et le système ne fonctionne pas correctement. Effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau.
 - Si, lors d'une tentative d'enregistrement des codes d'identification, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lentement.
 - Si, lorsque le véhicule a été conduit pendant environ 20 minutes après avoir effectué l'enregistrement des codes d'identification, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume.
- Si l'enregistrement des codes d'identification ne peut pas être terminé après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.

■ Lorsque vous initialisez le système d'avertissement de pression des pneus

N'initialisez pas le système d'avertissement de pression des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression de gonflage des pneus à la valeur spécifiée. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

 NOTE**■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteurs peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas installés, de l'eau peut pénétrer dans les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus et les valves peuvent se coincer.
- Lors du remplacement des capuchons de valve, ne les remplacez pas par des capuchons métalliques ou des capuchons de valve de pneu autres que ceux spécifiés, car ils pourraient se coincer.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaisson, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaisson, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 515)

■ Conduite sur routes en mauvais état

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

 NOTE**■ Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus de 18 pouces)**

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes:

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures de trottoir et autres obstacles sur la route. Le non-respect de ces précautions peut causer des dommages graves aux pneus et aux roues.

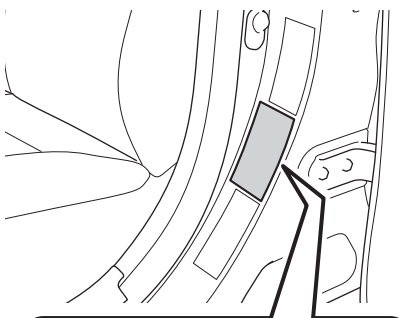
■ Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 632)



TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY | TOTAL: X | FRONT: X | REAR: X
 NOMBRE DE PLACES | TOTAL: X | AVANT: X | ARRIERE: X

The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlb.
 Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXXkg ou XXXlb.

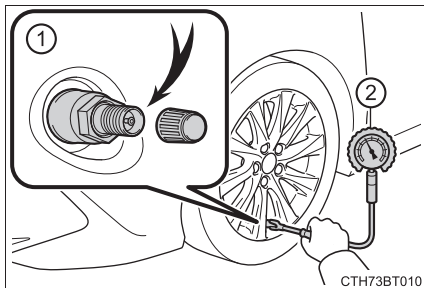
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT AVANT	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
REAR ARRIERE	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	
SPARE DE SECOURS	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	

XX
XXXX-XXXX

CTH73BT073

Procédure de contrôle et de réglage

- ① Valve du pneu
- ② Manomètre de pression des pneus



- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
- 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

■ **D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

**NOTE****■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.

Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

Précautions relatives aux jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce à laquelle le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P. 515)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

- Veillez à installer les écrous de roue en tournant leur extrémité conique vers l'intérieur. (→P. 601) En installant les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de se rompre puis de se détacher du véhicule pendant la conduite, ce qui pourrait entraîner un accident et la mort ou des blessures graves.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.

L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

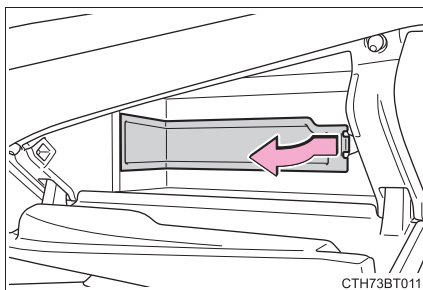
- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Filtre de climatisation

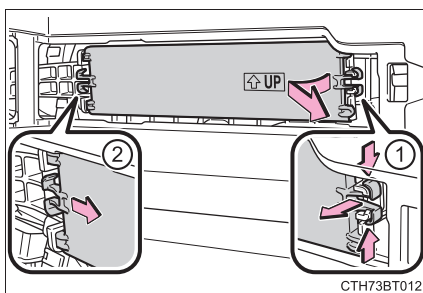
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Méthode de retrait

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants et retirez le cache de la boîte à gants à l'intérieur de la boîte à gants.

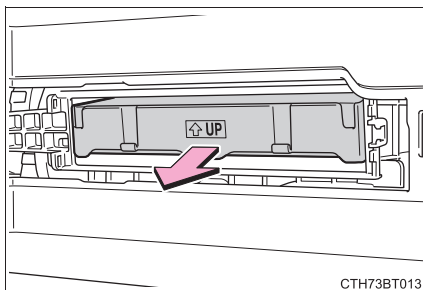


- 3 Retirez le cache du filtre.
 - ① Déverrouillez le cache du filtre.
 - ② Déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche, puis extrayez-le des ergots.



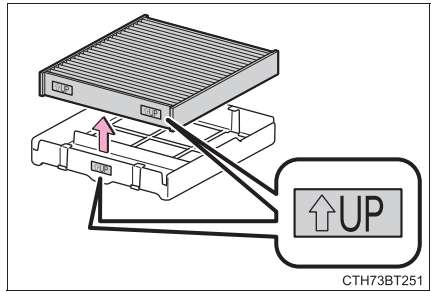
- 4 Retirez le carter du filtre.

Des corps étrangers peuvent être présents sur le dessus du filtre de climatisation.



- 5 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères “↑UP” indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

■ Filtre de climatisation avec fonction de désodorisation

Lorsque des parfums sont placés dans le véhicule, l'effet désodorisant peut s'atténuer considérablement en peu de temps.

Lorsqu'une odeur émane de la climatisation en permanence, remplacez le filtre de climatisation.

! NOTE

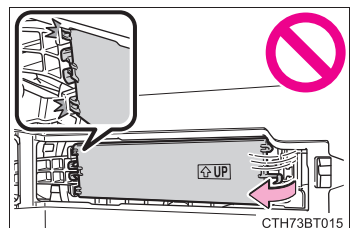
■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

■ Pour éviter d'endommager le cache du filtre

Lorsque vous déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche pour libérer la fixation, veillez à ne pas forcer excessivement sur les ergots. Sinon, les ergots peuvent être endommagés.



Nettoyage de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Pour éviter que l'économie de carburant ne soit affectée, procédez régulièrement à une inspection visuelle de la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elle n'est pas obstruée. Si elle est poussiéreuse ou obstruée, ou si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, nettoyez la prise d'admission d'air au moyen des procédures suivantes:

■ L'entretien périodique de la prise d'admission d'air est nécessaire lorsque

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, dans une circulation dense ou dans des zones poussiéreuses, il peut être nécessaire de nettoyer la prise d'admission d'air plus régulièrement. Pour plus de détails, reportez-vous à “Guide du programme d'entretien” ou “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ Nettoyage de la prise d'admission d'air

Le cache et le filtre de la prise d'admission d'air peuvent être endommagés suite à une mauvaise manipulation. Si vous avez des questions concernant le nettoyage du filtre, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

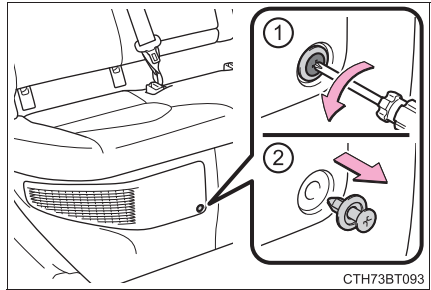
■ Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Nettoyer immédiatement l'événement d'admission d'air.

Si vous conduisez le véhicule de manière continue alors que le message d'avertissement est affiché, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou une restriction de sortie de la batterie hybride (batterie de traction).

Procédure de nettoyage

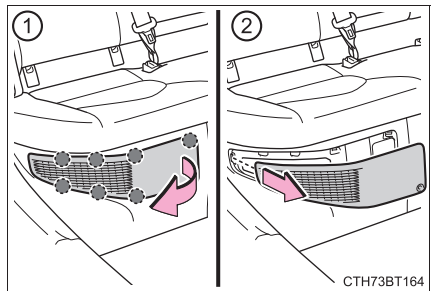
- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Au moyen d'un tournevis cruciforme, retirez le clip.



- 3 Retirez le cache de la prise d'admission d'air.

- 1 Tirez le cache comme indiqué sur l'illustration pour libérer les 7 ergots, en commençant par l'ergot dans le coin supérieur droit.

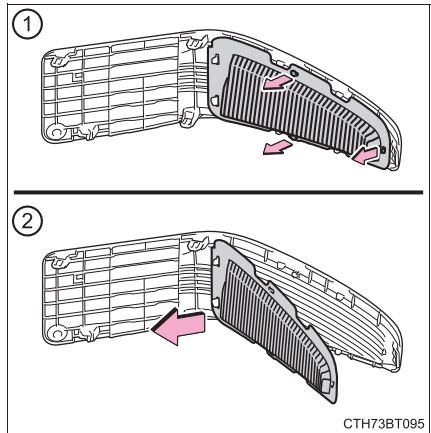
- 2 Tirez le cache vers l'avant du véhicule pour le retirer.



- 4 Retirez le filtre de la prise d'admission d'air.

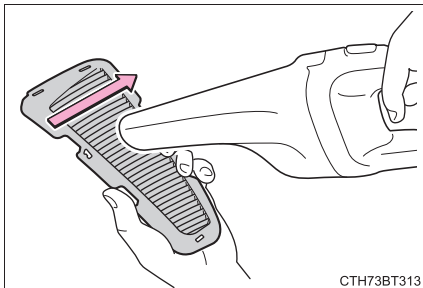
- 1 Libérez les 3 ergots comme indiqué sur l'illustration.

- 2 Retirez le filtre du cache.



- 5 Éliminez la poussière et les obstructions du filtre avec un aspirateur, etc.

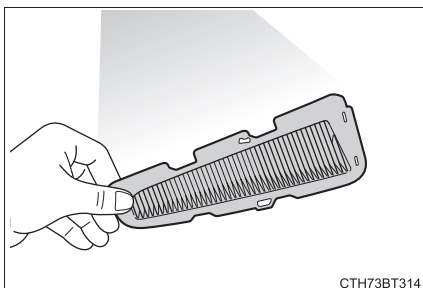
Veillez à éliminer également la poussière et les obstructions à l'intérieur du cache de la prise d'admission d'air.



CTH73BT313

- 6 Tenez le filtre à la lumière et vérifiez qu'il n'est pas bouché.

Si vous ne parvenez pas éliminer complètement à la poussière ou le sable, contactez votre concessionnaire Toyota.

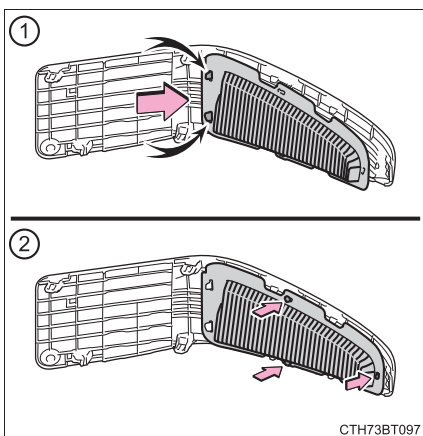


CTH73BT314

- 7 Réinstallez le filtre sur le cache.

- ① Emboîtez le filtre sur les 2 ergots comme indiqué sur l'illustration.
- ② Engagez les 3 ergots pour installer le filtre.

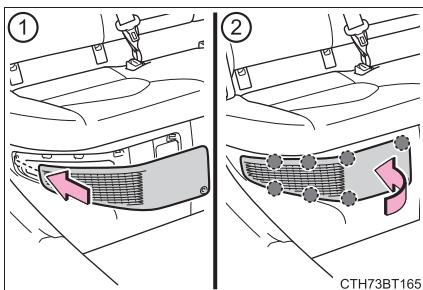
Veillez à ce que le filtre ne soit pas tordu ou déformé lors de son installation.



CTH73BT097

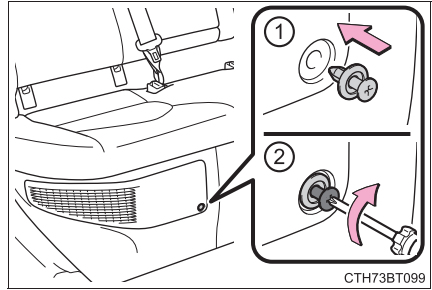
- 8 Installez le cache de la prise d'admission d'air.

- ① Insérez la languette du cache comme indiqué sur l'illustration.
- ② Appuyez sur le cache pour engager les 7 ergots.



CTH73BT165

- 9 Au moyen d'un tournevis cruciforme, installez le clip.



- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

- 10 Démarrez le système hybride et vérifiez que le message d’avertissement n’est plus affiché.

Il peut s’avérer nécessaire de conduire le véhicule pendant 20 minutes environ avant que le message d’avertissement s’affiche à nouveau, puis disparaisse.

Si le message d’avertissement ne disparaît pas au bout d’un certain temps, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si vous ne pouvez pas enlever la poussière ou le sable du filtre

Il est recommandé d’utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.

AVERTISSEMENT

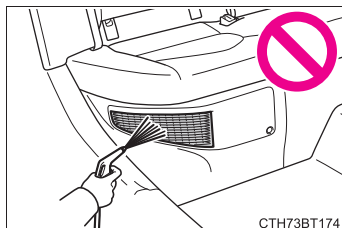
■ Lors du nettoyage de la prise d’admission d’air

- N’utilisez pas de l’eau ou d’autres liquides pour nettoyer la prise d’admission d’air. Si de l’eau est appliquée sur la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d’autres composants, un dysfonctionnement ou un incendie peuvent se produire.
- Ne touchez pas la prise de service située à proximité de la prise d’admission d’air. (→P. 91)
- Avant de nettoyer la prise d’admission d’air, veillez à placer le contact d’alimentation sur arrêt pour arrêter le système hybride.
- Ne passez pas une main ou une jambe dans l’orifice d’admission d’air. Si elle se prend dans un ventilateur de refroidissement, ou si elle touche une pièce sous haute tension générant un choc électrique, cela peut entraîner la mort ou des blessures graves.

 NOTE**■ Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air**

N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.

De la poussière pourrait être soufflée et provoquer un dysfonctionnement ou une limitation de la sortie de la batterie hybride (batterie de traction).

**■ Pour éviter d'endommager le véhicule**

Respectez les précautions suivantes:

- Ne laissez pas de l'eau ou des corps étrangers entrer dans la prise d'admission d'air.
- Veillez à réinstaller le filtre et le cache dans leurs positions d'origine après nettoyage.
- N'installez rien d'autre que le filtre réservé à ce véhicule sur la prise d'admission d'air ou utilisez le véhicule sans installer de filtre.

■ Pour éviter d'endommager le filtre

Respectez les précautions suivantes.

Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par un filtre neuf chez votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas de brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas le pli du filtre.

Pile de la clé électronique

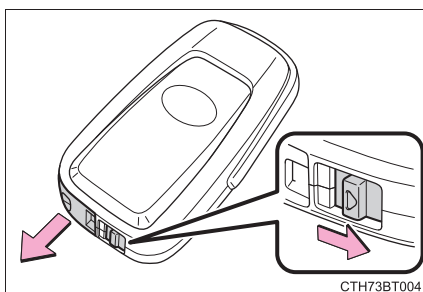
Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants :

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

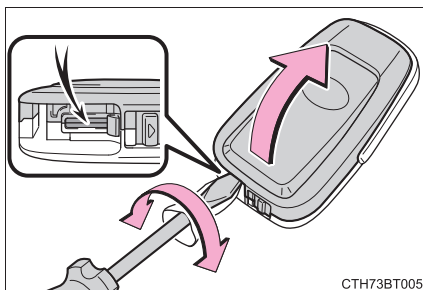
Remplacement de la pile

- 1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



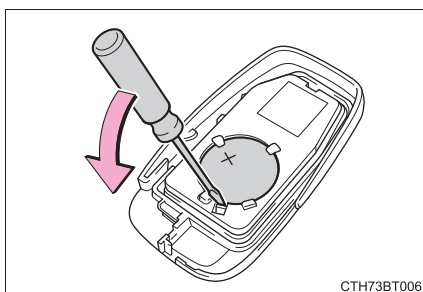
- 2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.





- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.



Insérez une pile neuve, borne "+" orientée vers le haut.

- 4 Lors de l'installation du cache de la clé et de la clé mécanique, installez-la en procédant à 2 et 1 dans le sens inverse.
- 5 Actionnez la commande  ou  et vérifiez que les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées.

■ Lors du remplacement de la pile de la clé

Prenez garde à ne pas perdre la pile ou d'autres petites pièces.

■ Utilisez une pile au lithium CR2032

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Si la pile de la clé est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à la batterie**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.
- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous avez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.

■ Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

 **NOTE****■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

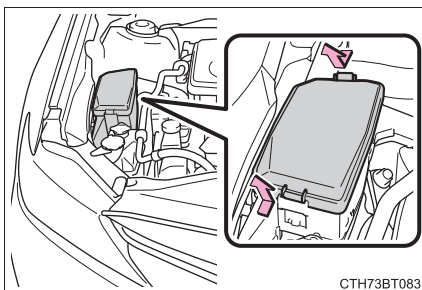
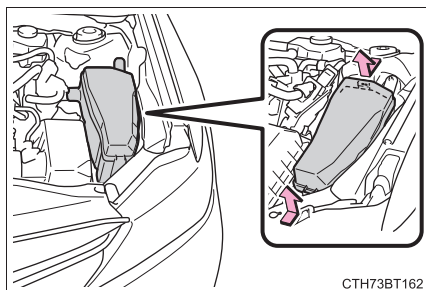
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

► Compartiment moteur (type A)

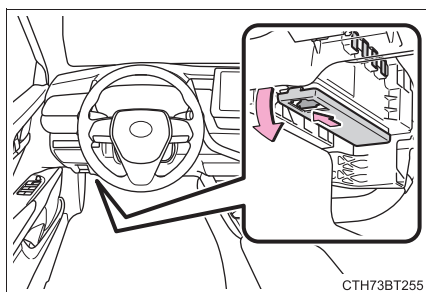
► Compartiment moteur (type B)



Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.

Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.

► Sous le tableau de bord côté conducteur

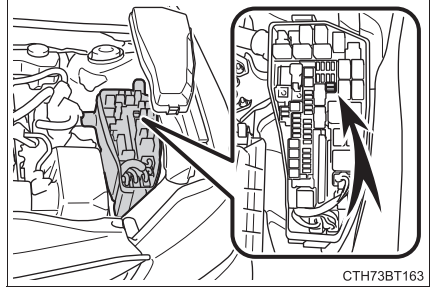


Retirez le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.

- 3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

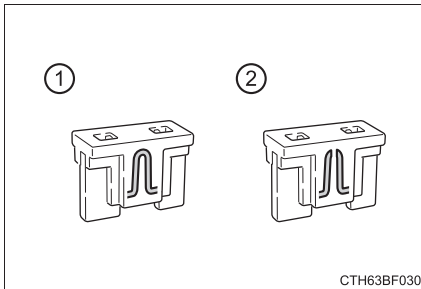
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.



CTH73BT163

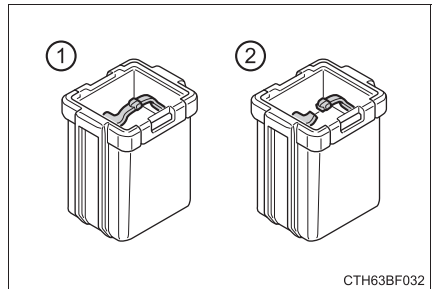
- 4 Vérifiez si le fusible est grillé.

► Type A



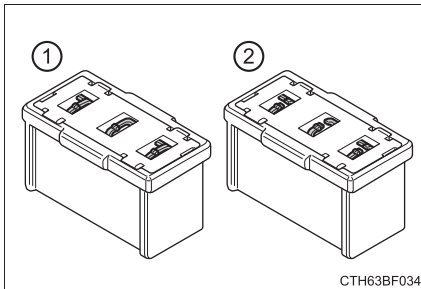
CTH63BF030

► Type B



CTH63BF032

► Type C



CTH63BF034

- ① Fusible normal
② Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 549)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

▲ AVERTISSEMENT**■ Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

▲ NOTE**■ Avant le remplacement des fusibles**

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

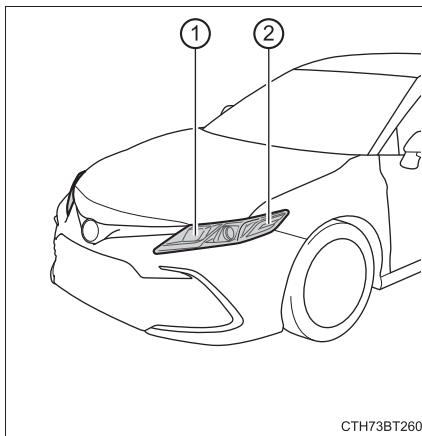
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

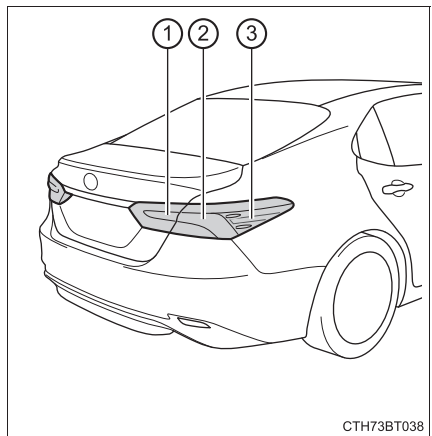
Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 637)

Emplacements des ampoules

▶ Avant



▶ Arrière

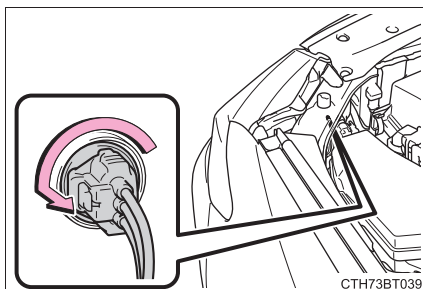


- | | |
|--|--|
| ① Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule) | ① Feux de recul (type à ampoule) |
| ② Feux de gabarit avant (type à ampoule) | ② Clignotants arrière (type à ampoule) |
| | ③ Feux de gabarit arrière (type à ampoule) |

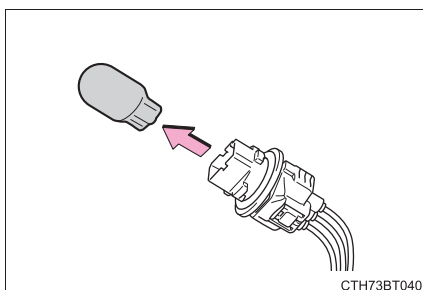
Remplacement des ampoules

■ Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)

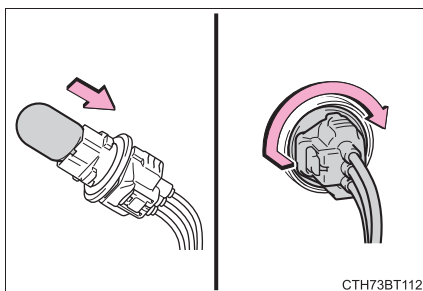
- 1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



- 2 Retirez l'ampoule.



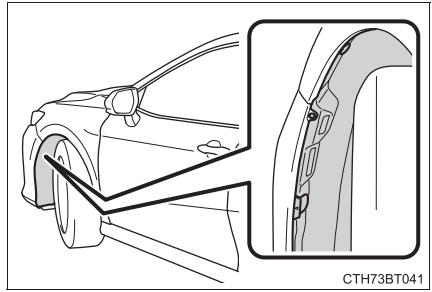
- 3 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



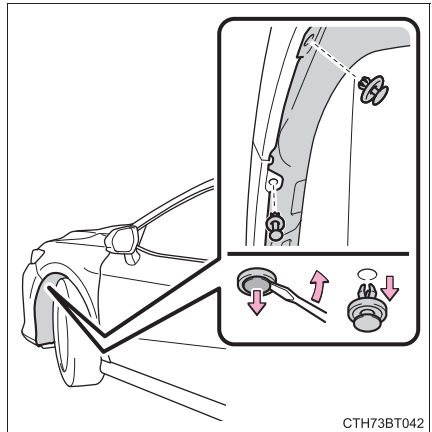
■ Feux de gabarit avant (type à ampoule)

- 1 Afin de garantir un espace suffisant pour effectuer les travaux, tournez le volant pour éloigner la roue avant de l'ampoule à remplacer.

Tournez le volant de direction vers la gauche lors du remplacement de l'ampoule du côté droit, et tournez le volant vers la droite lors du remplacement de l'ampoule du côté gauche.

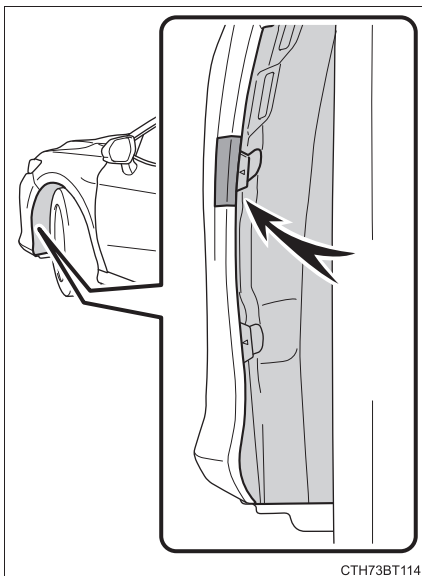


- 2 Retirez les clips de la doublure d'aile.



- 3 Pour protéger le pare-chocs avant de tout dommage, appliquez du ruban de protection autour du clip comme indiqué sur l'illustration.

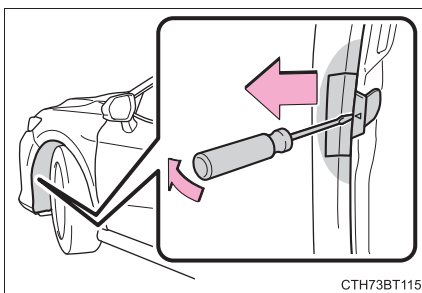
Utilisez du ruban de masquage, etc. N'utilisez pas de ruban adhésif, car il risquerait de laisser des résidus ou d'endommager la peinture lorsque vous le décollerez.



CTH73BT114

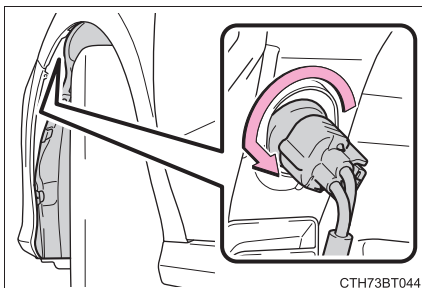
- 4 Insérez un petit tournevis plat entre le pare-chocs avant et la doublure d'aile à l'emplacement marqué d'un "▽" et séparez ensuite le pare-chocs avant de la doublure d'aile.

Pour séparer le pare-chocs avant de la doublure d'aile, soulevez la doublure d'aile en faisant levier tout en tirant le pare-chocs avant vers l'extérieur comme indiqué sur l'illustration.



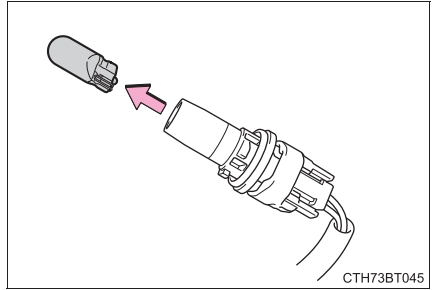
CTH73BT115

- 5 Retirez la doublure d'aile et tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

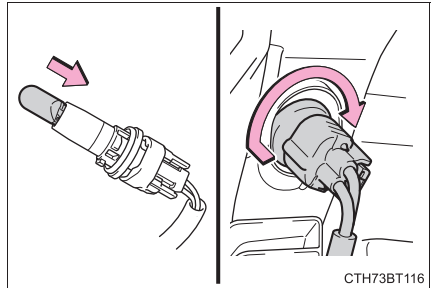


CTH73BT044

6 Retirez l'ampoule.

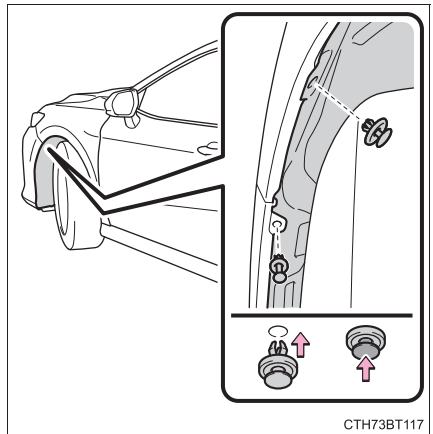


7 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

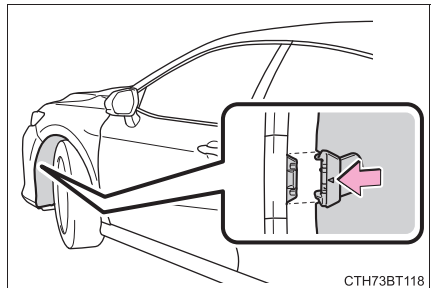


8 Remplacez la doublure d'aile dans sa position d'origine, et installez les clips.

Assurez-vous que la doublure d'aile est correctement positionnée sur le côté interne du pare-chocs avant.



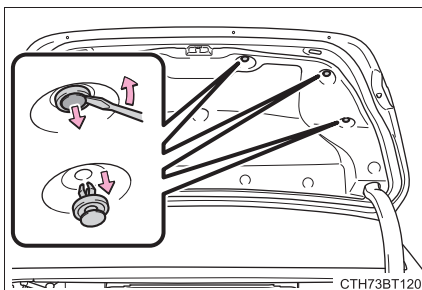
9 Pour installer la doublure d'aile sur le pare-chocs avant, insérez le clip dans le pare-chocs avant.



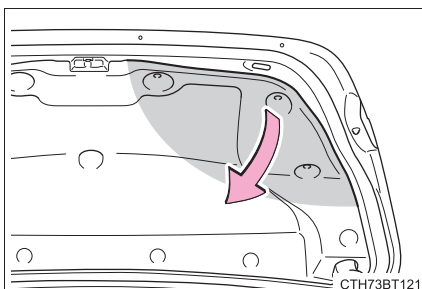
10 Retirez le ruban de protection.

■ Feux de recul (type à ampoule)

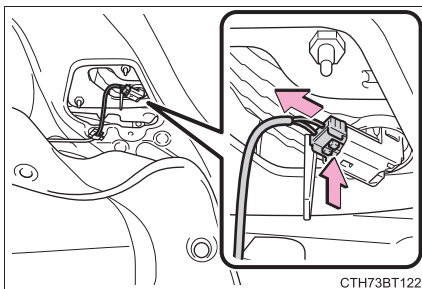
- 1 Ouvrez le couvercle de coffre et retirez les clips.



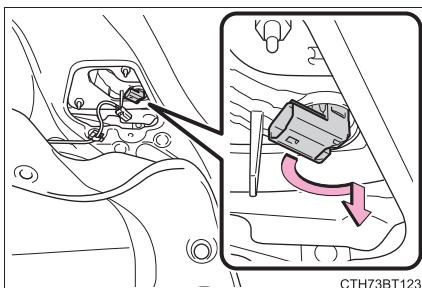
- 2 Retirez en partie le cache du couvercle de coffre.



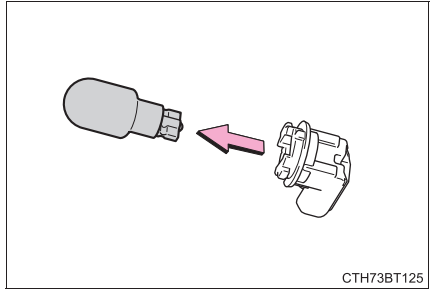
- 3 Débranchez le connecteur tout en appuyant sur le déverrouillage. (Lors du remplacement de l'ampoule du côté droit uniquement.)



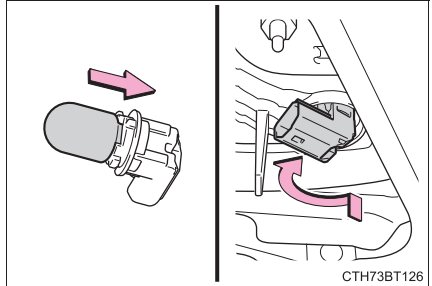
- 4 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



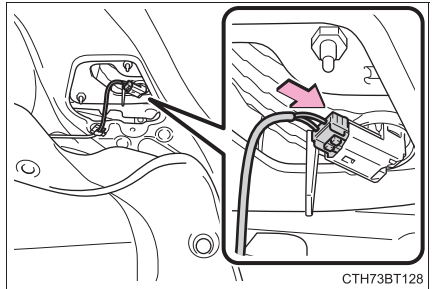
- 5 Retirez l'ampoule.



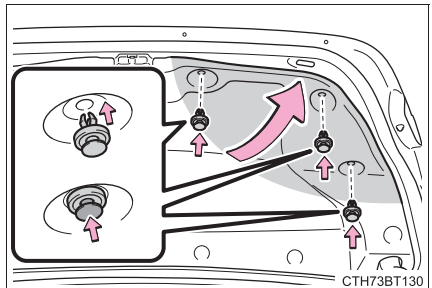
- 6 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



- 7 Branchez le connecteur. (Lors du remplacement de l'ampoule du côté droit uniquement.)



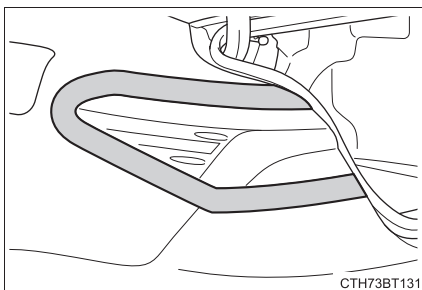
- 8 Réinstallez le cache du couvercle de coffre avec les clips.



■ Clignotants arrière (type à ampoule) et feux de gabarit arrière (type à ampoule)

- 1 Ouvrez le coffre et appliquez du ruban de protection sur la carrosserie du véhicule autour de l'éclairage.

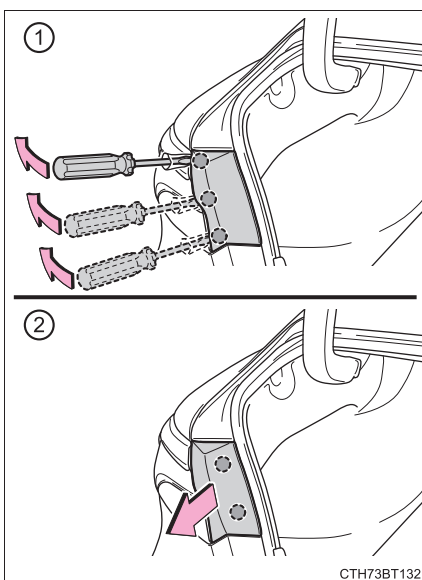
Utilisez du ruban de masquage, etc. N'utilisez pas de ruban adhésif, car il risquerait de laisser des résidus ou d'endommager la peinture lorsque vous le décollerez.



- 2 Retirez le cache.

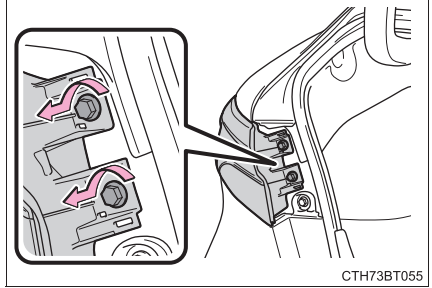
① Insérez un tournevis plat entre le cache et l'éclairage et soulevez le cache dans différentes positions en faisant levier comme indiqué sur l'illustration pour libérer les ergots (indiqués par une ligne en pointillés).

② Tirez le cache vers l'arrière du véhicule pour libérer les ergots (indiqués par une ligne en pointillés) et retirez le cache.



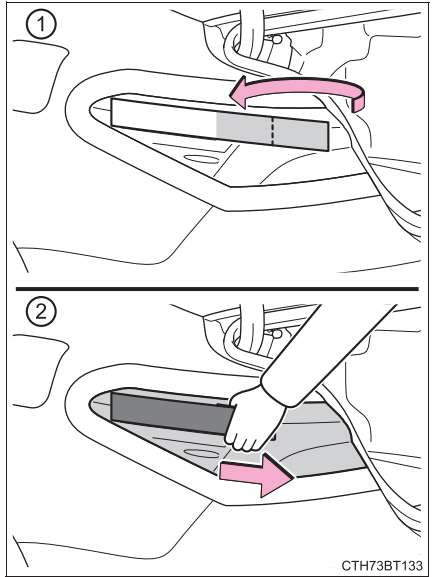
Pour éviter de rayer le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon, etc.

3 Retirez les 2 boulons.



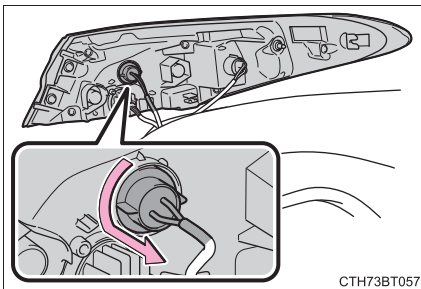
4 Retirez l'éclairage.

- ① Fixez un long morceau de ruban adhésif sur l'éclairage et repliez la longueur restante en deux.
- ② Tenez la partie repliée et tirez-la vers l'arrière du véhicule pour retirer l'éclairage.

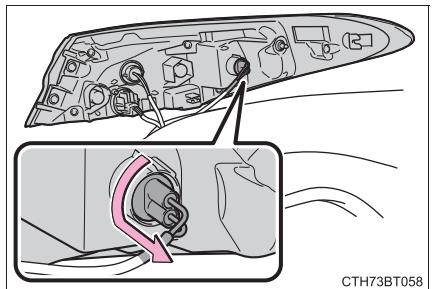


5 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

► Clignotants arrière

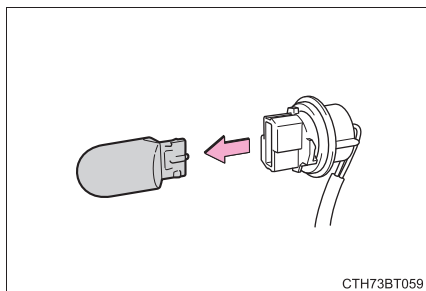


► Feux de gabarit arrière

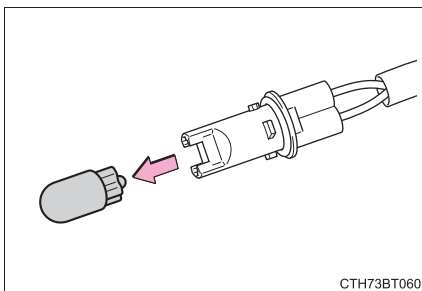


6 Retirez l'ampoule.

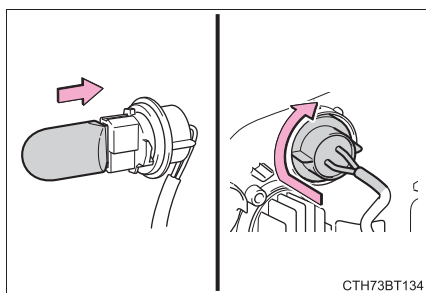
▶ Clignotants arrière



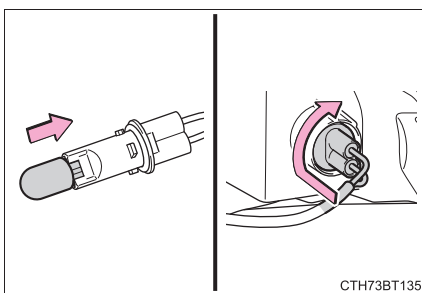
▶ Feux de gabarit arrière

**7** Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

▶ Clignotants arrière

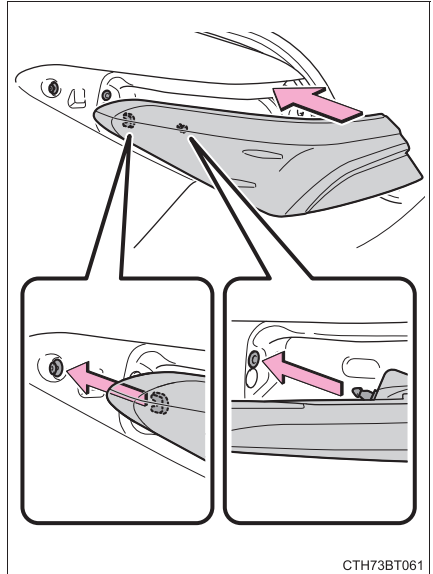
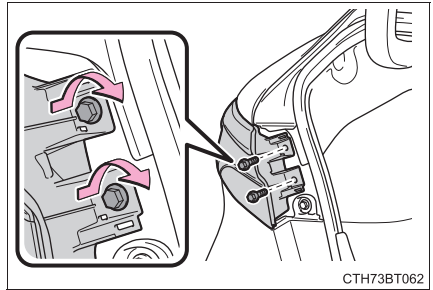
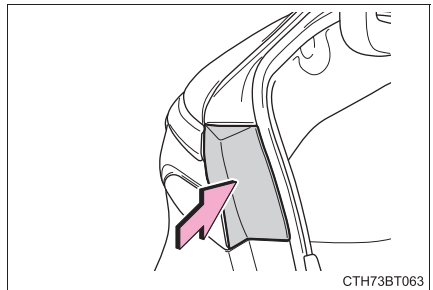


▶ Feux de gabarit arrière



8 Installez l'éclairage.

Alignez les languettes, puis poussez l'éclairage vers l'avant du véhicule pour l'installer.

**9** Installez les 2 boulons.**10** Installez le cache.**11** Retirez le ruban de protection.

■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'un des éclairages énumérés ci-dessous est grillé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Phares
- Éclairages de jour
- Feux de stationnement (type à LED)
- Clignotants avant (type à LED)
- Feux de gabarit avant (type à LED)
- Clignotants latéraux (sur modèles équipés)
- Feux arrière
- Feux de gabarit arrière (type à LED)
- Feux de stop
- Clignotants arrière (type à LED)
- Feux de recul (type LED)
- Troisième feu stop
- Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Ampoules à LED

Les éclairages autres que les clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule), feux de gabarit avant (type à ampoule), feux de recul (type à ampoule), clignotants arrière (type à ampoule) et feux de gabarit arrière (type à ampoule) sont constitués d'un ensemble de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un phare n'indique pas d'anomalie.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du phare.

 **AVERTISSEMENT****■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages.
Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble de phare. Cela pourrait endommager les phares ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse	564
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	565
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte	566

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué	568
Si vous suspectez un problème	572
Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche.....	573
Si un message d'avertissement s'affiche	585
En cas de crevaison.....	592
Si le système hybride ne démarre pas.....	605
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....	607
Si la batterie 12 V est déchargée	610
Si votre véhicule surchauffe	617
Si le véhicule est bloqué	623

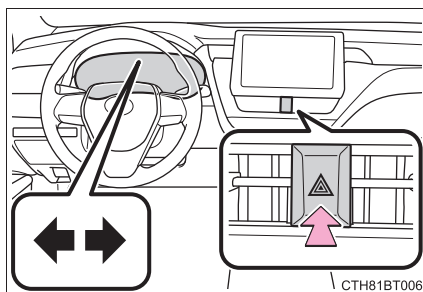
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.

Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est désactivé (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement.

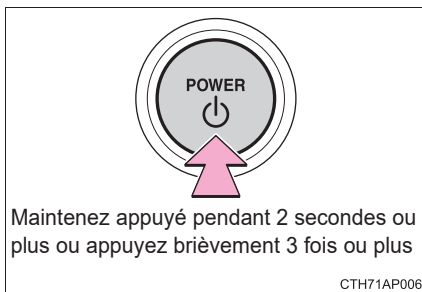
Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois.

(Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

- 1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.
Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.
- 2 Mettez le levier de vitesses sur N.
 - ▶ Si le levier de vitesses est placé sur N
- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4 Arrêtez le système hybride.
 - ▶ Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N
- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur et le moteur électrique s'arrêtent et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

■ Utilisation d'un marteau de secours*

Sur ce véhicule, le pare-brise est en verre feuilleté. Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours*. Sur ce véhicule, les vitres sont en verre trempé.

*: Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Si vous faites remorquer votre véhicule par l'avant avec une dépanneuse à paniers, les roues et essieux arrière du véhicule doivent être en bon état. (→P. 568, 570)

S'ils sont endommagés, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

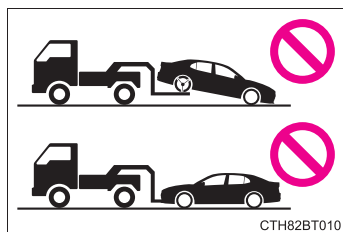
AVERTISSEMENT


Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.



 **AVERTISSEMENT****■ Pendant le remorquage**

Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.

 **NOTE****■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, par l'avant ou par l'arrière.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

■ Remorquage de loisirs (derrière un camping-car, etc.)

→P. 235

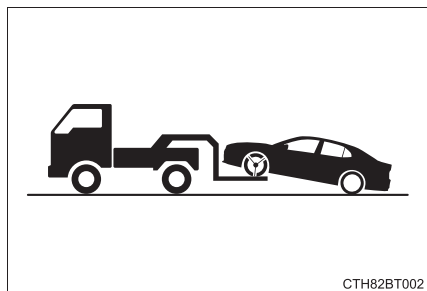
Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le message d'avertissement du système hybride s'affiche sur l'écran multifonctionnel et le véhicule ne roule pas.
- Le témoin d'avertissement du système hybride s'allume et le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

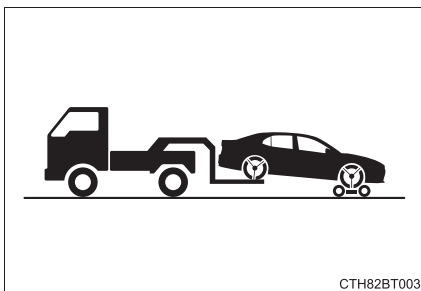
► Par l'avant



Relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique.
(→P. 255)

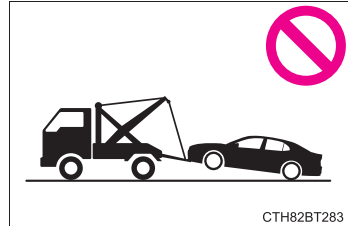
► Par l'arrière



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

 NOTE**Remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

**Utilisation d'une dépanneuse à plateau**

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact d'alimentation sur arrêt.

Remorquage de secours

Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique continuellement des valeurs supérieures à la normale

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride





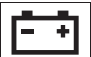
Symptômes fonctionnels







- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher


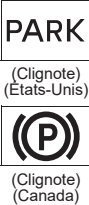



Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche




Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.





Liste des témoins d'avertissement et des avertisseurs sonores




Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 <p>BRAKE (États-Unis)</p> <p> (Rouge) (Canada)</p>	<p>Témoin d'avertissement du système de freinage</p> <p>Indique que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.</p>
 <p>(Jaune)</p>	<p>Témoin d'avertissement du système de freinage</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système de freinage par régénération; • Le système de freinage à pilotage électronique; ou • Frein de stationnement électrique <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement (avertisseur sonore)*1</p> <p>Indique que la température du liquide de refroidissement est trop élevée</p> <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P. 617)</p>
	<p>Témoin d'avertissement du système de charge*1</p> <p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule</p> <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	<p>Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante (avertisseur sonore)*1</p> <p>Indique que la pression d'huile moteur est trop basse → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.</p>
 <p>(États-Unis)</p>  <p>(Canada)</p>	<p>Témoin indicateur de dysfonctionnement</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de commande électronique de l'accélérateur <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement SRS</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de coussins gonflables SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
 <p>(États-Unis)</p>  <p>(Canada)</p>	<p>Témoin d'avertissement ABS</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ABS; ou • Le système d'aide au freinage <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	<p>Témoin d'avertissement d'utilisation inappropriée de la pédale (avertisseur sonore)*1</p> <p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de priorité des freins est défectueux • Le contrôle conduite-démarrage est défectueux • Le contrôle conduite-démarrage est en service • Le frein de support de stationnement est en service (sur modèles équipés) <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système de priorité des freins est en service.</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.</p>
	<p>Témoin de frein de stationnement (avertisseur sonore)*2</p> <p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré</p> <p>→ Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous ayez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>
	<p>Témoin d'activation du système de maintien des freins</p> <p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique)</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin LTA (avertisseur sonore)*1</p> <p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système LTA (aide au suivi de voie)</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P. 324)</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 <p>(Clignote ou s'allume)</p>	<p>Témoin d'avertissement PCS</p> <p>Lorsqu'un signal sonore retentit simultanément: Indique qu'un dysfonctionnement s'est produit dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision). → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, une mesure corrective peut être nécessaire. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P. 288, 585)</p> <p>Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume. → P. 307</p>
 <p>(Sur modèles équipés) (S'allume)</p>	<p>Témoin PKSB OFF</p> <p>Lorsqu'un signal sonore retentit: Indique un dysfonctionnement dans le système de freinage de l'aide au stationnement → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc. → Retirez la saleté, etc.</p>
 <p>(Sur modèles équipés) (S'allume)</p>	<p>Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement*1</p> <p>Indique un dysfonctionnement au niveau du système intuitif d'aide au stationnement → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc. → Retirez la saleté, etc.</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
 <p>(Sur modèles équipés) (Clignote)</p>	<p>Témoin RCD OFF*1</p> <p>Lorsqu'un signal sonore retentit: Indique un dysfonctionnement au niveau de la fonction RCD (détection de la caméra arrière) → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Indique que la fonction ne peut provisoirement pas être utilisée en raison de la saleté de la caméra, etc. → Retirez la saleté, etc.</p>
	<p>Témoin de perte d'adhérence</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule); • Système TRAC (système antipatinage) • L'ABS; ou • Le système d'aide au démarrage en côte <p>Le témoin clignote lorsque le système ABS, VSC ou TRAC fonctionne.</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant</p> <p>Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 1,8 gal. (6,7 L, 1,5 Imp. gal.)</p> <p>→ Refaites le plein du véhicule.</p>
	<p>Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*3</p> <p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	<p>Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*4</p> <p>Avertit les passagers arrière qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité.</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p>
	<p>Témoin d'avertissement principal</p> <p>Un signal sonore se déclenche et le témoin d'avertissement s'allume ou clignote pour signaler que le système d'avertissement principal a détecté un dysfonctionnement.</p> <p>→ P. 585</p>
	<p>Témoin d'avertissement de pression des pneus</p> <p>Indique les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pression de pneu basse en raison d'une crevaison; • Pression de pneu basse en raison de causes naturelles; ou • Le système d'avertissement de pression des pneus est défectueux <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P. 580)</p>

*1: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

*2: Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré:

Un signal sonore se déclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus.

*3: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact d'alimentation est placé en mode ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

*4. Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIRBAG ON" et "AIRBAG OFF", les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P. 39)

■ Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P. 592

Si aucun des pneus est crevé:

Placez le contact d'alimentation sur arrêt puis placez-le en mode ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

- 1 Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
- 2 Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez une initialisation. (→P. 515)

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas plusieurs minutes une fois l'initialisation effectuée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P. 521

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

 **AVERTISSEMENT****■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés**

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles.

Maintenez fermement le volant et exercez plus de force qu'habituellement pour le tourner s'il est plus dur que d'ordinaire.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

 **AVERTISSEMENT****■ Entretien des pneus**

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

 **AVERTISSEMENT**

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

 **NOTE**

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

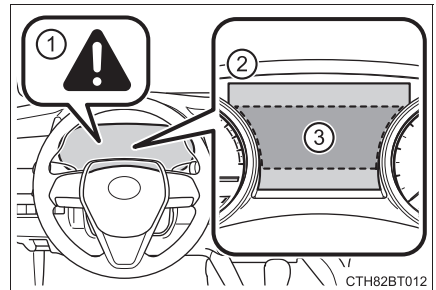
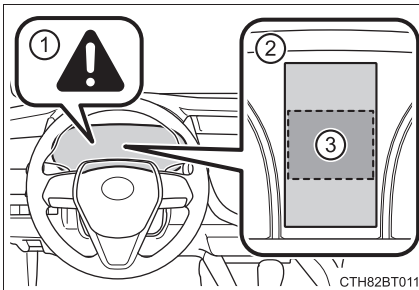
N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel signale par des avertissements les anomalies de fonctionnement des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et affiche des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.

► Affichage 4,2 pouces

► Affichage 7 pouces



① Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel


③ Méthode opérationnelle

Suivez les instructions du message sur l'écran multifonctionnel.

Si l'un quelconque des messages d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les témoins d'avertissement et avertisseurs sonores sont activés de la manière suivante selon le contenu du message. Si un message indique que le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire, faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

	Témoin d'avertissement du système	Avertisseur sonore*	Avertissement
S'allume	—	Retentit	Indique une situation critique, comme par exemple lorsqu'un système lié à la conduite est défectueux ou que le fait de ne pas effectuer la procédure de correction peut être source de danger
—	S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation importante, par exemple lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonctionnel peuvent être défectueux
Clignote	—	Retentit	Indique une situation pouvant par exemple causer des dommages au véhicule ou être source de danger
S'allume	—	Ne retentit pas	Indique un état, tel que le dysfonctionnement de composants électriques, leur état, ou indique la nécessité d'un entretien
Clignote	—	Ne retentit pas	Indique une situation telle qu'une opération effectuée de manière inappropriée, ou indique comment effectuer une opération correctement

Le fonctionnement des témoins d'avertissement et des avertisseurs sonores peut être différent de ceux indiqués. Dans ce cas, effectuez la procédure de correction correspondante au message indiqué.

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■ Témoins d'avertissement du système

Le témoin d'avertissement principal ne s'allume ou ne clignote pas dans les cas suivants. Au lieu de cela, un témoin d'avertissement de système distinct s'allume avec un message affiché sur l'écran multifonctionnel.

- Dysfonctionnement dans le système ABS
Le témoin d'avertissement ABS s'allume. (→P. 574)
- Anomalie dans le système de freinage
Le témoin d'avertissement du système de freinage (jaune) s'allume. (→P. 573)
- Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus
Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume. (→P. 578)
- Le niveau de carburant restant est bas
Le témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant s'allume. (→P. 577)

■ Si un message indiquant de se reporter au Manuel du propriétaire s'affiche

- Si les messages suivants s'affichent, il peut y avoir un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.
 - “Puissance de freinage faible S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation”
 - “Pression d'huile faible S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel du propriétaire”
 - “Dysfonctionnement du système de charge S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel du propriétaire”
- Si le message suivant s'affiche, il peut y avoir un dysfonctionnement. Faites immédiatement contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - “Défaillance du système hybride”
 - “Vérifiez le moteur”
 - “Défaillance du système de la batterie hybride”
 - “Défaillance du système d'accélérateur”
 - “Défaillance du système d'entrée et de démarrage Consulter le manuel d'utilisation”
- Si “Température élevée du liquide de refroidissement moteur S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation” s'affiche, suivez les instructions en conséquence. (→P. 617)

- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche, suivez les instructions en conséquence. (→P. 588)
- Si **“Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche**
Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.)
Méthode opérationnelle: →P. 617
- Si **“Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche**
Le filtre peut être encrassé, la prise d'admission d'air risque d'être bloquée ou il peut y avoir un espace au niveau du conduit. Vous devez donc réaliser la procédure corrective suivante.
Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P. 538)
Si le message d'avertissement est affiché même si les événements sont nettoyés, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Si **“Il faut protéger la batterie de traction Ne pas utiliser la position N” s'affiche**
Ce message peut s'afficher lorsque le levier de vitesses est sur N.
La batterie du système hybride (batterie de traction) ne pouvant pas être chargée lorsque le levier de vitesses est sur N, placez le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Si **“Il faut protéger la batterie de traction Passez en position P pour redémarrer” s'affiche**
Ce message s'affiche lorsque la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est devenue extrêmement basse car le levier de vitesses a été laissé sur N pendant un certain temps.
Lorsque vous utilisez le véhicule, passez sur P et redémarrez le système hybride.
- Si **“Passez en position P avant de quitter le véhicule” s'affiche**
Le message s'affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte sans placer le contact d'alimentation sur arrêt avec le levier de vitesses sur une position autre que P.
Placez le levier de vitesses sur P.
- Si **“Rapport en position N Relâchez l'accélérateur avant de changer de rapport” s'affiche**
Le message s'affiche lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée et que le levier de vitesses est sur N. Relâchez la pédale d'accélérateur puis placez le levier de vitesses sur D ou R.

■ Si “Appuyez sur le frein après arrêt du véhicule Surchauffe possible du système hybride” s’affiche

Le message s’affiche lorsque la pédale d’accélérateur est enfoncée pour maintenir la position du véhicule lorsque vous êtes à l’arrêt sur une montée, etc.

Si ceci continue, le système hybride risque de surchauffer.

Relâchez la pédale d’accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

■ Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” s’affiche

Ce message s’affiche lorsque l’alimentation électrique a été coupée par la fonction de coupure automatique.

Au prochain démarrage du système hybride, laissez le système hybride fonctionner pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.

■ Si “Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails” s’affiche

Ce message s’affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l’extérieur, pendant environ une semaine après l’enregistrement d’une nouvelle clé électronique.

Si ce message s’affiche mais que vous n’avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.

■ Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” s’affiche

Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Le système de phares à LED
- Le correcteur automatique d’assiette des phares (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- AFS (système d’éclairage avant adaptatif) (sur modèles équipés)

■ Si “Régulateur de vitesse par radar non disponible Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche

Le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses est mis en veille temporairement ou jusqu’à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (causes et solutions: →P. 288)

■ Si “Régulateur de vitesse par radar indisponible” s’affiche

Le système de régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses ne peut pas être utilisé temporairement. Utilisez le système lorsqu’il est à nouveau disponible.

■ Si un message indiquant le dysfonctionnement de la caméra avant s'affiche

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu. (→P. 288, 573)

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■ Si un message indiquant le dysfonctionnement du capteur radar s'affiche

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu. (→P. 288, 573)

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses

■ Si "Entretien bientôt requis" s'affiche

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 483)

*: Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si "Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message.

(Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 483)

*: Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si “Niveau de l’huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” s’affiche

Le niveau d'huile moteur peut être bas. Vérifiez le niveau d'huile moteur et ajoutez de l'huile moteur si nécessaire. (→P. 499) Ce message peut s'afficher si le véhicule est arrêté sur une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane et vérifiez si le message disparaît.

■ Avertisseur sonore

→P. 581

 **NOTE****■ Si “Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de la climatisation et du chauffage” s’affiche fréquemment**

Il est possible qu'il y ait un dysfonctionnement lié au système de charge ou la batterie 12 V est peut-être en train de se détériorer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si “Entretien de la batterie de traction requis par le concessionnaire” s’affiche (modèle AXVH70*)

La batterie du système hybride (batterie de traction) est prévue pour être contrôlée ou remplacée. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Si vous continuez à conduire le véhicule sans faire contrôler la batterie du système hybride (batterie de traction), le système hybride ne démarrera pas.
- Si le système hybride ne démarre pas, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P. 512

AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

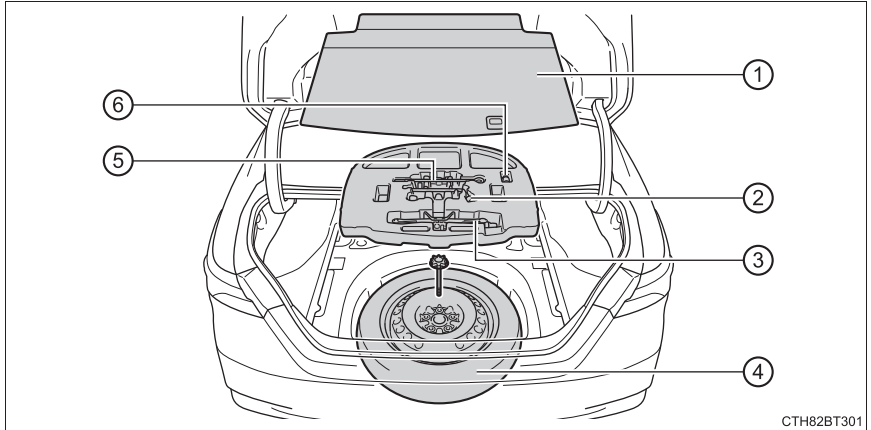
Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 564)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



- | | |
|-----------------------------------|--|
| ① Habillage du plancher de coffre | ④ Roue de secours |
| ② Clé pour écrou de roue | ⑤ Manivelle de cric |
| ③ Cric | ⑥ Douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés) |

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes.

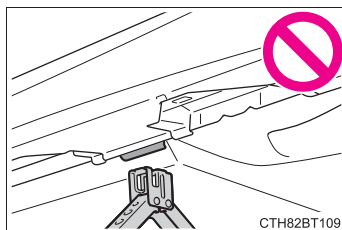
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement à son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors de l'utilisation d'un cric

Lorsque vous soulevez l'arrière du véhicule au cric, veillez à ne pas placer le cric sous le support indiqué sur l'illustration à proximité du point de levage arrière, car la carrosserie du véhicule peut être endommagée.



CTH82BT109

Écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

Lorsque vous remplacez des pneus sur un véhicule équipé d'écrous antivol de roue, utilisez les procédures suivantes pour retirer et installer les écrous antivol de roue. La douille pour écrou antivol de roue est rangée dans le bac à l'intérieur du compartiment à bagages. Remplacez toujours la douille pour écrou antivol de roue à son emplacement initial après utilisation, afin de ne pas la perdre. (→P. 593)

■ Retrait

Pour un retrait facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être desserré en premier.

- 1 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.
- 2 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, desserrez l'écrou antivol de roue.

■ Installation

Pour une installation facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être serré en dernier.

- 1 Installez un écrou antivol de roue à la main sur la roue à installer.
- 2 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.
- 3 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, serrez l'écrou antivol de roue au couple recommandé.

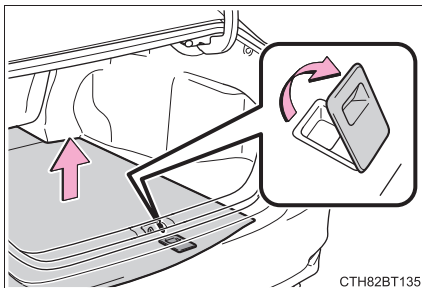
NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une douille pour écrou antivol de roue

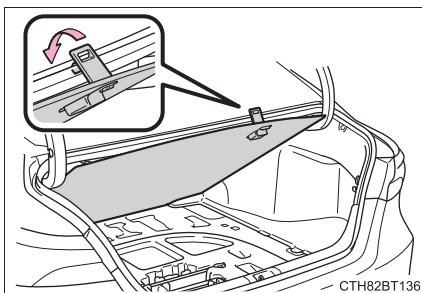
N'utilisez pas une clé à chocs. L'utilisation d'une clé à chocs peut causer des dommages permanents à l'écrou antivol de roue et à la douille pour écrou antivol de roue. En cas de doute concernant l'application du blocage des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

Accès au cric

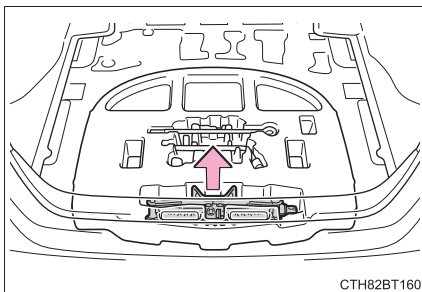
- 1 Soulevez le crochet de l'habillage du plancher de coffre sur le plancher de coffre.



- 2 Sécurisez l'habillage du plancher de coffre au moyen du crochet fourni.

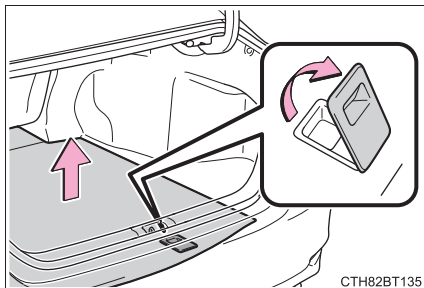


- 3 Retirez le cric.

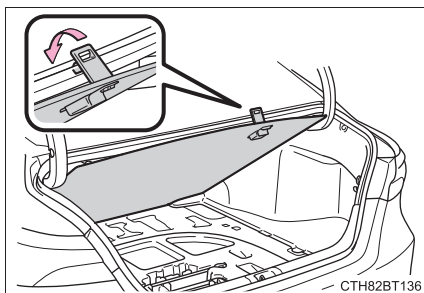


Accès à la roue de secours

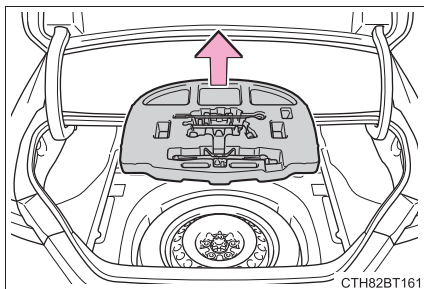
- 1 Soulevez le crochet de l'habillage du plancher de coffre sur le plancher de coffre.



- 2 Sécurisez l'habillage du plancher de coffre au moyen du crochet fourni.

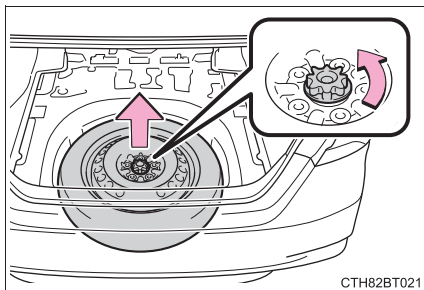


- 3 Retirez le plateau à outils.



- 4 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours.

Lorsque vous retirez ou rangez la roue de secours, assurez-vous de maintenir fermement l'extrémité opposée du pneu.



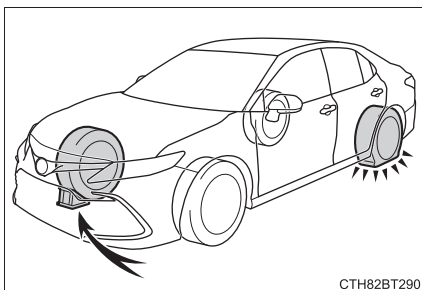
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

- 1 Calez les roues.

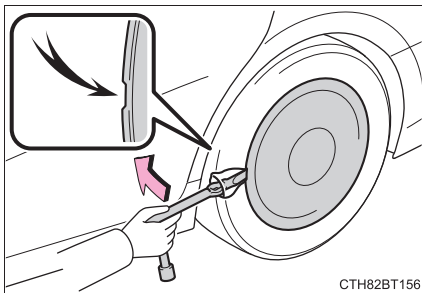


CTH82BT290

Pneu crevé		Positions des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

- 2 Pour les véhicules avec jantes en acier, retirez l'enjoliveur de roue au moyen de la clé à écrou.

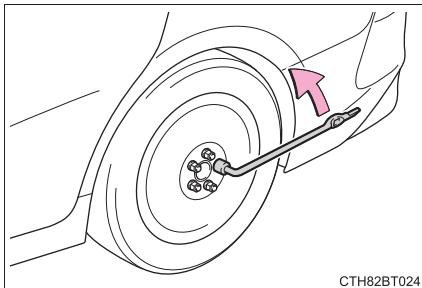
Pour protéger l'enjoliveur de roue, placez un chiffon entre la clé à écrou et l'enjoliveur de roue, comme indiqué sur l'illustration.



CTH82BT156

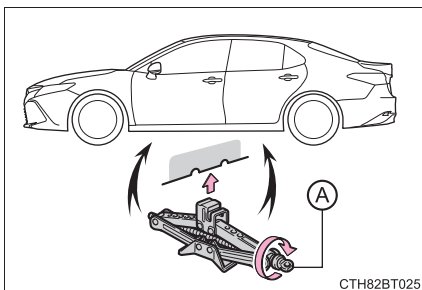
- 3 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

Véhicules avec écrous antivol de roue: Utilisez la douille pour écrou antivol de roue pour desserrer l'écrou antivol de roue.



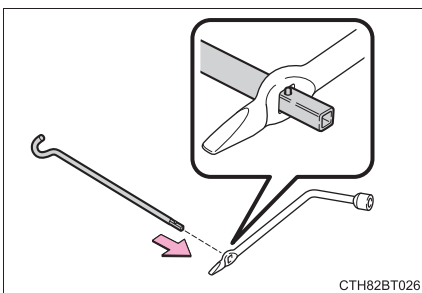
- 4 Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Pour éviter d'endommager le véhicule lors de l'utilisation d'un cric, placez le cric à l'emplacement correct. (→P. 594)

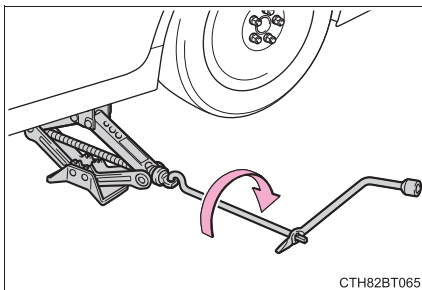


Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.

- 5 Assemblez la manivelle de cric.

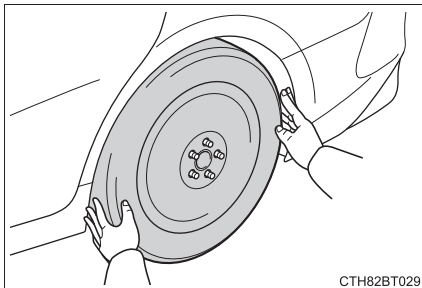


- 6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 7 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



CTH82BT029

⚠ AVERTISSEMENT

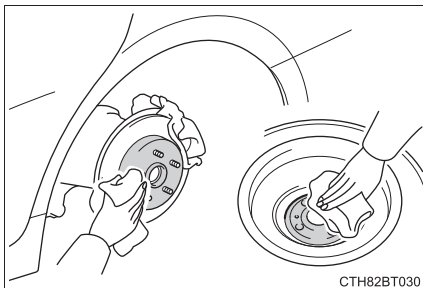
■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.
Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
 - Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. Nettoyez l'huile ou la graisse restante lors du montage des écrous de roue.
 - Lorsque vous remplacez un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.
Couple des écrous de roues : 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)
 - Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
 - Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
 - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous installez les écrous de roue, veillez à les installer avec leur extrémité conique tournée vers l'intérieur.

Installation de la roue de secours

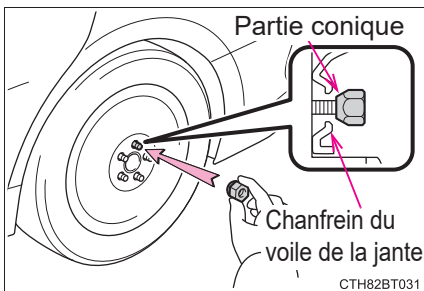
- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

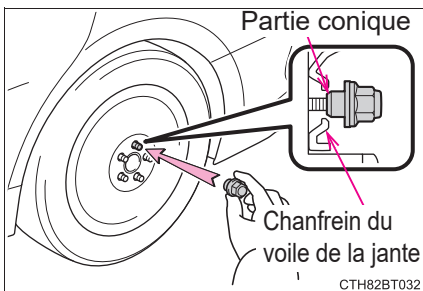


- 2 Installez le pneu et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

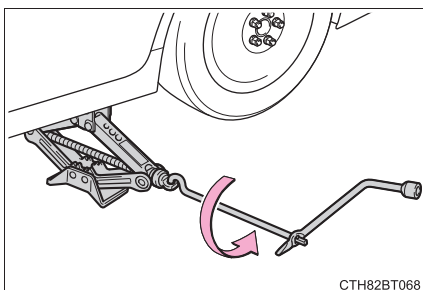
Lors du remplacement d'une jante en acier par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

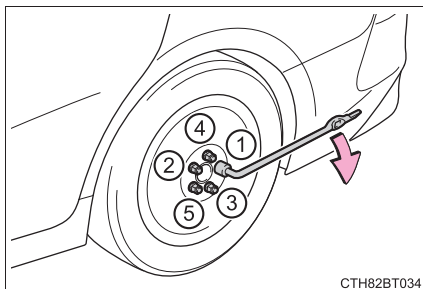


- 3 Reposez le véhicule au sol.



- 4 Serrez fermement deux ou trois fois chaque écrou de roue dans l'ordre indiqué sur la figure, à l'aide d'une clé à écrou de roue.

Véhicules avec écrous antivol de roue: Serrez l'écrou antivol de roue à l'aide de la douille pour écrou antivol de roue après le serrage des autres écrous de roue.



Couple de serrage:

76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

- 5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 632)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte

Lorsque vous conduisez avec la roue de secours compacte installée, la hauteur du véhicule ne sera pas la même que si vous conduisez avec des pneus standard.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés de roues de 16 ou 17 pouces)

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
- 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

AVERTISSEMENT

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- EPS
- AHB (feux de route automatiques)
- AFS (système d'éclairage avant adaptatif)*
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses
- LTA (aide au suivi de voie)
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- BSM (surveillance de l'angle mort)*
- Système intuitif d'aide au stationnement*
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*
- Système de rétrovision*
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota*
- Moniteur de vue panoramique*
- Système de navigation*

*: Sur modèles équipés

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

 NOTE

■ **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route dont la surface est irrégulière.

■ **Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 515)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P. 236)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 608)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage. (→P. 99)
- Le système hybride ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, et si le type de dysfonctionnement le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 606)
- Modèle AXVH70* uniquement: La température de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut être extrêmement basse (inférieure à environ -22°F [-30°C]). (→P. 94, 239)

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 627)

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 610)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P. 508)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 610)
- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P. 508)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact d'alimentation fonctionne normalement.

N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.
- 3 Mettez le contact d'alimentation en mode ACCESSORY.
- 4 Maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P. 189) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et le coffre, et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes, déverrouillage du coffre et fonctions liées à la clé

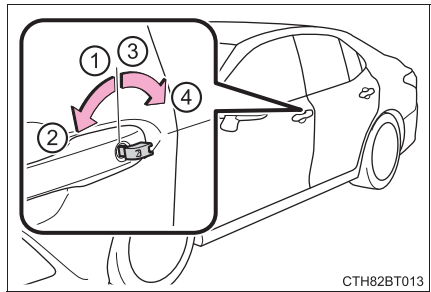
■ Portes

Utilisation de la clé mécanique (→P. 169) pour effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

- ① Verrouille toutes les portes
- ② Ferme les vitres et le toit ouvrant*¹ (maintenez tourné)*²
- ③ Déverrouille la porte
En tournant la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur.
En tournant la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.
- ④ Ouvre les vitres et le toit ouvrant*¹ (maintenez tourné)*²

*1: Sur modèles équipés

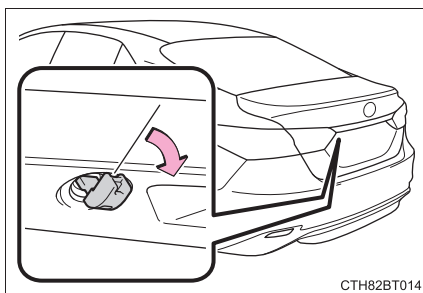
*2: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.



CTH82BT013

■ Coffre

Tournez la clé mécanique dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir.

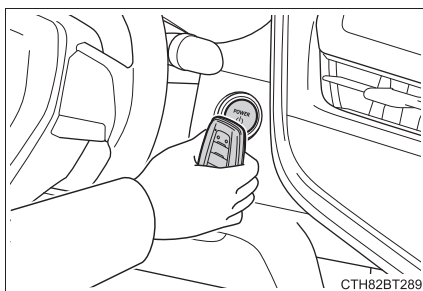


CTH82BT014

Démarrage du système hybride


- 1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contact d'alimentation.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact d'alimentation passe en mode ON.



CTH82BT269

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage de personnalisation, le contact d'alimentation passe en mode ACCESSORY.

- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Dans le cas où le contact d'alimentation ne peut pas être démarré, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le contact d'alimentation comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé


La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 543)

■ Alarme (pour le Canada uniquement)

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.

Lorsqu'une porte est déverrouillée au moyen de la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, l'alarme risque de se déclencher.

■ Changement de mode du contact d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation à l'étape  ci-dessus.

Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P. 238)

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables: →P. 655)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P. 188)

AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant

Actionnez le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre ou le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant.

Si la batterie 12 V est déchargée

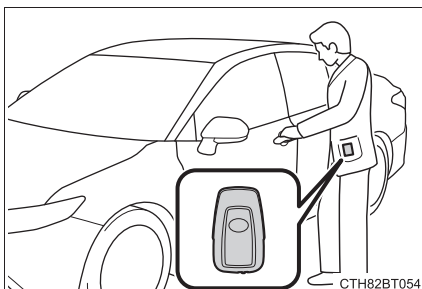
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.

Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

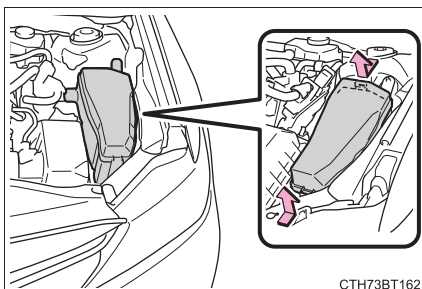
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1 Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

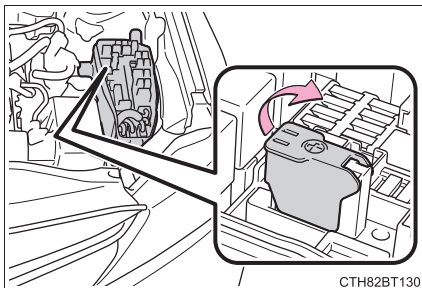
Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P. 102)



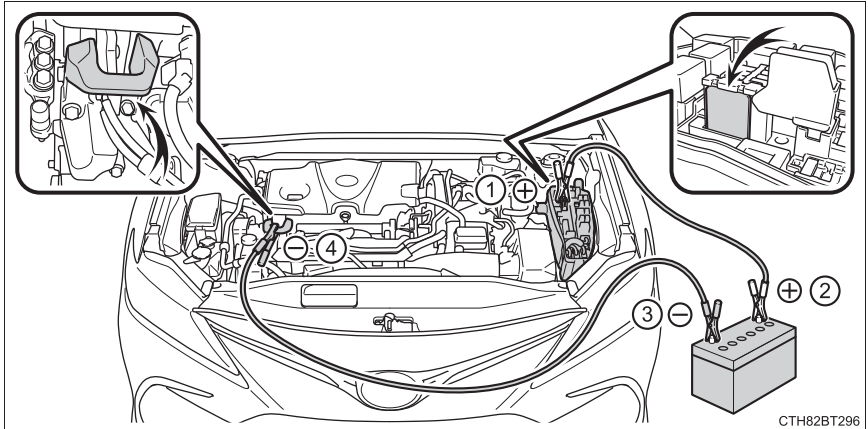
- 2 Ouvrez le capot et retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
- Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.



- 3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par câbles de démarrage.



4 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



- ① Branchez une pince du câble de démarrage positif à la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire de votre véhicule.
- ② Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
- ③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
- ④ Branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif sur un point métallique, comme indiqué sur l'illustration.

Utilisez des câbles de démarrage pouvant atteindre les bornes et le point de branchement spécifiés.

- 5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.
- 6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact d'alimentation sur arrêt.
- 7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le contact d'alimentation en mode ON, puis démarrez le moteur du véhicule.
- 8 Vérifiez que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.
- 9 Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.
- 10 Fermez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et remettez le couvercle de la boîte à fusibles dans sa position initiale.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ Lorsque la batterie 12 V est retirée ou déchargée

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P. 663)

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Lorsque les bornes de la batterie 12 V sont retirées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V

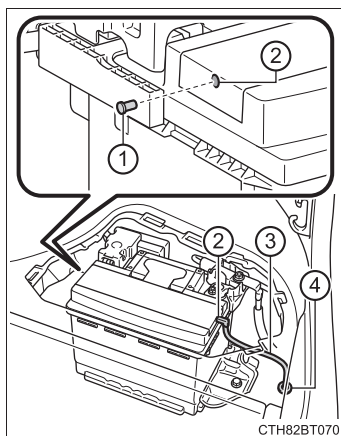
- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

- Utilisez une batterie 12 V à dégazage centralisé (réglementations européennes).
- Véhicules sans toit ouvrant: Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN2), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (55Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (345A) ou plus.
Véhicules avec toit ouvrant: Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN2), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (60Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (563A) ou plus.
- Si la taille est différente, la batterie 12 V ne peut pas être correctement fixée.
- Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie 12 V risque de se décharger et le système hybride risque de ne pas démarrer.
- Utilisez une batterie 12 V équipée d'une poignée. Si vous utilisez une batterie 12 V sans poignée, il est plus difficile de la retirer.


- Après remplacement, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V.

- Utilisez le flexible d'échappement qui était fixé à la batterie 12 V avant le remplacement et vérifiez qu'il est solidement raccordé à l'orifice du véhicule.
- Utilisez le bouchon d'orifice d'échappement fourni avec la batterie 12 V remplacée ou celui installé sur la batterie avant remplacement. (Selon la batterie 12 V à remplacer, l'orifice d'échappement peut être obturé.)



- ① Bouchon d'orifice d'échappement
- ② Orifice d'échappement
- ③ Flexible d'échappement
- ④ Orifice du véhicule

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V**

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin.
Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

 **AVERTISSEMENT****■ Après avoir rechargé la batterie 12 V**

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Après remplacement, fixez solidement le flexible d'échappement et le bouchon d'orifice d'échappement à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V remplacée. S'ils ne sont pas installés correctement, des gaz (hydrogène) peuvent s'introduire à l'intérieur du véhicule, et il existe un risque que le gaz s'enflamme et provoque une explosion.

 **NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans la courroie d'entraînement du moteur.

■ Lors du branchement des câbles de démarrage

Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage sur les bornes et le point de branchement spécifiés. Le non-respect de cette consigne peut affecter ou endommager les dispositifs électroniques.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule en cas d'urgence. Elle ne peut pas être utilisée pour démarrer avec des câbles un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement moteur (→P. 110) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du système hybride est détectée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- “Température élevée du liquide de refroidissement moteur S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation” ou “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche sur l'écran multifonctionnel
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

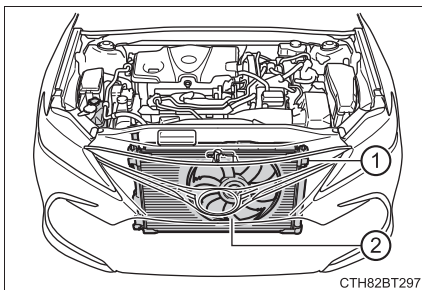
Procédures de rectification

■ **Si l'aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement entre dans la zone rouge ou que “Température élevée du liquide de refroidissement moteur S'arrêter dans un lieu sûr Consulter le manuel d'utilisation” s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.
- 2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

- 3 Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

- ① Radiateur
- ② Ventilateur de refroidissement

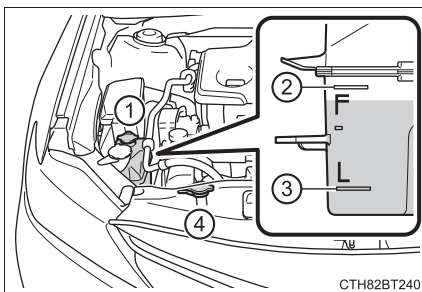


CTH82BT297

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du réservoir.

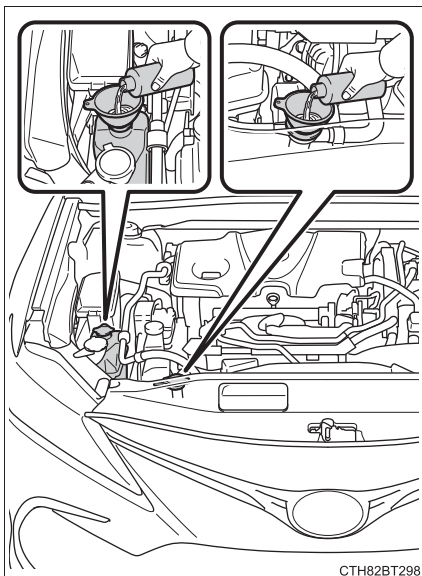
- ① Réservoir
- ② Repère "F"
- ③ Repère "L"
- ④ Bouchon du radiateur



CTH82BT240

- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



CTH82BT298

- 6 Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement de radiateur fonctionne et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

- 7 Si le ventilateur ne fonctionne pas:

Arrêtez le système hybride immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

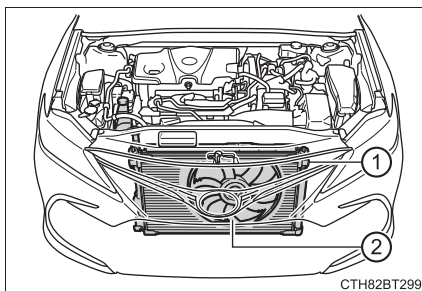
Si le ventilateur fonctionne:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Si “**Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance**” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.
- 2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.

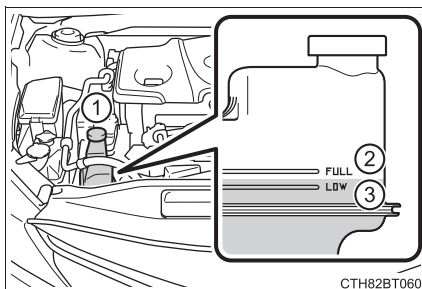
- 3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.



- ① Radiateur
- ② Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

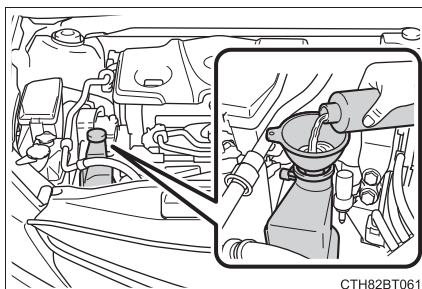
- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du réservoir.



- ① Réservoir
- ② “FULL”
- ③ “LOW”

- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6 Après avoir arrêté le système hybride et patientez au moins 5 minutes, démarrez le système hybride à nouveau et consultez l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:

Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s'affiche pas:

La température du système hybride a chuté et le véhicule peut être conduit normalement.

Toutefois, si le message apparaît à nouveau fréquemment, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- Après que le système hybride ait été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin "READY" est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur et le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:


- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additifs de refroidissement.

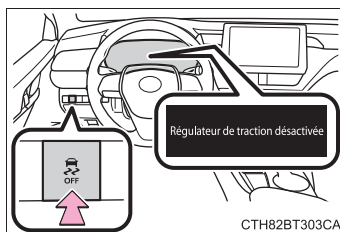
Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

- 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4 Redémarrez le système hybride.
- 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)	626
Informations relatives au carburant	638
Informations relatives aux pneus	641

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	655
-------------------------------------	-----

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser	663
------------------------------	-----

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		192,1 in. (4880 mm) ^{*2} 192,7 in. (4895 mm) ^{*3}
Largeur totale		72,4 in. (1840 mm)
Hauteur totale ^{*1}		56,9 in. (1445 mm)
Empattement		111,2 in. (2825 mm)
Bande de roulement ^{*1}	Avant	63,0 in. (1600 mm) ^{*4} 62,6 in. (1590 mm) ^{*5} 62,2 in. (1580 mm) ^{*6}
	Arrière	63,2 in. (1605 mm) ^{*4} 62,8 in. (1595 mm) ^{*5} 62,6 in. (1590 mm) ^{*6}
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)		925 lb. (420 kg)

*1: Véhicules à vide

*2: Pour les modèles de catégorie LE ou XLE

*3: Pour les modèles de catégorie SE ou XSE

*4: Pneus 205/65R16

*5: Pneus 215/55R17

*6: Pneus 235/45R18 et 235/40R19

Nombre de places assises

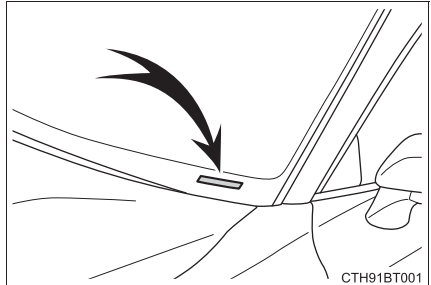
Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
--------------------------	--------------------------------

Identification du véhicule

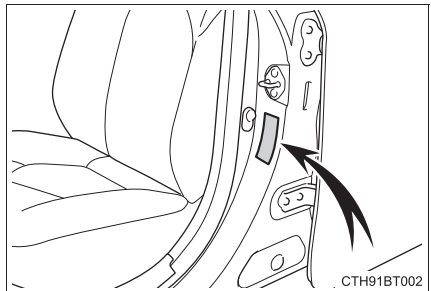
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

Ce numéro est gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

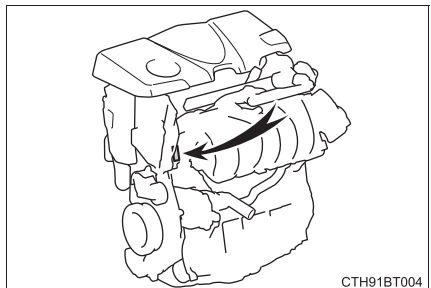


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	A25A-FXS
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,44 × 4,07 in. (87,5 × 103,4 mm)
Cylindrée	151,8 cu. in. (2487 cm ³)
Jeu des soupapes	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	13 gal. (49,3 L, 10,8 Imp. gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	88 kW
Couple maximal	149 ft•lbf (202 N•m, 20,6 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

	Modèle AXVH70*	Modèles AXVH71*
Type	Batterie lithium-ion	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	3,7 V/élément	7,2 V/module
Capacité	4,0 Ah	6,5 Ah (3HR)
Quantité	70 éléments	34 modules
Tension nominale	259 V	244,8 V

*: Vérification du modèle de votre véhicule: →P. 627

Système de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage [référence*])

Avec filtre	4,5 qt. (4,3 L, 3,8 Imp. qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4 L, 3,5 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Lorsque vous ajoutez l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage (→P. 499). Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez environ 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

L'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-6B

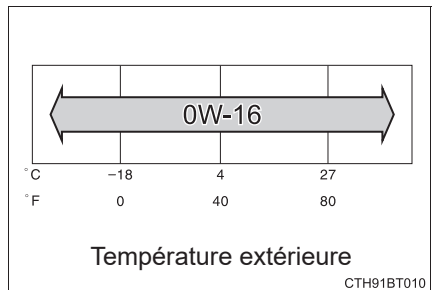
Viscosité recommandée: SAE 0W-16

L'huile SAE 0W-16 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-16 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 0W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-16 lors de la prochaine vidange d'huile.

Viscosité de l'huile (0W-16 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-16 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 16 de 0W-16 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.



Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Les marques déposées API sont ajoutées sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devez utiliser.



CTH91BT044

Système de refroidissement

Capacité (Référence)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Moteur à essence 6,4 qt. (6,1 L, 5,4 Imp. qt.) ▶ Module de commande de puissance 1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

Système d'allumage

Bougie Marque Écartement	DENSO FC16HR-Q8 0,031 in. (0,8 mm)
--------------------------------	---

NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'espace entre les électrodes.

Système électrique

Batterie 12 V	
Tension à vide à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus Si la tension est inférieure à la valeur standard, chargez la batterie. (Lorsque vous vérifiez la tension, après avoir placé le contact d'alimentation sur arrêt, patientez 30 secondes avec les feux de route allumés, puis éteignez les feux de route et vérifiez la tension.)
Régimes de charge	5 A max.

Transmission hybride

Capacité en liquide*	4.1 qt. (3.9 L, 3.4 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.

Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type de liquide pour transmission hybride

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*	3,3 in. (85 mm)
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Type de liquide	FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

*: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 31 kgf), lorsque le système hybride fonctionne.

Direction

Jeu libre

Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

► Type A

Taille des pneus	205/65R16 95H, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>Conduite dans des conditions normales</p> <p>Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	16 × 6 1/2 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type B

Taille des pneus	215/55R17 94V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>Conduite dans des conditions normales</p> <p>Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	17 × 7 1/2 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type C

Taille des pneus	235/45R18 94V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>Conduite dans des conditions normales</p> <p>Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	18 × 8 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type D

Taille des pneus	235/40R19 92V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>Conduite dans des conditions normales</p> <p>Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	19 × 8 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type E

Taille des pneus	235/40R19 92V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>Conduite dans des conditions normales</p> <p>Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	19 × 81/2 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules*1

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Feux de gabarit avant (type à ampoule)	W5W	5	A
	Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)	7444NA	28/8	B
	Clignotants arrière (type à ampoule)	WY21W	21	B
	Feux de gabarit arrière (type à ampoule)	W5W	5	A
	Feux de recul (type à ampoule)	921	16	A
Intérieur	Éclairage intérieur arrière*2	—	8	C
	Éclairages de courtoisie de portes*2	—	5	A
	Éclairage de coffre	—	5	A

A: Ampoules à culot en verre (transparentes)

B: Ampoules à culot en verre (ambre)

C: Ampoules à double culot

*1: Les ampoules ne figurant pas dans ce tableau sont des ampoules à LED.

*2: Sur modèles équipés

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission, selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

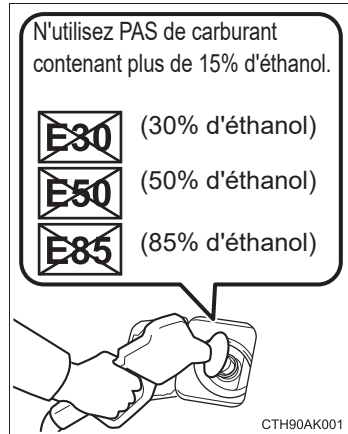
■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peut être utilisés normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol. N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou d'essence contenant plus de 15% d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

 NOTE**■ Note sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut. Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

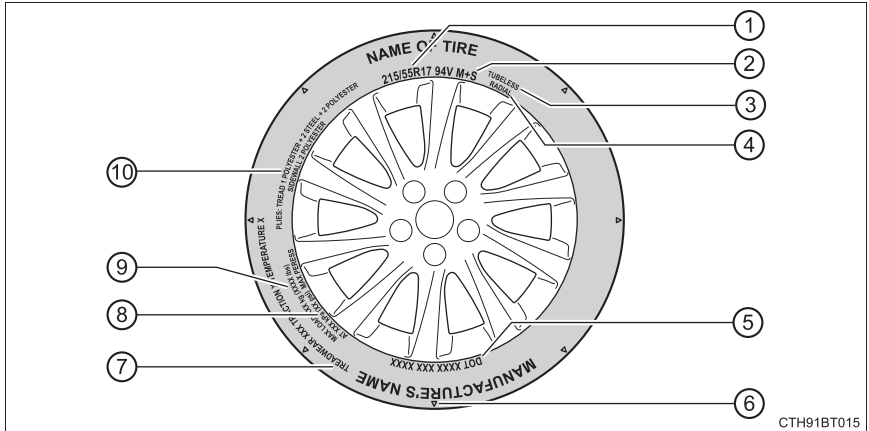
■ Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

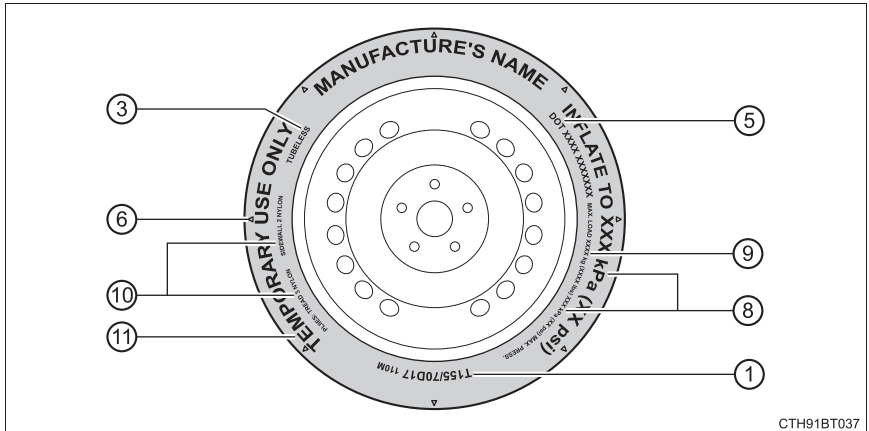
Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu de taille normale



► Roue de secours compacte



- ① Taille des pneus (→P. 644)
- ② Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 520)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.
- ③ TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.
- ④ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.
- ⑤ DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 643)
- ⑥ Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P. 512)
- ⑦ Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".
- ⑧ Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 632)

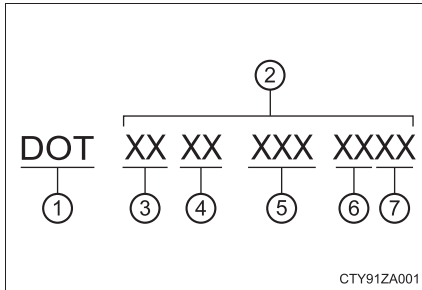
Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.
- ⑨ Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 520)
- ⑩ Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.
- ⑪ "TEMPORARY USE ONLY"

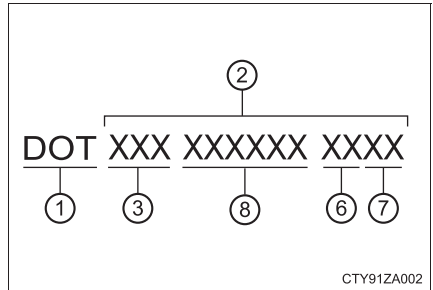
Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

► Type A



► Type B



- ① Symbole DOT*
- ② Numéro d'identification du pneu (TIN)
- ③ Marque d'identification du fabricant du pneu
- ④ Code de taille du pneu
- ⑤ Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- ⑥ Semaine de fabrication
- ⑦ Année de fabrication
- ⑧ Code du fabricant

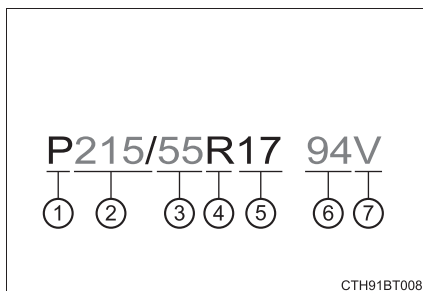
*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

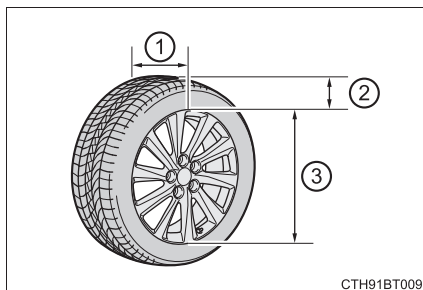
L'illustration indique la taille courante des pneus.

- ① Utilisation du pneu
(P = véhicule de tourisme
[parfois omis],
T = utilisation temporaire)
- ② Largeur de section (millimètres)
- ③ Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- ④ Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- ⑤ Diamètre de la roue (pouces)
- ⑥ Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- ⑦ Symbole de vitesse (caractère alphanumérique d'une lettre)



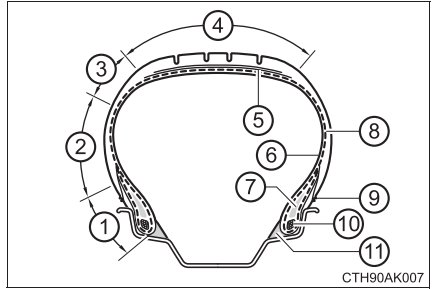
■ Dimensions du pneu

- ① Largeur de section
- ② Hauteur du pneu
- ③ Diamètre de la roue



Appellations des parties du pneu

- ① Talon
- ② Flanc
- ③ Épaulement
- ④ Bande de roulement
- ⑤ Courroie
- ⑥ Garniture interne
- ⑦ Caoutchouc de renfort
- ⑧ Carcasse
- ⑨ Bordures de jante
- ⑩ Tringles
- ⑪ Bandelette talon



Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaule et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.


Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Détachement des composés en caoutchouc entre les plis voisins

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés au moyen de l'écran multifonctionnel, sur l'écran du système audio, ou chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

Lors de la personnalisation des fonctions du véhicule, veillez à stationner le véhicule en lieu sûr, avec le levier de vitesses sur P et le frein de stationnement serré.

■ Modification sur l'écran du système audio

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Configuration" sur l'écran "Menu".
- 3 Sélectionnez "Véhicule" sur l'écran "Configuration".
- 4 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

■ Modification à l'aide de l'écran multifonctionnel

→P. 121, 141

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

- ① Réglages pouvant être modifiés sur l'écran du système audio
 - ② Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota
- Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, instruments et écran multifonctionnel (→P. 110, 115, 131)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Langue	Anglais	Français	O	—
		Espagnol		
Unités*	miles (MPG US)	miles (MPG Imperial)	O	—
		km (L/100 km)		
		km (km/L)		
Services utilitaires (Fonction de suggestion)	Marche	Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt)	O	O
		Arrêt		

*: Le réglage par défaut varie selon le pays.

■ Verrouillage des portes (→P. 172, 180, 607)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Déverrouillage avec la clé mécanique	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	—	○
Verrouillage automatique des portes	Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt	○	○
		Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse		
Déverrouillage automatique des portes	Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt	○	○
		Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		
Verrouillage/déverrouillage du coffre lorsque toutes les portes sont verrouillées/déverrouillées	Marche	Arrêt	—	○

■ **Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 172, 180, 185)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Volume du signal sonore de fonctionnement	5	Arrêt à 7	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
		30 secondes		
		120 secondes		
Avertisseur sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>

■ **Système d'accès et de démarrage mains libres (→P. 172, 180, 185)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et maintenue	2 secondes	Arrêt	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	2 fois	Autant que souhaité	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 168, 172, 180)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	○
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	○	○
Fonctionnement du déverrouillage du coffre	Maintenez appuyé (court)	Une pression courte	—	○
		Appuyez deux fois		
		Maintenez appuyé (long)		
		Arrêt		
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	○
Verrouillage anticipé	Marche	Arrêt	○	○

■ Lève-vitres électriques et toit ouvrant * (→P. 206, 211)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Arrêt	Marche	—	○
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche (ouverture uniquement)	—	○
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	○

*: Sur modèles équipés

■ Toit ouvrant* (→P. 211)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la clé mécanique (ouverture uniquement)	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	○
Fonctionnement des composants lié à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	○

*: Sur modèles équipés

■ Système de commande automatique des éclairages (→P. 263)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	-2 à 2	○	○
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	Arrêt	○	○
		60 secondes		
		90 secondes		

■ Éclairage (→P. 263)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	○	○
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	Marche	Arrêt	—	○

■ Système intuitif d'aide au stationnement* (→P. 364)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Distance de détection de capteur central avant	Loin	Proche	—	○
Distance de détection de capteur central arrière	Loin	Proche	—	○

*: Sur modèles équipés

■ BSM (surveillance de l'angle mort)* (→P. 356)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Faible	—	○
Synchronisation de la notification de présence d'un véhicule en approche (sensibilité)	Moyen	Tôt	—	○
		Tard		
		Uniquement lors de la détection d'un véhicule dans l'angle mort		

*: Sur modèles équipés

■ RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)* (→P. 374)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Volume du signal sonore RCTA	2	1	—	○
		3		

*: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation automatique (→P. 418)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement de la commande auto d'A/C	Auto	Manuel	○	○

■ Éclairage (→P. 433)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Temps écoulé avant l'extinction des éclairages	15 secondes	Arrêt		
		7,5 secondes	○	○
		30 secondes		
Fonctionnement après désactivation du contact d'alimentation	Marche	Arrêt	—	○
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	○
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	○
Éclairages de plancher*	Marche	Arrêt	—	○
Éclairage d'ornement du tableau de bord* et éclairages intérieurs de poignée de porte*	Marche	Arrêt	—	○

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire (sur certains modèles)	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir effectué l'entretien 	P. 483
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none"> En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'une modification de la vitesse de croisière ou du poids de la charge Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée En cas de permutation des roues Après avoir réalisé la procédure d'enregistrement du code d'identification de l'émetteur 	P. 515

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts
liés à la sécurité pour
les propriétaires au
Canada 666

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si...	
(Résolution des problèmes)	668
Index alphabétique	672

Pour des informations concernant l'équipement listé ci-dessous, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Système de navigation
- Système audio
- Système de rétrovision
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota
- Moniteur de vue panoramique
- Connected Services

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 169)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P. 171)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé est-elle faible ou usée? (→P. 543)
- Le contact d'alimentation est-il en mode ON?
Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. (→P. 238)
- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.
- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P. 189)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?
La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P. 176)



Si le couvercle de coffre est fermé alors que la clé électronique se trouve à l'intérieur

- La fonction pour éviter que la clé électronique ne reste à l'intérieur du coffre se met en marche et vous pouvez ouvrir le coffre comme d'habitude. Sortez la clé du coffre. (→P. 181)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact d'alimentation tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P. 236)
- Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P. 239)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P. 186)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?
Dans ce cas, il est possible de démarrer le système hybride par un moyen temporaire. (→P. 608)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 610)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact d'alimentation est-il en mode ON?
Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact d'alimentation en mode ON. (→P. 252)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?
À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P. 206)



Le contact d'alimentation est placé sur arrêt automatique-ment

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P. 239)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité?
(→P. 577)
- Le témoin de frein de stationnement s'allume
Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 255)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P. 573, 585)



Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?
Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P. 100)
Pour arrêter l'alarme, mettez le contact d'alimentation en mode ON ou démarrez le système hybride.



Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Un message s'affiche-t-il sur l'écran multifonctionnel?
Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P. 585)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P. 573, 585.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P. 592)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P. 623)

Index alphabétique

A

- A/C** 418
- Filtre de climatisation 536
 - Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 420
 - Système de climatisation automatique 418
- ABS (système de freinage antiblocage)** 349
- Témoin d'avertissement 574
- Accès mains libres**
- Système d'accès et de démarrage mains libres 172, 180
 - Télécommande du verrouillage centralisé 173, 181
- Accoudoir** 462
- Affichage**
- Écran multifonctionnel 115, 131
 - LTA (aide au suivi de voie) 308
 - Messages d'avertissement 585
 - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses 331
- Affichage de la température extérieure** 110
- Affichage tête haute** 154
- AFS (système d'éclairage avant adaptatif)** 265
- Aide au démarrage en côte** 350
- Aide au freinage** 349
- Aide au suivi de voie (LTA)** 308
- Alarme** 100
- Ampoules**
- Puissance en watts 637
 - Remplacement 549
- Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres)** 185
- Appuie-têtes** 197
- Audio***
- Audio Plus***
- Avertissement d'approche** 341
- Avertissement de trafic transversal arrière** 374
- Fonction RCTA 377
- Avertisseurs sonores**
- Avertissement d'approche 341
 - Avertissement de roulis du véhicule 315
 - Avertissement de sécurité de pré-collision 290
 - Capot ouvert 493
 - Coffre ouvert 182
 - Fonction d'alerte de sortie de voie 313
 - Frein de stationnement 575
 - Passage au rapport inférieur 251
 - Porte ouverte 178
 - Rappel de ceinture de sécurité 577
 - Rappel d'éclairage 266
 - RCD (détection de la caméra arrière) Système de direction assistée électrique 575
 - Système intuitif d'aide au stationnement 367
 - Toit ouvrant ouvert 214

B

Batterie (batterie 12 V)	508
Préparatifs et contrôles	
pré-hivernaux	412
Remplacement.....	614
Si la batterie est	
déchargée	610
Vérification de la batterie	508
Batterie	
(batterie de traction)	91
Prise d'admission d'air	
de la batterie du	
système hybride	
(batterie de traction)	538
Batterie de traction	
(batterie hybride).....	91
Batterie du système	
hybride (batterie de	
traction).....	91
Bloqué	
Si le véhicule est bloqué	623
Bluetooth®*	
Boîte à gants	438
Borne spéciale pour	
démarrage par batterie	
auxiliaire.....	610
Bougie	630
Bruit sous le véhicule	8
BSM (surveillance de	
l'angle mort).....	356
Fonction de surveillance	
de l'angle mort.....	360

C

Capacité de charge	233
Capacité de charge totale.....	233
Capacité de chargement.....	233
Capot	493
Capteur	
Caméra avant.....	284
Capteur radar	284
LTA	
(aide au suivi de voie)	308
Rétroviseur intérieur	203
Système de feux de route	
automatiques.....	268
Système de phares	
automatiques.....	266
Système intuitif d'aide au	
stationnement.....	364
Carburant	
Capacité	628
Informations.....	638
Jauge de carburant.....	110
Réapprovisionnement en	
carburant.....	278
Témoin d'avertissement	577
Type.....	628, 638
Casiers auxiliaires.....	441

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Ceintures de sécurité 30

Comment votre enfant doit
porter la ceinture de
sécurité 32

Enrouleur de ceinture de
sécurité à blocage
automatique 32

Enrouleur de ceinture de
sécurité à blocage
d'urgence 32

Femmes enceintes,
utilisation correcte de
la ceinture de sécurité 33

Installation du siège de
sécurité enfant 59

Nettoyage et entretien des
ceintures de sécurité 479

Port de votre ceinture de
sécurité 30

Prétensionneurs de
ceinture de sécurité 31

Rallonge de ceinture de
sécurité 32

Réglage de la ceinture de
sécurité 31

Témoin d'avertissement
SRS 574

Témoin et signal sonore de
rappel 577

Chaînes 414**Chargeur sans fil 449****Chauffages**

Rétroviseurs extérieurs 424

Sièges chauffants 430

Sièges ventilés 430

Système de climatisation
automatique 418

Volant chauffant 431

Clé électronique 168

Fonction d'économie de la
batterie 188

Remplacement de la pile 543

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
correctement 607

Clé USB***Clés 168**

Accès mains libres 168

Avertisseur sonore 186

Clé électronique 168

Clé mécanique 169

Contact d'alimentation 236

Contact du moteur 236

Fonction d'économie de
la batterie 188

Plaque du numéro de clé 168

Remplacement de la pile 543

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
correctement 607

Si vous perdez vos clés 169

Télécommande du
verrouillage centralisé 168

Clignotants

- Levier de clignotants..... 254
- Puissance en watts..... 637
- Remplacement
 - des ampoules 550, 556, 560

Clignotants arrière

- Levier de clignotants..... 254
- Puissance en watts..... 637
- Remplacement des
 - ampoules..... 556, 560

Clignotants avant

- Levier de clignotants..... 254
- Puissance en watts..... 637
- Remplacement des
 - ampoules..... 550, 560

Clignotants latéraux

- Levier de clignotants..... 254
- Remplacement des
 - ampoules..... 560

Coffre 180

- Crochets pour sacs à
 - provisions 444
- Éclairage de coffre..... 181
- Levier de déverrouillage
 - interne du coffre 182
- Mécanisme d'ouverture du
 - coffre 180
- Système d'accès et de
 - démarrage mains libres..... 180
- Télécommande du
 - verrouillage centralisé 181

Colonne de direction avec

- antivol 200

Connected Services***Commande d'activation vocale*****Commande de luminosité**

- Commande d'éclairage du
 - tableau de bord 111

Commande de téléphone***Commande de verrouillage**

- des vitres 206

Commande d'éclairage du

- tableau de bord 111

Commande d'ouverture

- Capot..... 493
- Coffre..... 180
- Trappe à carburant..... 281

Commandes

- Bouton "SOS" 80
- Commande d'activation
 - vocale*
- Commande d'éclairage..... 263
- Commande de distance
 - entre véhicules..... 331
- Commande d'essuie-glace
 - et de lave-vitre de
 - pare-brise 273
- Commande d'ouverture de
 - coffre 180
- Commande d'ouverture de
 - la trappe à carburant..... 281

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 424
 Commande de feux de détresse..... 564
 Commande de feux de route automatiques..... 268
 Commande de frein de stationnement..... 255
 Commande de maintien des freins 260
 Commande de mode de conduite EV 244
 Commande de régulateur de vitesse 331
 Commande de téléphone*
 Commande de verrouillage des vitres 206
 Commande LTA (aide au suivi de voie) 317
 Commande "ODO/TRIP" 117, 133
 Volant chauffant..... 431
 Commande VSC OFF..... 351
 Commandes de lève-vitres électriques 206
 Commandes de réglage des instruments 116, 133
 Commandes de rétroviseurs extérieurs 204
 Commandes de sélection du mode de conduite..... 406
 Commandes de sièges chauffants..... 430
 Commandes de sièges ventilés 430
 Commandes de télécommande du système audio*
 Commandes de toit ouvrant 211
 Commandes de verrouillage des portes..... 175
 Commandes d'ouverture de porte de garage..... 464
 Contact d'alimentation 236
 Contacteur de démarrage..... 236
 Palettes de changement de vitesses 250
Composants haute tension 91
Compteur de vitesse 110
Condenseur 504
Conduite
 Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride Électrique 409
 Conseils de conduite hivernale..... 412
 Conseils de rodage..... 221
 Position correcte..... 28
 Procédures 218
Conduite avec une caravane/remorque 234
Conseils de conduite hivernale 412
Conseils de rodage 221
Consommation de carburant 164
Contact d'alimentation..... 236
Contact du moteur 236
Contacteur de démarrage (contact d'alimentation) 236

Contrôle conduite-démarrage (DSC)	219	Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux	41
Prévention de démarrage brusque	219	Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux.....	41
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC).....	349	Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant	41
Contrôle I/M.....	489	Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux	44
Correcteur automatique d'assiette des phares.....	266	Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....	52
Coussins gonflables	37	Témoin d'avertissement de coussin gonflable	574
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables	48	Coussins gonflables de genoux	37
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....	48	Coussins gonflables latéraux	38
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux.....	48	Coussins gonflables rideaux	38
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables SRS	37	Cric	
Emplacements des coussins gonflables	37	Cric fourni avec le véhicule.....	593
Modification et mise au rebut des coussins gonflables	46	Positionnement du cric	495
Position de conduite correcte	28	Crochets	
Précautions générales relatives aux coussins gonflables	41	Crochets à vêtements.....	463
		Crochets de maintien (tapis de sol).....	26
		Crochets pour sacs à provisions	444
		Crochets à vêtements	463
		Crochets pour sacs à provisions	444

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

D

Désembuage	
Lunette arrière	424
Pare-brise	423
Rétroviseurs extérieurs	424
Désembuage de la lunette	
arrière	424
Dimensions	626
Direction assistée	
(système de direction	
assistée électrique).....	350
Témoin d'avertissement.....	575
Direction assistée	
électrique (EPS).....	350
Témoin d'avertissement.....	575
Disque AAC*	
Disque MP3*	
Disque WMA*	
DSC (contrôle conduite-	
démarrage).....	219
Prévention de démarrage	
brusque	219

E

Éclairage de coffre	
Éclairage de coffre.....	181
Puissance en watts.....	637
Éclairage intérieur avant.....	434
Éclairages	
Commande de phares	263
Éclairage de coffre.....	181
Éclairages de courtoisie	445
Éclairages individuels	435
Éclairages intérieurs	434
Feux de route	
automatiques.....	268
Levier de clignotants.....	254
Liste des éclairages	
intérieurs	433
Puissance en watts.....	637
Remplacement des	
ampoules.....	549
Système d'éclairage de	
courtoisie à l'ouverture	
des portes	435
Éclairages de courtoisie	445
Éclairages de courtoisie de	
portes	
Emplacement.....	433
Puissance en watts.....	637
Éclairages de plaque	
d'immatriculation	
Commande d'éclairage.....	263
Remplacement des	
ampoules.....	560

- Éclairages individuels..... 435**
Éclairages individuels
 arrière..... 435
Éclairages individuels
 avant..... 435
Éclairages intérieurs 433
 Commande 434
Éclairages intérieurs
 arrière..... 434
 Puissance en watts..... 637
Écran de
consommation..... 164, 165
Écran multifonctionnel.... 115, 131
 Fonction de
 suggestion..... 128, 151
 Informations relatives à
 la conduite 119
 Informations relatives à
 la conduite
 éco-responsable..... 136
 Langue..... 127, 149
 LTA
 (aide au suivi de voie) 308
 Messages
 d'avertissement 585
 PCS (système de sécurité
 de pré-collision)..... 290
 Réglages..... 121, 141
 Régulateur de vitesse
 actif sur toute la plage
 de vitesses 331
 Température extérieure 110
EDR (enregistreur de bord) 11
Enregistrement des
données du véhicule 9
Enregistreur de bord (EDR)..... 11
Entretien
 Ceintures de sécurité..... 479
 Données d'entretien 626
 Entretien à faire
 soi-même 490
 Entretien général 485
 Extérieur 474
 Intérieur 478
 Prescriptions d'entretien 482
 Prise d'admission d'air
 de la batterie du
 système hybride
 (batterie de traction)..... 538
 Réinitialisation du message
 indiquant qu'un entretien
 est nécessaire 483
 Roues et enjoliveurs de
 roue..... 475
Entretien à faire soi-même 490
EPS (direction assistée
électrique)..... 350
 Témoin d'avertissement 575
Essuie-glaces de
pare-brise..... 273

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

F

Feux arrière

Commande d'éclairage..... 263

Remplacement des
ampoules..... 560**Feux de détresse 564****Feux de gabarit 263**

Commande d'éclairage 263

Puissance en watts..... 637

Remplacement
des ampoules 551, 556, 560**Feux de gabarit arrière**

Commande d'éclairage 263

Puissance en watts..... 637

Remplacement
des ampoules 556, 560**Feux de gabarit avant**

Commande d'éclairage 263

Puissance en watts..... 637

Remplacement
des ampoules 551, 560**Feux de recul**

Puissance en watts..... 637

Remplacement de
l'ampoule 554, 560**Feux de route****automatiques..... 268****Feux de stationnement 263**

Commande d'éclairage 263

Puissance en watts..... 637

Remplacement
des ampoules 550, 560**Feux de stop**Remplacement
des ampoules..... 560**Filtre de climatisation 536****Fonction de détection de
la caméra arrière 384****Fonction de freinage de
l'aide au stationnement
(objets statiques) 399**

Fonction..... 399

**Fonction de freinage de
l'aide au stationnement
(véhicules traversant à
l'arrière)..... 403**

Fonction..... 403

**Fonction de protection
anti-pincement**

Lève-vitre électrique 207

Toit ouvrant..... 212

**Fonctions
personnalisables..... 655****Frein**

Frein de stationnement..... 255

Liquide 631

Maintien des freins 260

Témoin d'avertissement 573

Frein de stationnement..... 255Avertisseur sonore/
message d'avertissement
indiquant que le frein de
stationnement est serré..... 258

Témoin d'avertissement 575

**Freinage de l'aide au
stationnement (PKSB)..... 391**Messages
d'avertissement 396

Témoin..... 107

Témoin d'avertissement 576

Fusibles..... 546

G

- Guide d'accélération ECO 138**
- Guide éco 138**

H

- HUD (affichage tête haute)..... 154**
- Huile**
 - Huile moteur 629
- Huile moteur**
 - Capacité..... 629
 - Contrôle 497
 - Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 412

I**Identification**

- Moteur 627
- Véhicule..... 627

Informations relatives à la conduite 119**Informations relatives à la conduite éco-responsable ... 136****Informations relatives aux****pneus 641**

- Glossaire 648
- Niveau de qualité uniforme
des pneus..... 646
- Numéro d'identification du
pneu 643
- Taille 644

Initialisation

- Freinage de l'aide au
stationnement..... 396
- Système d'avertissement
de pression des pneus 515
- Systèmes à initialiser 663

Instruments 110

- Affichage tête haute..... 154
- Commande d'éclairage du
tableau de bord 111
- Écran
multifonctionnel 115, 131
- Instruments..... 110
- Messages
d'avertissement 585
- Réglages 121, 141
- Témoins 107
- Témoins d'avertissement..... 105

J

Jauge de température du liquide de refroidissement	
moteur	110
Jauges	110

L

Langue (écran multifonctionnel)	127, 149
Lavage et lustrage	474
Lave-vitre	273
Commande	273
Contrôle	507
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	412
Lecteur de CD*	
Lève-vitres électriques	206
Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes	208
Commande de verrouillage des vitres	206
Fonction de protection anti-pincement	207
Fonctionnement	206
Levier	
Levier de clignotants	254
Levier de déverrouillage de la colonne de direction inclinable et télescopique	200
Levier de déverrouillage du capot	493
Levier de déverrouillage interne du coffre	182
Levier de vitesses	247
Levier d'essuie-glaces	273
Levier du loquet auxiliaire	493

Levier de vitesses	247
Mode S	249
Si le levier de vitesses est bloqué sur P	252
Transmission hybride	247

Liquide

Frein	631
Lave-vitre	507
Transmission hybride	631

Liquide de refroidissement

Capacité	630
Contrôle	502
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	412

Liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Capacité	502
Capacité	630
Contrôle	502
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	412

Liquide de refroidissement moteur

Capacité	630
Contrôle	502
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	412

LTA

(aide au suivi de voie)	308
--------------------------------------	-----

M

Maintien des freins	260
Témoin d'avertissement.....	575
Manivelle de cric	593
Mécanisme d'ouverture de	
porte de garage	464
Messages d'avertissement	585
Miroirs de courtoisie	445
Éclairages de courtoisie.....	445
Mobile Assistant	
(assistant mobile)*	
Mode de conduite EV	244
Mode d'éco-conduite	406
Mode panique	169
Mode sport	406
Module de commande de	
puissance	91
Moniteur d'aide au	
stationnement Toyota*	
Moniteur de vue	
panoramique*	
Montre	115, 131
Moteur	
Capot	493
Comment démarrer le	
système hybride	236
Compartiment	496
Contact d'alimentation	236
Contact du moteur	236
Contacteur de démarrage	
(contact d'alimentation)	236
Mode ACCESSORY	238
Numéro d'identification	627
Si vous devez arrêter votre	
véhicule en urgence	565
Surchauffe	617

Moteur de traction

(moteur électrique)

86

Moteur électrique

(moteur de traction)

86

N

Nettoyage	474, 478
Ceintures de sécurité.....	479
Extérieur	474
Intérieur	478
Roues et enjoliveurs de	
roue	475
Nombre de places assises	233
Numéro d'identification du	
véhicule	627

O

Outillage	593
------------------------	-----

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

P

- Palettes de changement de vitesses 250**
- Pare-soleil**
 - Toit 212
- Pare-soleil 445**
- Pattes d'ancrage 61**
- PCS (système de sécurité de pré-collision) 290**
 - Témoin d'avertissement 576
- Phares 263**
 - Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise 266
 - Commande d'éclairage 263
 - Correction automatique d'assiette des phares 266
 - Feux de route automatiques 268
 - Remplacement des ampoules 560
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) 391**
 - Messages d'avertissement 396
 - Témoin 107
 - Témoin d'avertissement 576
- Pneu crevé 592**
- Pneus 512**
 - Chaînes 414
 - Contrôle 512
 - En cas de crevaison 592
 - Glossaire 648
 - Niveau de qualité uniforme des pneus 646
 - Permutation des roues 513
 - Pneus neige 415
 - Pression de gonflage 632
 - Remplacement 592
 - Roue de secours 592
 - Système d'avertissement de pression des pneus 514
 - Taille 632
 - Témoin d'avertissement 578
- Pneus neige 415**
- Poids 626**
 - Capacité de charge du véhicule 626
 - Capacité de chargement 233
 - Limites de charge 233
- Poignées de maintien 462**
- Points d'ancrage LATCH 73**
- Port de charge USB 447**
- Port USB***
- Porte-bouteilles 439**
- Porte-gobelets 440**

Portes	172
Portes latérales	172
Rétroviseurs extérieurs	204
Sécurité enfants de porte arrière	176
Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes	176
Verrouillage des portes	175
Vitres latérales	206
Précautions relatives aux accidents de la route	95
Premium Audio*	
Pression de gonflage des pneus	529
Données d'entretien	632
Témoin d'avertissement	578
Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)	92
Nettoyage de la prise d'admission d'air et du filtre de la batterie du système hybride (batterie de traction)	538
Prise d'alimentation	446
Prise de service	91

R

Radiateur	504
Radio*	
Rangement de console	438
Rangements	437
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	374
Fonction RCTA	377
Réapprovisionnement en carburant	278
Capacité	628
Lorsque la trappe à carburant ne peut pas être ouverte	282
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant	281
Types de carburant	628, 638
Reconnaissance des panneaux de signalisation ...	325
Régulateur de vitesse	
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses	331
Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses)	331
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage de vitesses	331
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire	483
Remorquage	
Conduite avec une caravane/remorque	234
Remorquage avec les 4 roues au sol	235
Remorquage de secours	568

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Remorquage avec les	
4 roues au sol	235
Remplacement	
Ampoules	549
Fusibles	546
Pile de la clé électronique	543
Pneus	592
Rétroviseur	
Rétroviseur intérieur	202
Rétroviseurs extérieurs	204
Rétroviseur intérieur	202
Rétroviseurs	
Désembuage des	
rétroviseurs extérieurs	424
Miroirs de courtoisie	445
Rétroviseur intérieur	202
Rétroviseurs extérieurs	204
Rétroviseurs extérieurs	204
Désembuage des	
rétroviseurs extérieurs	424
Réglage et rabattement	204
Surveillance de l'angle	
mort (BSM)	356
Rétroviseurs latéraux	204
BSM (surveillance de	
l'angle mort)	356
Réglage et rabattement	204
Roue de secours	592
Emplacement de	
stockage	593
Pression de gonflage	632
Roues	533
Remplacement	533
Taille	632
RSA (reconnaissance	
des panneaux de	
signalisation)	325

S

Safety Connect	80
Sangle de retenue	
supérieure	77
Score éco	138
Sécurité enfant	58
Commande de verrouillage	
des lève-vitres	
électriques	206
Comment votre enfant doit	
porter la ceinture de	
sécurité	32
Installation du siège de	
sécurité enfant	59
Précautions concernant	
la batterie 12 V	510, 615
Précautions concernant	
le coffre	183
Précautions relatives à	
la batterie	510, 615
Précautions relatives à	
la rallonge de ceinture	
de sécurité	35
Précautions relatives au	
retrait de la pile de la clé	
électronique	545
Précautions relatives au	
toit ouvrant	215
Précautions relatives aux	
ceintures de sécurité	34
Précautions relatives aux	
coussins gonflables	41
Précautions relatives aux	
lève-vitres électriques	209
Précautions relatives aux	
sièges chauffants	430
Sécurités enfants de porte	
arrière	176
Siège de sécurité enfant	59

Sécurité enfants.....	176
Siège arrière	
Rabattement	195
Siège de sécurité enfant	59
Définition des sièges bébé.....	66
Installation de sièges bébé	61
Installation de sièges modulables	67
Installation de sièges rehausseurs.....	69
Installation d'un CRS au moyen des ceintures de sécurité.....	66
Installation d'un CRS avec points d'ancrage LATCH	73
Installation d'un CRS avec sangle de retenue supérieure	77
Points d'ancrage LATCH	73
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....	52
Sièges	193, 195
Appuie-têtes.....	197
Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant.....	59
Nettoyage	478
Position d'assise correcte sur le siège	28
Précautions concernant l'ajustement	194
Rabattement des dossiers de sièges arrière.....	195
Réglage	193
Sièges chauffants	430
Sièges ventilés.....	430
Sièges avant	193
Appuie-têtes	197
Nettoyage	478
Position de conduite correcte	28
Réglage	193
Sièges chauffants	430
Sièges ventilés	430
Sièges chauffants.....	430
Sièges ventilés	430
Spécifications	626
Surchauffe.....	617
Surveillance de l'angle mort (BSM).....	356
Fonction de surveillance de l'angle mort.....	360
Système antivol	
Alarme	100
Système d'antidémarrage.....	99
Système audio*	
Système d'accès et de démarrage mains libres.....	185
Démarrage du système hybride	236
Emplacement des antennes	185
Fonctions d'accès	172, 180
Système d'antidémarrage.....	99
Système d'antipatinage (TRAC).....	350
Système d'avertissement acoustique du véhicule	87

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

- Système d'avertissement de pression des pneus**
 Enregistrement des codes d'identification..... 517
 Initialisation..... 515
 Installation de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus..... 515
 Témoin d'avertissement..... 578
- Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 52**
- Système de climatisation..... 418**
 Filtre de climatisation..... 536
 Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)..... 420
 Système de climatisation automatique..... 418
- Système de climatisation automatique..... 418**
 Filtre de climatisation..... 536
- Système de commande automatique des éclairages..... 263**
- Système de commande vocale***
- Système de freinage antiblocage (ABS)..... 349**
 Témoin d'avertissement..... 574
- Système de navigation***
- Système de priorité des freins..... 220**
- Système de refroidissement..... 502**
 Surchauffe du système hybride..... 617
- Système de rétrovision***
- Système de sécurité de pré-collision (PCS)..... 290**
 Témoin d'avertissement..... 576
- Système de verrouillage du levier de vitesses..... 251**
- Système d'éclairage avant adaptatif (AFS)..... 265**
- Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 435**
- Système d'éclairage de jour..... 265**

Système hybride..... 86

- Composants haute tension 91
- Conseils de conduite d'un Véhicule Hybride
 - Électrique 409
- Contact d'alimentation (allumage) 236
- Démarrage du système hybride..... 236
- Écran de consommation/contrôle de l'énergie 161
- Mode de conduite EV 244
- Précautions relatives au système hybride 91
- Si le système hybride ne démarre pas 605
- Surchauffe 617
- Système d'arrêt d'urgence 92
- Système d'avertissement acoustique du véhicule..... 87
- Témoin du système hybride..... 112

Système intuitif d'aide au stationnement..... 364**Système mains libres (pour téléphone mobile)*****T**

- Tapis de sol..... 26**
- Télécommande du verrouillage centralisé..... 168**
 - Fonction d'économie de la batterie 188
 - Mode panique 169
 - Remplacement de la pile 543
 - Verrouillage/ Déverrouillage 173, 181
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 577**
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière..... 578**
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant 577**
- Témoin du système hybride..... 112**
- Témoin indicateur de dysfonctionnement..... 574**
- Témoins..... 107**

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Témoins d'avertissement 105

ABS.....	574
Direction assistée	
électrique.....	575
Niveau de carburant	
insuffisant.....	577
Pression des pneus.....	578
SRS.....	574
Système de freinage.....	573
Témoin d'activation du	
système de maintien	
des freins.....	575
Témoin d'avertissement	
PCS.....	576
Témoin d'avertissement	
principal.....	578
Témoin de désactivation	
du système intuitif d'aide	
au stationnement.....	364
Témoin de frein de	
stationnement.....	575
Témoin de perte	
d'adhérence.....	577
Témoin de rappel de	
ceinture de sécurité.....	577
Témoin indicateur de	
dysfonctionnement.....	574
Témoin LTA (aide au suivi	
de voie).....	575
Témoin PKSB OFF.....	576
Témoin RCD OFF.....	384

Témoins de rappel

d'entretien.....	104
Toit ouvrant.....	211
Asservissement du toit	
ouvrant au verrouillage	
des portes.....	212
Fonction de protection	
anti-pincement.....	212
Fonctionnement.....	211
Totalisateur kilométrique.....	110
Totalisateurs partiels.....	110
Toyota Safety Sense 2.5+.....	283
Feux de route	
automatiques.....	268
LTA	
(aide au suivi de voie).....	308
PCS (système de sécurité	
de pré-collision).....	290
Régulateur de vitesse	
actif sur toute la	
plage de vitesses.....	331
TRAC	
(système antipatinage).....	350
Transmission	
Commandes de sélection	
du mode de conduite.....	406
Mode S.....	249
Palettes de changement	
de vitesses.....	250
Si le levier de vitesses est	
bloqué sur P.....	252
Transmission hybride.....	247

Transmission hybride 247

Si le levier de vitesses est
bloqué sur P 252

Trappe à carburant 278

Lorsque la trappe à
carburant ne peut
pas être ouverte 282

Rapprovisionnement en
carburant 278

Troisième feu stop

Remplacement 560

U**Urgence, En cas d'**

En cas de crevaison 592

Si la batterie 12 V est
déchargée 610

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
correctement 607

Si le système hybride ne
démarré pas 605

Si le véhicule est submergé
ou si l'eau sur la route
monte 566

Si un avertisseur sonore
se déclenche 573

Si un message
d'avertissement s'affiche 585

Si un témoin
d'avertissement s'allume 573

Si votre véhicule doit être
remorqué 568

Si votre véhicule est
bloqué 623

Si votre véhicule
surchauffe 617

Si vous devez arrêter votre
véhicule en urgence 565

Si vous perdez vos clés 169

Si vous suspectez un
problème 572

V

Verrouillage des portes	
Clé	607
Portes	172
Système d'accès et de démarrage mains libres.....	172
Télécommande du verrouillage centralisé	173
Vitres.....	206
Désembuage de la lunette arrière	424
Lave-vitre	273
Lève-vitres électriques.....	206
Volant.....	200
Commandes audio*	
Commandes de réglage des instruments	116, 133
Réglage	200
Volant chauffant.....	431
Volant chauffant	431
VSC (contrôle de la stabilité du véhicule).....	349
VSC évolué.....	349

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA
MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Certifications

► Safety Connect

FCC ID: BEJTL19BNN

IC: 2703H-TL19BNN

FCC/IC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the manufacture could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and Industry Canada license-exempt RSS standards. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for uncontrolled environment.

The antennas used for this transmitter must be installed to provide a separation distance of least 20cm from all persons.

FCC/IC AVERTISSEMENT:

L'utilisateur est averti que les changements ou modifications non expressément approuvés par le fabricant pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Ce appareil est compatible avec la Partie 15 du règlement FCC et de la Licence de l'industrie canadienne et des normes exemptes de RSS. Opération soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) ce appareil ne doit pas causer des interférences nuisibles, et
- (2) cet appareil doit accepté toutes les interférences, y compris les interférences qui peuvent entraîner un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet appareil est compatible aux limites d'exposition aux radiation IC RSS-102 définies pour un environnement non contrôlé.

Les antennes utilisées pour cet émetteur doivent être installées à une distance d'au moins 20 cm de toutes les personnes.

► Système d'antidémarrage

FCC ID : NI4TMIMB-3

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

► Système d'accès et de démarrage mains libres

US

FCC ID:HYQ23ABL

FCC ID:HYQ14FBC

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

00

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

02

CA

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

03

FCC ID: NI4TMLF15-1 .

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

▶ Toyota Safety Sense 2.5+

FCC ID: HYQDNMWR009

D09 US 01

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA 02

► Surveillance de l'angle mort

FCC ID: HYQDNSRR004

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

► Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist

Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.

Responsible Party : DENSO International America, Inc.

24777 Denso Drive, P.O. Box 5047, Southfield,
Michigan 48033-5244, U.S.A.

<https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/diam/>

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

► Chargeur sans fil

FCC ID: ACJ932AT2001

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.

This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.

However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person s body.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncés pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

► Mécanisme d'ouverture de porte de garage

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference; and*
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.*

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;*
- (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.*

- ▶ Système d'avertissement de pression des pneus

FCC ID: PAXPMVE000

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVE100

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

INFORMATIONS STATION-SERVICE

Levier du loquet auxiliaire

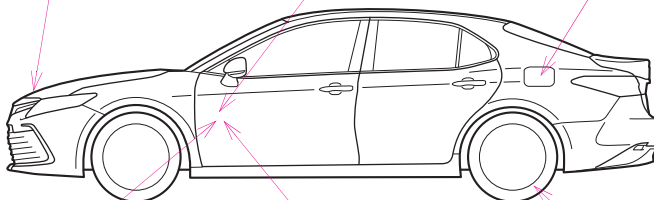
P. 493

Mécanisme d'ouverture du coffre

P. 180

Trappe à carburant

P. 278



CTHPIBT141

Levier de déverrouillage du capot

P. 493

Commande d'ouverture de trappe à carburant

P. 278

Pression de gonflage des pneus

P. 632

Contenance du réservoir de carburant (Référence)

13 gal. (49,3 L, 10,8 Imp. gal.)

Type de carburant

P. 628, 638

Pression de gonflage des pneus à froid

P. 632

Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)

P. 629

Type d'huile moteur

“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent

P. 629

